



HAL
open science

Les usages politiques des Technologies de l'Information et de la Communication Numérique au Gabon et au Cameroun : entre enjeux démocratiques et conquête du pouvoir

Charly Otomo

► **To cite this version:**

Charly Otomo. Les usages politiques des Technologies de l'Information et de la Communication Numérique au Gabon et au Cameroun : entre enjeux démocratiques et conquête du pouvoir. Sciences de l'information et de la communication. Université de Lille, 2024. Français. NNT : 2024ULILH038 . tel-04835218

HAL Id: tel-04835218

<https://theses.hal.science/tel-04835218v1>

Submitted on 13 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DE LILLE
LABORATOIRE GERIICO
ECOLE DOCTORALE SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE N° 473

Thèse de doctorat en
Sciences de l'information et de la communication

Présentée par Charly OTOMO

**LES USAGES POLITIQUES DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE
LA COMMUNICATION NUMERIQUE AU GABON ET AU CAMEROUN : ENTRE
ENJEUX DEMOCRATIQUES ET CONQUETE DU POUVOIR**

Thèse dirigée par

Bruno Raoul (Université de Lille)

Gersende Blanchard (Université de Lille)

Présentée et soutenue publiquement le 22 novembre 2024

Membres du Jury :

Bruno Raoul, Professeur en sciences de l'information et de la communication, Université de Lille (Directeur)

Gersende Blanchard, Maître de Conférences en sciences de l'information et de la communication, Université de Lille (Co-directrice)

Thomas Atenga, Professeur en sciences de l'information et de la communication, Université de Douala-Cameroun (Rapporteur)

Arnaud Mercier, Professeur en sciences de l'information et de la communication, Université Paris-Panthéon-Assas (Rapporteur)

Laurence Favier, Professeure en sciences de l'information et de la communication, Université de Lille (Présidente du jury)

Stéphanie Wojcik, Maître de Conférences en sciences de l'information et de la communication, Université Paris-Est Créteil (Examinatrice)

REMERCIEMENTS

Je tiens premièrement à adresser mes sincères remerciements à monsieur Bruno Raoul et à madame Gersende Blanchard pour leur encadrement scientifique, leurs orientations, leurs encouragements et leurs conseils.

Par la suite, mes remerciements sont adressés de manière générale au laboratoire GERiiCO (Groupe d'Etudes et de Recherche Interdisciplinaire en Information et Communication) pour son soutien financier et matériel qui a contribué à la réalisation de cette thèse. Et de façon spécifique, à Delphine Speelers et à Aurélie Droulez.

Je tiens également à exprimer ma gratitude aux enseignants du laboratoire et largement de l'Université de Lille pour avoir participé à ma formation dans le cadre des séminaires doctoraux, des journées doctorales et d'autres manifestations scientifiques.

Par ailleurs, j'adresse également mes remerciements à Frank Ebogo, Maître de Conférences en science politique à l'Université de Yaoundé 2 au Cameroun, pour m'avoir facilité l'accès au sein des organisations partisans lors de mes enquêtes de terrain.

Ma reconnaissance va à l'endroit de tous mes parents qui m'ont toujours apporté un soutien multiforme, à tous mes collègues doctorants qui, de temps en temps, ont accepté de lire ce travail afin d'y apporter des observations.

RESUME

Au Gabon comme au Cameroun, on assiste de plus en plus à une désaffection des organisations partisanes par les citoyens moins enclins à s'engager dans le cadre politique institutionnel. Toutefois, cette désaffection des partis politiques ne peut s'expliquer par un désintérêt de la vie politique de la part de ces citoyens, d'autant plus qu'ils optent pour d'autres formes d'engagement politique. Ainsi, plutôt que de parler de désintérêt, il est plus pertinent d'expliquer cette situation par une mutation de l'engagement politique qui se déploie désormais dans d'autres espaces, notamment les espaces en ligne qui autorisent parfois une prise de parole classée loin des critères de recevabilité dans l'espace public officiel. Par conséquent, ces espaces qui attirent davantage les Gabonais et Camerounais, se donnent à voir comme une nouvelle menace pour ces formations politiques déjà en pleine crise de légitimité. Pour se repositionner dans ce contexte de transformation de la sphère publique, elles ont également investi le numérique qui leur offre les opportunités stratégiques dans des pays où l'espace médiatique est de surcroît sous contrôle des acteurs au pouvoir. Dans une approche comparative qui vise à élargir la compréhension de ce phénomène d'appropriation du numérique par ces partis, il est donc question de voir dans cette thèse comment les partis politiques font usage du numérique pour qu'émergent de nouvelles pratiques de communication politique afin de mieux s'insérer dans la compétition politique déjà dominée par le PDG et le RDPC au pouvoir. Pour y parvenir, nous avons procédé à l'analyse de contenu de sites web et de pages Facebook officielles de cinq premiers partis représentés à l'Assemblée nationale au Gabon et au Cameroun, avant de réaliser les enquêtes de terrain auprès des responsables desdits partis. Partant de là, les résultats obtenus révèlent que l'appropriation du numérique par les institutions partisanes de ces deux espaces politiques ne s'inscrit pas dans un projet qui a pour finalité de modifier profondément leur organisation. Mais elle s'inscrit surtout dans une démarche qui consiste à s'émanciper de la sphère médiatique traditionnelle.

Mots-clés : Gabon ; Cameroun ; Partis politiques ; TICN ; Communication politique ; Espace public

SUMMARY

In Gabon as in Cameroon, we are increasingly witnessing a disaffection with partisan organizations by citizens who are less inclined to engage in a much more institutional political framework. However, this disaffection with political parties cannot be explained by a lack of interest in political life on the part of the latter, especially since they opt for other forms of political participation. Thus, rather than talking about disinterest, it is more relevant to explain this situation by a mutation of political engagement that is now deployed in other spaces, in particular online spaces that allow speech that is far from the criteria of admissibility in the official public space. As a result, these spaces, which attract more Gabonese and Cameroonians, are seen as a new threat to these political parties already in the midst of a crisis of legitimacy. To reposition themselves in this context of transformation of the public sphere, they have also invested in digital technology, which offers them both strategic and communication opportunities in countries where the media space is also under the control of the actors in power. In a comparative approach that aims to broaden the understanding of this phenomenon of digital appropriation by these parties, it is therefore a question of seeing in this thesis, how, through their use of information technologies and digital communication, they are led to rethink the practices of political communication in order to renew themselves, legitimize itself in order to better fit into the political competition already dominated by the PDG and the CPDM in power. To achieve this, we analysed the content of websites and official Facebook pages of the top five parties represented in the National Assembly in Gabon and Cameroon, before conducting field surveys with the leaders of these parties. Based on this, the results obtained reveal that the appropriation of digital technology by the institutions that support these two political spaces is not part of a project that aims to profoundly modify their organization. But above all, it is part of an approach that consists of bypassing the traditional media to which they have almost no access.

Keywords: Gabon; Cameroon; Political parties; Digital; Political communication; Public space

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	4
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	9
LISTE DES TABLEAUX	13
LISTE DES FIGURES	15
INTRODUCTION GENERALE	17
PREMIERE PARTIE : LES ENJEUX DE L'APPROPRIATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION NUMERIQUE DANS LA QUETE DU POUVOIR PAR LES PARTIS POLITIQUES GABONAIS ET CAMEROUNAIS	38
CHAPITRE 1 : LA CRISE DE LEGITIMITE DES PARTIS POLITIQUES GABONAIS ET CAMEROUNAIS.....	38
CHAPITRE 2 : LES OPPORTUNITES OFFERTES PAR LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION NUMERIQUE AUX ORGANISATIONS POLITIQUES ET LEURS LIMITES EN CONTEXTE PARTISAN GABONAIS ET CAMEROUNAIS.....	73
DEUXIEME PARTIE : LES PARTIS POLITIQUES GABONAIS ET CAMEROUNAIS FACE AUX MUTATIONS DE LA COMMUNICATION POLITIQUE.....	107
CHAPITRE 3 : LA PREGNANCE DES PRATIQUES DE LA COMMUNICATION POLITIQUE CLASSIQUE.....	108
CHAPITRE 4 : LES DYNAMIQUES DE PRISES DE PAROLE SUR LES PAGES FACEBOOK DES PARTIS POLITIQUES GABONAIS ET CAMEROUNAIS.....	146
TROISIEME PARTIE : LES PARTIS POLITIQUES GABONAIS ET CAMEROUNAIS A L'EPREUVE DES ESPACES DE DISCUSSIONS CITOYENNES EN LIGNE SITUES EN DEHORS DE TOUT CADRE INSTITUTIONNEL.....	180
CHAPITRE 5 : LA PARTICIPATION POLITIQUE A L'ERE DU NUMERIQUE AU GABON ET AU CAMEROUN ENTRE MEFIANCE ET DEFIANCE DES AUTORITES.....	181

CHAPITRE 6 : LES INSTITUTIONS PARTISANES GABONAISES ET CAMEROUNAISES DANS LES ESPACES INFORMELS D'EXPRESSION POLITIQUE EN LIGNE DESTINES AUX PROFANES.....	216
CONCLUSION GENERALE.....	268
BIBLIOGRAPHIE.....	278
ANNEXES.....	316
TABLE DES MATIERES.....	323

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ABC : American Broadcasting Company

ANACLAC : Association nationale des comités des langues du Cameroun

ANC : African national congress

AFD : Agence française de développement

BAS : Brigade anti-sardinards

BDG : Bloc démocratique gabonais

BRD : Bloc des républicains démocrates

CADHP : Commission africaine des droits de l'homme et des peuples

CDO : Coalition démocratique de l'opposition

CGE : Conseil gabonais des élections

CNC : Conseil national de la communication

CNIL : Commission nationale de l'informatique et des libertés

CNN : Cable news network

CNPPOA : Coalition nationale des partis politiques de l'opposition et des associations

CNR : Coalition pour la nouvelle République

CNRR : Coalition nationale pour la reconstruction et la réconciliation

CRTV : Cameroon radio and television

DADLI : Déclaration africaine sur les droits et libertés sur internet

DGEPF : Direction générale de l'économie et de la politique fiscale

DGS : Direction générale de la statistique

FP : Force des patriotes

FRELIMO : Front de libération mozambicaine

FSNC : Front pour le salut national du Cameroun

FUNDU : Front pour l'unité et le développement

HAC : Haute autorité de la communication

INS : Institut national de la statistique

JFD : Journées de la femme digitale

KNDP : Kamerun national democratic party

LD : Les démocrates

MGAP : Mouvement gabonais d'action populaire

MMS : Multimedia messaging service

MOE : Mission d'observation électorale

MRC : Mouvement pour la réconciliation du Cameroun

MRP : Mouvement républicain populaire

NBC : National Broadcasting Company

NT : Nidaa Tounes

OCME-Gabon : Observatoire de la couverture médiatique des élections gabonaises

ONG : Organisation non-gouvernementale

ONU : Organisation des nations unies

OUA : Organisation de l'unité africaine

PADDEC : Patriotes démocrates pour le développement du Cameroun

PCF : Parti communiste français

PCRN : Parti camerounais pour la réconciliation nationale

PDG : Parti démocratique gabonais

PNUD : Programme des nations unies pour le développement

PS : Parti socialiste

PUNGA : Parti de l'unité nationale du Gabon

RDC : République démocratique du Congo

RDPC : Rassemblement démocratique du peuple camerounais

RFI : Radio France internationale

RPM : Rassemblement pour la patrie et la modernité

RTG : Radio télévision gabonaise

RTPDG : Radio et télévision du parti démocratique gabonais

RV : Restauration des valeurs républicaines

SDF : Social Democratic Front

SDG : Sociaux-démocrates gabonais

SFIO : Section française de l'internationaliste ouvrière

SMS : Short message service

TICN : Technologies de l'information et de la communication numérique

UA : Union africaine

UC : Union Camerounaise

UC : Union pour le changement

UDC : Union démocratique du Cameroun

UDP : United democratic party

UDPS : Union pour la démocratie et le progrès social

UDSG : Union démocratique et socialiste gabonaise

UE : Union européenne

UMP : Union pour un mouvement populaire

UMS : Union des mouvements socialistes

UN : Union nationale

UNC : Union nationale du Cameroun

UNESCO : Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture

UNDP : Union nationale pour la démocratie et le progrès

UOB : Université Omar Bongo

UPN : Union pour le progrès national

UPR : Union pour la nouvelle République

VPN : Virtual private network

LISTE DES TABLEUX

Tableau 1 : Les partis politiques gabonais sélectionnés et leurs effectifs à l'Assemblée nationale.....	29
Tableau 2 : Les partis politiques camerounais sélectionnés et leurs effectifs à l'Assemblée nationale.....	29
Tableau 3 : La grille d'analyse des sites et pages Facebook.....	30
Tableau 4 : Détails spatio-temporels des entretiens et fonctions des personnes interrogées dans chaque parti gabonais.....	31
Tableau 5 : Détails spatio-temporels des entretiens et fonctions des personnes interrogées dans chaque parti camerounais.....	31
Tableau 6 : Aperçu quantitatif des pages Facebook des partis gabonais sur la période de mai à juillet 2021.....	32
Tableau 7 : Aperçu quantitatif des pages Facebook des partis camerounais sur la période de mai à juillet 2021.....	33
Tableau 8 : Évolution du système de partis gabonais et camerounais et objectifs principaux.....	45
Tableau 9 : Résultats des élections présidentielles depuis 1990 et évolution du nombre de députés à l'Assemblée nationale au Gabon et au Cameroun.....	52
Tableau 10 : Modes de scrutins appliqués aux élections présidentielles et législatives au Gabon et au Cameroun.....	56
Tableau 11 : Les plateformes intégrées dans le système de communication numérique de chaque parti gabonais.....	120
Tableau 12 : Les plateformes intégrées dans le système de communication numérique de chaque parti camerounais.....	123
Tableau 13 : Part des contenus issus des médias identifiée sur les pages Facebook des partis gouvernants.....	130
Tableau 14 : Part des contenus issus des médias privés identifiée sur les pages Facebook des partis gouvernants.....	138

Tableau 15 : Les formes d'usages adoptées par les partis présidentielles.....	145
Tableau 16 : Les formes d'usages adoptés par les partis d'opposition.....	145
Tableau 17 : Proposition du schéma évolutif de l'espace public au Gabon et au Cameroun depuis leurs indépendances.....	186
Tableau 18 : Nature et nombre de publications par parti gouvernant dans les groupes entre février et mai 2023.....	223
Tableau 19 : Nature et nombre de publications des formations d'opposition gabonaise dans le groupe Infokingué-Libre entre février et mai 2023.....	247
Tableau 20 : Nature et nombre de publications des formations d'opposition gabonaise dans le groupe Le Cameroun c'est le Cameroun entre février et mai 2023.....	248
Tableau 21 : Distribution du mot RDPC et du nom Paul Biya par les formations d'opposition camerounaise.....	249

LISTES DES FIGURES

Figure 1 : Les différentes étapes de la démarche e-marketing politique.....	85
Figure 2 : Illustration des liens hypertextes créés sur le compte Instagram de l'UDC et le compte Twitter du RDPC et redirigeant vers leurs sites web respectifs.....	125
Figure 3 : Remise des dons aux populations par le PDG et le RDPC.....	128
Figure 4 : Illustration de contenus produits par les médias de service public sur les pages Facebook du PDG et du RDPC.....	130
Figure 5 : Illustration d'un contenu produit par un média en ligne et repris sur la page Facebook du RPM.....	136
Figure 6 : Illustration d'une critique anonyme adressée au président Biya.....	166
Figure 7 : Illustration d'une critique dont l'auteur est identifiable.....	166
Figure 8 : Répartition des formes discursives sur les pages Facebook des partis gabonais.....	180
Figure 9 : Répartition des formes discursives sur les pages Facebook des partis camerounais.....	181
Figure 10 : Forme textuelle de participation politique accompagnée de deux emojis.....	195
Figure 11 : Les journalistes de la télévision nationale gabonaise participant à la célébration du 55e anniversaire du PDG tout en arborant ses couleurs.....	197
Figure 12 : Un faux compte Twitter créé sous l'identité du président camerounais.....	200
Figure 13 : Les appels à la mobilisation en ligne contre l'arrivée du président français Emmanuel Macron au Gabon.....	202
Figure 14 : Appel au boycott des deux principaux fournisseurs d'accès à internet au Cameroun.....	212
Figure 15 : Communiqué officiel du ministère de la défense en réaction aux discours des internautes	225
Figure 16 : Communiqué officiel du ministère de l'Enseignement supérieur gabonais en réaction aux rumeurs en ligne.....	226

Figure 17 : Communiqué officiel visant à agir sur le comportement des journalistes et des citoyens.....	230
Figure 18 : Document exprimant la position officielle du PDG sur un sujet précis diffusé dans le groupe Infokinguéle-Libre.....	236
Figure 19 : Mobilisation du PDG dans le groupe Infokinguéle-Libre.....	239
Figure 20 : Publication du PCRN s’inscrivant dans le cadre des élections sénatoriales....	248
Figure 21 : Exemple d’une communication négative diffusée dans le groupe Infokinguéle-Libre par le RPM.....	256
Figure 22 : Communication légitimant le processus électoral remis en cause par le RPM.....	259
Figure 23 : Une publication du RPM affichant un point levé.....	264
Figure 24 : Scènes de joie dans les rues de Libreville après le coup d’État militaire.....	272

INTRODUCTION GENERALE

Contexte et choix du sujet

La crise du militantisme partisan est une réalité perceptible à travers le monde où les citoyens s'éloignent de plus en plus des organisations partisans. Dans les démocraties occidentales, notamment en France, les partis fonctionnent comme des institutions peu fréquentées et comme des univers de mobilisation politique jugés assez peu fréquentables par les citoyens français (Fretel, 2007, p. 73). Dans les nouvelles « démocraties » africaines, plus précisément celles des pays d'Afrique francophone, cette tendance est également observable (Tiabas, 2019, pp. 26-27). Par exemple au Gabon et au Cameroun, on observe un désinvestissement des citoyens vis-à-vis des institutions partisans qu'ils disent ne pas correctement exercer leurs fonctions (Eboussi Boulaga & Nkolo Ayissi, 2011 ; Dieko, 2014). Pourtant, ils sont nombreux les citoyens gabonais et camerounais impliqués dans d'autres modes d'action politique telles les manifestations ou les mouvements sociaux comme on l'a récemment vu lors de la période de la Covid-19¹. A ce titre, on aurait tort d'assimiler le désinvestissement des instances partisans par ces derniers à un manque d'intérêt pour la politique. Au contraire, ce désinvestissement témoigne davantage d'une mutation des formes d'engagement politique (Ovoundaga, 2018) caractérisées par de nouvelles formes de prises de parole politique plus souples et plus horizontales (Boyadjian, 2016) qui interviennent en dehors de tout cadre institutionnel. Ainsi, les opportunités d'expression politique permises par les technologies de l'information et de la communication au Gabon et au Cameroun ont offert aux citoyens de ces pays des espaces numériques de discussions politiques qui, si l'on se réfère à des travaux ayant porté sur d'autres contextes politiques, se présentent comme une menace supplémentaire pour ces partis. Car ces espaces peuvent être utilisés par « des citoyens, éventuellement constitués en groupes d'intérêts, dont le débouché politique ne réside pas dans les organisations en concurrence pour l'exercice du pouvoir » (Greffet, 2011, p. 17). Comme le note K. Pype (2021, p. 72), ces espaces font émerger en Afrique, au Gabon et au Cameroun, de nouveaux moyens d'expression, de nouveaux enjeux et de nouvelles formes de citoyenneté.

En outre, même s'ils (ces espaces en ligne) apparaissent comme une nouvelle menace pour les organisations partisans, celles-ci peuvent aussi se saisir des outils numériques pour se repositionner et mettre à profit les potentialités techniques qu'ils offrent pour essayer de

¹ En février 2021, plusieurs mouvements sociaux ont été organisés au Gabon pour contester dans la rue les mesures gouvernementales visant à éradiquer la Covid-19.

restaurer leur légitimité. Aussi, les usages qui sont faits de ces outils peuvent-ils permettre à ces organisations de s’émanciper d’un environnement médiatique contrôlé par le Parti Démocratique Gabonais² (PDG) et le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) (Atenga, 2005 ; 2007 ; Ngono, 2018 ; Ovoundaga, 2018 ; 2021) qui dominent la vie politique au Gabon et au Cameroun depuis le retour au multipartisme en 1990. Dans les deux États, que ce soit en période de campagne ou non, le principe d’équilibre du temps de parole entre les partis et leurs candidats n’est toujours pas respecté. Par exemple, comme lors des élections précédemment organisées, la couverture de l’élection présidentielle d’août 2016 au Gabon par les médias de service public a été marquée par plusieurs inégalités dans le traitement des candidats (Rapport Union Européenne, 2016, p. 22 ; Djaboudi, 2021, p. 72) engagés par les partis politiques en compétition. A ce sujet, le rapport de l’Observatoire de la Couverture Médiatique des Élections gabonaises (OCME-Gabon) indique que lors de cette élection, le temps d’antenne accordé à l’ensemble des candidats de l’opposition dans les médias publics, pendant la période du 21 avril au 27 août 2016, était de 8%, contre 92% pour le candidat du PDG Ali Bongo. Au cours des deux semaines de campagne officielle, ces inégalités ont été à nouveau constatées par la Mission d’Observation Électorale de l’Union Européenne (MOE UE). Pourtant, la loi n° 019/2016 du 09 août 2016 portant Code de la Communication en République gabonaise, énonçait déjà en son article 28 qu’en période électorale, « le Conseil National de la Communication³ répartit le temps d’antenne de manière égale entre les différents partis politiques ou candidats ». Face au non-respect de ces prescriptions juridiques, les partis politiques d’opposition semblent invités à s’équiper des ressources communicationnelles alternatives aux médias publics pour leurs besoins de communication politique et électorale. Présentés comme les entrepreneurs de l’alternance politique au Gabon (Mbang Menie, 2022), les médias privés devaient donc être l’espace alternatif de communication de l’opposition. Or, ces médias font régulièrement l’objet de censure de la part des gouvernements gabonais et camerounais. En effet, entre 1990 et 2007, T. Atenga (2007) a dénombré plus de 450 procès de presse qui se sont tenus au Cameroun et 250 au Gabon. Selon cet auteur, les atteintes à la liberté d’expression comme la censure, les suspensions, les interdictions, avaient dans la même période, dépassé les 2000 dans les deux pays.

² Il convient de rappeler d’emblée que ce parti présidentiel qui a entre autres été sélectionné pour cette étude a été renversé du pouvoir par un coup d’État militaire le 30 août 2023 (voir conclusion, p. 272). Comme notre matériau a largement été collecté avant ce putsch qui n’a eu lieu que quelques mois avant de boucler cette thèse, tout ce que le lecteur va lire dans cette thèse concerne donc la période antérieure à ce coup d’État.

³ Devenu depuis 2017 la Haute Autorité de la Communication (HAC).

Dans un contexte marqué par un environnement médiatique sous contrôle, par la désaffection des appareils politiques par les citoyens, par les mutations de l'espace public, il nous est apparu intéressant de voir comment les partis politiques se saisissent des opportunités communicationnelles et stratégiques offertes par le numérique et comment les citoyens ordinaires s'emparent de cet outil pour satisfaire leurs besoins d'expression démocratique. D'où la proposition du sujet : « Les usages politiques des technologies de l'information et de la communication numérique au Gabon et au Cameroun : entre enjeux démocratiques et conquête du pouvoir ». Dans des « démocraties » en gestation comme celles du Gabon et du Cameroun, un tel sujet semble pertinent en ce qu'il nous permet de voir comment les instances partisans, elles-mêmes en pleine crise de légitimité, se servent du numérique en contexte semi-autoritaire (Ngono, 2018). Ce d'autant plus qu'en Occident, les résultats de plusieurs travaux menés sur cette question indiquent qu'il y a plusieurs modalités d'appropriation du numérique par les organisations partisans. Quand il n'est pas utilisé comme un simple outil de communication politique et électorale (Greffet, 2011), il peut être envisagé comme un outil qui favorise un « renouvellement politique tant au niveau de l'organisation interne du parti qu'au niveau de la société dans son ensemble » (Jacquet & Macq, 2018).

Objet d'étude

Tel qu'indiqué plus haut, les partis politiques gabonais et camerounais, en pleine crise de légitimité, évoluent dans un contexte caractérisé tant par un environnement médiatique sous tension que par une mutation de l'espace public favorisée par une diversification des réseaux d'information et de communication (Fofana, 2015). Pour se replacer dans ce contexte où l'engagement politique tend désormais à se déployer dans des espaces en ligne, ces appareils partisans se sont également emparés du numérique. Dès lors, l'ambition de notre étude est d'interroger les transformations de la communication politique au Gabon et au Cameroun en période non-électorale. Le choix de ces deux sociétés s'explique par le fait qu'elles sont les pays les plus connectés aux TICN⁴ dans la sous-région d'Afrique centrale en plus d'héberger des régimes semi-autoritaires qui contrôlent l'espace médiatique auquel les formations en quête de pouvoir n'ont quasiment pas accès. En mobilisant une approche comparative qui vise à élargir la compréhension du phénomène de l'appropriation du numérique par les formations politiques dans cette partie d'Afrique, il s'agit principalement d'étudier comment ces acteurs

⁴Voir <https://makers.africa/top-10-des-pays-les-plus-connectes-en-afrique/> / <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20190823-internet-10-pays-plus-connectes-afrique> .Consultés le 27/03/ 2022.

font usage des technologies pour qu'émergent de nouvelles pratiques de communication politique. Si tel est l'objet central de ce travail, nous allons également voir comment ces partis investissent des espaces publics alternatifs, qui, par les enjeux politiques (Wasserman, 2007, cité par Pype, 2021, p. 82) et de gouvernance (Ovoundaga, 2021) qu'ils représentent, constituent aussi « des espaces [...] où les concurrences intra-partisanes se jouent » (Banégas & al., 2012, p.16) et où « l'État, loin d'être en retrait, [...] peut parfois y trouver la source paradoxale d'un renforcement » (*Ibid.*, p.14). Pour le dire autrement, il va s'agir de questionner la manière dont les partis déploient leur politique de communication numérique dans des espaces informels en ligne créés à la base pour des discussions politiques profanes.

Par ailleurs, nous allons, sous un certain angle, nous intéresser à la participation politique expressive en ligne (Monnoyer-Smith, 2011). De manière plus précise, nous allons analyser comment les « citoyens ordinaires » gabonais et camerounais, engagés dans la recherche de nouvelles formes de participation politique plus souples, investissent les pages Facebook des partis sur lesquelles l'intervention n'implique pas nécessairement la maîtrise du fonctionnement des institutions politiques et la connaissance de codes autour desquels s'organise le champ politique gabonais et camerounais. A cet égard, s'engager dans une telle perspective, c'est explorer la piste d'analyse qui vise à comprendre en quoi les pages Facebook des partis servent de plateformes numériques aux discussions citoyennes.

Intérêt du sujet

Dans le champ scientifique occidental, les travaux portant sur l'utilisation du numérique par les partis politiques sont très abondants. Sur le continent africain, très peu de recherches se sont pour l'heure intéressées à ce phénomène (Njutapwoui, 2022). Dans les champs scientifiques gabonais et camerounais, les études qui abordent cette question sont quasi-inexistantes (Oumarou, 2020). Cet état de fait peut être appréhendé dans un premier temps par l'introduction récente du numérique dans le système de communication des partis (voir chapitre 3, pp. 120-124), et dans un second temps par la faiblesse structurelle des Départements des sciences de l'information et de la communication et de science politique, qui, bien que disposant de la légitimité scientifique pour prendre en charge l'étude du phénomène, n'ont été créés que récemment⁵. Dans ce contexte, notre sujet qui croise tant le regard de la science politique que

⁵ Cette explication est beaucoup plus valable pour le cas du Gabon. Car, le Département des sciences de l'information et de la communication de l'Université Omar Bongo (qui est la seule du pays à abriter les sciences sociales) n'a été créé qu'en 2011 avec le concours de l'Unesco. Quelques années après sa création, il a été menacé de fermeture par un Conseil rectoral tenu le 16 septembre 2015 au motif qu'il ne disposait pas d'enseignants

celui des sciences de l'information et de la communication, se propose de produire quelques connaissances sur le phénomène. De ce point de vue, il se donne à voir comme une contribution « à la controverse scientifique internationale sur les effets de "nouveau" induits par le numérique [dans les organisations partisans] » (Theviot, 2018b, p. 26). Contribuer à ce débat, c'est produire des nouvelles connaissances sur le sujet, c'est faire ressortir les spécificités de l'utilisation des réseaux numériques par les partis dans des contextes répressifs (Njutapwoui, 2022, p.183).

Dans cette optique, l'enjeu c'est aussi de permettre à ses lecteurs et lectrices de se défaire de discours enchanteurs qui font d'emblée du numérique des outils efficaces de communication politique et électorale. Ce d'autant plus que pour saisir la place de ces outils dans la compétition politique, notre réflexion démontre qu'il faut surtout s'intéresser à « la culture politique des partis traditionnels » (Mabi & Theviot, 2014), à la nature des régimes qu'ils soient démocratiques ou (semi-) autoritaires (Arsène, 2013), et à d'autres éléments contextuels plutôt que de se focaliser sur les potentialités techniques des dispositifs numériques. Sur le plan de la participation politique en contexte numérique, notre travail invite à adopter une approche plus nuancée quant aux conclusions selon lesquelles les espaces d'expression politique en ligne permettraient une parole plus libre. Parce que certains de ses résultats démontrent que, malgré les rêves démocratiques liés à l'avènement du numérique, les régimes gabonais et camerounais mobilisent plusieurs instruments pour tenter de garder le contrôle des activités en ligne (voir chapitre 5 & 6) comme le mentionnait K. Pye (2021, p. 72) lorsqu'elle parlait plus largement des régimes d'Afrique subsaharienne.

Quelques repères documentaires sur l'appropriation du numérique par les partis

Sans avoir la prétention de faire ici une revue de la littérature exhaustive, il s'agit surtout de repérer quelques travaux sur l'appropriation du numérique par les appareils partisans. Phénomène international, l'appropriation du numérique par les partis politiques a donné lieu à une littérature dont l'ampleur varie en fonction des espaces géographiques et des périodes. Aux États-Unis, les travaux scientifiques sur la question sont foisonnants au point où nous n'en citerons que quelques-uns comme l'article de J. Blumler et D. Kavanagh (1999) dans lequel ils identifient les différentes phases évolutives de la communication politique. Selon les deux chercheurs, elle est traversée par trois âges distincts : le premier âge est caractérisé par la

permanents et de cycle complet. Pour ce qui le concerne, le Département de science politique a été fondé en 2015 et connaît les mêmes difficultés que celui cité précédemment.

subordination de la communication politique à des institutions relativement fortes et stables durant la période de la seconde guerre mondiale. Quant au deuxième âge, il est marqué par l'adaptation de la communication politique aux valeurs et aux formats d'informations de la télévision. Pour terminer, le troisième âge en ce qui le concerne, se distingue par l'abondance des médias et surtout par l'usage intensif du numérique par les partis politiques. Pour sa part, P. Norris (2003) a théorisé que les sites web des partis jouent deux rôles distinctifs importants en ce qu'ils fonctionnent comme un forum civique pluraliste qui facilite, d'une part, la voix des adversaires politiques, et, d'autre part, ils augmentent la visibilité des partis mineurs afin que les citoyens puissent en apprendre davantage sur leurs programmes politiques. En sus, l'auteure précise que les sites web partisans peuvent aussi fonctionner comme un canal de participation politique en facilitant les liens interactifs entre les citoyens et les partis politiques.

En France, « la campagne pour l'élection présidentielle française de 2007 marque un tournant puisque plusieurs publications vont prendre comme axe central d'analyse l'usage du web par les partis politiques » (Theviot, 2018b, p. 24). Parmi les travaux réalisés durant cette période, on peut faire référence aux travaux de G. Blanchard (2007) dans lesquels elle revisite les questionnements sur les stratégies et les pratiques de mise en œuvre de la communication dans le cadre de l'utilisation du numérique par les partis français en contexte non-électoral. Après avoir constaté une reconfiguration du rôle des intermédiaires dans la circulation de l'information au sein de l'espace public, l'auteure conclut qu'au-delà des instances de médiation politique classiques, le recours à l'internet par les formations politiques participent à la tendance d'une médiatisation de la communication et des échanges politiques. Dans la littérature française, on repère également les travaux d'Anaïs Theviot, c'est le cas en particulier de son ouvrage qu'elle a intitulé « Faire campagne sur internet » (Theviot, 2018). Fondé sur une démarche comparative entre deux partis politiques que sont le PS et l'UMP, cet ouvrage apporte des connaissances nouvelles en ce qui concerne les formes d'appropriation des outils numériques dans une campagne électorale. Dans une approche interdisciplinaire qui engage la sociologie, la science politique et les sciences de l'information et de la communication, l'auteure se donne pour ambition « de contribuer au débat sur les transformations des manières de faire campagne, tant au niveau de l'organisation partisane que des acteurs mobilisés (recrutement des web-stratèges, itinéraire des adhésions, profils sociodémographiques des adhérents, évolutions du militantisme sous l'effet du numérique) » (*Ibid.*, p. 18). Ainsi, quelques-uns de ses principaux résultats indiquent d'une part que les personnes recrutées pour gérer la communication numérique des deux partis sont jeunes et sont surreprésentées par des

hommes principalement diplômés en communication et en science politique. D'autre part, les résultats révèlent que la culture différente des deux partis est à l'origine du choix des plateformes entre le PS qui privilégie Twitter pour espérer atteindre son réseau de blogueurs militants et l'UMP qui opte pour Facebook qui lui permet un meilleur contrôle. En plus de ces productions scientifiques, on peut aussi se référer aux travaux de F. Greffet, notamment à l'ouvrage collectif qu'elle a dirigé. Portant le titre « Continuerlalutte.com. Les partis politiques sur le web », l'ouvrage met dans un premier temps en évidence les possibilités de réinvention, de mobilisation et d'interaction que le numérique offre aux partis politiques dans la perspective des campagnes électorales. Dans un second temps, les différentes contributions qu'on y trouve indiquent que ses usages s'inscrivent dans des cultures et des trajectoires spécifiques selon les pays : en Grande Bretagne, les élections législatives en vigueur limiteraient l'extension du numérique, alors qu'aux États-Unis, le numérique serait perçu comme un moyen qui permet de réduire les distances géographiques. Tandis qu'en France, chaque parti se l'approprierait selon sa sociologie et sa tradition.

Au Canada, l'utilisation du numérique par les organisations partisanes n'a fait l'objet que de très peu de travaux dans lesquels on peut par exemple compter ceux de T. Giasson et M. Verville (2011), sans oublier ceux de P. Dubois (2019). Il y a environ une dizaine d'années, les deux premiers auteurs cités s'étaient proposés de questionner les formes d'appropriation des réseaux numériques par les partis provinciaux québécois. Après avoir procédé à l'analyse, ils avancent que les formes d'usages adoptées par les appareils partisans québécois dépendent de leurs orientations idéologiques, de leur positionnement dans le système partisan, de leurs statuts de partis de masse ou d'élites. De son côté, P. Dubois s'est donné pour objectif de brosser le portrait des stratégies communicationnelles mises en ligne sur Facebook par les partis lors des élections municipales de 2017 au Québec. Ses résultats obtenus démontrent que les fonctions de diffusion de l'information de ce réseau social numérique sont davantage priorisées par rapport aux fonctions interactives. A ce sujet, l'étude comparative réalisée par F. Bastien et F. Greffet (2009) pointait déjà que les partis français et québécois se sont appropriés internet de la même manière lors des législatives de 2007 : plutôt que les échanges horizontaux avec les internautes, ils ont surtout exploité les fonctions de mobilisation et de diffusion de l'information politique.

Au niveau africain, nous n'avons presque pas repéré de travaux sur cette question d'utilisation d'internet par les formations politiques. Sans prétendre affirmer qu'il n'en existe vraiment pas,

il se pourrait qu'ils manquent juste de visibilité comme les autres travaux africains ancrés dans les sciences de l'information et de la communication et dans d'autres disciplines⁶. D'ailleurs, nous avons pu repérer quelques travaux orientés vers la Tunisie et le Mozambique. Dans le cas tunisien, B.B. Mansour (2020), en s'intéressant à la gestion de la communication numérique des partis en contexte électoral, constate qu'au côté des cadres du parti, les « cyberactivistes » engagés dans la révolution tunisienne de 2011 occupent une place importante dans la cellule de communication de ces partis. C'est pourquoi il conclut que l'expérience en cyberactivisme contestataire semble constituer une caractéristique du profil de certains acteurs en charge du numérique. Dans l'autre cas, c'est-à-dire le cas mozambicain, D. Tsandzana (2019) interroge les stratégies mises en œuvre par les formations politiques mozambicaines. En effet, il note selon ses propres termes qu'au Mozambique, les partis entretiennent une « relation éphémère » avec les réseaux sociaux numériques. C'est-à-dire que pour l'auteur, ces derniers ne se connectent à leurs pages Facebook que de manière épisodique, notamment lors des périodes électorales :

« Notable au moment des campagnes électorales, la communication entre les hommes/femmes politiques et les utilisateurs de ces réseaux sociaux [numériques] se réduit à un moment spécifique et épisodique. J'observe la même situation pour les pages des partis politiques de l'opposition qui sont toujours sur Facebook, où l'actualisation devient rapidement incertaine, voire inexistante », écrit-il (*Ibid.*).

Pour lui, cette situation s'explique différemment selon que l'on est parti au pouvoir ou parti d'opposition. Arrivé au pouvoir depuis 1975, le Front de Libération Mozambicaine (FRELIMO) n'utilise pas sa page Facebook de manière permanente pour éviter les critiques des internautes proches des partis d'opposition, souligne l'auteur. Tandis que l'absence de stratégies communicationnelles en ligne à long terme chez ces partis d'opposition s'explique par le manque de moyens techniques, financiers et humains, ajoute-t-il.

Au Gabon, aucune production scientifique sur la question n'a été identifiée, contrairement au Cameroun où nous avons pu détecter deux travaux qui se présentent sous la forme d'articles : ceux de S. Bouba Oumarou (2020) et de A. Sidi Njutapwoui (2022). Avec pour titre « Les usages des sites web par les partis politiques camerounais », l'article du premier chercheur cité

⁶ Pour ce qui est des sciences de l'information et de la communication, l'Université Sorbonne Paris Nord a trouvé nécessaire d'organiser un Colloque international intitulé « les sciences de l'information et de la communication : vues d'ailleurs, vues d'Afrique », qui aura lieu au Sénégal les 22, 23 et 24 novembre 2023. En offrant des espaces d'échanges et de partage d'expériences, il aura pour ambition de remédier au problème de manque de visibilité des travaux produits en Afrique dans le domaine des SIC.

cherche à déterminer comment les appareils partisans camerounais utilisent leurs sites web afin de stimuler la participation citoyenne. Pour y parvenir, il s'appuie sur les sites web de trois partis représentés à l'Assemblée nationale que sont le RDPC, l'UDC et le MRC. Au sortir de son analyse, il constate que ces dispositifs numériques ne sont prioritairement utilisés que pour la diffusion des informations et la mobilisation des citoyens plutôt que pour l'émulation de la participation politique. Ainsi, bien que cette recherche ait le mérite de produire les premières connaissances, elle présente néanmoins quelques limites : sans se préoccuper du rapport des dirigeants de partis aux technologies, elle ne s'est intéressée strictement qu'aux sites web pour étudier la place accordée à la participation citoyenne. Alors que « l'usage d'internet [par les partis] revêt toujours des formes plus diversifiées, avec notamment la croissance et le développement des réseaux sociaux en ligne comme Facebook » (Bastien & Greffet, 2009, p. 208) qui est la plateforme numérique la plus utilisée au Cameroun et qui sera prise en compte dans notre étude. Pour sa part, A. Sidi Njutapwoui, dans son article intitulé « Plateformes numériques et participation politique dans une démocratie inaboutie. Le cas des partis politiques de l'opposition au Cameroun », se focalise sur les transformations apportées par le numérique dans les pratiques militantes au sein des partis politiques de l'opposition camerounaise. En inscrivant son étude dans le cadre des élections présidentielles de 2018, il démontre dans un premier temps que les plateformes numériques sont devenues au Cameroun, « un espace politique concurrentiel entre les partis politiques » (Njutapwoui, 2022, p. 207). Dans un second temps, il montre que ces plateformes ont été intégrées dans les stratégies de recrutement et de mobilisation des formations politiques de l'opposition lors des dernières élections présidentielles. Tels sont les principaux résultats de son étude orientée singulièrement vers les partis d'opposition, et circonscrite à une élection particulière. Comme nous rejoignons T. Lamarche et B. Villalba (2005) qui soutiennent qu'« on ne saurait restreindre Internet et le politique au moment de la campagne électorale, moment décisif mais réducteur du champ politique », nous allons dans notre réflexion, nous intéresser en revanche à la période non-électorale en considérant tant les partis au pouvoir que ceux de l'opposition.

Problématique

Politiquement actifs mais peu enclins à s'affilier dans les organisations partisans moins crédibles et très hiérarchisées pour répondre à leur demande d'expression, certains citoyens gabonais et camerounais trouvent dans l'espace numérique un nouvel espace d'expression politique au point que l'on peut voir des chercheurs tels que M. D. Ovoundaga (2021, p. 107)

parler de « renouveau de l'expression démocratique ». Dans les contextes gabonais et camerounais, où les médias sont considérés comme des instruments de manipulation du peuple et de conservation du pouvoir (Atenga, 2005 ; Fofana, 2015 ; Ovoundaga, 2018, 2020, 2021 ; Menthong & Owona Nguini, 2018), où les partis politiques sont décriés du fait de leur personnalisation, de leur tribalisation et de leur désorganisation (Carbone, 2006 ; Dieko, 2014 ; Tiabas, 2019), l'espace numérique se présente comme un espace public alternatif (Cabedoche, 2017, p. 20). De ce fait, l'espace numérique sert aux citoyens de ces pays de lieux de commentaires, de discussion des questions d'actualité politique.

Pour s'adapter à cette nouvelle donne, les partis politiques se sont également équipés des réseaux numériques comme nous l'avons précisé précédemment. Ces réseaux qui leur « propose[nt] de nouvelles façons de communiquer et présente[nt] plusieurs potentialités » (Giasson & Verville, 2011) peuvent être envisagés de diverses manières par ces organisations : ils peuvent être envisagés comme « un moyen d'outrepasser les médias traditionnels pour diffuser l'information, [...] mobiliser l'électorat et [...] susciter [la] participation en offrant des outils de création et de collaboration et des espaces d'échanges » (*Ibid*). Deux types d'usages s'offrent donc aux partis politiques gabonais et camerounais : soit ils mettent « en avant des dispositifs participatifs numériques, avec la promesse de "donner voix" aux citoyens "profanes" et relégitimer ainsi l'action politique » (Li Vigni, 2022, cité par Greffet, 2022, p.12), soit ils optent pour la diffusion de l'information politique comme le montrent l'essentiel des résultats des travaux que nous avons répertoriés dans la revue de la littérature. Soulignons que certains travaux réalisés en Occident, notamment au Québec, révèlent que le choix de ces options par les partis dépend de facteurs tels que l'idéologie et la position de pouvoir (selon qu'ils sont partis au pouvoir ou partis d'opposition) (Giasson & Verville, 2011) tel que mentionné précédemment. Dans ce cas, comme les partis politiques gabonais et camerounais ne disposent pas d'une réelle base idéologique (Carbone, 2006 ; Moundounga Mouity, 2011 ; Nzamba, 2011 ; Dieko, 2014 ; Tiabas, 2019 ; Enongoué, 2021), il nous apparaît plus pertinent de les analyser selon leur positionnement dans les systèmes partisans gabonais et camerounais, tout en restant attentif à leur culture partisane. Très critiquées par les citoyens et par les chercheurs, il se pourrait donc que les formes d'usages du numérique choisies par le PDG et le RDPC soient différentes de celles choisies par les partis d'opposition en pleine panne (Séhou, 2012, cité par Njutapwoui, 2022, p. 207). Pour le savoir, notre thèse investit donc les questions suivantes :

Question centrale : Dans quelle mesure l'appropriation du numérique par les partis politiques gabonais et camerounais évoluant dans un environnement semi-autoritaire, en plus d'être frappés par la crise de légitimité, les amène-t-elle à repenser leurs pratiques de la communication politique en contexte non-électoral ?

Questions subsidiaires : En quoi à travers leurs usages des technologies de l'information et de la communication numérique, ces partis sont-ils amenés à élaborer des stratégies nouvelles en ligne? Dans quelle mesure les pages Facebook intégrées pour assurer la communication institutionnelle des partis politiques finissent-elles par favoriser l'émergence de nouvelles modalités de prises de parole au sein de l'espace public numérique ? Comment ces formations politiques engagées dans une logique de restauration de leur légitimité investissent-elles les espaces informels de débats non-professionnels situés en dehors de tout cadre institutionnel ?

Hypothèses

Pour étudier de quelle manière les institutions partisans gabonaises et camerounaises occupent l'espace numérique, nous avons organisé notre étude autour des hypothèses suivantes :

Hypothèse centrale 1 :

Le recours au numérique par les partis politiques gabonais et camerounais s'inscrit dans une démarche de modernisation de la communication politique, qui participerait à rendre moins dépendant le champ politique de la sphère médiatique dans le processus de médiatisation de la communication politique, monopolisé par les médias publics contrôlés par les acteurs au pouvoir.

Hypothèse centrale 2 :

Les formations politiques gabonaises et camerounaises ont intégré le numérique dans leur système de communication dans l'optique de mettre en place des stratégies de restauration de leur légitimité, qui pourrait consolider leurs fonctions en proposant aux citoyens d'autres formes de relations qui leur permettent de s'exprimer en ligne avant d'élaborer une politique de communication structurée par la connaissance de leurs attentes sociales, économiques, culturelles.

Hypothèses relatives aux questions subsidiaires

Hypothèse 1 :

L'investissement des pages Facebook des partis politiques gabonais et camerounais par les « citoyens ordinaires » politisés et moins enclins à intégrer officiellement les organisations partisanes peu crédibles et très hiérarchisées pour répondre à leur demande d'expression, pourrait s'inscrire dans une démarche de recherche de nouvelles formes de participation politique qui leur permettraient de s'exprimer sans exigence en termes de compétences politiques et oratoires particulière sur leurs conditions de vie, leurs aspirations sociales, politiques...

Hypothèse 2 :

La présence des partis politiques gabonais et camerounais dans des espaces d'expression politique en ligne alternatifs aux espaces de débats institutionnalisés, instaurés dans un cadre participatif afin de faire débattre les internautes sans intervention officielle de pouvoirs publics, s'insère dans un cheminement qui vise à s'adapter à l'émergence de toutes les formes d'espace public afin d'en faire des points d'appui stratégiques de conquête ou de renforcement du pouvoir pour ce qui est de partis gouvernants.

Cadrage méthodologique

Pour explorer les deux principales hypothèses, nous avons défini un cadre méthodologique qui s'articule, d'une part, autour de l'analyse des sites web et des pages Facebook des partis politiques, et, d'autre part, des entretiens semi-directifs auprès des acteurs en charge de leur communication.

- **L'analyse des sites web et des pages Facebook**

Dans l'optique de l'exploration de nos deux principales hypothèses, l'analyse des sites web et des pages Facebook des partis s'est imposée dans un premier temps. Elle s'est d'abord imposée d'autant plus que

« les sites Internet ont progressivement évolué pour intégrer une variété de fonctionnalités et d'applications destinées [...] à instaurer un dialogue avec les internautes, à leur permettre de contribuer, en théorie, à l'élaboration des programmes, et à fournir aux militants toute une panoplie d'outils leur permettant de faire preuve de leur engagement en ligne » (Blanchard & *al.*, 2013).

Mais ensuite, parce que Facebook, qui est de surcroît le réseau social numérique le plus utilisé au Gabon et au Cameroun⁷, est présenté comme « un support qui incarne une forme idéale d'évolution du processus de communication politique » (Rosselet & Willemin, p. 433). Ainsi, la première démarche a consisté à sélectionner les partis politiques. On parle de sélection parce qu'ils sont environ 100 partis politiques au Gabon et 300 au Cameroun que nous ne pouvons tous étudiés pour des raisons techniques et temporelles. Pour éliminer « les partis gazelles » (Dieko, 2014) qui ne cessent d'apparaître de façon massive (Tiabas, 2019, p. 7), nous nous sommes appuyé sur les critères de représentativité à l'Assemblée nationale avant de retenir dix partis juridiquement constitués dans les deux pays :

Tableau 1 : Les partis politiques gabonais sélectionnés et leurs effectifs à l'Assemblée nationale⁸

Partis politiques	Nombre de députés ⁹
PDG	96
LD	10
RPM	7
RV	7
SDG	7

Source : Tableau réalisé par l'auteur.

Tableau 2 : Les partis politiques camerounais sélectionnés et leurs effectifs à l'Assemblée nationale¹⁰

Partis politiques	Nombre de députés ¹¹
RDPC	152
UNDP	7
PCRN	5
SDF	5
UDC	4

Source : Tableau réalisé par l'auteur.

⁷ Voir <https://medias241.com/1-000-000-de-gabonais-sur-facebook-selon-laninf/> et <https://histoiresdecem.com/2021/02/11/chiffres-reseaux-sociaux-cameroun-2021/> . Consultés le 20 janvier 2021.

⁸ Pour éviter toute ambiguïté, nous précisons qu'il s'agit là des effectifs de la 13^e législature dont les élections ont eu lieu en octobre 2018.

⁹ Voir site Assemblée nationale du Gabon (www.assemblee-nationale.ga). Consulté le 21 février 2020.

¹⁰ Comme nous l'avons fait pour le cas du Gabon, il convient également de préciser qu'il s'agit ici des effectifs de la X^e législature dont les élections ont été organisées en février 2020.

¹¹ Voir site Assemblée nationale du Cameroun (www.assnat.cm). Consulté le 22 mars 2020.

Après avoir sélectionné ces partis, nous nous sommes abonné à leurs pages Facebook afin de recevoir en temps réel leurs publications dans notre fil d'actualité comme l'avait fait S. Roginsky (2015) lorsqu'elle interrogeait l'utilisation de Twitter et Facebook par les députés européens. Comme il s'agit d'interroger la désinstitutionnalisation des relations entre les électeurs et les instances dirigeantes des partis (Bastien & Greffet, 2009, p. 211), la nouvelle manière de produire l'information politique, nous avons élaboré une grille d'analyse qui permet d'identifier les dispositifs sociotechniques autorisant la prise de parole citoyenne sur les sites web et qui détermine l'origine du contenu publié en ligne par les partis comme l'avait fait G. Blanchard (2007) dans son étude.

Tableau 3 : Les indicateurs de la grille d'analyse des sites et pages Facebook

La présence de dispositifs sociotechniques permettant la prise de parole par les citoyens ordinaires	Forums de discussion ; adresses mail ; blogs ; chat ; formulaire d'envoi de courriel ; formulaire pour poser une question ; sondages en ligne.
L'origine du contenu politique posté	Elus ; militants ; adhérents ; radio ; télévision ; presse écrite ; agence de presse ; médias en ligne.

Source : Tableau réalisé par l'auteur.

A l'instar de P. Marchand et P. Ratinaud (2017), nous n'avons retenu sur les sites que les publications relevant de la catégorie "Actualités" que l'on retrouve sur tous les sites étudiés et qui présentent un réel intérêt pour nous en ce sens que cette catégorie est censée contenir les publications régulières des partis. Dans cette perspective, nous avons réalisé entre mai et juillet 2021, une veille communicationnelle qui nous a permis de recueillir du matériel essentiel que nous avons analysé qualitativement et quantitativement. Mais comme « l'analyse seule du contenu des sites web [et de pages Facebook officielles] des partis politiques ne suffit pas à appréhender le phénomène du développement de l'Internet comme outil de communication des partis politiques » (Blanchard, 2007, p.16), nous avons donc décidé de réaliser les entretiens semi-directifs auprès de ces partis.

- **La réalisation des entretiens semi-directifs**

L'analyse des dispositifs des partis étudiés nous a permis de faire un certain nombre d'observations que nous allons davantage aborder dans le chapitre 3. Par exemple, elle nous a rapidement permis de constater que les sites web des partis politiques camerounais ne disposaient pas de dispositifs sociotechniques de prise de parole citoyenne. Aussi a-t-elle

permis d’observer que les sites web des formations politiques gabonaises n’étaient simplement pas fonctionnels. C’est là quelques-unes des raisons pour lesquelles nous avons décidé de réaliser des entretiens semi-directifs prioritairement auprès des chargés de la communication des partis concernés pour comprendre, non seulement cet état de fait, mais aussi pour saisir les logiques qui fondent et orientent leurs usages du numérique. Adopter une telle démarche, c’est suivre C. Gruson-Daniel et C. Mabi (2018) qui nous invitent à aller au-delà de l’analyse des dispositifs afin de mettre l’accent sur « la dimension symbolique des choix techniques effectués et leur influence sur les pratiques » (*Ibid.*). Réalisés en langue française entre septembre 2021 et février 2022, ces entretiens ont eu lieu à Libreville (au Gabon) et à Yaoundé (au Cameroun) où sont basés les sièges sociaux des partis étudiés. Dans le cadre de ces entretiens, comme l’avait observé P. Bourdieu, ce sont les enquêtés, c’est-à-dire les cadres du parti dans notre cas, qui ont « engag[é] le jeu et institu[é] la règle du jeu » (Bourdieu, 1993, cité par Cohen, 1999, p. 6) en choisissant par exemple la date de l’entretien, l’heure, le lieu, et parfois la durée, qui variaient d’un parti à un autre tel qu’on peut le constater ici dans ces deux tableaux :

Tableau 4 : Détails spatio-temporels des entretiens et fonctions des personnes interrogées dans chaque parti gabonais

Partis	Fonction	Lieu	Durée¹²	Date
PDG	Chargé d’études	Centre d’études	33mn	03/11/2021
LD	Chargé de com’	Siège	27mn	17/11/2021
RPM	Chargé de com’	Siège	29mn	11/10/2021
RV	Chargé de com’	Siège	25mn	08/10/2021
SDG	Chargé de com’	Bureau administratif	28mn	17/11/2021

Source : Tableau réalisé par l’auteur.

Tableau 5 : Détails spatio-temporels des entretiens et fonctions des personnes interrogées dans chaque parti camerounais

Partis	Fonction	Lieu	Durée	Date
RDPC	SG Adjoint	Permanence politique	39mn	04/02/2022
UNDP	Chargé de com’	Siège	22mn	22/02/2022

¹² Nous avons conscience qu’un entretien nécessite une certaine durée afin de mieux approfondir la discussion avec l’enquêté. Toutefois, réalisés en terrain partisan qui figure parmi ce que S. Cohen (1999, p.17) appelle les milieux réputés difficiles pour les chercheurs, certains entretiens n’ont pas pu être considérablement approfondis. Malgré le fait que nous étions progressivement introduit au sein des partis enquêtés par certains de leurs membres pour que s’établisse un lien de confiance comme l’avait fait C. Bachelot lors de ses travaux au PS (voir Bargel & al., 2010, p. 18), les entretiens se sont déroulés dans un climat de méfiance du fait que nous étions extérieur au parti. Lorsque certains enquêtés ne voulaient pas complètement se livrer, d’autres semblaient être pressés.

PCRN	Chargé de com'	Siège	26mn	16/02/2022
SDF	Vice-président	Siège	19mn	10/02/2022
UDC	Chargé de com'	Hôtel des députés ¹³	27mn	09/02/2022

Source : Tableau réalisé par l'auteur.

Dans la perspective de l'exploration des deux hypothèses centrales, nous avons donc élaboré un cadre méthodologique qui prend en compte tant l'analyse des dispositifs numériques que les entretiens semi-directifs. Comme il ne prend pas complètement en charge les deux hypothèses secondaires, il convient donc de préciser la démarche méthodologique mise en œuvre pour les étudier.

Pour examiner la première hypothèse secondaire qui nous a permis de voir comment les citoyens ordinaires gabonais et camerounais réagissent à la communication institutionnelle que les partis retenus déploient sur leurs pages Facebook, il fallait d'abord préciser la forme de communication à analyser. Cette précision nous est apparue nécessaire d'autant plus que « la communication numérique [des citoyens sur ces pages] prend différentes formes, parmi lesquelles le langage écrit et parlé, la langue des signes des émojis, les textes audiovisuels et les pratiques non discursives telles que la fonction "likes", [...] et le partage » (Pype, 2021, p. 88). Bien que « les internautes déploient beaucoup d'ingéniosité pour signifier leurs sentiments [politiques], en utilisant [ces] ressources mises à leur disposition » (Mercier, 2021, p. 57), nous avons prioritairement choisi d'analyser le langage écrit, qui, à notre sens, fait mieux ressortir le contenu de ces opinions. C'est pour cela qu'après avoir fait ce choix, nous avons collecté l'ensemble des commentaires qui ont été produits par les internautes sur les pages de ces partis pendant la période de la veille communicationnelle que nous avons précisée ci-dessus (de mai à juillet 2021). Durant cette période, nous avons au total réuni un corpus de plus de 1425 commentaires (soit 1 193 sur les pages des partis gabonais et 232 sur celles des partis camerounais) qui varient selon les partis et les pays :

Tableau 6 : Aperçu quantitatif des pages Facebook des partis gabonais sur la période de mai à juillet 2021

	PDG	LD	RPM	SDG	RV
Nombre de publications	225	45	30	11	9

¹³ L'Hôtel des députés est un service public mis en place par le Secrétariat Général de l'Assemblée nationale du Cameroun et qui offre plusieurs prestations aux parlementaires camerounais, aux hommes d'affaires et aux touristes.

Nombre d'abonnés	126 731	3 223	3 583	4 370	9 475
Nombre de commentaires	398	270	241	173	111

Source : Tableau réalisé par l'auteur.

Tableau 7 : Aperçu quantitatif des pages Facebook des partis camerounais sur la période de mai à juillet 2021

	RDPC	UDC	SDF	UNDP	PCRN
Nombre de publications	98	14	9	0	0
Nombre d'abonnés	9 761	3 410	6 023	9 211	1 501
Nombre de commentaires	131	54	47	0	0

Source : Tableau réalisé par l'auteur.

Comme notre démarche a consisté à étudier de manière spécifique les prises de parole sur ces dispositifs, nous nous sommes situés dans le cadre de l'analyse du discours afin de repérer dans les discussions les thèmes récurrents, avant de les interpréter, de les mettre en discours comme l'avait fait G. Yanoshevsky (2010).

Par ailleurs, pour vérifier la seconde hypothèse secondaire inhérente à l'investissement des groupes de discussion politique informels par les institutions partisans, une autre approche méthodologique a été élaborée. Son élaboration a commencé par le choix des deux groupes de discussion politique les plus populaires créés sur Facebook. Avec respectivement 118 094 et 233 627 membres¹⁴, les groupes Infokinguélé Libre¹⁵ au Gabon et le Cameroun c'est le Cameroun au Cameroun¹⁶, qui avaient déjà fait l'objet d'autres recherches s'inscrivant dans d'autres registres (voir par exemple Ovoudaga, 2018 ; N'gono, 2018), ont donc été retenus pour les besoins de notre étude. Pour les examiner, nous aurions pu retenir la même borne temporelle précédemment délimitée. Comme la temporalité de leur examen a coïncidé d'une part, avec l'organisation des élections sénatoriales au Cameroun, et d'autre part, avec la période

¹⁴ Ces chiffres ont été relevés le 12 mars 2020 qui est une période qui correspond à notre début de thèse.

¹⁵ Accès : <https://facebook.com/groups/1514374852126155/> (Consulté le 22 février 2020).

¹⁶ Accès : <https://facebook.com/groups/200371436732459/> (Consulté le 22 février 2020).

préélectorale menant vers les élections générales, qui, constitutionnellement devraient être organisées au Gabon au mois d'août 2023, nous avons choisi de les observer pendant l'intervalle de février à mai 2023. Car, il s'agit là d'un moment où les partis sont susceptibles d'être actifs sur le terrain. Pour collecter le matériau durant cette période, nous avons opté pour deux approches : la première consistait à identifier dans ces groupes, non seulement les publications ayant des liens hypertextes renvoyant vers les sites web des partis étudiés, mais aussi les publications diffusées depuis leurs pages Facebook à partir de la fonction "partage". Quant à la seconde, elle s'est réduite à recenser dans ces groupes, les publications issues de la sphère partisane (cadres, élus, militants, sympathisants...) étant entendu qu'il arrive aux partis d'appeler leurs partisans « acculturés au web » d'animer les espaces en ligne non officiels (Blanchard & al, 2013). C'est ainsi que dans leurs nombreux posts servant à plusieurs fins, nous avons retenu ceux portant les emblèmes du parti tels que le logo qui, d'après S. Berstein (2006, pp. 43-46) assure la fonction d'affirmation de l'identité du parti à l'extérieur. De ce point de vue, ce logo a donc participé à l'identification de la présence des appareils partisans dans le champ numérique et particulièrement dans les deux groupes en ligne soumis à notre étude. A cet effet, le corpus constitué manuellement a fait l'objet de deux formes d'analyses : l'analyse quantitative et l'analyse qualitative. Si la première visait à évaluer l'ampleur du phénomène et à comparer ces partis en termes d'intensité d'investissement desdits groupes, la seconde en ce qui la concerne nous a permis de décrire les enjeux de la présence de partis dans ces groupes.

Approche conceptuelle

Dans l'optique de faciliter la compréhension de notre recherche, il est nécessaire pour nous de définir ses concepts clés. Cela passe d'abord par la précision du sens donné au concept d'appropriation qui en est un en ce que l'étude de la relation entre les TIC et le social ne peut pas faire l'économie de ce concept quel que soit l'axe d'étude privilégié (insertion sociale des TIC, innovation technologique, formation des usages) (Ologeanu & Staii, 2008). Vu sous cet angle, il apparaît donc comme un concept socialement et scientifiquement pertinent (Proulx, 2005). C'est pour cette raison qu'il ressort dans la question centrale de cette recherche. Son apparition dans cette question met en évidence son caractère heuristique, vu qu'il permet de décrire la relation entre les outils numériques et les partis politiques. C'est donc là qu'il est nécessaire de préciser le sens qui lui est donné dans cette étude. Dans leur approche du concept, G. Latzko-Toth et S. Proulx (2015, p. 25) distinguent deux formes d'appropriation : l'appropriation individuelle et l'appropriation collective. Pour ces deux chercheurs,

l'appropriation individuelle désigne un processus par lequel l'utilisateur intègre les techniques à sa vie quotidienne tout en les adaptant à sa personnalité et à ses besoins. Pour une appropriation complète, il lui faut un apprentissage permettant d'acquérir un minimum de maîtrise technique et cognitive, une intégration des techniques dans sa vie quotidienne, et le développement des usages créatifs, précisent-ils. En revanche, l'appropriation collective d'un dispositif, disent-ils, « désigne sa mise en œuvre par un groupe ou une catégorie sociale, dans le but d'accroître son autonomie ainsi que sa capacité d'agir vis-à-vis des autres composantes de la société ». C'est cette approche qui convient à notre étude dans la mesure où les partis politiques que nous étudions peuvent correspondre à la catégorie sociale dont parlent les deux auteurs. Dès lors, on ne parlera pas d'appropriation politique, mais plus spécifiquement d'appropriation partisane. En s'inspirant de cette seconde approche, l'appropriation partisane des outils numériques sera entendue ici comme un processus par lequel les partis politiques gabonais et camerounais intègrent le numérique dans leurs activités politiques afin de faire face à leurs besoins stratégiques et communicationnels en dehors du cadre électoral. L'appropriation partisane, c'est donc le sens politique que les partis politiques gabonais et camerounais donnent aux outils numériques pour mieux s'insérer dans les luttes politiques. Mais la notion d'appropriation est liée à celle d'usage (Proulx, 2005).

Pour P. Chambat (1994, cité par Jouët, 2000, p. 498), « la question des usages occupe une place importante, voire centrale dans la sociologie des TIC, [mais] le contenu et le statut théorique de la notion sont loin de faire le consensus. Il serait vain de prétendre en apporter ici une définition, car sa signification résulte d'options théoriques qui la dépassent ». Étant donné qu'elle est aussi importante dans cette recherche tant elle nous permet de rendre compte de ce que les partis politiques et les citoyens gabonais et camerounais font du numérique, il convient donc de préciser ici quelle charge sémantique nous lui donnons. Mais avant, il nous faut rappeler que A. Vitalis (1994, p. 9) indique que cette notion « apparaît en effet au croisement de trois logiques principales : une logique technique qui définit le champ des possibles, une logique économique qui détermine le champ des utilisations rentables et une logique sociale qui détermine la position particulière du consommateur avec ses besoins et ses désirs ». C'est pour cette raison que J. Jouët (2000, p. 499) note que « dans tous les travaux, l'usage est analysé comme un construit social ». La logique sociale dont parle A. Vitalis correspond dans notre cas à l'activité politique. Les usages étant souvent le prolongement des pratiques sociales (*Ibid.*, 2000, p. 500), on comprend alors qu'il s'agit ici des usages politiques. Dans la présente réflexion, le sens de cette notion est double : dans un premier temps, elle renvoie aux usages

faits particulièrement par les premiers acteurs de la vie politique gabonaise et camerounaise que sont les partis politiques. Dans un second temps, elle désigne les usages faits par les citoyens ordinaires sans qu'ils ne soient liés à un processus de consultation politique ou à une mobilisation collective. Cette double approche exclut bien entendu les usages faits par les États gabonais et camerounais du fait qu'ils ne sont pas considérés comme des acteurs de la politique, mais comme l'enjeu de la compétition politique. Partant de là, leurs usages du numérique ne sauraient être qualifiés d'usages politiques dans ce travail.

Par ailleurs, dans l'optique de la réalisation des études tournées vers l'Afrique, certains auteurs appellent à la prudence des chercheurs quant au choix des concepts et théories sur lesquels s'appuient les recherches dans cette partie du monde. Parmi eux, on peut citer l'auteur gabonais G. Madébé (Préface à l'ouvrage de M. Ovoundaga, 2021, p. 27) pour qui la transposition « des concepts et des théories des sciences de l'information et de la communication sur les réalités [africaines] qui leur sont exogènes peut paraître assez limitatif ». Pour lui, ces théories qui ne prennent pas en compte les évolutions sociales, anthropologiques et cognitives des sociétés africaines, « gagneraient davantage à comprendre les phénomènes africains à l'intérieur même de leurs enceintes culturelles, aux fins de leur pourvoir des significations sociales plus pertinentes et plus en phase avec leur propre système sémiotique ». Pourtant, il y a des théories et des concepts qui apparaissent opérationnels aussi bien en Occident qu'en Afrique. On peut à titre d'exemple citer le concept de « logiques sociales de la communication » développé par B. Miège. Selon ce chercheur, ces logiques « ont en quelque sorte une dynamique propre, indépendante des TIC ; plus précisément, les TIC ne sont pas à leur origine, mais progressivement, elles marquent et rythment leur avancée » (Miège (2007, pp. 18-19). Sa validité universelle (le concept de logiques sociales de la communication) réside dans le fait que l'on soit au Nord ou au Sud, l'insertion des TIC comme dispositifs d'accompagnement du changement social se révèle tributaire des facteurs qui leur sont indépendants comme l'avait fait observer M. Velmuradova (2014) lors du Colloque international organisé en 2014 au Cameroun sous le thème : " Communication et changement social en Afrique". Dès lors, il devient donc un concept valable même en contexte africain. Voilà pourquoi nous l'avons retenu comme cadre théorique pour conduire l'axe d'étude relatif à l'appropriation du numérique par les partis en contexte non-électoral. Il nous a permis d'une part, de tenir à distance toute forme d'analyse imprégnée de déterminisme technologique comme nous l'apprennent les sciences de l'information et de la communication, et d'autre part, d'analyser comment les outils numériques

accompagnent les dynamiques de démocratisation en termes de participation politique et de conquête du pouvoir.

D'un autre côté, la mobilisation d'une théorie s'avère également essentielle pour réfléchir sur la manière dont les citoyens ordinaires investissent les pages institutionnelles. D'où notre recours au concept d'espace public. Or, il s'agit là aussi d'un concept qui a été forgé dans un contexte occidental particulier par J. Habermas (1992) et « qui ne prend pas en compte les différences et les spécificités qui peuvent exister d'un territoire à un autre, d'une époque à une autre » (Doukouré & Gadras, 2020, p. 136). C'est en cela que certains auteurs soutiennent qu'il ne peut être appliqué dans le cas africain. Pour d'autres tels que E. Doukouré et S. Gadras (2020, p. 130), « s'il n'est pas limité par sa dimension normative, mais soigneusement situé, [il peut être] pertinent pour appréhender les processus de communication en ligne qui accompagnent les mouvements sociaux et les bouleversements politiques en Afrique ». Pour suivre ces deux chercheurs, nous nous sommes démarqué de l'approche normative du concept. Cependant, en adoptant cette posture, il ne s'agit surtout pas de confronter directement l'idéal type de ce concept à des situations particulières du Gabon et du Cameroun, mais il s'agit beaucoup plus de faire ressortir toutes les formes de pratiques de citoyenneté développées sur les pages Facebook des partis gabonais et camerounais pour voir comment les internautes débattent entre eux et réagissent à la communication politique des partis. Si on adhère à cette approche, la question n'est donc plus de savoir si « l'espace public est un concept opératoire en contexte africain [, gabonais et camerounais] » comme le demandait H. Fofana (2015, p. 247), mais il convient plutôt de se demander : qu'est-ce que les analyses réalisées en contexte africain, gabonais et camerounais apportent au concept d'espace public ?

Plan

Portant principalement sur l'appropriation du numérique par les partis politiques, notre travail s'articule autour de trois parties. Intitulée « Les enjeux de l'appropriation des technologies de l'information et de la communication numérique dans la quête du pouvoir par les partis politiques gabonais et camerounais », la première partie décrit les contextes socio-politiques gabonais et camerounais afin de mieux faire ressortir les enjeux du recours au numérique par ces partis. Pour sa part, la deuxième partie, que nous avons titrée « Les partis politiques gabonais et camerounais face aux mutations de la communication politique », a permis d'analyser comment les partis politiques gabonais et camerounais s'approprient les technologies pour qu'émergent des nouvelles formes de relations entre eux et les électeurs, et

de nouvelles façons de produire et de diffuser l'information politique dans l'espace public. Enfin, la troisième partie, portant comme titre « Les partis politiques gabonais et camerounais à l'épreuve des espaces de discussions citoyennes en ligne situés en dehors de tout cadre institutionnel », s'intéresse à la manière dont les partis investissent les espaces informels d'expression citoyenne qui présentent tant des enjeux politiques que des enjeux de gouvernance.

PREMIERE PARTIE

LES ENJEUX DE L'APPROPRIATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION NUMERIQUE DANS LA QUETE DU POUVOIR PAR LES PARTIS POLITIQUES GABONAIS ET CAMEROUNAIS

Pour une meilleure compréhension de la deuxième partie de notre travail qui sera consacrée aux résultats d'analyse de matériaux (sites web, pages Facebook, discours de représentants de partis), nous souhaitons d'abord présenter et analyser les spécificités du contexte médiatique et sociopolitique au sein duquel évoluent les premiers acteurs de la vie politique gabonaise et camerounaise que sont les partis. Cette description nous apparaît nécessaire d'autant plus que la croissance du phénomène d'abstentionnisme, le monopole des médias par des acteurs au pouvoir, la stratification sociale, la restriction de la publicité politique sont autant d'éléments susceptibles d'orienter, de favoriser ou de contraindre les appropriations d'internet par les partis (Ugür, 2012 ; Vaccari, 2013 ; Koc-Michalska *et al.*, 2015). Dans un contexte d'épuisement de ces organisations politiques (Sauger & Van Haute, 2018, p. 576), ces appropriations ne peuvent être inscrites que dans une démarche de réinvention qui tente d'apporter des réponses à la crise de légitimité (Chapitre 1) à laquelle ils font face à travers le monde (Diamond & Gunter, 2001), en France (Ethuin & Lefebvre, 2015 ; Fretel, 2017), au Gabon et au Cameroun (Dieko, 2014 ; Enongoué, 2021). Mais avant de nous intéresser aux formes d'usages adoptées par les partis gabonais et camerounais dans la deuxième partie, il apparaît essentiel de rappeler le cadre théorique structurant les potentialités du numérique dans le domaine de la communication politique partisane (Chapitre 2). Issu essentiellement des travaux réalisés en Occident, il servira de base d'appui à nos analyses qui ne manqueront pas de prendre en compte les spécificités gabonaises et camerounaises.

CHAPITRE 1 : LA CRISE DE LEGITIMITE DES PARTIS POLITIQUES GABONAIS ET CAMEROUNAIS

Situés au cœur de luttes politiques avec pour fonction centrale la quête des suffrages universels depuis l'introduction de réformes démocratiques intervenues à la faveur des conférences nationales de 1990, les partis politiques gabonais et camerounais occupent une place prépondérante dans ce travail. Car pour mieux comprendre les enjeux que représentent l'appropriation du numérique dans le champ politique de ces deux pays, il faut interroger le contexte sociopolitique dans lequel ils évoluent et particulièrement leur relation avec les

citoyens. Comme J. Perret (2004) nous rappelle que les sciences de l'information et de la communication construisent un cadre d'intelligibilité interdisciplinaire permettant de mieux saisir la communication, ici politique, nous allons faire recours à la science politique pour décrire la relation des citoyens à la démocratie représentative et aux partis politiques. Or, en s'intéressant à cette relation, on observe, comme indiqué plus haut, une désaffection des citoyens à l'égard des partis politiques qui a pour conséquence la chute de l'engagement militant (Mbilongo & Ndounda 2013 ; Dieko, 2014 ; Enongoué, 2021) depuis l'institutionnalisation de ces appareils politiques (Section 1). Le désintérêt de ces appareils exprimé par des citoyens qui s'orientent dans d'autres espaces d'engagement politique non-conventionnels, notamment les espaces en ligne n'est pas sans conséquences. En effet, il participe à accroître la crise du militantisme avant d'affaiblir davantage leur capacité d'accès au pouvoir (Section 2). Néanmoins, ils peuvent se repositionner en s'appropriant les outils numériques en vue de renouer avec leur base (Maarek, 2007, p. 281) et espérer un regain de militantisme (Eyries, 2015, p.30) en mettant un accent particulier sur la communication.

Section 1 : L'institutionnalisation des systèmes de partis politiques au Gabon et au Cameroun comme approche de la consolidation démocratique

La mise en évidence des systèmes de partis dans cette section découle de notre volonté de privilégier une approche systémique, que nous estimons pertinente pour notre étude dans la mesure où elle met l'accent sur les rapports entre partis, sur une approche atomique qui ne s'intéresse qu'à leur organisation interne et à la description de leurs fonctions (Sauger & Van Haute, 2018). L'idée est de porter un regard global sur les interactions inter-partisanes avant de nous intéresser individuellement à leur politique générale d'utilisation du numérique. Seront donc interrogés les clivages historiques, sociopolitiques, ethniques susceptibles de générer des antagonismes et des rivalités politiques (Carbone, 2006) entre partis, leurs dynamiques internes et la nature des systèmes électoraux dans lesquelles ils rentrent en compétition. Car, d'après G. Carbone (2006), ces facteurs sont tous complémentaires dans la compréhension d'un système partisan qui peut lui-même être déterminant dans l'usage du numérique par les partis surtout lorsqu'il est fragmenté (Vaccari, 2013 ; Tenscher & al., 2015). Les organisations politiques les moins nanties en termes de ressources internes pourraient ainsi développer des stratégies en s'emparant du numérique pour une meilleure insertion dans la compétition électorale : « si le développement d'un site web semble aller de soi pour les partis les mieux établis, les formations politiques, dont les ressources sont plus limitées et doivent être utilisées stratégiquement, y ont

un intérêt plus grand si la population visée accède à internet en grand nombre », indiquent F. Bastien et F. Greffet (Bastien & Greffet, 2009).

1.1-L'approche sociopolitique des systèmes de partis gabonais et camerounais

1.1.1- La genèse des partis politiques gabonais et camerounais

Les conditions de création des premiers partis politiques gabonais, camerounais et africains de manière plus large sont bien différentes de celles des partis occidentaux dont les origines sont situées du côté de la monarchie parlementaire britannique à en croire N. Sauger et E. Van Haute (Sauger & Van Haute, 2018, p. 575). Ils sont apparus en Occident plus généralement à la fin du XIX^e siècle (Duverger, 1973) à la suite de l'extension du suffrage populaire, à des prérogatives parlementaires (Souaré, 2017) et à des clivages sociopolitiques nés des ruptures historiques entre l'église et l'État, le centre et la périphérie, les employeurs et les travailleurs, la zone urbaine et la zone rurale (Lipset et Rokkan, 2008). Ces profondes divisions sociales structurent aujourd'hui la vie politique dans les sociétés occidentales (Carbone, 2006 ; Delfosse, 2008).

Or, en Afrique, notamment au Gabon et au Cameroun qui ont quasiment la même trajectoire historique, l'émergence des partis politiques s'est inscrite dans un contexte très particulier. Ils sont nés lors de la démocratisation partielle des régimes coloniaux (Carbone, 2006) intervenue à la fin de la seconde Guerre Mondiale à la faveur de la conférence de Brazzaville de février 1944 (Owono Ndounda & Mbilongo Eleme, 2013). Laquelle avait pour objectif de fixer le sort des colonies françaises d'Afrique en cas de victoire des Alliés (Kougniazondé, 2008). Après la seconde Guerre Mondiale, la France va accélérer les réformes, permettant ainsi aux élites politiques africaines et particulièrement gabonaises et camerounaises d'intégrer le palais Bourbon et les trois principaux partis politiques français de l'époque que sont le Parti Communiste Français (PCF), la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO) et le Mouvement Républicain Populaire (MRP) (Debbasch, 1966). Cette immersion dans la vie politique française va cristalliser la conscience politique des élites politiques gabonaises et camerounaises avant qu'ils ne créent les premiers partis politiques au Gabon et au Cameroun (Bayart, 1970 ; Ndombet, 2009). A la veille des indépendances, le Gabon et le Cameroun font donc leurs premiers pas dans le multipartisme. Mais en réalité, l'instauration du multipartisme dans ces deux colonies s'inscrit moins dans des logiques politiques liées à la conquête du pouvoir que dans une démarche stratégique qui vise à remettre en cause l'ordre colonial établi (Biffot, 1977) et revendiquer l'indépendance (Lecoutre, 2020). Pour y arriver, les partis

politiques étaient considérés comme des instruments nécessaires, comme des lieux d'« organisation des peuples en lutte », pour reprendre les termes de O. Debbasch (1966). Ce n'est toutefois pas au départ l'idée d'une hostilité violente envers les colons, encore moins d'une lutte armée pour la libération nationale (Cahen, 2006). Mais il s'agissait d'une prise de conscience qui aboutira à la revendication des libertés fondamentales (Kougniazondé, 2008), même si finalement ces libertés ont été acquises, pour le cas du Cameroun, à la suite d'une guerre civile (Bayart, 1970). Entre 1944 et 1960, on assiste au Gabon à la naissance des premiers partis politiques parmi lesquels on peut citer l'Union Démocratique et Socialiste Gabonaise (UDSG), le Bloc Démocratique Gabonais (BDG), le Parti de l'Unité Nationale du Gabon (PUNGA) et le Mouvement Gabonais d'Action Populaire (MGAP) (Metegue N'nah, 2006). Durant la même période, le Cameroun, placé sous la tutelle de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) et sous la double administration de la France et l'Angleterre (Abwa, 2013), verra émerger ses toutes premières formations politiques dont les principales étaient le Kamerun National Democratic Party (KNDP), l'Union Camerounaise (UC) et l'Union des Populations du Cameroun (UPC), qui, dès 1949, fût le premier parti à revendiquer l'indépendance (Bayart, 1970) qui sera proclamée le 1^{er} janvier 1960 (soit huit (8) mois avant celle du Gabon acquise précisément le 17 août 1960).

Après l'accession aux indépendances, ces colonies, devenues États, vont rentrer dans une nouvelle phase de l'évolution de leurs systèmes de partis avec l'érection des partis uniques comme dans plusieurs autres pays d'Afrique (Gazibo, 2007, p.19). En effet, vers la fin de la période coloniale, les partis politiques étaient perçus dans ces colonies comme des espaces d'expression des antagonismes tribaux (Debbasch, 1966 ; Bayart, 1970) au-delà de leurs ambitions liées à la revendication des indépendances. Cette perception semble concorder avec la thèse de M. Salih (2003), selon laquelle les partis politiques africains ont été créés pour préserver et défendre les intérêts de groupes ethniques. Par conséquent, ils ont suscité la méfiance (Seiler, 1993) des dirigeants gabonais et camerounais de l'époque qui y voyaient des « sources de division de l'unité nationale » (Sauger & Van Haute, 2018, p.578) au sein de ces jeunes Etats (Cadoux, 1970 ; Gazibo, 2006 ; Nombet, 2009). Le multipartisme gabonais et camerounais céda alors sa place aux régimes des partis uniques (Souaré, 2017). Le 12 mars 1968, Albert Bernard Bongo, alors président de la République, crée et érige le Parti Démocratique Gabonais (PDG) en parti unique (Cadoux, 197). Au Cameroun voisin, son homologue, Amadou Ahidjo avait fait autant en 1966 en créant l'Union Nationale du Cameroun (UNC) (Bayart 1970) qui, à l'instar du PDG, est chargée de la création de la nation et de la

mobilisation des citoyens pour le développement (Mahiou, 1969). Mais pour certains auteurs comme N. Chazan et *al.* (1999) ou G. Carbone (2006), il s'agissait plutôt d'« une concentration du pouvoir », d'« une dénaturation et d'un refus de règles démocratiques ». Même si d'autres tel que Mahiou (1999) défendaient l'idée selon laquelle la situation sociopolitique particulière, dans ces Etats, nécessitait les régimes monopartites. Après plus de 22 ans de règne de ces partis uniques, Albert Bernard Bongo, devenu Omar Bongo après sa conversion à l'Islam, fera face, au même titre que son homologue camerounais, aux contestations internes et au « vent de libération venant de l'Est européen » (Tiabas, 2019) qui souffle dans les années 1990 en Afrique. Le Gabon et le Cameroun rentrent dans une période de trouble consécutive à une irruption de « colère » du peuple (Mbembé, 2000 ; Monga, 1995) inattendue par les pouvoirs (Bitee, 2008). Les citoyens gabonais et camerounais, dans une forme de participation politique non conventionnelle, contestent violemment ces pouvoirs, les tournent en dérision et en rire (Toulabor, 1981). Ils dénoncent entre autres le monolithisme politique et les nombreux privilèges dont bénéficient les hiérarques des régimes au pouvoir (Ndombet, 2009). Par ailleurs, les aides financières des institutions comme la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International sont conditionnées par la mise sur pied du processus de démocratisation (Datidjo & *al.*, 2021). Sous une forte pression, les régimes autoritaires de ces deux jeunes États sont contraints d'organiser en 1990 les conférences nationales qui autoriseront le retour au multipartisme et la création des associations (Ndombet, 2009).

1.1.2-La mise en place de systèmes multipartites comme facteur de consolidation démocratique

Les premières formations politiques gabonaises et camerounaises ont joué un rôle anticolonialiste axé sur la revendication des indépendances acquises finalement en 1960. Après cet évènement historique, la vie politique de ces deux Etats d'Afrique centrale sera dominée par les partis uniques qui vont par la suite reléguer l'idée d'individu, de citoyenneté et de société civile (O'Donnell & Schmitter, 1986) et se positionner comme les détenteurs d'une formule miracle pour construire l'unité nationale. La rupture avec le système de parti unique à la faveur des conférences nationales, s'inscrivant dans ce que certains théoriciens comme S. Huntington (1993) ont appelé « la troisième vague de démocratisation », va ouvrir la voie à la compétition politique (Daloz & Quantin, 1997) et favoriser une résurgence d'un nombre impressionnant de partis politiques (Dieko, 2014 ; Tiabas, 2019 ; Enongoué, 2021 ; Datidjo & *al.*, 2021) : on assiste donc au retour du multipartisme. « Derrière le multipartisme, ce sont les libertés d'association,

d'expression, qui se profilent et encore, derrière ces libertés, une préoccupation beaucoup plus universelle concernant les Droits de l'homme », écrit D. C. Martin (1991). Au Gabon, il est matérialisé par l'article 2 de la loi n°4/91 du 03 avril 1991, quant au Cameroun, il est soutenu par la loi n° 90/056 du 19 décembre 1990.

L'adoption de ces dispositions juridiques concrétise donc la fin du monolithisme et assigne aux partis politiques la responsabilité de consolider le processus de démocratisation de ces sociétés, dans la mesure où « l'émergence et la consolidation de tout système véritablement démocratique passe par la forte implication des formations politiques » (Niklas, 2008). Dans ces nouvelles démocraties dotées d'un multipartisme encore précaire (Carbone, 2006), l'objectif est de faire des partis politiques des organisations ancrées dans la société, légitimes et efficaces sur le terrain dans l'optique du renforcement de la démocratie (Mainwaring & Scully, 1995). Mieux, en autorisant le pluralisme, l'ambition est de développer la politique en la rapprochant vers la plénitude du modèle démocratique euro-américain comme finalité ultime (Choua Beng Huat, 2001). On comprend alors que l'enjeu, semble-t-il, n'était donc pas d'avoir une démocratie plus adaptée aux cultures locales gabonaise et camerounaise et plus largement aux cultures africaines comme le souhaitent certains leaders politiques africains. L'ancien président malien Amadou Toumani Touré (Baudais & Chauzal, 2006, p.75) figure parmi ceux qui militent pour cette forme de démocratie que J.F Bayart appelle (1990, p. 8) « la démocratie africaine contemporaine ». Il ne devrait pas s'agir d'une tropicalisation de la démocratie, mais davantage de penser un modèle démocratique sur mesure au lieu de s'engager dans la reproduction des modèles normatifs qui jusqu'alors leur semblent « hors de portée » pour reprendre les termes de P. Quantin (2009). Pourtant, le Gabon et le Cameroun, au même titre que d'autres pays africains, sont dotés d'une historicité propre et la problématique de la démocratie devrait être construite et comprise à la lumière de celle-ci (Bayart, 1990, p.10).

Dans tous les cas, ils se sont engagés dans le modèle normatif dans lequel ils assignent aux partis des missions importantes. Outre la conquête du pouvoir, la formation et l'éducation civique de militants qui ont pour objectifs d'améliorer leur qualité de participation démocratique (Stroh & Wantchékon, 2008, p.12), afin qu'ils ne soient pas « nuisibles à la démocratie et à l'État de droit » (Sehouté, 1995) en pleine construction, les partis politiques de ces deux États ont d'autres charges. Le contrôle de l'action gouvernementale à travers leurs élus à l'Assemblée nationale constitue tout autant l'une de leurs missions fondamentales. Dans ces nouvelles démocraties, ils doivent donc « pousser les gouvernants à conduire des réformes

appropriées sur les institutions, les politiques et les stratégies nationales et provinciales et assurer les conditions d’instauration de l’Etat de droit et de la bonne gouvernance politique, économique, administrative, culturelle en vue d’une croissance économique rentable avec plus de prospérité et de paix » (N’Zegho Dieko, 2014). Dès lors, ils « constituent le moyen indispensable pour rendre intelligible une série de processus sinon trop complexes pour permettre mobilisation, participation et inclusion d’une large partie de la population (Sauger & Van Haute, 2018, p.581). De ce fait, dans des sociétés de masse comme celles du Gabon et du Cameroun, ils se sont imposés comme les acteurs incontournables de la démocratie représentative moderne dont les critères de définition ont été proposés par R. Dahl (1998)¹⁷. Aujourd’hui, après avoir connu plusieurs étapes dans son évolution comme le résume le tableau ci-dessous, le système de partis gabonais compte plus de 78 formations politiques là où celui du Cameroun en enregistre environ 300.

Tableau 8 : Évolution des systèmes de partis gabonais et camerounais et objectifs principaux

Période	1944-1968	1968-1990	Depuis 1990
Caractéristiques	Multipartisme	Parti unique	Multipartisme
Inclusion socio-politique	Inexistence du suffrage universel	Inexistence du suffrage universel	Suffrage universel
Objectifs principaux	Décolonisation	Construction de la nation	Démocratisation

Source : Tableau réalisé par l’auteur.

Mais en réalité, tout comme dans plusieurs pays africains à l’instar du Bénin (Olodo & Sossou, 2008), de la Côte d’Ivoire (Kouamé, 2015), du Congo (Milandou, 2001) et bien d’autres, le multipartisme gabonais et camerounais laisse transparaître au grand jour des logiques tribalistes qui parasitent non seulement les institutions politiques, mais aussi les administrations publiques, les syndicats, les entreprises (Bayart, 1989 ; Bamaze N’gani, 2018).

¹⁷ Pour Robert Dahl (1998), parler de démocratie représentative moderne sous-entend un certain nombre de critères : Les candidats doivent être élus par l’ensemble des citoyens, les élections libres et transparentes doivent être régulièrement organisées, la liberté d’expression et de la presse doit être de mise, tout comme la liberté d’association, de création des partis politiques et la possibilité donnée à tous les citoyens de se présenter à une élection.

1.1.3-La fibre ethnique comme facteur d'antagonisme entre partis

Selon G. Carbone (2006), la théorie des clivages politiques, dans sa version originale, s'appuie sur l'expérience historique de l'Europe de l'Ouest et ne peut être a priori directement appliquée à d'autres zones géographiques ou culturelles. Car ayant connu une trajectoire historique particulière marquée par d'importantes divisions sociales et par l'émergence des partis politiques représentant les minorités nationales, les identités religieuses, le secteur agraire, les intérêts de la classe ouvrière (Lipset & Rokkan, 2008). Néanmoins, cette approche peut être productive si l'on cherche à identifier d'autres formes de clivages spécifiques aux pays africains où l'on observe des signes de tension qui prennent souvent la forme d'une rivalité ethnique (Carbone, 2006). D'ailleurs, pour J. F. Bayart (1989), l'ethnicité n'est presque jamais absente des logiques politiques en Afrique. En se concentrant sur le cas de cet espace culturel, R. Otayek (2001) observe, au cours du processus de démocratisation, une forte exacerbation des revendications identitaires, qui, selon lui, s'expliquerait par l'instrumentalisation du sentiment ethnique par les hommes politiques africains. Dès lors, on peut s'accorder avec B. A. Mankou (2007) qui soutient qu'en Afrique, le tribalisme est l'arme du politique et des politiques et peut être considéré, d'une part, comme un mode de mobilisation politique et, d'autre part, comme une stratégie de conquête et de conservation du pouvoir.

Pour l'avoir compris, les acteurs politiques gabonais et camerounais ont investi les partis politiques pour les soumettre à cette stratégie. Malgré l'interdiction du tribalisme par la Loi N° 016/2011 du 14 février 2012 portant modification de la Loi N° 24/96 du 06 juin 1996 relative aux partis politiques au Gabon, et par la Loi N° 96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la Constitution du 02 juin 1972 et de la Loi N° 90/056 du 19 décembre relative aux partis politiques au Cameroun, on observe dans les partis une forte dimension ethnique qui structure la compétition politique autour des logiques ethniques avant de s'accroître en période électorale (Menthong, 1998 ; Midepe, 2011 ; N'zegho Dieko, 2014 ; Minteu-Kadje & Premat, 2019 ; Ossé & Wali Wali, 2020). Au Gabon, avec plus d'une cinquantaine d'ethnies, la question de l'identité est toujours soulevée dans le débat national et se pose comme un obstacle à la construction d'une nation post-ethnique (Etoughé & Ngadi, 2003). Lors de l'élection présidentielle anticipée de 2009, il avait été observé une fracture ethno-politique (Wali Wali & Ossé, 2020) qui a donné raison à Y. G. Galley et S. Loungou (2007) qui ont écrit que le fait ethnique est au cœur de la réalité sociale et politique gabonaise. Déjà, si on se réfère à la typologie de partis politiques de T. Hodgkin (1961) élaborée sur la base des critères

géographiques, on pourra observer qu'au Gabon, il n'existe qu'un seul « parti territorial » qui est le PDG, le reste n'étant que des partis ethniques et des partis « nains ». Cette observation a aussi été faite par T. A. Midepe (2011) qui s'est lui également intéressé à la question ethnique dans l'histoire politique du Gabon. Il en vient à catégoriser quelques partis en fonction de tendances tribales observées. Pour lui, le Rassemblement pour le Gabon (RPG) est un parti appartenant à l'ethnie Fang, le Parti Gabonais du Progrès (RPG) à l'ethnie Myéné, le Parti Social-Démocrate (PSD), à l'ethnie punu. Au Cameroun, où on enregistre environ 250 ethnies (Njoya, 2002 ; Onana, 2005) différentes, C. Premat et D. Minteu-Kadje (2019) ont pour leur part décrit la prégnance de la dimension communautaire dans les principaux partis en précisant que :

« le RDPC (Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais), parti au pouvoir associé aux "Beti", (l'ethnie Beti est constituée du groupe Pahouin ou Fang Beti des régions du Centre, du Sud et de l'Est) reflète ainsi cette dimension communautaire tout comme l'UNDP (Union Nationale des Populations du Cameroun) qui serait le parti des "Nordistes", des régions septentrionales du nord et de l'Adamaoua. Le SDF (Social Democratic Front), est qualifié pour sa part de parti des "Anglo-Bami" (ethnie bamiléké de la région de l'Ouest et des anglophones des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest) ».

Comparé à « une bombe » lancée dans l'espace politique (Kaba, 1996, p.137), le fait ethnique qui apparaît tantôt comme la réalité africaine fondamentale, tantôt comme la cause de l'échec de l'Etat-nation, est aussi perçu comme une solution aux problèmes politiques de l'Afrique (Bamaze N'gani, 2018). S'il est perçu comme une solution qu'exploitent les partis, on peut alors comprendre que les partis politiques ne naissent pas au départ pour défendre les intérêts spécifiques d'un groupe ethnique. C'est ce qu'explique J. F. Bayart (1970) :

« Une personnalité plus ou moins éminente de la communauté ethnique, engagée dans les luttes politiques au niveau national peut fonder un parti pour des motifs non spécifiquement tribaux et chercher ensuite l'appui de son ethnie, généralement par l'intermédiaire des associations traditionnelles ».

Dans un tel contexte, ces partis sont moins considérés comme des repères idéologiques que des « instruments de mobilisation factionnelle » (Chabal, 2005, p. 22) qui développent chez « les citoyens » le sentiment que leurs intérêts seront mieux servis si les membres de leur groupe ethnique sont au pouvoir (Randall, 2003, p. 11). Ils voient donc dans l'engagement politique une stratégie d'accès aux biens publics et de défense de leurs intérêts propres. C'est en cela que N. Van de Wall (2003) écrit que les partis africains « assurent plutôt une fonction de

représentation clientéliste ». Dans les cas gabonais et camerounais, ils peuvent être qualifiés de partis-clientèle ethniques (Bayart, 1970, p.686). Car en plus de s'appuyer sur l'ethnie à des fins politiques, ils pratiquent le clientélisme et le patronage qu'ils considèrent comme d'autres stratégies de mobilisation. C'est ce que A. Socpa (2000) a démontré au Cameroun où il soutient que « la pratique du "don électoral" est devenue une réalité massive des développements politiques et qu'elle gouverne désormais les rapports entre marchands politiques et clientèle électorale, voire ethnique ». De même que K. Marx affirmait que la lutte politique en Occident n'était que le reflet de la lutte des classes sociales (Marx, 1982), le multipartisme au Gabon et au Cameroun peut être perçu comme étant l'expression politique des clivages ethniques.

1.2-La dynamique interne des systèmes des partis

1.2.1-L'ineffectivité substantielle du multipartisme intégral

Par multipartisme intégral, on entend un système multipartite dans lequel aucun parti politique ne dispose d'une position hégémonique par rapport à d'autres (Sauger & Van Haute, 2018, p.597). Dans ce cas, il est considéré comme un instrument de réalisation de l'alternance au pouvoir considéré par certains auteurs comme un réel critère de démocratie (Gaba, 2000). Or, malgré la présence d'un nombre important de partis politiques au Gabon et au Cameroun, la vie politique est fortement dominée par les anciens partis uniques que sont le PDG et le RDPC, et que la littérature de science politique africaniste qualifie « d'anomalie démocratique » (Pempel, 1990) du fait de leur longévité au pouvoir. Alors que les élections sont régulièrement organisées, ils ont su se maintenir au pouvoir au point de susciter un certain nombre de questions au sujet du vote :

« S'agit-il d'une préoccupation politique et institutionnelle à travers laquelle le peuple choisit librement et démocratiquement ses dirigeants, ou le suffrage se réduit-il à une simple technique de légitimation parfaitement domestiquée par les élites politiques dont la seule ambition est le maintien au pouvoir et la conservation de nombreux avantages matériels et symboliques ? » (Midepani, 2009).

Pour tenter de répondre à cette préoccupation, il est nécessaire de convoquer G. Sartori (2011) qui distingue ce qu'il appelle « un système à partis prédominants » à d'autres types de systèmes, notamment le « système de partis non compétitifs ». Dans le premier cas, il s'agit d'un système dans lequel un parti remporte une série d'élections consécutives organisées dans des conditions de transparence et sans fraude massive. Les partis politiques « d'opposition échouent simplement à convaincre et à modifier le choix des électeurs pour déloger le parti au pouvoir ».

Dans le second cas, les élections sont régulièrement organisées sans réellement tenir compte de la règle légale et le parti qui organise les élections s'impose toujours et les opposants contestataires sont privés de droits égaux, sont effrayés, arrêtés et emprisonnés (*Ibid.*). C'est exactement dans ce contexte qu'évoluent les partis politiques de l'opposition gabonaise et camerounaise qui subissent la domination des régimes semi-autoritaires (Frère, 2016, p. 344). Vivant encore des « réminiscences des partis uniques » (Ndombet, 2009), le PDG et le RDPC se sont presque érigés en « parti[s] hégémonique[s] » (Carbone, 2006)

« qui n'autorisent pas de réelle compétition pour le pouvoir, ni formelle ni *de facto*. D'autres partis ont le droit d'exister, mais en tant que partis de deuxième zone, sous licence, car ils ne sont pas autorisés à entrer en compétition avec le parti hégémonique en termes d'antagonisme et sur une base légale. L'alternance non seulement ne se produit pas dans les faits, mais ne peut pas se produire, dans la mesure où une rotation du pouvoir n'est même pas envisagée. Il s'ensuit que le parti hégémonique restera au pouvoir, qu'il soit apprécié ou non » (Sartori, 2011, p. 321).

Dans ces conditions, le multipartisme ne fait que manquer de substance au point où nous sommes tentés de nous demander « Le multipartisme pour quoi faire ? » (Martin, 1991) à défaut de parler de « Multipartisme sans démocratie » (Messiant, 2009) qui ne peut aboutir à aucune rotation au pouvoir. Dès lors que l'accession au pouvoir des partis politiques de l'opposition nécessite un minimum d'ouverture et de respect de principes et des règles démocratiques (Souaré, 2017, p.81). Toutefois, bien que ces anciens partis uniques peuvent être considérés comme de « puissants » supports de conquête de pouvoir et de pérennisation de gouvernements (Owona Nguini & Menthong, 2018), l'ineffectivité substantielle du multipartisme, l'impossible alternance au Gabon et au Cameroun par la voie des urnes (Essono Nguema, 2010) ne saurait s'expliquer sans analyser la pertinence « des oppositions politiques et politiques d'opposition » (Brack & Weinblum, 2011) proposées par les partis politiques de l'opposition :

« il est peut-être trop évident d'affirmer que le processus de gouvernement ne doit pas être uniquement étudié à la lumière de ce qu'ambitionnent et réalisent les détenteurs du pouvoir, mais en prenant également en considération ceux qui s'opposent à ces ambitions ou ceux dont les intérêts et les résistances doivent être conciliés avant que les détenteurs du pouvoir n'agissent », écrivait L. Schapiro (1966).

C'est dans cette perspective que s'inscrit I. Souaré (2017) qui a réalisé l'un des travaux majeurs s'intéressant aux partis politiques de l'opposition en Afrique. Selon cet auteur, « les techniques déloyales » utilisées par les partis au pouvoir n'expliquent pas intégralement l'incapacité des

formations politiques de l'opposition à s'insérer dans la compétition politique et à s'imposer. Plusieurs d'entre elles sont dépourvues d'une vie partisane en ce sens qu'elles ne disposent pas d'élus, d'assemblées générales, d'une implantation nationale, d'une vie de structures de base, de comités, de sections, de congrès, de militants (Tiabas, 2019, p. 26). La situation de plusieurs partis politiques de l'opposition au Gabon et au Cameroun se prête à cette description d'autant plus qu'ils ne participent ni au débat public, ni aux élections faute de ressources et ne peuvent pas être considérés comme de vrais contre-pouvoir. Ils semblent « s'accommoder d'une existence qui les confine à la clandestinité volontaire » (Enongoué, 2021). De ce point de vue, ils peuvent être comparés à ces « formations minoritaires qui n'ambitionnent pas réellement le pouvoir au niveau national, sinon local » (Hermet & *al.*, 2015, p. 222), et qui ne sont nullement, « ni un repère pour les électeurs, ni un laboratoire d'idées ou une référence idéologique, encore moins une force de mobilisation » (Enongoué, 2021). On assiste ainsi à une « absurde prolifération » (Ricoeur, 2019) des partis de cette nature qui, paradoxalement, semblent constituer un problème pour la démocratie en ce sens qu'ils brouillent la visibilité de certains d'entre eux ayant quelques ambitions. Face à ce constat constituant un danger pour la démocratie, certains auteurs en Afrique et au Gabon se sont interrogés en ces termes : « Pourquoi tant de partis politiques ? Et à quoi sont-ils utiles » (Gilles, 2015), « Faut-il supprimer les partis politiques ? » (Enongoué, 2015). Pas sûr que cette dernière interrogation rencontre une réponse affirmative chez D. L. Seiler pour qui « tout démocrate devrait vouer une grande reconnaissance aux partis politiques » (Seiler, 2003, p. 15). Dans ce cas, on considère que la multitude de ces partis n'entre pas sur la scène politique gabonaise et camerounaise comme les enfants du suffrage universel et de la démocratie (Weber, 1963, p.171), mais comme des gangrènes des démocraties en pleine gestation. Déjà, dans le contexte français, la multitude des partis existant pouvait générer « les excès autodestructeurs de la IV^e République » si l'on en croit É. Perraudon (2001). C'est pour cette raison que P. Ricoeur (2019) trouvait nécessaire pour la France en 1958, d'engager une réforme en vue de revoir à la baisse le nombre de ses partis politiques : « sans doute, deux partis suffiraient, à condition qu'ils intègrent beaucoup de contradictions résolues dans des formes de gouvernement et qu'ils entretiennent en leur sein une discussion permanente et libre » (Ricoeur, 2019, p. 30). Avec plus de 78 partis politiques au Gabon et plus de 300 au Cameroun comme nous l'avons précédemment indiqué, le système de partis de ces deux sociétés politiques est loin d'obéir à « un dualisme de tendance » (Duverger, 1981) que G. Sartori range dans la catégorie de « système compétitif » (Sartori, 2011, p. 193). Dès lors, est-il vraiment légitime de fustiger la prolifération des partis dans ces

deux sociétés ? Le réel problème ne se situe-t-il pas dans l'incapacité des acteurs politiques gabonais et camerounais à profiter de cette situation en mettant en place « des politiques d'opposition » axées sur la formation des alliances fortes et durables pourtant perçues comme un facteur de résolution de problèmes politiques (Tull, 2013 ; Le Breton & Van Der Straeten, 2017) ? Néanmoins, vu leur multiplication démesurée et leur « inutilité fonctionnelle », l'on pourrait s'interroger sur les facteurs participant à leur avènement : la souplesse du cadre juridique (Enongoué, 2021), la conception égocentriste de l'élite gabonaise et camerounaise avec son ambition obsessionnelle d'occuper les premières loges dans les institutions nationales (Tiabas, 2019, p.23), la faible cohésion sociale et la quasi-absence de lieux de réalisation de soi en dehors du champ politique (Gilles, 2015) sont autant des raisons évoquées. Au-delà de ces facteurs, il y en a un autre que nous trouvons tout aussi pertinent : l'absence de démocratie interne des partis. Par démocratie interne d'un parti politique, on désigne « le degré d'inclusion des membres du parti dans la prise de décisions et les délibérations au sein du parti » (Gaudet, 2016). Or, dans plusieurs partis politiques gabonais et camerounais, ce « degré d'inclusion » est faible du fait que leurs organes décisionnels soient fortement personnalisés et contrôlés par « une élite oligarchique » (Michels, 2009) qui exclut certains membres du processus de prise de décisions malgré l'existence des dispositions statutaires. Il s'ensuit des tensions qui conduisent à la démission des membres frustrés qui se sentent obligés de créer leurs propres formations politiques. Comme le souligne M. Offerlé (2018, p. 75), « la compétition politique autorise la défection et la formation d'autres organisations ». Des défections internes qui sont présentées par P. Braud (2006) comme étant le premier rapport de force interne des partis politiques. Au Gabon, des partis tels que le Rassemblement Patrie et Modernité (RPM), l'Union Nationale (UN), Les Démocrates (LD), la Coalition pour la Nouvelle République (CNR) et bien d'autres sont nés de ces tensions. Au niveau actuel de l'évolution des démocraties gabonaise et camerounaise, la pléthore de ces partis politiques est beaucoup plus perçue comme un mal pernicieux pour la démocratie que comme une source de sa vitalité.

1.2.2-L'hégémonie des partis au pouvoir

Depuis 1967 et 1982, le PDG et le RDPC jouent les premiers rôles sur les scènes politiques gabonaise et camerounaise. Fortement majoritaires à l'Assemblée nationale et au Sénat depuis leur création, ils sont les usines de fabrication des victoires présidentielles et législatives de leurs leaders et imposent un rythme politique fondé sur leur capacité à garder le contrôle de l'État (Methong & Owona Nguini, 2018). Malgré le pluralisme politique instauré en 1990, ils

ont parfois largement remporté toutes les élections présidentielles et législatives organisées jusqu'à nos jours (Matsiegui Mboula, 2015 ; Minteu-Kadje & Premat, 2019) et ont érigé au Gabon et au Cameroun un ordre hégémonique monolithique (Bitee, 2004, p. 18). A titre d'exemple, les dernières élections législatives de 2018 au Gabon ont enregistré plus de 96 députés pour le PDG sur les 143 sièges que compte l'Assemblée nationale, contre 45 pour les autres partis de la majorité présidentielle et ceux de l'opposition. Au Cameroun, la tendance est la même avec le RDPC qui lors des élections de même nature a remporté en 2020 plus de 148 sièges sur 180, contre seulement 32 pour les partis de l'opposition. De telles données chiffrées démontrent la capacité de ces mastodontes à neutraliser la concurrence des partis politiques de l'opposition et à s'imposer dans toutes les élections organisées depuis le retour au multipartisme (Menthong & Owona Nguini, 2018). On parle alors de « l'hyper-puissance du PDG » (N'zegho Dieko, 2014, p. 4) et de la « superpuissance nationale » (Mbilongo Eleme & Owona Ndonga, 2013, p. 12) du RDPC. Cette faculté à neutraliser les partis politiques de l'opposition remet en cause le jeu de l'alternance et « l'idéal démocratique de l'équilibre » (Fokou, 2020) et ôte au parlement toute sa substance démocratique en ce sens qu'il est composé essentiellement de parlementaires issus du même parti. Dès lors, il s'apparente à une caisse de résonance comparable aux chambres d'enregistrement bien dociles aux exécutifs (Hounkpe, 2001, p. 2) dirigés par les présidents¹⁸ de partis surreprésentés. Dans ce cas, son rôle d'initiative demeure largement théorique et les prérogatives décrites par G. Hermet et *al.* (2015, p. 220) qui lui sont reconnues (comme le contrôle de l'action gouvernementale et le vote de lois qui soient justes) n'ont que valeur de symbole (Somali, 2008, p. 22).

Tableau 9 : Résultats des élections présidentielles depuis 1990 et évolution du nombre de députés à l'Assemblée nationale au Gabon et au Cameroun

Gabon						
Présidentielles	Parti vainqueur	Score (en %)	Législatives	PDG	Autres	Sièges
1993	PDG	51,20	1996-2001	85	35	120
1998	PDG	66,90	2001-2006	85	34	119
2005	PDG	79,18	2006-2011	82	38	120
2009	PDG	41,73	2011-2016	114	06	120
2016	PDG	50,66	2018-2023	96	47	143

¹⁸ Au Gabon, le Président du PDG qui est Ali Bongo Ondimba est l'actuel chef de l'exécutif. Tout comme au Cameroun où Paul Biya cumule les fonctions de Président du RDPC et de Président de la République.

Cameroun						
1992	RDPC	40,00		RDPC		
1997	RDPC	92,57	1992-1997	88	92	180
2004	RDPC	70,92	1997-2002	149	31	180
2011	RDPC	77,99	2002-2007	153	27	180
2018	RDPC	71,28	2007-2013	148	32	180
			2020-2025	152	28	180

Source : Tableau réalisé par l'auteur.

Les chiffres présentés dans le tableau montrent que les systèmes partisans gabonais et camerounais sont largement dominés par le PDG et le RDPC. Nonobstant leur implantation sur l'ensemble du territoire, un réel cadrage des militants et des électeurs, d'importants moyens matériels et financiers (Midepani, 2009, p. 51), leur domination peut s'expliquer par d'autres facteurs. A lire H. Menthong et M. E. Owona Nguini (2018), cette domination est aussi le résultat d'évidents « calculs monopolistes déloyaux ». Bien que les conférences nationales ont donné lieu à « un droit de transition démocratique » (Bigombe Logo Menthong, 1996) à partir duquel ont été élaborées et « aménagées les normes et les institutions démocratiques [...] permettant l'adoption des lois sur la liberté [...] et l'autorisation renouvelée du multipartisme » (Menthong & Owona Nguini, 2018), ces « normes et institutions » se présentent désormais comme le fondement d'un système de domination politique qui maintient ces deux partis au pouvoir. C'est ce que M.S. Frère (2016, p. 343) appelle « la manipulation des registres institutionnels de la démocratie » qui s'opère entre autres par l'organisation régulière des élections de façade. C'est-à-dire des élections dont les résultats tournent toujours à l'avantage des partis au pouvoir même lorsqu'ils sont donnés perdants comme on a pu l'observer lors des dernières élections présidentielles au Gabon en 2016 (Aterianus-Owanga, Debain, 2016). Là où certains parlent de « parodie d'élection » (John-Nambo, 1994), d'« élection gagnée d'avance » (Courtin, 2011), d'« élections figuratives », (Mouity Moudounga, 2011, p. 55), d'autres parlent de « *Chronique d'une victoire assurée* » (Debain, 2009), d'« irrégularités chroniques et chronique des irrégularités » (Midepani, 2009, p. 51). Vu sous cet angle, le suffrage universel au Gabon et au Cameroun n'est plus considéré comme l'expression de la volonté populaire (Yengo, 2002, p. 108), encore moins comme « une institution porteuse de légitimité » (Hermet & al, p.102), mais comme un instrument de domination sur lequel s'appuient de manière déloyale le PDG et le RDPC pour verrouiller l'espace politique. Convaincues que la domination

de ces formations repose sur d'autres variables que sur des élections organisées dans les conditions de transparence dont les résultats reflètent leur volonté, les populations se découragent et optent pour l'abstention que P. Mouity Moudounga (2011, p. 51) présente comme un « mode individuel d'action citoyenne ». C'est ainsi que l'African National Congress (ANC) en Afrique du Sud s'était vu reprocher la chute de la participation électorale au fil des années au regard de sa position dominante (Handley & *al.*, 2008, p.196).

1.3-La nature des systèmes électoraux et ses répercussions sur le système politique

1.3.1-Les modes de scrutins présidentiels et parlementaires

Les modes de scrutins sont considérés comme des éléments du cadre institutionnel de la compétition électorale (Souaré, 2017, p.83). Ils sont consacrés dans toutes les Républiques et d'autres modes de gouvernance par des textes juridiques pertinents. Issus de fameuses transitions démocratiques de 1990, ils sont définis au Gabon dans la loi N°7/96 du 12 mars 1996 portant dispositions communes à toutes les élections politiques en République gabonaise, modifiée par l'ordonnance n°00004/PR/2018 du 26 janvier 2018. Et au Cameroun par la loi N° 2012/001 du 19/04/2012 portant code électoral, modifiée par la loi N° 2012/017 du 21/12/2012. Dans le domaine de la science, précisément de la science politique, des auteurs tel que P. Martin (1997) les définissent comme des règles législatives qui déterminent les élus à partir du vote des électeurs. D'autres auteurs, issus du même champ disciplinaire emboitent le pas en spécifiant qu'il s'agit d'un ensemble de lois qui permettront de déterminer qui sortira vainqueur des élections législatives ou présidentielles (Massicotte 2017, p.23). En se référant aux travaux un peu plus anciens (Blais & Massicotte, 1997, 2002 ; Martin, 1997) et même récents (Massicotte, 2017), on peut identifier trois règles de base délimitant autant de familles de systèmes ou de modes d'élection qui peuvent varier d'un espace politique à un autre, comme ils peuvent varier d'une élection à une autre : le mode uninominal à un tour, le mode uninominal à deux tours qui vise la majorité absolue, et le mode de représentation proportionnelle qui répartit la représentation parlementaire entre tous les partis, même les plus petits. Tels sont les différents modes de scrutins pratiqués dans les régimes politiques à travers le monde, en Afrique, au Gabon et au Cameroun.

Pour déterminer le candidat vainqueur des élections présidentielles à partir du suffrage universel direct, le Gabon a adopté récemment (en 2017) un mode uninominal majoritaire à deux tours. Au Cameroun, c'est le mode uninominal majoritaire à un tour qui est en vigueur. Encore appelé

par certains « le mode de scrutin pluralitaire » (Souaré, 2017, p. 84), le mode uninominal majoritaire à un tour est « historiquement le plus ancien de tous et pédagogiquement le plus simple à expliquer : est élu celui qui obtient le plus de voix que les autres concurrents » (Massicote, 2017, p. 24), peu importe l'ampleur du score. Par comparaison, ce système est aussi en vigueur dans d'autres pays d'Afrique comme le Togo, la République Démocratique du Congo (RDC), le Malawi et dans d'autres à l'échelle mondiale tels que les Philippines et le Mexique. Pour certains auteurs (Martin, 2006 ; Souaré, 2017), ce mode de scrutin peut s'avérer avantageux pour le parti au pouvoir comme il peut être favorable à l'opposition dans un système partisan où l'équilibre existe déjà. Néanmoins, dans un système partisan moins compétitif à l'instar de celui du Cameroun, ce système est favorable au parti au pouvoir et facilite « l'écrasement des autres partis » (Martin, 2006, p. 38). Lors de l'élection présidentielle de 2009 au Gabon, Ali Bongo Ondimba a été élu avec 41,73% de voix, alors que ses dauphins, André Mba Obame (25, 88%) et Pierre Mamboundou (25, 22%) comptaient plus de 51% de voix qui constituaient la majorité absolue recherchée dans un système à deux tours (Massicote, 2017, p. 26). Avec un système à deux tours à l'époque, ces scores auraient obligé un second tour qui aurait certainement modifié le résultat final. Pour l'avoir compris, les acteurs politiques de l'opposition et de la majorité se sont entendus pour instaurer un système à deux tours. Sans se soucier de la recherche de la légitimité populaire qui minimise les contestations, les leaders politiques camerounais, pour des considérations qui nous paraissent beaucoup plus stratégiques que démocratiques, ont fait adopter un système à un tour. Même si E. S. Diyani (2011) soutient en revanche que ce mode d'élection est « plus approprié pour les Etats moins avancés démocratiquement [...] qui ne disposent pas des infrastructures modernes capables de mener à bien le déroulement d'une élection présidentielle autre que celle d'un système majoritaire à un tour ».

En ce qui concerne les élections législatives, il est appliqué au Gabon un scrutin uninominal majoritaire à deux tours qui a pour ambition de rechercher la légitimité des députés dans l'espace public (Baranger, 2017). Au Cameroun voisin, au même titre que l'élection du président de la République, on retrouve le scrutin majoritaire à un tour qui est aussi utilisé dans le cadre des élections législatives. Conscients des ambitions des acteurs au pouvoir de s'appuyer sur ce système à un tour pour se maintenir plus longtemps au sommet de l'État, les acteurs politiques de l'opposition ne cessent, avant ou après les élections, de contester le système en

vigueur¹⁹. Cette réalité est aussi perceptible dans les nouvelles démocraties d'Europe de l'Est comme la République Tchèque (Lebeda, 2009) où le « choix d'une forme optimale de système électoral [...] est un sujet d'actualité tant pour les débats politiques que pour les discussions d'experts ».

Tableau 10 : Modes de scrutins appliqués aux élections présidentielles et législatives au Gabon et au Cameroun

Mode de scrutins présidentiel	Caractéristiques	Pays
Scrutin majoritaire uninominal à un tour	Le candidat qui remporte le plus grand nombre de voix est déclaré vainqueur et obtient un mandat de 7 ans.	Cameroun
Scrutin majoritaire uninominal à deux tours	La majorité absolue des suffrages est requise pour être élu au premier tour pour un mandat de 7 ans. Le second tour est organisé entre les deux premiers candidats si aucun candidat n'a obtenu cette majorité.	Gabon
Modes de scrutins législatifs		
Scrutin majoritaire uninominal à deux tours	La majorité absolue des suffrages est requise pour être élu au premier tour pour un mandat de 5 ans. Le second tour est organisé si aucun candidat n'a obtenu cette majorité.	Gabon

¹⁹ A un an de l'élection présidentielle au Gabon, le RPM attire l'attention des autres partis politiques de l'opposition sur la nécessité de réformer le système électoral qu'il estime moins favorable à l'alternance au pouvoir ([https : // www.gabonreview.com/presidentielle-2023-le-rpm-exige-une-reforme-du-systeme-electoral/](https://www.gabonreview.com/presidentielle-2023-le-rpm-exige-une-reforme-du-systeme-electoral/)). Cette intention prêtée à ce système donne raison à L. Massicotte (2017, p.23) qui indiquait déjà que le système électoral est « une composante essentielle de tout régime politique en ce sens qu'on lui prête, parfois avec excès, le pouvoir de configurer le paysage politique d'un pays dans un sens ou dans l'autre, de freiner la participation électorale ou au contraire de la stimuler, de conditionner la féminisation des postes électifs ».

Scrutin mixte alliant majoritaire uninominal à un tour et scrutin de listes majoritaires	Le candidat ayant obtenu le plus de voix lors de l'unique tour est élu pour un mandat de 5 ans.	Cameroun
--	---	----------

Source : Tableau réalisé par l'auteur.

1.3.2-Les répercussions des modes de scrutins dans les stratégies d'acteurs

Les modes de scrutins décrits peuvent s'avérer avantageux pour les partis au pouvoir, comme ils peuvent être favorables aux partis de l'opposition selon les circonstances (Souaré, 2017, p. 89). Ils ont été analysés dans la littérature de science politique comme des variables explicatives de nombreux phénomènes politiques tels que l'évolution du nombre des partis politiques et de la formation des coalitions (Guillaume, 2011). Dans des systèmes bipartisans où on observe déjà un équilibre entre les deux principales formations alternant au pouvoir, la nature des systèmes électoraux décrite importe peu. En revanche, dans des systèmes à parti dominant comme celui de deux sociétés étudiées, le régime à un tour favorise « l'écrasement [...] des autres partis » (Martin, 2006, p. 38) comme nous l'observons. Pour l'avoir compris, les partis politiques de l'opposition gabonaise et camerounaise développent depuis la transition démocratique des stratégies axées sur la formation des coalitions en question. Si l'on s'en tient au politologue camerounais M. E. Owona Nguini (2013), elles ont toute leur pertinence dans les « systèmes démocratiques en voie d'installation » comme ceux des deux (2) sociétés soumises à notre étude. Elles sont pertinentes d'autant plus qu'elles permettent de résoudre des problèmes politiques (Tull, 2013 ; Le Breton & Van Der Straeten, 2017) comme l'hégémonie du PDG et du RDPC abordée précédemment.

Il convient ainsi de distinguer les coalitions des alliances. Pour M. Le Breton et K. Van Der Straeten (2017), les premières sont réservées à une « coopération » occasionnelle entre candidats, partis, alors que les secondes renvoient à une union durable. Dans le cadre des coalitions, les partis politiques, tout en gardant leur autonomie idéologique et juridique, forment un bloc et inventent une nouvelle manière d'agir face à un certain nombre de problèmes. En revanche, dans des alliances, il s'agit plutôt de « rapprocher les vues et les intérêts de différentes formations et acteurs politiques qui en font partie » (Owona Nguini, 2013). Dans des démocraties en voie de développement comme celles du Gabon et du Cameroun, les coalitions, ou « système bipolarisé » (Quermonne, 1989), sont plutôt considérées comme un modèle à suivre pour assurer la défaite des partis dominants (Asingo, 2013 ; Souaré, 2017), « sans pour autant nier ou négliger le rôle que peuvent jouer les conditions structurelles négatives [...] qui

peuvent compromettre ou déjouer » (Souaré, 2017) cette stratégie. Plusieurs données empiriques tirées des élections présidentielles soutiennent ce modèle stratégique en mettant en évidence les victoires des coalitions : le Rassemblement Des Républicains (RDR) en Côte-d'Ivoire en 2010, la Nidaa Tounes (NT) en Tunisie en 2014, le All Progressives Congress (APC) en 2015 au Nigeria, United Democratic Party (UDP) en 2016 en Gambie...

Depuis le retour du multipartisme au Gabon, des tentatives de coalitions ont été expérimentées lors de toutes les élections présidentielles (N'zegho Dieko, 2014) en vue de renverser le parti au pouvoir. Pour avoir une idée de ce « phénomène » comme le qualifient N. Bué et F. Desage (2009), il suffit de dénombrer quelques-unes des appellations de partis rentrés en scène depuis la transition : Bloc des Républicains Démocrates (BRD), Front pour l'Unité et le Développement (FUNDU), Union pour le Progrès National (UPN), Union pour la Nouvelle République (UPR), Coalition pour la Nouvelle République (CNR), Coalition Démocratique de l'Opposition (CDO). Au Cameroun, c'est le même « phénomène » qu'on observe avec la Coordination Nationale des Partis Politiques de l'Opposition et des Associations (CNPPOA), la Coalition Nationale pour la Reconstruction et la Réconciliation (CNRR), le Front des Alliés pour le Changement (FAC), l'Union pour le Changement (UC), l'Union des Mouvements Socialistes (UMS) etc. qui depuis les conférences nationales visent l'alternance au pouvoir. Pour autant, elles n'ont jamais fonctionné. Une fois que les négociations ont abouti et que les coalitions ont été formées, elles sont fragilisées par des divergences (Tull, 2013) et des querelles ethniques (Ciss & Talla, 2013). C'est ce qu'avaient d'ailleurs constaté V. Baudais et G. Chauzal (2006) lorsqu'ils étudiaient les partis politiques maliens. Pour eux, la fragmentation de ces coalitions, dans le contexte malien, paraît fortement liée à la personnalité des leaders et les scissions naissent souvent des mécontentements ou des mécontentements sur la répartition des postes.

Mais le recours à la stratégie de regroupement n'est pas seulement l'apanage des partis politiques de l'opposition. Pour consolider leur domination, le PDG et le RDPC forment tout de même des regroupements « pour disposer d'un potentiel de combat politique plus développé » (Owona Nguini, 2013). C'est dans cette optique qu'ils se sont entourés, sous la forme d'alliances, de quelques partis de l'opposition soutenant leurs programmes politiques. Comme l'écrit E. M. Owona Nguini (2013), « pour qu'une alliance se crée, il faut un champ paradigmatique et programmatique ». Ainsi, plus d'une vingtaine de partis politiques sont alliés au PDG autour d'une plate-forme de « coopération » apparemment « solide et durable » (Le

Breton & Van Der Straeten, 2017, p. 638) dénommée "Majorité républicaine et sociale pour l'émergence". Le RDPC en ce qui le concerne, s'est également fait entourer par certains partis de l'opposition qui forment avec lui ce que Y. Issekin (2020) appelle « camp de la majorité présidentielle ». Ces alliances, tout comme les coalitions, démontrent le peu d'intérêt accordé aux clivages idéologiques et programmatiques dans des pays où les doléances des populations ne tournent qu'autour des thèmes du chômage, de la santé, de l'éducation, des infrastructures routières etc. Mais ces alliances tiennent davantage à d'autres variables telle que « la proximité ethnique » (Manga, 2018, p. 149) entre dirigeants, par opposition à la configuration d'alliance défendue par R. Axelrod (1970) fondée sur la « proximité idéologique » des partis engagés dans le regroupement. Quel est donc l'intérêt pour des formations de l'opposition de s'allier au parti au pouvoir alors qu'on sait avec Y. Schmeil (2012, p.419) que « les partis sont nés pour gagner les élections » ?

Selon F. Desage et N. Bué (2009), les alliances sont aussi expliquées par les calculs « d'acteurs supposés rationnels et désireux de maximiser leurs positions politiques ». C'est ce que soutient M. Offerlé (2018, p. 26) lorsqu'il écrit que l'instauration des relations de cette nature peut favoriser entre autres « la mobilisation coordonnée des suffrages » qui ici renforce davantage la position dominante du PDG et du RDPC. Quant à leurs alliés, incapables d'influencer réellement la vie politique afin d'accéder au pouvoir, ils se voient obligés d'échanger leur soutien contre certaines faveurs. C'est là que nous donnons raison à P. Braud (2006) qui a développé le concept de « partis gestionnaires » pour désigner ces « partis qui se positionnent stratégiquement auprès des partis au pouvoir dans l'optique de bénéficier de l'exercice des responsabilités étatiques ou d'un retour aux affaires ». L'« exercice des responsabilités étatiques » et « le retour aux affaires » ne sont rien d'autres que ce que M. Laver et N. Schofield (1985) qualifient de « gain à la coopération » « constitué des portefeuilles ministériels » (Le Breton & Van Der Straeten, 2017, p. 647) et d'autres fonctions politico-administratives qu'ils peuvent occuper après les élections en guise de récompense . Au Cameroun, Jean de Dieu Momo de la PADDEC, Issa Tchiroma Bakary du FSNC, Bello Bouba Maigari de l'UNDP et d'autres ont tous été intégrés au Gouvernement en guise de récompense juste après les élections présidentielles de 2018, remportées par leur allié, le RDPC. Généralement, les leaders des partis s'intéressent très peu aux « gains » de court terme comme le dit K. Strom (1990) : « Party leaders are not concerned exclusively with immediate objectives. Their behavior must be

understood in a temporal perspective. [...] The main longer-term consideration of party leaders is a concern about future elections »²⁰.

Section 2 : Les faibles perspectives d'accès au pouvoir des partis politiques de l'opposition

Depuis la réintroduction du multipartisme au Gabon et au Cameroun en 1990, les partis politiques de l'opposition peinent à s'imposer dans le jeu politique et à accéder au pouvoir (Souaré, 2010). Sans particulièrement nous intéresser à l'ensemble du cadre institutionnel de la compétition politique qui, pour certains, ne serait pas crédible et expliquerait cette situation (Bayart, 2006 ; Souaré, 2010 ; Essono Nguema, 2010 ; Darracq & Magnani, 2011 ; Aterianus-Owanga & Debain, 2016), nous observons avec H.B. Tiabas (2019) et F. Enongoué (2021) que lorsque ces partis revendiquent l'alternance au pouvoir, c'est surtout pour s'y essayer plutôt que de proposer une réelle alternative, même si on reconnaît les aptitudes du PDG et du RDPC à manipuler les institutions pour s'éterniser au pouvoir comme nous l'avons précédemment souligné. Mais la faiblesse de leur capacité d'accès au pouvoir ne peut être comprise sans tenir compte de l'émergence de nouvelles formes d'engagement politique en ligne observées dans ces deux pays d'Afrique centrale (Manga Edimo, 2010 ; Njutapwoui & Ngouloure, 2015 ; Ovoudaga, 2018, 2020 ; Oumarou, 2020) qui participerait à éloigner les citoyens de toute formes d'organisations structurées, y compris les partis qu'ils trouveraient peu crédibles et très hiérarchisés pour répondre à leur demande de participation politique.

2.1-La faiblesse de l'alternative politique

2.1.1-Le déclin du militantisme

Qu'il s'agisse des démocraties avancées comme la France ou celles qui sont en voie de développement comme le Gabon et le Cameroun, les partis politiques y connaissent une « pénurie » des militants (Fretel, 2017, p.73). En France, les variables explicatives de cette « pénurie » sont notamment décrites dans les écrits récents de J. Fretel (2017) et de R. Lefebvre (2018). Dans les deux sociétés précédemment citées, la littérature sur la question est rare et ne renseigne que très peu sur la réalité chiffrée des partis politiques en termes d'adhésion. Mais de combien d'adhérents disposent les partis politiques gabonais et camerounais dont les militants

²⁰ Les leaders de partis ne se préoccupent exclusivement pas des objectifs immédiats. Leur attitude doit être comprise dans une perspective temporelle. [...] Les élections à venir constituent la principale considération à long terme de leaders partisans (traduction de l'auteur).

constituent la principale ressource²¹ ? Quantifier avec exactitude l'effectif de partis, c'est se heurter à deux facteurs qui sont à la fois une lecture peu formelle de militants (Fretel, 2017, p.72) de la part de responsables, et une non-publication de recensements de ces militants (Duverger, 1951, p. 57) par ces mêmes responsables. Face à cette difficulté, les chercheurs se voient obligés de s'appuyer sur certains indicateurs pour estimer des chiffres approximatifs comme on l'observe même dans les recherches les plus sérieuses (*Ibid.*). C'est ainsi que procède E. Montigny (2010) qui, pour avoir une idée des effectifs de partis québécois, s'est servi de la documentation de la Direction générale des élections qui regroupe les revenus associés aux adhérents et le nombre de contributeurs par parti politique.

En ce qui nous concerne, nous disposons de quelques repères pour avoir une idée des effectifs de partis gabonais. Selon le Cabinet Conseil Whylton consulting, mis à part le PDG qui est implanté sur l'ensemble du territoire, aucun des 57 partis politiques gabonais enregistrés au ministère de l'Intérieur en 2018 n'atteint même 9000 membres²² dans un pays qui pourtant compte plus de 2 000 000 d'habitants. Au Cameroun, sans évoquer de chiffres, R. Tsana Nguegang (2019, p. 138) parle lui aussi d'une « crise du militantisme et [d'une] montée du désengagement envers le processus politique » qui finalement confirment le constat fait depuis 2002 par G. Erdmann (2003) lorsqu'il soutient que les institutions partisans d'Afrique éprouvent une vraie incapacité à se doter d'un capital militant élevé. Fonctionnant comme des institutions moins fréquentées (Fretel, 2017, p.73), elles peuvent être qualifiées de « parties without partisans » (Dalton & Wattenberg, 2000) loin d'être des mouvements de masse (Osei, 2006, p. 38). Pourquoi ces institutions n'arrivent-elles pas à se doter d'un capital militant important au Gabon comme au Cameroun ?

Pour A. Sougane et M. Kuepi (2014), les facteurs explicatifs de cette crise résident dans l'engouement pour les associations. Mais aussi dans la perception populaire selon laquelle ces institutions ne servent pas l'expression des intérêts sociaux, mais plutôt les ambitions égoïstes de quelques hommes politiques (Osei, 2006, p.38). A notre sens, ces deux seuls aspects ne semblent pas expliquer toutes les raisons de la crise qui pourtant peut aussi s'expliquer par l'offre de partis politiques eux-mêmes. C'est en cela que nous faisons l'hypothèse que le

²¹ Tous les partis politiques gabonais et camerounais ont dans leur structuration des organes de base, de coordination, de direction, de décision qui sont les caractéristiques de partis de masse (Duverger, 1951) et s'expliquent par la volonté d'organiser et de discipliner les troupes.

²² Voir <https://www.whyconsulting.com/2018/07/14/gabon-ces-partis-politiques-qui-ne-valent-plus-rien/>. Consulté le 1^{er} septembre 2021.

« phénomène de bureaucratisation » (Fretel, 2017, p. 74) dans ces institutions et les faibles capacités de « rétributions matérielles » (argent, postes administratifs, emplois privés...) (Offerlé, 2018, p. 74) sont préjudiciables à une adhésion massive de militants. Le « phénomène de bureaucratisation » met davantage en scène les professionnels de la politique (Boelart & al., 2017) qui réalisent dans les partis un travail qui développe chez le « citoyen ordinaire » un sentiment d'incompétence politique. Pensant que la pratique de la politique au sein des partis appartient aux élites (Lawson, 2005 ; Kuepi & Sougane, 2014) répondant aux exigences d'aptitudes, ces « citoyens ordinaires » préfèrent opter pour l'engagement politique périphérique dans des espaces informels moins exigeants en termes de compétence. On parle alors d'espaces publics alternatifs étudiés dans plusieurs pays d'Afrique par A. Cutolo et al. (2012). Par ailleurs, pour ce qui est de la rétribution matérielle, M. Offerlé (2018, p. 72) écrit que « l'adhésion au sein des partis politiques ne saurait être exclusivement explicable par le dévouement militant ». Elle s'explique aussi par la capacité des partis politiques à rétribuer ses dirigeants et militants (*Ibid.*). Cette position est proche de la sociologie de l'action collective développée par certains auteurs (Clark & Wilson, 1961 ; Gaxie, 2005) défendant l'idée selon laquelle l'attachement des dirigeants et des militants à leurs partis dépend de la capacité de ces partis à satisfaire leurs intérêts financiers et matériels. Au lieu d'apporter leurs contributions financières à leur formation politique comme il est de coutume, les choses semblent plutôt s'inverser, car « les militants s'attendent plutôt à être rémunérés par le parti pour leur engagement politique » (Souaré, 2017, p. 70). C'est ce qu'observait très récemment I. Datidjo pour le cas du Cameroun :

« Certains militants avides de pouvoir et [...] animés par "l'impatience du désir", ne supportent pas d'être toujours du côté des perdants lors des échéances électorales ; ils préfèrent quitter ces partis disent-ils "inadaptés à la concurrence", pour rejoindre les rangs des partis de renommée pour espérer y assouvir leurs désirs et satisfaire leurs attentes » (Datidjo, 2021, p. 104).

Devant une vision d'adhésion aussi intéressée, les partis politiques souhaitant attirer davantage les militants doivent disposer d'importantes ressources matérielles et financières. Or, nombreux sont les partis politiques gabonais et camerounais qui n'en disposent pas du tout pour attirer des citoyens qui considèrent l'argent et les faveurs qui leur sont fournis dans le champ politique comme une vertu éthique et civique (Banégas, 1998). De plus, dans ces pays, comme dans bien d'autres en Afrique où les citoyens ont des représentations de la politique liées à la richesse, « les carrières politiques sont attractives car elles permettent l'accès à l'État, lieu central de

l'accumulation » (Osei, 2006, p. 40). Il ne sera donc pas surprenant de voir ces citoyens s'engager dans des partis mieux structurés et mieux organisés pour amorcer leur carrière politique et espérer faire fortune²³. Mis à part le PDG et le RDPC qui contrôlent les ressources de l'État depuis environ un demi-siècle, rares sont les partis capables de répondre avec satisfaction aux aspirations matérielles et professionnelles des futurs adhérents. Les partis politiques de l'opposition, en plus d'avoir de faibles structures et une organisation « lâche » (*Ibid.*) pour reprendre les termes de A. Osei, ne disposent que de maigres ressources qu'ils attendent dépenser lors des élections. Par conséquent, ils attirent moins de militants.

2.1.2- L'absence de programmes politiques

A en croire N. Bué & al (2016), les programmes politiques « sont une figure imposée de la compétition électorale dans les démocraties pluralistes ». « Projet de campagne », « contrat », « contrat de confiance », « propositions », sont autant d'appellations sous lesquelles ils peuvent apparaître (Offerlé, 2012, p. 93). Au cœur « des transactions électorales », ils permettent d'exprimer l'identité d'un parti politique (Gibellini, 2016) en « interprétant le vote comme un acte d'adhésion aux idées » (Bué & al., 2016) proposées par les partis politiques ou les candidats indépendants. Si les programmes politiques interprètent le vote comme « un acte d'adhésion aux idées » proposées par des formations politiques, on comprend alors que les programmes ne sont d'abord orientés que vers les citoyens évoluant en dehors des partis pour espérer obtenir leurs voix. Or, en suivant L. Diamond et R. Gunter (2001), les partis politiques à travers le monde connaissent une profonde crise de militantisme. Dans ce cas, l'accession au pouvoir par un parti est conditionnée par le développement et la soumission « d'un projet de campagne » pertinent pour convaincre les électeurs extra-partisans très nombreux. Cette réalité est bien perceptible en Occident là où en Afrique certains chercheurs s'interrogent encore : « Les partis politiques africains ont-ils des projets de société ? » (Buijtenhuijs, 1994). A ce questionnement, quelques réponses élargies à plusieurs sociétés africaines ont été apportées par I. Souaré (2017).

Pour nous intéresser spécifiquement aux cas gabonais et Camerounais, ces « contrats de confiance » sont inexistantes si l'on en croit S. Nzamba (2011) qui parle d'« introuvabilité de projets de société » quand O. Ndounda et M. Eleme (2013) dénoncent une « sécheresse programmatique ». Faut-il dire qu'au Gabon et au Cameroun le peuple est une réalité

²³Selon les auteurs comme R. Sklar (1979) et G. Carbone (2006), en Afrique, nombreux sont les élites politiques qui construisent leurs fortunes en contrôlant et en utilisant les ressources publiques.

introuvable à qui on ne peut donc présenter un programme politique ? S'il y a existence dans ces « démocraties » des partis politiques eux-mêmes et du suffrage universel depuis 1990, c'est qu'il existe bien un peuple auquel on reconnaît un droit de vote et auquel on peut soumettre des programmes politiques. Mais ce qui n'est pas, car les partis politiques gabonais et camerounais sont beaucoup plus concentrés dans « une quête du pouvoir pour le pouvoir » (Nzamba, 2011) au point de nier le peuple. Une telle situation est en parfaite contradiction avec la réalité historique de leur émergence en 1990 qui voulait qu'ils soient des repères pour les citoyens à travers leurs programmes politiques (N'zegho Dieko, p. 6). Les variables explicatives de « l'introuabilité » de ces contrats résident dans le fait que ces institutions politiques ne disposent pas de réelles bases idéologiques (Carbone, 2006 ; Moudounga Mouity, 2011 ; Nzamba, 2011 ; Tiabas, 2019 ; Enongoué, 2021), étant entendu que les programmes ne sont que « l'expression d'une idéologie, doctrine, ou culture cohérente, censée refléter l'identité du parti » (Bué & *al.*, 2016). L'« introuabilité » de ce bien politique, qui pourtant renseigne en matière politique, économique, sociale, culturelle, est perçue comme un « indicateur d'un vote à coloration ethnique » (Nzamba, 2011) qui autorise à penser que la vie politique locale gabonaise et camerounaise « menace de déboucher sur la démocratie tribale et matrimoniale, c'est-à-dire la victoire du tribalisme et de l'hérédité sur la démocratie » (Mouity Moudounga, 2011).

Signe de l'inexistence de ces programmes, « le paradigme de la persuasion électorale » (Nimmo & Swanson, 1990) des candidats engagés par les partis tourne autour des arguments d'un nouveau genre. Lorsqu'ils ont déjà occupé les hautes fonctions de la République et souhaitent effectuer leur retour aux affaires par la voie des élections, ils mettent en avant des arguments fondés sur l'expérience politique. C'est ce que dit S. Nzamba (*Ibid.*) dans ses écrits : « il reste en revanche que c'est dans la sphère "des caciques" de l'arène politique gabonaise que l'expérience passe pour être le pilier fondateur du discours de campagne ». Cependant, s'ils n'ont jamais été aux affaires, ils développent un discours de déculpabilisation qui a pour fonction de les déresponsabiliser de la faillite de l'État (Médard, 1977 ; Mbembe, 2000 ; Pommerole, 2008 ; Pigeaud, 2011) et de les présenter comme une nouvelle offre électorale qui incarne l'espoir de tout un peuple. D'où l'introduction dans l'espace public des thématiques

telles que « le système Bongo-PDG²⁴ doit dégager », « Tout sauf Ali²⁵ » (Mouity Moudounga, 2011), « Paul Biya²⁶ doit partir ou non ? » (Ndounda & Eleme, 2013, p. 9). Au détriment des idées politiques, économiques, sociales, culturelles, elles deviennent avec les logiques précédemment décrites, le cœur de la communication électorale gabonaise et camerounaise qui relègue les aspirations du peuple au second plan. Conscients, les citoyens prennent davantage leurs distances avec ces organisations qu'ils soupçonnent de ne pas défendre leurs intérêts sociaux (Osei, 2006, p. 38).

2.1.3- Le contrôle autoritaire des médias traditionnels par les acteurs au pouvoir

L'instauration du pluralisme politique au Gabon et au Cameroun en 1990 s'est accompagnée de la libéralisation médiatique (Frère, 2020) qui a contribué à « inventer un nouvel espace public » (Yenshu Vubo, 2011) suite à son verrouillage par les partis uniques (Owona nguini & Menthong, 2018). Après avoir longtemps soutenu le gouvernement dans sa mission de construction de l'unité nationale, les médias d'État se voient modifier leur statut et leur ligne éditoriale (Tozo, 2005) : ils ne sont plus des médias gouvernementaux, mais des médias de service public devant « donner la parole à l'ensemble de la composante de la société, y compris l'opposition politique ou les mouvements sociaux » (Frère, 2016, p. 349). Dans ce contexte de mutation, on assiste également à l'émergence des médias privés (Sabi Djaboudi, 2018, p. 223). Désormais acteurs incontournables de la scène politique gabonaise et camerounaise, ils sont considérés comme des « instruments de démocratisation, de contrôle, et de contre-pouvoir » (Capitant & Frère, 2011), « autonomes et engagés au service des citoyens » (Tozzo, 2005, p.99). Suivant les résultats des études réalisées sur les médias par Friedrich-Ebert-Stiftung, le paysage médiatique gabonais comptait en 2016, 20 titres de presse écrite, 30 stations radio, 10 chaînes de télévision (Friedrich-Ebert-Stiftung, 2016, p. 6) quand celui du Cameroun enregistrait en 2018, 600 journaux de presse écrite, 102 stations radio et 60 chaînes de télévision (*Ibid.*, 2018, p. 12). Au regard de l'émergence d'une presse aussi plurielle, on est tenté de croire

²⁴ A lire M.Tshiyembe (Préface, in Mouity Moudounga, 2011), le système Bongo-PDG peut être entendu comme « un système politique ingénieusement construit » par le fondateur du PDG Omar Bongo et qui se serait « accaparé de ressources matérielles » et financières de l'Etat depuis plus de 55 ans sans avoir à se soucier de l'intérêt général. De ce fait, ce système est pris pour responsable dans la faillite de l'État gabonais. Nombreux sont les acteurs politiques gabonais qui insèrent cette expression dans leurs stratégies de communication politique (voir par exemple : <https://echosdunord.com/daniel-mengara-exige-la-fin-du-systeme-bongo-pdg-avant-la-tenue-dune-quelconque-election-au-gabon/> et <https://www.gabonreview.com/bruno-ben-moubamba-combats-systeme-bongo-pdg/>).

²⁵ Il s'agit d'Ali Bongo Ondimba qui succéda son père Omar Bongo à la tête de l'État gabonais après son décès en juin 2009 à Barcelone.

²⁶ Rappelons que Paul Biya est président de la République du Cameroun depuis le 06 novembre 1982.

que ces deux sociétés ne font qu'affirmer leur attachement à la liberté d'expression et plus largement à la démocratie.

Mais en réalité, il n'en est rien dans la mesure où il ne s'agit que d'un pluralisme médiatique de façade qui n'est qu'un élément essentiel de leur présentation au monde qui dissimule les pratiques autoritaires (Hilgers & Mazzochetti, 2010). Car un pluralisme médiatique faisant l'objet d'un contrôle autoritaire (Djaboudi, 2017, p. 17 ; Ngonu, 2018, p. 130) « dont les finalités sont le commandement politique et la conservation du pouvoir » (Atenga, 2005, p. 33) ne saurait garantir un espace médiatique libéral. Alors qu'ils ont été créés à la suite de l'ouverture du paysage audiovisuel pour les nécessités de régulation, la Haute Autorité de la Communication (HAC) au Gabon et le Conseil National de la Communication (CNC) au Cameroun sont devenus des institutions sur lesquelles s'appuient les acteurs au pouvoir pour neutraliser les médias privés critiques du régime de Libreville et celui de Yaoundé (voir introduction, p. 17). C'est pourquoi M. S. Frère (2016, p. 348) écrit que ces instances « constituent aussi des acteurs de répression politiquement manipulés par l'exécutif ». En septembre 2013, nombreux sont les médias qui ont été suspendus par l'instance camerounaise pour « non-respect des dispositions de la loi de 1990 sur la communication sociale » (*Ibid*). Mais ce motif, avec d'autres tels que « l'atteinte à la sûreté de l'État », « outrage au président de la République », « tentative de déstabilisation », « diffamation », etc., ne sont que des prétextes de neutralisation de médias privés dans lesquels s'expriment les organisations politiques de l'opposition. Ainsi, ils se trouvent fragilisés et « n'arrivent pas à gagner en pérennité » (Ovoundaga, 2020, p. 156)).

En effet, l'orientation de ces organisations vers les médias du secteur privé n'est que la conséquence logique de la prépondérance du pouvoir exécutif dans les médias publics (Tozzo, 2005, p. 106). Dans son enquête réalisée au Gabon entre janvier et décembre 2014 sur l'accès des acteurs politiques aux journaux télévisés de la chaîne nationale, M. D. Ovoundaga (2017) constatait déjà que les acteurs au pouvoir y étaient représentés à hauteur de 90% par rapport à ceux de l'opposition qui ne l'étaient qu'à 10%. Au Cameroun, nombreux sont également des travaux qui dénoncent cette réalité (Atenga, 2005 ; Owona Nguini & Menthong, 2018 ; Ngonu, 2018). Lesquels convergent avec ceux de l'un des grands africanistes des médias A. Tudesq (1998, p. 144), qui présente « la propagande gouvernementale » comme l'une des difficultés majeures des médias censés pourtant assurer le service public comme Gabon Télévision, Gabon 24 et CRTV (Cameroon Radio and Television). Dans un tel contexte, les débats politiques

contradictoires ne peuvent être autorisés dans la mesure où ces médias ne sont pas libres. Conscients de la centralité et de la puissance de la télévision en matière de communication politique (Maarek, 2007, p. 289 ; Iyengar, 2011, p. 135), les pouvoirs publics gabonais et camerounais ont pris le soin de la doter de financements suffisants et conséquents (Fewou Ngouloure & Sidi Njutapwoui, 2015) pour couvrir même les zones rurales abandonnées par les médias privés fragilisés et à bout de souffle. Avec une culture de la censure de nature autoritaire, la stratégie des acteurs au pouvoir est de neutraliser les médias privés avant de verrouiller ceux du secteur public pour réduire la portée de la communication politique de l'opposition et affaiblir les perspectives d'une rotation au pouvoir.

2.1.4-La croissance du phénomène d'abstentionnisme

L'abstentionnisme est considéré par certains comme « l'un des symptômes les plus emblématiques d'une profonde crise de la représentation politique » (Muxel, 2008). Il peut être entendu comme la non-participation des électeurs à un vote auquel ils sont convoqués (Alcaud & al. 2004). Deux raisons sont souvent avancées pour expliquer ce phénomène : le déficit d'intégration sociale et le rejet de l'ensemble de la classe politique ou de l'offre électorale (Lancelot, 1968 ; Subileau, 1997). A ces deux raisons, P. Bréchon (2010) ajoute la montée de ce qu'il appelle « l'individualisation » qui se manifeste selon lui par la volonté des individus à être originaux, à réfléchir leur choix et à ne pas se laisser dicter par la tradition, les habitudes, les maîtres à penser et les institutions. Mais ces raisons peuvent varier selon les systèmes politiques. Dans les « démocraties » où les élections sont peu concurrentielles, aller « voter est sans enjeu pour déterminer qui seront les gouvernants » (Bréchon, 2010). Contrairement aux facteurs indiqués précédemment, l'absence d'enjeu explique mieux le phénomène d'abstentionnisme au Gabon et au Cameroun. Animés par des espérances démocratiques à l'issue des conférences nationales de 1990, les citoyens gabonais et camerounais s'étaient mobilisés avec enthousiasme lors des premières élections pluralistes organisées (Kamto, 1999) dans ces sociétés. Une période au cours de laquelle les partis politiques jouissaient encore d'une légitimité populaire grâce à une nouvelle ère politique marquée par la libéralisation de la vie politique qui s'est accompagnée par une redéfinition du cadre institutionnel du jeu politique (Gazibo, 2005). Pendant les premières élections présidentielles de 1993 au Gabon, le taux de participation au plan national était très important et s'élevait à 88, 08% (Omar Diop, 2006; Rapport Union Européenne, 1998) alors qu'il était fixé à 78, 54% (Omar Diop, 2006) lors de celles du Cameroun de 1992. Au fil des années, on a constaté une régression du taux de

participation au profit d'une progression du taux d'abstention arrêtée à titre d'exemple à 41,54% (Rapport Union Européenne, 2016, p. 4) aux dernières élections présidentielles au Gabon en 2016 et à 46,15% (Rapport Elecama, 2018, p. 110) pour celles du Cameroun en 2018. Les élections législatives organisées dans cette même période dans ces pays n'ont pas été épargnées (2018 au Gabon et 2020 au Cameroun), puisqu'elles ont enregistré respectivement des taux d'abstention vertigineux de 65% (Rapport Conseil Gabonais des Élections, 2018) et 56, 21% (Rapport Union Africaine, 2020). Rappelons que dans les cas du Gabon et du Cameroun, l'abstentionnisme n'est pas une violation de la règle de droit comme dans certains pays tels que la Belgique, le Brésil, Chypre, la Grèce, le Luxembourg où le vote est obligatoire. Mais c'est surtout un droit dont l'exercice ne peut nuire à la santé civique (Perrineau, 2006). Car ce phénomène se présente comme « une réalité politique qu'il est désormais urgent de prendre en compte » (Moundounga, 2011) et d'interpréter comme une autre forme de démocratie que l'on propose de qualifier de « démocratie abstentionniste » qui rappelle les limites de l'organisation et de la gestion des élections dans des régimes semi-autoritaires comme celui du Gabon et du Cameroun.

C'est pourquoi, il nous apparaît judicieux d'étudier ce phénomène « à partir des chemins analytiques de l'africanisme politique orientée par une lecture critique » (*Ibid*) du pouvoir gabonais et camerounais et leur gestion des élections. Ces « chemins analytiques » nous amènent ainsi à rechercher les causes de l'abstentionnisme dans les maux de la « démocratie » gabonaise et camerounaise d'autant plus que les citoyens gabonais et camerounais sont otages d'un système de « partage institutionnel de pouvoir » (Nze Nguema, 1998) entre les partis de la majorité et de l'opposition, otages des « régimes inscrits dans la longue durée » (Jacquemot, 2019, p. 55), otages d'un « arrêt de temps politique présidentieliste et de gouvernement perpétuel » (Owona Nguini, 2004), otages de l'inféodation par les partis au pouvoir des institutions impliquées dans le processus électoral (Jacquemot, 2019, p. 52). Dès lors, la théorie du *rational choice* convient bien aux cas gabonais et camerounais pour comprendre le phénomène d'abstentionnisme. Selon ses adeptes, l'abstentionnisme peut être expliqué par l'absence d'influence du vote sur les résultats définitifs des élections, ce qui développe de manière rationnelle un sentiment d'inutilité du vote chez les électeurs (Subileau, 1992, p. 29) qui par conséquent optent pour l'abstention, comme une bonne partie des citoyens gabonais et camerounais.

Dans ce cas, ils ne peuvent plus être considérés comme des « paresseux irrationnels et irresponsables » (Dupuis-Déri, 2009, p.105), mais comme des abstentionnistes éclairés, rationnels qui donnent « une leçon de citoyenneté » (Moundounga, 2011) en dénonçant les élections *made in Gabon and Cameroon* que R. Marzin (2019) qualifie de « mascarade ». S'abstenir devient donc une forme réelle de participer au processus et de voter contre et en dehors du système, puisque « la participation politique s'organise à partir de plusieurs répertoires d'action : le vote, l'abstention et la manifestation » (Muxel, 2008). Vu sous cet angle, on s'écarte de l'abstentionnisme passif dont parlent G. Liegey & al (2011) et qu'ils appréhendent comme un « signe d'indifférence vis-à-vis de la politique ». Il faut y voir en revanche une « transformation des usages même de la citoyenneté » (Muxel, 2008). Ayant transformé leurs usages de citoyenneté en restant à la maison le jour du vote, les citoyens gabonais et camerounais ne peuvent pas être considérés comme moins politisés et sont surtout capables de donner les raisons de leurs choix. Des raisons qui se situent pour l'essentiel dans une profonde crise de confiance envers les institutions de la République et les leaders politiques qui voient dans les élections une opportunité de pérennisation du pouvoir. Face à la volonté de ces derniers de vouloir légitimer leur longévité au pouvoir à travers des élections malhonnêtes, l'abstentionnisme devient une pratique politique contestataire. Comme le souligne P. Bréchon (2010), ne pas voter dans des régimes autoritaires, c'est refuser de cautionner un régime non démocratique. On comprend donc mieux pourquoi P. Quantin (2004) rappelle que « pour comprendre les électeurs africains, il faut comprendre les élections » africaines dénuées d'une vraie signification sociale et politique (Subileau, 1997, p. 245). Dans ce sens, pour comprendre la croissance du phénomène d'abstentionnisme au Gabon et au Cameroun, il faut comprendre les électeurs gabonais et camerounais, et pour comprendre les électeurs gabonais et camerounais, il faut comprendre les élections gabonaises et camerounaises organisées par les leaders animés par des représentations politiques basées sur la longévité au pouvoir (Foucher, 2009 ; Menthong & Owona Nguini, 2018 ; Jacquemot, 2019).

2.2-L'émergence de nouvelles formes d'engagement politique

2.2.1-Le développement des espaces informels d'expression politique en ligne

L'arrivée d'Internet au Gabon et au Cameroun a favorisé la création d'espaces de discussion politique en ligne qui « semble renouveler les problématiques de l'espace public » (Dacheux & Rouquette, 2013, p.165) dans ces deux sociétés comme dans d'autres à travers l'Afrique et le monde. Car ces nouveaux lieux d'expression démocratique « opposent à la verticalité et à la

hiérarchisation de la politique une conception horizontale de l'espace public » (Richaud, 2017). Parallèlement aux espaces publics physiques informels qui continuent à se développer en Afrique, et que les uns et les autres appellent « Sorbonne » (Atchoua, 2016), « Parlement de la rue », « Congrès » ou « Agora » (Banégas & al, 2012, p. 6), on observe également l'émergence des espaces en ligne comme les blogs, les sites web, les groupes de discussion politique qui réinventent une nouvelle médiation politique (Ovoundaga, 2018) et invitent l'État et les premiers acteurs politiques que sont les partis politiques à se transformer en mettant à leur profit les opportunités d'interaction offertes par le web 2.0. Dans ce contexte de reconfiguration du rapport entre la société et l'État favorisé par une « prise de conscience de citoyens ordinaires de leur légitimité à prendre la parole [politique] » (Banégas & al., 2012, p.12), et par une « remise en cause des mécanismes institutionnels de la participation politique » (Fofana, 2015, p.247), plusieurs groupes de discussions politiques ont été créés sur Facebook au Gabon et au Cameroun sans que les gouvernements de ces pays, ni les partis ne soient organisateurs. Sans être exhaustif, on peut citer au Gabon « Infokinguelé Libre » ; « Le cri d'espoir du peuple gabonais »²⁷ ; « Gabon Matin Faits-divers »²⁸. Au Cameroun on peut énumérer « Le Cameroun c'est le Cameroun » ; « Parlons du Cameroun/Let's talk about Cameroon »²⁹ ; « Cameroun : par ici le débat politique »³⁰ ; « J'aime le Cameroun »³¹, qui sont tous des espaces accessibles à n'importe quel internaute. Même si on reconnaît à l'internet des vertus politiques, cette diversité de groupes dans les mêmes espaces politiques semble donner raison à J. Habermas qui soutenait que l'internet a « l'inconvénient majeur de fragmenter une large audience en une multitude de publics isolés » (Habermas, cité par Dacheux, 2014). C'est pourquoi É. Dacheux (2014, p. 425), dans sa critique de l'ouvrage collectif de I. Paillart, B. Raoul et J. Noyer publié en 2013, soutient que « l'internet crée certainement des espaces communs ; il ne crée pas forcément des espaces publics ». Pourtant, la fragmentation de l'espace public numérique peut s'expliquer par « la tendance à l'individualisation des pratiques communicationnelles [...qui] contribue au morcellement des espaces de dialogues » (Miège, 2010, p. 57).

En plus de « la tendance à l'individualisation des pratiques communicationnelles », le morcellement de l'espace public numérique gabonais et camerounais pourrait à notre sens se justifier davantage par des divisions sociales et des tensions politiques qui se répercutent en

²⁷ Accès : <https://facebook.com/groups/infosduquartier/> (Consulté le 22 février 2022).

²⁸ Accès : <https://facebook.com/groups/688507737916461/> (Consulté le 22 février 2022).

²⁹ Accès : <https://facebook.com/groups/476629789509645/> (Consulté le 22 février 2022).

³⁰ Accès : <https://facebook.com/groups/2921199565132496/> (Consulté le 22 février 2022).

³¹ Accès : <https://facebook.com/groups/jaimelecameroun> (Consulté le 22 février 2022).

ligne. Néanmoins, ces lieux sont des espaces publics alternatifs aux espaces publics dominants (Banégas & al, 2012, p.8 ; Kondratov, 2015) « non soumis aux règles de l'État et à la représentation politique » (Greffet, 2011, p.16). Dans ce cas, il s'agit là d'un côté invisible du Gabon et du Cameroun politiques qui pourtant peut constituer un pôle d'observation du processus de démocratisation en cours. Moins exigeants en termes de compétence politique et oratoire, on observe dans ces groupes l'émergence d'une nouvelle parole politique triviale « issue d'acteurs non professionnels » (Cabedoche, 2017, p. 6) que D. Cardon (2010, p. 36) préfère appeler « amateurs » que profanes comme le font certains auteurs (comme Fromentin & Wojcik, 2008). Dans ces espaces alternatifs, leur participation politique peut prendre plusieurs formes : lorsqu'ils n'affirment pas leur positionnement politique, ils participent aux débats à leur manière, commentent l'actualité comme ils l'entendent, critiquent, avant même d'interpeler les plus hautes autorités de la République sur une question ou une autre (Ovoundaga, 2018). Parfois, il n'est pas rare de voir cette participation s'appuyer sur « le registre de l'invective, voire de l'injure » à partir duquel certains internautes ont considéré le Président de la République camerounaise Paul Biya comme « un monstre » (Fewou Ngouloure & Sidi Njutapwoui, 2015, p. 6). C'est pour cette raison que S. Ngonu (2018, p.144) affirme qu'à « leur manière, les camerounais [et les gabonais] détournent et/ou reconfigurent l'espace numérique et se servent de celui-ci comme un enjeu du politique. Cette appropriation se transforme ainsi en un espace de contre-pouvoir » difficile à contrôler par les pouvoirs politiques eux-mêmes (Monnoyer-Smith, 2011, p.158).

Répondant à un besoin d'expression démocratique des citoyens ordinaires qui inventent leurs propres formes de participation (parfois étrange) en contexte semi-autoritaire, Facebook rend « secondaires les médiations politiques [conventionnelles], y compris les partis » (Greffet, 2011, p.18) chez ce public. Bien que l'on sache que les partis politiques manifestent « des difficultés, jusqu'à présent assez insurmontables, pour s'approprier, non seulement les outils technologiques, mais surtout les représentations sous-jacentes au réseau, incompatibles avec la problématique de la prise de parole au sein des organisations centralisées » (Allard & Blondeau, 2007), les formations politiques gabonaises et camerounaises semblent contraintes de se surpasser en associant ce réseau social numérique à leurs stratégies de conquête ou de conservation du pouvoir. Car l'électorat gabonais et camerounais est majoritairement jeune et c'est cette génération de citoyens qui est davantage représentée sur le réseau social américain (voir chapitre 3, pp. 109-113) dont l'« ancrage social » (Miège, 2007) est réel. Selon J. Dubow et M. Rogy (2016, p. 10), au Gabon, la tranche d'âge des utilisateurs de Facebook se situe entre

18-24 ans, suivie de celle de 25-34 ans. Au Cameroun, c'est presque la même tendance dans la mesure où « la forte concentration d'utilisateurs se situe dans la tranche d'âge [de] 18 et 34 ans » (Ngono, 2018, p. 138). Ce qui perpétue l'observation que faisait P. Dahlgren (2000, p.174) qui soutenait que « le profil sociologique des usagers du net est à ce jour bien délimité : il se caractérise par un biais important en faveur d'hommes jeunes » pour qui l'hostilité aux formes de participations politiques conventionnelles n'est pas sans conséquences.

2.2.2-Les mutations du militantisme partisan

Face à l'inefficacité des « instances de représentations institutionnalisées dans la réponse à la demande de la citoyenneté démocratique » (Greffet, 2011, p.18) des citoyens « ordinaires », plusieurs espaces politiques informels en ligne ont fait leur apparition au Gabon et au Cameroun et modifient aujourd'hui les formes de médiation politique conventionnelle. Mais ces formes ne sont pas les seules à subir cette transformation. Le militantisme partisan avec son « répertoire [...] fondé sur la convivialité, la sociabilité, le travail de terrain » (Lefebvre, 2013) tend désormais à migrer vers des communautés virtuelles (Matos, 2008). On passe désormais « d'un militantisme affilié » à « un militantisme distancié » (Ion, 1997) et « conditionné par la possession de compétences numériques, induites en partie par le positionnement social » (Theviot, 2016). Faisant ainsi craindre la fin des contacts physiques et des actions collectives, le militantisme partisan en ligne refuse l'idée selon laquelle l'institution partisane serait le seul cadre de la pensée (Theviot, 2018). Comme pour certains concepts en Science politique comme la démocratie ou la participation politique (Greffet, 2012, p.78), le numérique semble également inviter cette discipline à reconsidérer sa définition du militantisme politique. Signer une pétition en ligne, partager les images du parti, modifier sa photo de profil au profit du parti, twitter lors d'un rassemblement politique pour soutenir son candidat engagé dans une élection, partager l'actualité d'un site de parti politique sur Facebook semblent constituer des actions militantes des internautes dans la mesure où ils affichent leurs préférences politiques et tentent d'influencer celles des autres internautes (Boyadjian, 2016). Bien que ces pratiques s'inscrivent dans ce que E. Morozov (2011) qualifie de « slacktivism » pour dénoncer un militantisme mou, elles sont de plus en plus présentes dans les usages des internautes gabonais et camerounais qui créent des groupes Facebook qui permettent à leurs adhérents de prendre part aux actions militantes où qu'ils soient et sans contrainte horaire (Theviot, 2018). Aussi, dans un contexte de plus en plus marqué par des mobilités internationales, Facebook offre-t-il l'opportunité aux membres de différentes diasporas de militer pour leurs partis dont les sièges sociaux sont

géographiquement implantés dans leurs pays d'origine. C'est le cas de la diaspora gabonaise basée aux USA qui milite pour le PDG à travers la page Facebook « Fédération PDG-USA »³² ou celle du Cameroun établie au Canada qui soutient le RDPC à partir de son groupe « RDPC-CANADA »³³. Par ailleurs, les partis politiques de l'opposition ne sont pas en reste, puisque certains d'entre eux comme le MRC ont des espaces de soutien en ligne gérés depuis la France³⁴. Représentant leurs formations politiques à l'étranger, ces espaces en ligne ont aussi pour ambition de faire vivre aux migrants les enjeux politiques. A bien y observer, on voit une forme d'extension du militantisme et de compétition politique en dehors du territoire gabonais et camerounais. Ce qui est en phase avec l'analyse de G. Balandier (1955) qui indiquait au milieu du XX^e siècle qu'en Afrique, la co-construction de la démocratie est caractéristique d'une dynamique « du dedans et du dehors ». Depuis la dernière élection présidentielle au Gabon en 2016 remportée par Ali Bongo, la diaspora gabonaise en France proche de l'opposition ne cesse de contester sa légitimité. En tant que nouvelle force politique, elle s'appuie sur les réseaux socionumériques et en particulier sur Facebook pour mobiliser, donner de la visibilité à leur contestation et à leurs actions³⁵ pour tenter de modifier la position « des défenseurs du Parti Démocratique Gabonais ».

A ce titre, il apparaît que l'espace politique gabonais et camerounais ne peut plus seulement être appréhendé par les seules dimensions géographiques, mais il convient désormais de considérer la dimension numérique qui l'étend à travers le monde. C'est cette idée que défend R. M. Manga Edimo (2010) lorsqu'elle affirme que la compréhension de la notion d'espace politique « doit pouvoir prendre en compte les différents facteurs qui contribuent à son élargissement et à sa transformation à l'ère de la globalisation » (2010). On pourrait donc parler de « la transnationalisation du militantisme partisan » autorisée par le numérique et caractérisée par la « fin des territoires » (Badie, 1995) et par l'apparition d'une nouvelle « civilité politique internationale » (Chouala, 2004). Facebook apparaît pour les internautes gabonais et camerounais comme un média qui leur permet de maintenir les liens politiques et partisans avec leurs pays d'origine. Comme l'écrit T. Mattelart (2009), internet est « en effet décrit comme un

³² Accès : <https://www.facebook.com/966975643445295/posts/2153087004834147/?flite=scwspss> . Consulté le 02 mars 2022.

³³ Accès : <https://facebook.com/groups/4294088181177788/> . Consulté le 02 mars 2022.

³⁴ <https://www.facebook.com/104355344353854/posts/104796180976437/?flite=scwspnss> . Consulté le 02 mars 2022.

³⁵ <https://www.bondyblog.fr/international/whatsapp-facebook-twitter-la-diaspora-gabonaise-sorganise-virtuellement/> (Consulté le 10 mars 2022).

outil de choix permettant de rester connecté, non sans nostalgie, aux réalités nationales de la partie quittée ».

L'objectif de ce chapitre était donc de décrire le contexte sociopolitique gabonais et camerounais afin de mieux saisir les enjeux que représente l'appropriation du numérique par les partis politiques de ces espaces politiques. De cette description, il ressort que le processus de démocratisation dans lequel se sont engagés le Gabon et le Cameroun est aujourd'hui en pleine crise du fait « d'évidents calculs de reproduction étatique et monopoliste du pouvoir » (Menthong & Owona Nguini, 2018). Bien que les « politiques d'opposition » des partis d'opposition ne soient pas très efficaces pour assurer l'alternance, la capacité des acteurs au pouvoir à manipuler les institutions impliquées dans le processus électoral permet au PDG et au RDPC de dominer la vie politique depuis les Conférences nationales de 1990. Cette domination déloyale a fini par donner naissance au phénomène d'abstentionnisme électoral et développer chez certains citoyens gabonais et camerounais une méfiance envers la participation politique conventionnelle. Ainsi, la démocratisation de l'accès aux réseaux numériques (et en particulier Facebook) dans ces États a autorisé la création d'espaces d'expression politique informels alternatifs au profit d'un élargissement et d'une fragmentation de l'espace public. Dès lors, les partis politiques en tant qu'institutions de représentation conventionnelle se trouvent aussi bien menacés (Greffet, 2011) qu'obligés d'investir également le champ numérique pour se donner une image innovante et assurer leur survie dans un contexte où ils sont de moins en moins légitimés. Avec un espace public en pleine transformation, un environnement médiatique sous contrôle autoritaire, un phénomène d'abstentionnisme en pleine progression, un système électoral majoritaire à un tour aux élections présidentielles (pour le Cameroun), le Gabon et son voisin camerounais semblent regrouper presque tous les facteurs définis par C. Vaccari (2013) susceptibles de contraindre l'appropriation du numérique par les partis politiques pour mieux s'insérer dans la compétition politique.

CHAPITRE 2 : LES OPPORTUNITES OFFERTES PAR LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION NUMERIQUE AUX ORGANISATIONS POLITIQUES ET LEURS LIMITES EN CONTEXTE PARTISAN GABONAIS ET CAMEROUNAIS

La description faite du contexte sociopolitique a pointé un certain nombre de facteurs susceptibles de favoriser l'adoption du numérique par les partis politiques gabonais et camerounais. Cela étant, avant de questionner les usages qu'ils en font, nous allons dans ce chapitre, dans un premier temps, présenter les discours enchanteurs faisant de l'Internet un outil efficace de la lutte politique. Et ce, avant de voir, comment les appareils partisans ont commencé à s'en emparer, à se saisir des opportunités nouvelles permises par cet outil, et comment ils ont évolué vers les réseaux sociaux numériques (Section 1) qui offrent davantage aux formations politiques des « « opportunit[é]s stratégiq[ue]s » (Blanchard, 2007) pour tenter de construire un lien de confiance avec leurs électeurs en profitant du potentiel interactionnel de ces réseaux. Comme le Gabon et le Cameroun figurent parmi les pays en développement dont parle A. Kiyindou (2009a, p. 9) qui rapporte que les contraintes sociales y sont encore nombreuses pour que s'actualisent réellement les avantages que porte le numérique sur divers plans, notamment sur le plan politique, nous allons aussi montrer dans ce chapitre, comment ces contraintes peuvent finalement remettre en cause (Section 2) l'idéal prêté au numérique tant en matière de participation que de communication politique partisane dans ces deux espaces politiques. C'est tout l'enjeu de la seconde section qui fera donc ressortir de plus belle les éléments contextuels qui permettront de mieux comprendre le milieu social dans lequel se déroule l'étude et sur lesquels nous allons nous appuyer également pour proposer une analyse de l'appropriation partisane du numérique.

Section 1 : La communication politique partisane au prisme du numérique

De l'avis de F. Greffet (2011, p. 15), « internet a [...] fait son entrée en politique depuis les années 1990 ». Dans une certaine littérature, il est perçu comme un outil idéal de la lutte politique du fait de ses caractéristiques techniques qui ouvrent aux partis politiques plusieurs possibilités d'action qui leur permettraient d'atteindre leurs objectifs de campagne (Eyries, 2015, p. 25). Si en sociologie des partis, il est évoqué l'autonomie relative de la politique institutionnalisée qui peut rendre la dimension technique simple auxiliaire du jeu politique (voir Greffet, 2022, p. 25), « les partis qui cherchent à se démarquer d'organisations partisans antérieures délégitimées et de plus en plus distantes des citoyens-électeurs » (*Ibid.*, p. 12) sont

désormais présents dans l'espace numérique. Cette présence en ligne a d'abord suscité l'attention des chercheurs dans les années 2000 qui ont produit les travaux sur cette question dans l'optique d'étudier comment les partis s'approprièrent internet dans un environnement politique occidental marqué entre autres par la crise de confiance envers les acteurs politiques (Blanchard, 2007, p. 134). Depuis lors, plusieurs recherches ont été menées dans le domaine en Occident. De ce fait, avant de présenter dans cette section, les opportunités nouvelles permises par le numérique et que peuvent exploiter les partis dans leurs démarches stratégiques, nous allons d'abord montrer comment l'internet politique s'est développé en Occident.

1.1- Le processus de développement de l'internet politique en Occident

1.1.1- Les premiers "pas" des organisations partisanes occidentales sur internet

En Occident, plusieurs études indiquent que l'internet a intégré le domaine politique dans les années 1990 (Blanchard, 2007, p. 132 ; Gibson & Ward, 2011, p. 109 ; Greffet, 2011, p. 15 ; Vergniolle de Chantal, 2011, p. 126), notamment aux États-Unis, en Grande Bretagne et en France. Aux États-Unis, à l'instar des deux autres pays mentionnés, ces années 1990 correspondent à une phase d'expérimentation marquée par le recours à internet particulièrement par Georges Bush et Bill Clinton lors des élections présidentielles de 1992. Avec leurs équipes de communication, leurs usages politiques du réseau ne se limitaient qu'à l'envoi des courriels et déclarations présidentielles qu'ils faisaient circuler sur les sites d'actualité (Vergniolle de Chantal, 2011, p. 126). Conditionné par la structure profondément décentralisée des partis et l'importance de la répartition géographique dans la construction électorale, le recours à internet a permis au parti républicain en 1995, de mettre en place un site web avant d'être suivi par son rival démocrate (*Ibid.*, p. 127). En 1996, à la faveur des élections présidentielles, plusieurs candidats se sont également dotés de sites web qui s'apparentaient surtout à un lieu de dépôts de brochures. Ce n'est qu'en 2000 que l'internet politique rentre dans une nouvelle phase dans ce pays où certains acteurs politiques vont s'emparer de toutes les possibilités offertes par internet : financement, commentaires électoraux, création de communautés en ligne, diffusion des clips vidéo (*Ibid.*, p. 125). Ils vont désormais disposer des sites sophistiqués qui leur ont même permis d'obtenir des soutiens financiers dans le cadre de l'élection programmée cette année-là. Ainsi, les candidats à cette élection tels que Al Gore ont obtenu 2,7 millions de dollars en ligne, sans parler de George Bush qui en a reçu 1,6 million par le même moyen.

En Grande Bretagne, R. Gibson et S. Ward (2011, p. 109) situent aussi l'émergence de l'internet politique dans les années 1990. Déjà, dès les années 1980, les principaux partis que sont par exemple le parti travailliste et le parti libéral-démocrate avaient créé des réseaux internes d'informations et de communication avant de lancer en 1983, un projet de promotion de l'usage des outils informatiques, puis les services de courriers électroniques pour les militants (Smith, 2000, pp. 57-70, cité par Gibson & Ward, 2011, p. 118). Avec l'apparition du web, « un mouvement de création de sites web s'engagea à partir des années 1994. L'activité s'intensifia au fur et à mesure que l'échéance électorale de 1997 se rapprochait » (Gibson & Ward, 2011, p. 113). Dès cette année, les travaillistes vont créer leurs sites web avant que les conservateurs n'emboitent le pas en 1995 (Riviere-De Franco, 2007). Lors de l'élection de 1997, on enregistra 45% des partis ayant des sites web. Mais la communication partisane sur le web restait expérimentale et symbolique et les sites web étaient gérés par les amateurs, les militants et les passionnés de l'informatique (Gibson & Ward, 2011, p. 113). D'après G. Blanchard (2007, p. 137-138) en France, les militants peuvent même parfois être à l'origine de la création d'un site web dédié au parti. Ces sites, de l'avis de C. Auty et D. Nicholas (1998, p. 283), « were thought to be empty of content and substance, too reliant on futile messages and cheap slogans and too often containing out of date information »³⁶. C'est deux ans après, c'est-à-dire en 1999 aux élections européennes, que les partis dominants vont professionnaliser leur communication politique sur le web en faisant appel aux spécialistes du web design qui vont davantage faire évoluer les sites (Gibson & Ward, 2011, p. 113) pour essayer de saisir les opportunités nouvelles permises par l'internet. Des contenus interactifs comme « My Manifesto » vont faire leur apparition sur le site des Conservateurs permettant ainsi aux internautes d'obtenir un programme personnalisé en fonction de leurs centres d'intérêts (*Ibid.*).

Du côté de la France, plusieurs chercheurs s'accordent à dire que le FN est le premier parti politique à s'être approprié internet entre 1995 et 1996 (Blanchard, 2007, p. 136 ; Dézé, 2011, p. 217 ; Hobeika & Villeneuve, 2017, p. 217 ; Theviot, 2015, p. 39 ; Theviot, 2017). Cette appropriation doit se comprendre en rapport avec les interactions complexes que les responsables de ce parti entretenaient avec les médias (Dézé, 2011, p. 140 ; Hobeika & Villeneuve, 2017, p. 217). Seulement, les premières versions de ses sites, comme on l'a vu avec les partis américains et britanniques, sont peu sophistiquées et les internautes français à cette

³⁶ « étaient vides de contenu et de substance, trop dépendants de futiles messages et slogans bon marché et contenant trop souvent des informations obsolètes ».

époque, se comptent en nombre limité, environ 1 million (Dézé, 2011, p. 141). Son site *fn.com*, visait à donner une image inversée de celle que donne la presse, la radio et la télévision, ainsi qu'à servir d'outil de centralisation pour dicter la ligne à ses sympathisants et à ses militants (*Ibid.*, p. 142). Quelques temps après, « les différentes échéances électorales, législatives en 1997, régionales en 1998, puis européennes en 1999, ont favorisé l'arrivée des partis politiques [français] sur la toile » (Blanchard, 2007, p. 136). Les sites internet ou les simples pages, créés à cette occasion, avaient à l'origine pour objectif de présenter les candidats, et constituaient surtout pour les partis des outils supplémentaires de campagne électorale (*Ibid.*). Ainsi, « les débuts des partis politiques français sur la toile ont été marqués par un certain sens de la débrouillardise » (*Ibid.* p. 138). Leur « investissement du réseau [...] se révèle relativement diffus, ne s'inscrivant généralement pas dans une stratégie finement élaborée ou globale, ni toujours spécifiquement pensée en fonction des différentes potentialités techniques qu'offre ce nouvel outil de communication » (*Ibid.*, p. 139). Internet a finalement fait son entrée dans la politique française de façon intense lors des campagnes sur les traités établissant une constitution pour l'Europe de 2005 et lors de l'élection présidentielle de 2007 (Greffet, 2011, p. 15). C'est ainsi qu'en 2005, les principaux partis de la scène politique française comme le PS vont s'ouvrir véritablement à Internet qu'il va notamment utiliser dans le recrutement de nouveaux militants (Theviot, 2018). Quant à l'UMP, elle a réellement introduit internet dans son fonctionnement en 2004 à la suite de l'arrivée de N. Sarkozy à la tête de cette organisation qui a ensuite favorisé l'introduction du numérique en cohérence avec son discours autour de la modernisation du parti et le recrutement de nouveaux adhérents à travers les sites (Bergel & Petitfils, 2009, cités par Theviot, 2018).

Mais F. Vergniolle de Chantal (2011, p. 130) souligne que « ce sont en effet les électeurs les plus motivés et les plus intéressés qui se rendent sur les sites de campagne et non le grand public ». Toujours selon cet auteur, la réflexion des consultants politiques porte donc désormais sur la question de savoir comment atteindre les électeurs qui ont un engagement politique moins marqué : les moyens les plus utilisés varient du recours aux médias traditionnels à l'investissement des réseaux sociaux en ligne (*Ibid.*).

1.1.2-L'évolution des partis politiques vers les réseaux sociaux en ligne

Sans pour autant délaisser les sites web pour mener les campagnes (Gadras & Greffet, 2013, cités par Blanchard & *al.*, 2014, p. 25), les partis politiques et leurs candidats ont évolué vers les réseaux sociaux en ligne pour tenter de tirer profit des avantages offerts par le web 2.0. En

effet, les effets de ces réseaux s'inscrivent dans la ligne des évolutions engendrées par l'internet en politique (Fassassi, 2017). Le web 2.0 a redéfini internet autour des activités interactives et participatives tout en ouvrant des nouvelles possibilités comme la personnalisation, le partage des informations entre internautes et la veille concurrentielle (Dosquet, 2012, p. 216). Pour F. Greffet (2016), si aujourd'hui on ne trouve plus ces espaces de discussion sur certains sites partisans, c'est parce qu'ils ont émigré sous une forme remaniée vers les réseaux sociaux en ligne. L'émergence des blogs, des plateformes de partages vidéo comme YouTube ou les réseaux sociaux comme Facebook, ont relancé chez les acteurs politiques, un intérêt pour les technologies (Gibson & Ward, 2011, p. 120) qui viennent faciliter entre autres la communication interactive et le partage de contenu politique entre les internautes (Castells, 2007, cité par Dosquet, 2012, p. 216). Les organisations partisans américaines et européennes sont les premières à s'en être emparées.

Aux États-Unis, la présidentielle américaine de 2004 est venue couronner cette montée des médias web 2.0 avec l'utilisation du multimédia dans les campagnes (Sey & Castells, 2004, cités par Dosquet, 2012, p. 218). Par la suite, en 2006, lors des élections au Congrès, de nouvelles campagnes intégrant les applications web 2.0 ont émergé pour promouvoir des candidats sur les applications comme You Tube et Facebook (Castells, 2007, cité par Dosquet, 2012, p. 218). La campagne de 2008 de l'ancien président américain Barack Obama, marque selon F. Heinderyckx (2011), un tournant dans l'utilisation des réseaux sociaux numériques, particulièrement dans le domaine de la compétition politique. D'après lui, comme d'autres auteurs d'ailleurs, cette élection semble constituer l'avènement en marketing politique des technologies de l'information et de la communication, et tout particulièrement les réseaux sociaux numériques qui se sont révélés d'une efficacité inédite dans un champ d'action stratégique classé en cinq axes que sont : le recrutement des militants, la mobilisation, l'information, l'organisation de la campagne, le financement de la campagne (*Ibid.*). Dans cette logique, A. Theviot (2017) affirme qu'« on ne peut plus nier les mutations introduites par l'usage intense des réseaux sociaux [en ligne] par les partis politiques [qui permettent] une campagne quasi-permanente, même dans les temps ordinaires de la vie politique, un nouveau rythme de l'information politique, calé sur l'instantanéité [...], la possibilité de sonder l'opinion en ligne en continu, l'imbrication entre les secteurs de communication privée marketing et les partis politiques, le nouvel intérêt porté aux data pour rationaliser le militantisme ». Néanmoins, il n'est pas forcément aisé de toucher les électeurs non intéressés par la politique même lorsque les partis politiques ont recours à ces réseaux sociaux en ligne (*Ibid.*). Mais, en touchant d'abord

leurs militants, ces derniers peuvent relayer l'information politique sur les murs des indécis (voir chapitre 6) dont la conquête est un enjeu important pour faire basculer une élection (Theviot, 2017). Et c'est là l'une des différences que l'on peut établir avec les sites web.

Certains partis sont allés jusqu'à créer leurs propres réseaux sociaux en ligne. En France, où « l'usage politique de Facebook et de Twitter a émergé lors de campagne pour l'élection présidentielle de 2012 » (Theviot, 2017), les initiatives de cette nature ont été constatées. En janvier 2010, le PS a mis en place son réseau socialiste la "Coopol" qui s'inscrit dans une démarche d'ouverture puisque tous les sympathisants socialistes pouvaient s'inscrire et prendre la parole aux discussions militantes (Theviot, 2018). Cela a aussi été le cas pour l'UMP qui, la même année, a également lancé son propre réseau social appelé "les créateurs des possibles". Au même titre que la "Coopol", sa création, d'après A. Theviot (2018), s'inscrit dans une approche du contrôle du web, d'autant plus que « les partis politiques sont plus à même d'encadrer ce qui se dit en ligne sur un espace de discussion qu'ils ont eux-mêmes élaboré et dont ils peuvent modifier les paramètres » (*Ibid.*). Malgré les potentialités du web 2.0, les résultats de plusieurs travaux, tels que nous l'avons montré dans l'introduction générale, plus précisément dans la revue de la littérature qui est loin d'être exhaustive comme nous l'avons précisé, soulignent la difficulté des partis politiques à s'en saisir.

1.2-Les stratégies de campagnes électorales et d'organisation permises par le numérique

1.2.1- L'émancipation de la sphère médiatique classique dans le processus de diffusion de la communication politique

Dès la première phase de la communication politique, les partis et responsables politiques avaient un accès privilégié aux médias classiques (Aldrin & Hubé, 2017, p. 88). De nos jours, ils sont appelés à s'adapter à l'ensemble des règles de l'équité médiatique qui encadrent le temps de parole ou d'antenne en période de campagne électorale ou non. Contrairement à la première phase communicationnelle, les partis politiques doivent désormais s'adapter « à la logique médiatique [parfois] commerciale tant au sein des entreprises journalistiques que dans l'activité politique » (*Ibid.*, p.90). Entre les « contraintes formelles » (Gadras, 2016, p. 121) qui limitent le temps de parole de partis et candidats et la dimension économique des médias qui prime sur la dimension démocratique, les partis politiques ont désormais la possibilité de s'orienter vers d'autres dispositifs de communication. L'essor du numérique en tant qu'espace public peu régulé par le politique (Hobeika & Villeneuve, 2017) donne la possibilité aux partis

de contourner la médiation traditionnelle des journalistes et de diffuser leurs informations dans la forme originale (Blanchard, 2007, p. 152) vers leurs publics cibles. De ce fait, il (le numérique) se présente comme « un outil de médiatisation au sens de la production [et de la diffusion] d'un discours [politique] formellement maîtrisé qui correspond à l'image que les [partis politiques et leurs candidats veulent donner d'eux-mêmes] » (Gadras, 2016, p. 121). « S'autorisant [d'eux-mêmes et de leur] capacité à verbaliser [leurs] propres positions, le[s] parti[s] asserte[nt] des thèses et en fixe[nt] les formulations légitimes » (Krieg-planque, 2013). Ainsi, le contenu diffusé ne fait qu'« être appréhendé comme la mise à disposition d'informations en conformité avec les intérêts et les objectifs de l'instance émettrice » (Blanchard, 2007, p. 167). Pour l'avoir compris, nombreux sont des acteurs politiques qui ont recours aux plateformes numériques pour communiquer avec leurs électeurs sans intervention des journalistes. En France, « afin de contourner le *gatekeeping* journalistique, le FN investit précocement les supports sur internet comme souligné dans les lignes précédentes. Très critique envers les médias classiques comme CNN, NBC, CBS ou encore ABC qu'il qualifiait de malhonnêtes et qu'il accusait de pratiquer le journalisme de caniveau³⁷, D. Trump avait déclaré après son élection à la Maison Blanche en 2016 : « je pense que je ne serais peut-être pas là sans Twitter »³⁸. Dans ces propos, il faut y voir la promotion du rôle majeur qu'aurait joué le numérique dans le « dépassement des médias classiques » (Bardin, 2017) et dans la diffusion directe d'une information politique authentique non filtrée par ces médias parfois perçus comme censeurs (Krieg-planque, 2013). Vu sous cet angle, le numérique apparaît comme un outil de médiatisation au sens où il est pour les acteurs politiques comme Trump un média, « c'est-à-dire un support de mise à disposition de la parole politique dans une multitude d'espaces en ligne auquel ils ont plus ou moins facilement accès, à destination des électeurs-internautes » (Gadras, 2016, p. 125). On y voit donc une forme d'« autonomisation de la diffusion du discours » (Blanchard, 2017, p. 154).

Par ailleurs, cette forme d'« autonomisation de la diffusion du discours [politique] » qui rend moins indispensables le système médiatique classique dans le processus de la médiatisation du politique, s'accompagne de nouvelles formes de relations entre les réseaux numériques, les acteurs politiques et les journalistes (Gadras, 2016, p. 122). Dans leur article qui s'intitule « A

³⁷Voir <http://amp.ouest-france.fr/monde/etats-unis/donald-trump/etats-unis-la-tension-monte-entre-donald-trump-et-les-medias-5105603> . Consulté le 27 juillet 2022.

³⁸ Voir https://www.lexpress.fr/actualite/monde/amerique-nord/donald-trump-je-ne-serais-peut-etre-pas-la-sans-twitter_1889692.html. Consulté le 23 juillet 2022.

question of power. The changing dynamics between journalists and sources³⁹ », Broersma *et al.* (2013) soulignent l'intérêt que les journalistes accordent désormais aux réseaux numériques comme nouvelles sources d'information politique. D'ailleurs, à ce sujet, V. Jeanne-Perrier (2018) écrit qu'

« ils sont présents en même temps sur plusieurs scènes médiatiques [...]. Ils se doivent en effet d'être à la fois présents dans leurs médias de rattachement pour y tenir leur rôle classique de professionnels de l'information, pendant que les dispositifs et les cadres imposés par les plateformes exigent leur présence sur le terrain numérique ».

Au cours de l'exercice de son mandat, les tweets du 45^e président américain précédemment mentionné ont abondamment été relayés et analysés dans les médias traditionnels (Boulin & Levy, 2018) au point où on peut parler des mutations des modalités d'interaction entre les journalistes et les acteurs politiques (Jeanne-Perrier, 2018). Lesquelles mutations des modalités d'interaction permettent à certains d'envisager les réseaux numériques comme un outil de relation presse (Gadras, 2016, p. 122) qui semble désormais obliger les journalistes à se familiariser aux spécificités numériques de l'information (indexation, circulation, communication, intermédiaires) (Goasdoué, 2015, p. 154). C'est donc le journalisme (politique) qui est appelé à se reconfigurer sous l'effet du numérique qui semble lui imposer de nouvelles pratiques nécessitant de nouvelles compétences.

En outre, l'« autonomisation » de la communication permet aussi aux partis politiques de diffuser dans l'espace public des informations auxquelles les journalistes s'intéressent moins comme les grands repères historiques du parti, ses statuts et règlements intérieurs, sa structuration, les attributs de ses cadres, etc. Diffuser ces informations qui généralement existent déjà sur les supports de la communication politique classique tel que le papier s'inscrit dans une volonté d'élargir le potentiel des destinataires dans la mesure où cette catégorie d'informations reste pour l'essentiel restreinte aux membres du parti (Blanchard, 2007, p. 158). Leur extension en dehors de la sphère partisane via le numérique (surtout sur les sites) peut être envisagée comme une démarche massive de socialisation partisane et de formation d'un esprit de parti (Krieg-Planque, 2013) orientée vers les militants, les sympathisants et les citoyens de manière plus large. Dès lors, le numérique se présente comme un support de formation militante (voir aussi chapitre 6, pp. 238-241) dont les enjeux principaux ne peuvent qu'être la préparation

³⁹ Une question de pouvoir. La dynamique changeante entre les journalistes et les sources.

à l'action collective et la fabrication des futurs cadres du parti. Ainsi, les partis politiques n'hésitent pas à proposer aux internautes des fichiers à télécharger et le plus souvent au format PDF. Dans cette optique, les dispositifs numériques tels que Facebook, Twitter, YouTube, etc. sont moins adaptés que les sites web qui autorisent l'accès à plusieurs types de ressources documentaires et qui proposent les options de téléchargement des documents. Si le numérique permet aux organisations politiques dans un premier temps de s'émanciper de la sphère médiatique classique, il donne aussi la possibilité aux citoyens ordinaires de « révéler au système politique les demandes qui émanent de la société » (Gerstlé, 1992, p. 115). Et c'est là un avantage de plus pour les partis désireux d'élaborer des stratégies.

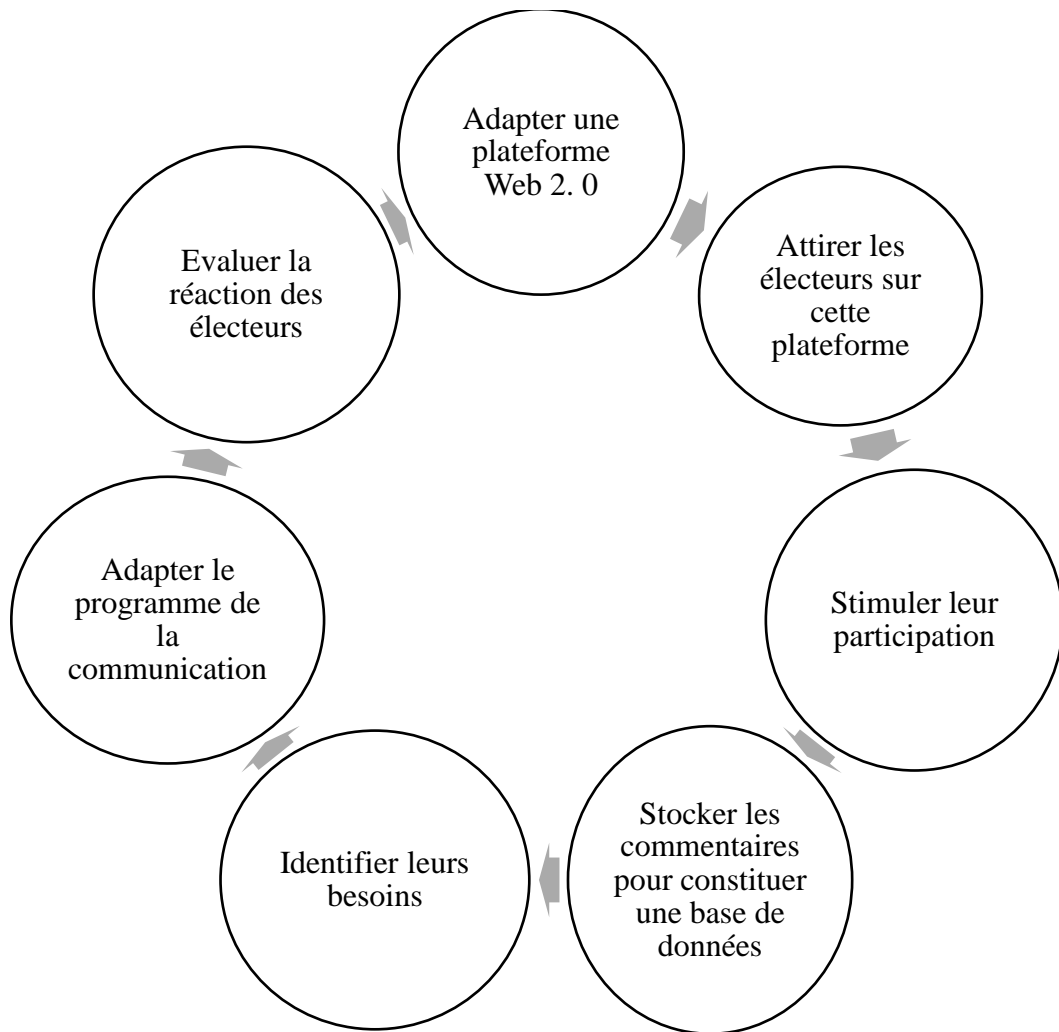
1.2.2-La conception et la rationalisation d'une communication politique orientée vers les électeurs indécis

Dans sa conception instrumentale qui vise à influencer et à contrôler les représentations, la communication politique est indissociable des outils comme la presse écrite, la radio (Eyries, 2015, p. 10) et surtout la télévision que P. Maarek (2007, p. 289) présente comme le média central lorsqu'il faut mobiliser ou orienter les votes. Déjà, les acteurs politiques de l'époque tel que le Général de Gaulle en avait fait un outil privilégié destiné à informer l'opinion publique française et à la surveiller (Eyries, 2015, p. 12). Aujourd'hui, nombreux sont les chercheurs qui reconnaissent qu'elle demeure le moyen de communication politique le plus important (Maarek, 2007 ; Iyengar, 2011 ; Eyries, 2015) en ce sens qu'elle est considérée comme l'un des médias les plus crédibles (Gerstlé, 2008, p. 40). Et de surcroît, « elle pénètre presque dans tous les foyers [et] ne demande aucun apprentissage et aucune démarche, mis à part l'achat du poste en lui-même » (Maarek, 2007, p. 289). Toutefois, l'apparition d'Internet que J. Gerstlé (2012, p. 208) décrit comme « l'innovation la plus marquante depuis le début des années 1990 dans les sociétés post-industrielles » a participé à la transformation non seulement du système médiatique, mais aussi de la communication politique. S'ajoutant aux médias traditionnels qui ne permettaient qu'une communication unidirectionnelle, le numérique offre aux organisations politiques la possibilité technique d'interagir avec les militants et les citoyens d'une manière large (Eyries, 2015, p. 30 ; Greffet & Bastien, 2009). De ce point de vue, il se présente alors comme un espace par excellence dans lequel les partis politiques peuvent développer des stratégies pour persuader les électeurs. On parle du marketing politique que P. Maarek (2007, p.3) appréhende comme « une démarche globale de conception, de rationalisation et d'accomplissement de la communication politique moderne ». Ainsi, le numérique permet donc

aux organisations partisans de développer une communication qui prend en compte leurs aspirations sociales, économiques, politiques, culturelles des électeurs.

Dans son ouvrage intitulé « Marketing et communication politique », F. Dosquet (2012, pp, 223-234) énumère la quasi-totalité des leviers essentiels à la réalisation des stratégies dans l'environnement numérique : les blogs et les réseaux sociaux numériques sont deux des outils cités et pouvant permettre aux partis de développer une communication rationalisée au même titre que les sites web. Selon l'auteur, ils permettent aux partis de rester en contact avec les citoyens en contexte électoral ou pas et de mettre en œuvre des démarches stratégiques. Aux États-Unis, nombreux sont des chercheurs (voir, par exemple, Green, 2008 ; Fassassi, 2017) qui soutiennent que l'accès de Barack Obama à la Maison Blanche aurait été facilité par l'intégration réussie des réseaux sociaux numériques dans son plan de communication pendant la campagne électorale. C'est pourquoi son élection a été désignée par certains comme la « première élection du XXI^e siècle » en raison de sa stratégie de communication nouvelle et savamment orchestrée sur les réseaux sociaux numériques que sont Twitter, YouTube, Facebook, et d'autres dispositifs comme le site web *mybarackobama.com* (Fassassi, 2017, pp. 70-77). Visant à mettre de côté les formes traditionnelles de prises de décisions fondées sur les logiques de hiérarchie, le e-marketing politique met davantage l'accent sur une dimension empirique qui, aujourd'hui, fait des traces numériques la principale ressource qui doit déterminer le contenu de la communication à déployer dans le corps social. Selon F. Dosquet (2012, p. 222), il peut recouvrir sept étapes que nous présentons dans cette figure :

Figure 1 : Les différentes étapes de la démarche e-marketing politique



Source : F. Dosquet (2012, p. 222).

Si la figure montre ici que « le marketing politique [en ligne] se pratique sous la forme d’une succession de plusieurs étapes intégrées » comme l’avaient déjà souligné T. Giasson *et al.* (2018), l’adoption de la plateforme est une étape très importante. Nouveau lieu de rencontre entre les responsables des organisations partisanes et les citoyens, son choix doit donc tenir compte des facteurs essentiels comme les objectifs définis par le parti, le niveau d’intégration de l’objet technique dans la pratique quotidienne (Proulx, 2005) des populations et le référencement automatique dans les moteurs de recherche comme Google (Rosselet & Willemin, 2013, p. 433). En considérant ces facteurs, Facebook, qui offre de fortes potentialités interactionnelles et qui est le réseau social numérique le plus utilisé à travers le monde, apparaît alors comme le support le plus adapté au marketing politique en ligne : « Facebook, un nouvel outil de la campagne : Analyse des réseaux sociaux et marketing politique » (Mercanti-Guérin,

2010) ; « Les réseaux sociaux et l'échange entre l'homme politique et les internautes : le cas de Facebook après les élections présidentielles en France » (Yanoshevsky, 2010) ; « La campagne électorale suisse de 2011 sur Facebook : vers les mutations des pratiques de communication politique » (Rosselet & Willemin, 2013), sont quelques titres de travaux scientifiques qui témoignent de l'intérêt stratégique de ce dispositif qu'Anaïs Theviot (2017) considère d'ailleurs « comme un impératif pour les partis politiques ».

Par ailleurs, le choix de la plateforme numérique doit logiquement s'accompagner de la capacité de partis politiques à attirer les internautes sur leurs espaces institutionnels avant d'encourager la participation politique de ces derniers. Pour y arriver, les partis peuvent, à notre sens, développer dans leurs espaces en ligne, notamment les sites web, les sujets de préoccupation fondamentale comme le chômage, la santé, la sécurité etc. Si la plateforme utilisée est référencée sur les moteurs de recherche comme Google, ils pourront avoir une large visibilité et développer l'intérêt des internautes à se rapprocher et « à visiter » (Dosquet, 2012, p. 222) les espaces en ligne de ces partis. A partir de ce moment, ils (les partis) n'auront plus qu'à s'inscrire dans une logique d'interaction avec les internautes avant de « stocker l'ensemble des commentaires des électeurs pour ensuite les combiner avec d'autres types de données » (*Ibid.*) tels que l'âge, le sexe, l'affiliation religieuse (Giasson & *al.*, 2018) ou encore le style de vie et la personnalité (Howard, 2006). Après le stockage, « l'analyse des données et le profilage des segments se font [...] par le biais d'algorithmes qui relèvent les cooccurrences des diverses caractéristiques sociodémographiques et politiques des électeurs, dont les informations sont colligées au sein des bases de données » (Chacon & *al.*, 2018). On parle alors de la « science électorale » (Giasson, 2017) qui permet d'adapter les actions, les programmes, les discours, les slogans, la communication (Dosquet, 2012 ; Aldrin & Hubé, 2017) aux aspirations des électeurs.

1.2.3-La désinstitutionnalisation des relations entre les électeurs de base et les dirigeants

Dans leur approche formelle, les partis politiques sont des institutions structurées et hiérarchisées. A en croire M. Offerlé (2018, p. 49), leur structuration se justifie par « la reconnaissance de la souveraineté de l'adhérent ». Or, malgré cette « reconnaissance », certains chercheurs comme R. Michels (2009) considèrent que les organisations partisans sont des oligarchies par nature. Pour s'émanciper d'une telle considération imprégnée d'une dimension antidémocratique, elles peuvent s'appuyer sur le numérique pour désinstitutionnaliser leurs relations avec leurs militants de base et les électeurs pour s'inscrire « dans une logique de

monstration démocratique » (Lefebvre, 2018). Le vocable désinstitutionnalisation affiche ainsi « l'ambition d'une opposition à un système qu'il faut transformer » (Bocquet, 2014) pour « mettre en œuvre un nouvel état de la démocratie, plus direct et débarrassé des anciennes structures bureaucratiques des partis de masse » (Greffet, 2022, p. 25). Autrement dit, « la communication digitale devient un substitut à l'infrastructure physique de bureaux, de cercles et de sections, qui constitue la structure organisationnelle des partis traditionnels » (Gerbaudo, 2022, p. 48). C'est pour cela que « plusieurs auteurs postulent la transformation des instances partisanes [...] en organisations citoyennes revitalisées par une participation active en ligne » (Theviot, 2015, p. 38), qui fera de l'accord politique le « produit d'un consensus communicatif [...] déterminé par la rationalité numérique » (Hargasser, 2013). C'est-à-dire qu'à travers le numérique, les membres, les militants, les sympathisants et les citoyens d'une manière plus large, peuvent désormais rentrer en contact direct avec le parti pour exprimer leurs opinions sans devoir passer par les organismes susceptibles de trier certaines opinions. Il s'agit donc de « la transformation de la forme partisane à l'heure du numérique » (Bocquet, 2014) qui permet aussi « aux citoyens ordinaires de s'affranchir de leur position considérée comme subordonnée par rapport aux élus » (Jacquet & Macq, 2018). Et qui les replace au centre de la vie du parti et de la vie politique (Bardin, 2017, p. 43) en se passant de « la bureaucratie partisane » (Lefebvre, 2018) perçue comme un obstacle à la participation. Ainsi, pour transformer les instances partisanes en organisations revitalisées par une participation en ligne, il faut envisager plusieurs outils « allant d'outils destinés à partager les informations entre membres, à des outils de délibérations, de vote et de prise de décisions en ligne, en passant par des dispositifs de communication textuelle ou vocale » (Jacquet & Macq, 2018). Au niveau de l'échelle locale, les branches des partis doivent également s'équiper de ces outils qui permettront d'inscrire « le militantisme dans un projet plus participatif » (Baygert, 2014, p. 77).

Après les États-Unis, nombreuses sont les formations politiques européennes qui tendent à s'ouvrir à ce modèle de partis (Theviot, 2015, p. 38) afin de devenir des « cyberpartis » qui utilisent de manière intensive les réseaux numériques (Margarets, 2006) dans leur communication aussi bien interne qu'externe comme le font les partis pirates. Identifiés pour l'essentiel en Allemagne, en Belgique, en République Tchèque, en Suède, les partis pirates incarnent les idéaux-types de ce modèle partisan (Macq & Jacquet, 2018) qui mobilise fortement le numérique pour désinstitutionnaliser leurs relations avec les militants de base et les électeurs. A partir du numérique, « ils prétendent incarner un renouvellement politique tant au niveau de l'organisation interne du parti qu'au niveau de la société dans son ensemble »

(*Ibid.*) pour donner au parti une existence ancrée davantage dans le monde virtuel que physique (Bocquet, 2014). Dans cette perspective, le parti politique est envisagé comme la gestion technique d'un groupe de personnes et non plus comme ensemble de relations sociales (Offerlé, 2018, p. 16) qui se déploient dans le monde physique. Il devient aussi

« un parti forum, en référence aux forums de discussion en ligne qui soutiennent [son] existence quotidienne et qui constituent le lieu d'une assemblée numérique permanente de tous les membres, où les sujets les plus divers sont débattus, depuis l'actualité jusqu'aux positions programmatiques, voire aux candidats et à la direction du parti » (Gerbaudo, 2022, p. 48).

Ce sont donc les fonctions latentes des partis politiques qui consistent à renforcer les liens sociaux de leurs membres qui se retrouvent remis en cause par la primauté de la technique dans leur organisation. Aussi, cet ancrage virtuel n'est-il pas sans interrogations en tant qu'il transforme le rapport de la société de manière générale aux partis politiques. Il invite alors à questionner comment les militants et les citoyens se positionnent par rapport à la numérisation de ces institutions. Un tel questionnement ne fait que s'appuyer sur l'idée selon laquelle la numérisation des organisations partisans peut entraîner des résistances en fonction de partis et de leurs cultures politiques (Theviot, 2015, p. 42). Dans le cadre des élections présidentielles françaises de 2012, le recours au numérique inspiré de l'élection de B. Obama en 2008 aux États-Unis était mal perçu par certains adhérents du Parti Socialiste (PS) qui ont critiqué l'essor d'un militantisme assis (*Ibid.*). Même dans les partis pirates présentés comme les modèles de cyber-partis comme nous l'avons mentionné, l'appropriation intensive du numérique n'est pas du goût de certains militants qui y voient un facteur limitatif de leur implication dans l'ensemble des activités du parti. En étudiant le parti pirate belge, H. Macq et V. Jacquet (2018, pp. 6-9) ont identifié en son sein deux catégories de militants ayant des rapports opposés au numérique. La première catégorie qu'ils qualifient de « militants techniques » se caractérise par un attachement aux technologies de l'information et de la communication numérique quand la seconde dénommée « militants relationnels » reste moins attachée à ces technologies et avoue ne pas en maîtriser les usages. Partant de là, l'on comprend que l'hyper numérisation des partis ne présente pas que des enjeux démocratiques, elle constitue aussi un facteur qui peut limiter les adhésions et les dynamiques d'engagement de certains militants du fait de la technicisation bien plus au-dessus de leurs compétences numériques. C'est pourquoi J. Bocquet (2014) mentionne que lorsque la culture du parti est très basée sur la technique, cela peut freiner son ouverture à certains profils et favoriser l'accès à d'autres plus techniques. Au sein des partis

pirates qui incarnent l'idéal-type de la désinstitutionnalisation d'un parti, la majorité des membres est issue des domaines liés à l'informatique (Bocquet, 2014 ; Jacquet & Macq, 2018) et non à des secteurs comme la science politique ou le droit. Ce qui a pour conséquence le développement d'« une grande inculture politique » fondée sur l'absence de compétences politiques pouvant aussi expliquer leur difficulté à remporter les élections (Bocquet, 2014 ; Bardin, 2017) malgré la désinstitutionnalisation de relations et ses opportunités de renforcement de la démocratie interne du point de vue du processus de prise de décisions au sein du parti.

1.2.4-Le renforcement relatif de la démocratie interne du point de vue du processus de prise de décisions

La reconsidération des relations entre dirigeants et les membres du parti est l'un des enjeux redessinés par les potentialités techniques des dispositifs numériques qui sont aussi présentés comme des leviers permettant également de « renouveler les modalités de décision politique » (Blanchard, 2007, p. 171) au sein de l'institution partisane. D'après A. Lioy *et al.*, (2019, cités par Greffet, 2022, p. 13), ces dispositifs peuvent dans la structure des partis politiques, surtout au sein des partis de masse, faciliter la communication interne et le processus de prise de décision en associant les militants de base qui « peuvent s'investir dans les décisions internes au prix d'un simple " clic sur un bouton " » (Margaretts, 2006). Ainsi,

« les plateformes numériques [...] peuvent être considérées comme une disposition supplémentaire (et peut-être secondaire), qui participe d'un ensemble de tentatives visant à légitimer les dirigeants de partis et les candidats aux élections dans un contexte de perte d'implantation, au même titre que les innovations procédurales qui se sont multipliées ces dernières années au sein et aux marges des partis : consultations, primaires ouvertes ou fermées, création de statuts intermédiaires entre adhérents et sympathisants » (Greffet, 2022, p. 18).

De cette manière, ces plateformes numériques seront alors perçues comme un espace dans lequel se distribuent les rôles de pouvoir, se construisent les décisions de manière collective, se fait le choix du président du parti, de ses candidats aux élections. A ce titre, on pourra assister à l'émergence de ce que P. Gerbaudo (2022, p. 51) appelle la « superbases » qu'il définit comme une situation dans laquelle les membres de base « acquièrent un important pouvoir de négociation grâce à leur participation continue à des discussions et des votes en ligne ». En France, l'UMP a adopté le numérique lors de son Congrès fondateur en 2002 dans les procédures de vote pour désigner son président et pour se prononcer sur le règlement intérieur du parti, nous rapportent F. Greffet (2022, p. 32) et G. Blanchard (2007, p. 172). Sous cet angle,

l'UMP se présentait comme une organisation politique « qui veu[t] donner à [ses membres] un droit de regard direct sur la prise de décision collective, et donc éliminer les formes de médiation suspectées de fausser le processus démocratique » (Gerbaudo, 2022, p. 50). De nos jours, ce sont les formations politiques comme Podemos en Espagne, le Mouvement 5 étoiles en Italie, les partis pirates dans les pays d'Europe du Nord, la France Insoumise en France, ou des organisations comme Momentum au Royaume-Uni qui développent de nombreuses plateformes de prise de décision en ligne pour inviter les internautes à débattre et à voter les propositions politiques et les candidats (Gerbaudo, 2022, pp. 39-40). De ce fait, ils sont appelés les partis plateformes. Selon P. Gerbaudo (*Ibid.*, p. 49),

« la participation à la vie des partis plateformes peut emprunter différentes modalités, plus ou moins formalisées. D'un côté, la participation a lieu sur les réseaux sociaux [numériques] et sous formes de discussions continues sur des réseaux tels que Facebook et Twitter, qui informent finalement le positionnement de ces formations. D'un autre côté, la participation existe aussi de façon plus formalisée, sur les plateformes de prise de décision qui constituent le cœur véritable des partis numériques, et où les décisions controversées, qui ont des conséquences importantes pour ces organisations politiques, sont prises ».

Aussi, le recours au numérique peut-il faciliter l'association de membres et de sympathisants de manière plus large à la prise de décisions au sein du parti (Barboni et Treille, 2010, cités par Greffet, 2022, p. 15), notamment en ce qui concerne le choix des candidats. C'est là où E. Treille et R. Lefebvre (2019, cités par Greffet, 2022, p. 17) parlent d'externalisation de la légitimité des candidats auprès d'un public plus large que la base militante. Seulement, si les sympathisants sont davantage impliqués dans cette démarche de légitimation, cela pourrait renforcer les liens entre ces derniers et les dirigeants au détriment des membres qui ainsi perdront leurs attributs liés à leurs statuts de membres, particulièrement pour ce qui est de la désignation des dirigeants (Margaretts, 2006).

Mais dans tous les cas, on ne saurait réellement parler de renforcement de la démocratie interne même si visiblement tous les membres semblent participer à la prise des décisions en ligne qui engagent le parti. Pour comprendre autrement l'implication des militants de base dans ce processus, il convient de mobiliser le concept « d'élites ouvertes » développé par le sociologue italien A. Pareto (1968). Selon ce chercheur, ce concept postule l'idée selon laquelle les élites qui contrôlent une organisation peuvent autoriser une ouverture minimale aux individus issus de la masse populaire sans que ces derniers participent vraiment aux processus de prise de décisions une fois à l'intérieur. Cette démarche stratégique vise davantage à légitimer l'élite

dirigeante qui donne l'illusion que tout le monde peut en faire partie et contribuer au processus décisionnel, or il n'en est rien réellement. C'est dans cette optique que l'on peut aussi interpréter l'invitation à la participation en ligne qui ne fait pas disparaître les hiérarchies au sein des partis qui restent toujours des organisations qui sont inévitablement dominées par un groupe très restreint (Michels, 2009), « mais stratégiquement important, responsable de la gestion des ressources, des canaux de communication et des plateformes » comme l'indique P. Gerbaudo (2022, p. 52). C'est pour cela qu'il souligne qu'« un certain nombre de problèmes se posent et conduisent à pointer la qualité démocratique de ces formes de participation en ligne ». En se servant de l'exemple du Mouvement 5 étoiles en Italie, il dénonce le niveau d'influence de la direction des partis sur ces plateformes en ce qui concerne la planification temporelle des consultations et la formulation des questions, la faiblesse des fréquences à laquelle les consultations sont conduites. Et enfin, l'existence des allégations de manipulations de telles consultations. Ce sont là des facteurs qui limitent la légitimité du processus de prise de décisions à partir des plateformes numériques dont l'appropriation efficace implique ainsi de nouvelles compétences qu'on ne retrouve pas nécessairement dans le réseau partisan. Dans ses récents travaux, A. Theviot (2018) a rendu compte d'un groupe de nouveaux spécialistes évoluant en dehors de partis politiques et revendiquant des compétences techniques nécessaires au perfectionnement de la communication politique.

1.2.5-L'apparition des professionnels d'un nouveau genre dans le champ de la communication politique partisane

Depuis l'apparition des technologies de l'information et de la communication numérique, les pratiques de la communication politique connaissent une évolution dans certains espaces politiques à travers le monde comme l'espace politique américain et européen. Pour se moderniser (Theviot, 2017) et profiter de leurs potentialités, les partis politiques manifestent un intérêt particulier pour ces technologies. De l'avis de certains, « il n'est plus [...] de campagne électorale réussie sans une communication numérique maîtrisée » (Bardin, 2017). Mais la maîtrise de la « communication numérique » nécessite des compétences nouvelles dans le domaine de la communication politique. Comme le mentionnent J. Tenscher et J. Mykkänen (2014), « l'utilisation de l'Internet par les [partis politiques et les] candidats participe d'une professionnalisation des campagnes électorales qu'accompagnerait notamment le besoin de compétences pour proposer des messages adaptés à ce support ». Pour rationaliser leurs activités de communication, les partis politiques se tournent alors vers des acteurs extérieurs

ayant un savoir-faire en la matière. Cette réalité est davantage perceptible dans le cas américain, d'autant plus qu'en Europe, « la professionnalisation politique se développe à l'intérieur des partis et ne se résume pas au recours à des consultants extérieurs, ou prestataires » (Blanchard, 2018). Car un parti politique, c'est aussi un réseau de membres qui peut héberger des compétences diverses et les offrir gratuitement à l'institution comme G. Blanchard (*Ibid.*) l'avait observé lorsqu'elle s'intéressait aux catégories d'acteurs impliqués dans la gestion de la communication numérique de quelques candidats engagés dans les élections présidentielles françaises de 2012.

Mais l'émergence des agences spécialisées dans le numérique en Europe et en France⁴⁰ témoigne néanmoins des besoins exprimés par les partis politiques dans ce domaine. « Architectes des stratégies numériques » (Ben Mansour, 2020) pour les uns, « web stratèges » (Theviot, 2018) ou « faiseurs de la communication [...] en ligne » (Blanchard, 2018) pour les autres, ces acteurs s'identifient donc au sein de ces agences. A ce titre, leur recrutement obéit à un certain nombre de principes décrits par A. Theviot (*Ibid.*) et sont à distinguer des traditionnels procédés de désignation au sein du parti qui font du militantisme un des critères les plus pertinents. Selon l'auteure, « le recrutement de [ces acteurs] se pense au long cours pour des acteurs ayant déjà fait leurs preuves dans le domaine de la communication politique sur le web, et étant connus, voire impliqués dans des réseaux partisans » (*Ibid.*). Dans certains contextes, leur recrutement peut ne pas correspondre à cette démarche. En Tunisie, ce sont les cyberactivistes contestataires ayant joué un rôle primordial dans la révolution de 2011 qui se sont vus confier la gestion de la communication numérique de certains partis comme Ennahdha, Nidaa Tounes ou encore Afek Tounes (Ben Mansour, 2020). Dans ce cas, c'est donc l'expérience acquise dans un contexte particulier qui préside au recrutement des techniciens que tout autre chose. Néanmoins, même lorsqu'un intérêt particulier est donné aux compétences techniques, « l'importance accordée aux compétences et à la légitimité politique traditionnellement exigée perdure » (Blanchard, 2018) toujours dans la gestion des équipes de communication au sein des partis. D'où la présence des cadres politiques dans ces équipes. A ce sujet, plusieurs travaux qui se sont intéressés entre autres aux acteurs impliqués dans la gestion de la communication politique en ligne de partis en contexte électoral ou non, ont

⁴⁰ On peut à titre d'exemple citer : *Agence et Consultants spécialisés en communication politique et publique* (voir <https://strategieig.com/services/agence-de-communication-politique/>); *Agence Media Digitale Paris* (voir <https://www.makuity.com/medias/internet/>) ; *Hagues Corporates Affairs* (voir <https://hague.company/fr/affaires-publiques>) .

identifié la présence desdits cadres dans le volet communicationnel (Howard, 2006 ; Blanchard, 2009, 2018 ; Theviot, 2018 ; Ben Mansour, 2020). Se sentant moins compétents techniquement pour exploiter les outils numériques, ils « préfèrent laisser [...] les jeunes générations coordonner [...] ce domaine d'action » (Theviot, 2018, p. 97). Pour autant, ces « jeunes générations », même si elles ont des savoir-faire en matière de communication en ligne, ne disposent en revanche d'aucune légitimité politique pouvant leur permettre d'assumer la responsabilité de la communication institutionnelle partisane (Eyries, 2015, p. 30) dont ils n'assurent que des rôles techniques. C'est la raison pour laquelle les professionnels de la politique traditionnelle sont également impliqués dans le processus d'élaboration de la communication de l'institution afin de contrôler son contenu (Riutort, 2007). Décrite par G. Blanchard (2009) dans son article intitulé « La mise en œuvre de la communication électronique des partis politiques français : le poids des pratiques politiques et organisationnelles », cette réalité s'accompagne parfois des tensions entre les deux catégories d'acteurs. Lesquelles tensions naissent du fait que les professionnels de la politique traditionnelle, plus âgés, moins à l'aise avec les technologies numériques, craignent les conséquences d'une possible ouverture du numérique sur l'ensemble du volet communication du parti (Howard, 2006). Pour tout dire, ils redoutent l'ascension des jeunes dans la hiérarchie du parti à leur détriment, sachant que « l'inscription de [leur] action dans un processus de modernisation et de renouvellement des pratiques [...] participe activement à la disqualification de l'ancienne équipe dirigeante du parti et de ses pratiques » (Petitfils, 2012, citée par Theviot, 2018, pp. 80-81) dans les espaces où l'internet politique s'est développé comme en Occident.

Les technologies de l'information et de la communication numérique présentent aux organisations partisans plusieurs enjeux tant du point de vue de leur communication interne que de leur communication externe. Néanmoins, leurs effets politiques ne peuvent être mieux appréciés qu'en fonction des « capacités dont disposent les sociétés » (Dufau-Rossi, 1998, p. 3). Ce qui nous conduit à questionner le cas du Gabon et celui du Cameroun.

Section 2 : La limitation du potentiel des campagnes en ligne par l'environnement social gabonais et camerounais

La section précédente a d'abord mis en évidence les discours définissant le numérique comme instrument efficace de la communication politique partisane, tant il renferme une dimension technique qui permet aux institutions partisans de développer leur communication et d'élaborer des stratégies en ligne. Par la suite, elle a décrit le développement de l'internet

politique en Occident. Toutefois, quoiqu'internet puisse affecter le fonctionnement de certains systèmes politiques, dans d'autres, ses effets « peuvent apparaître encore marginaux, superficiels ou précaires » (Vedel, 2011, p. 293) sur le plan de la compétition interpartisane, notamment du fait des facteurs sociaux qui ne sont pas forcément liés à l'organisation des partis politiques eux-mêmes. C'est aussi là qu'il faut prendre un certain recul face aux discours d'idéalisation du numérique comme outil de luttes politiques. Comme « les sciences de l'information et de la communication permettent de remettre en cause les idées toutes faites et de restituer dans toute sa complexité un objet d'étude » (Dacheux, 2009, p. 13), l'enjeu de la présente section sera justement de faire ressortir les contraintes qui ne permettent pas d'emblée aux potentialités du numérique décrites de se réaliser totalement dans les deux terrains d'étude. Dans un premier temps, on va alors évoquer la fracture numérique en termes d'accès et de compétences qui limite la portée de la communication politique qui ne touche finalement qu'une partie de la population gabonaise et camerounaise connectée et ayant des compétences pour exploiter les outils numériques. Constituant ainsi une difficulté pour les formations politiques engagées dans les élections d'envergure nationale telles les élections présidentielles, au cours desquelles elles ne pourront plus éventuellement interagir avec des électeurs analphabètes qui se tiennent bien loin de la participation politique à travers l'écrit. Dans un second temps, nous montrerons comment la communication et les stratégies qui sont susceptibles d'être élaborées par les partis, ne concernent que peu de femmes, qui sont avec les jeunes l'électorat majoritaire étant entendu que les travaux réalisés dans le cas du Gabon révèlent qu'elles sont moins présentes en ligne et ne s'intéressent aux conversations politiques que de manière timide (Boutolini, 2021).

2.1-La remise en cause de l'idéal prêté au numérique dans le domaine politique par les contraintes sociales

2.1.1-La limitation de la portée de la communication politique par la fracture numérique

Le Gabon et le Cameroun sont connectés au réseau internet depuis 1997 (Makanga, 2010 ; Tamokwe, 2013). Depuis lors, les implications politiques de son insertion ont permis le renouvellement des infrastructures de sa production et de sa réception (N'tambwe, 2006 ; Makanga, 2010) avant de favoriser son accès à un public plus ou moins large. Des opérateurs de téléphonie mobile comme Airtel Gabon, Moov Africa Gabon (au Gabon) ou encore MTN et Orange (au Cameroun) ont fait leur apparition et proposent plusieurs offres d'accès à internet. Mais ces offres jugées parfois coûteuses, le manque d'utilité, le manque d'accompagnement en

plus de la complexité perçue de l'utilisation des outils technologiques, constituent un frein à l'adoption totale de ces outils par une catégorie de citoyens gabonais et camerounais (Pénard, 2012 ; Tamokwe, 2013). Malgré ces contraintes, le Gabon en cette année 2022, compte 2 226 689 abonnements internet, dont 97, 09% sur les mobiles, contre seulement 2,91% à travers les téléphones fixes si l'on en croit la Direction Générale de l'Économie et de la Politique Fiscale (DGEPF). Toutefois, il convient d'être attentif avec ce chiffre de 2 226 689 faisant état des abonnements qui peut laisser penser que l'ensemble des Gabonais ont accès à internet. Pour le comprendre, il faut se référer à l'article de T. Pénard *et al.* (2012) intitulé « Usage de l'internet et du téléphone mobile en Afrique », dans lequel il constate qu'au Gabon, il y a des individus qui disposent de deux abonnements internet sur le même téléphone qui peut contenir deux cartes Sim. Bien que cette constatation date de 2012, il est probable qu'elle soit toujours valable de nos jours d'autant plus que les téléphones à deux cartes Sim sont aujourd'hui à la mode au Gabon comme partout dans le monde. Au Cameroun, les agences internationales We are Social et Hootsuite relèvent plus de 9,15 millions d'abonnements internet dont 99,00% qui se font à partir du téléphone mobile. Sachant que le Cameroun compte près de 25 millions d'habitants, l'on comprend déjà qu'ils sont environ 16 millions de potentiels électeurs à ne pas être impliqués dans toutes les formes d'activités politiques en ligne.

Très largement adoptés par les populations gabonaises et camerounaises, les téléphones mobiles, notamment les smartphones (Gesma, 2020) « constitue[nt] un saut technologique vers les technologies numériques » (Berrou & Mellet, 2020, p. 13). Gagnant de plus en plus en popularité dans les deux pays comme partout en Afrique, le recours massif aux smartphones pourrait se justifier primo, par la défaillance et l'échec du réseau filaire confronté à plusieurs problèmes, secundo par une diversification des opérateurs de téléphonie mobile qui favorisent leur large diffusion à travers le pays (Fogue, 2020, p. 117) et, tertio, par leurs faibles coûts sur le marché qui propose un modèle de financement très souple permettant aux consommateurs à faibles revenus de payer les appareils en plusieurs tranches (Gesma, 2020). C'est pour cette raison que la géographe A. Chéneau-Loquay (2012, p. 82) affirme que cette réussite s'explique « par la mise en œuvre du modèle néolibéral à l'échelle mondiale, mais aussi par les capacités d'adaptation des opérateurs internationaux à la demande d'une population pauvre ». Malgré leur précarité, les jeunes sont les principaux consommateurs des téléphones mobiles au Gabon (Ndembi, 2020) et au Cameroun (Fogue, 2020). A ce titre, ils ne les considèrent pas seulement comme de simples outils de communication, mais aussi comme un mode d'accès privilégié à internet (Berrou & Mellet, 2020, p. 13) et aux réseaux sociaux numériques que Jean-Paul

Lafrance (2010, p.103) définit comme « les nouveaux outils de la société de l'information ». Ainsi, des plateformes telles que Twitter, Instagram, WhatsApp, TikTok et surtout Facebook, qui est le réseau social le plus utilisé dans les deux pays comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, sont autant d'applications qui semblent participer à la dynamique d'insertion du Gabon et du Cameroun dans la société de l'information critiquée par des auteurs comme A. Kiyindou (2009a). Mais en réalité, cette dynamique d'insertion, qui s'appuie ici sur des applications mobiles, est ralentie par deux facteurs qu'il faut prendre en compte dans toutes les recherches liées à l'appropriation des TIC : l'inégal accès à internet et la question des compétences numériques. Même si les citoyens gabonais et camerounais ont désormais accès aux téléphones de façon massive et à partir desquels ils peuvent se connecter, l'accès à internet reste un vrai problème.

Aussi, le problème ne se pose-t-il pas seulement en termes d'accès au réseau internet, il se pose aussi au niveau de l'insuffisance des « savoirs et des savoir-faire » (Rizza, 2006). Car, « la complexité des nouvelles technologies et de l'interactivité qu'elles permettent occasionnent des niveaux d'usages » (Kiyindou, 2009a, p. 196) qui exigent des compétences de différents ordres. En effet, dans l'optique d'« analyser la capacité à utiliser les TIC de manière efficace et autonome » (*Ibid.*), une typologie de compétences a été élaborée par J. Steyaert et J. De Haan (2001), P. Vendremin et G. Valenduc (2003) et V. Dijk (2005). Pour ces auteurs, on peut distinguer trois niveaux de compétences : « les compétences instrumentales » qui sont relatives à la manipulation de l'outil ; « les compétences structurelles ou informationnelles » qui sont inhérentes à la recherche, à la sélection, à l'évaluation et au traitement de l'information en ligne ; et « les compétences stratégiques » qui consistent à utiliser l'information identifiée en ligne à des fins personnelles ou professionnelles. De ces trois niveaux, seul le premier nous intéresse au premier chef dans la mesure où il nous permet de cerner de manière spécifique la capacité des Gabonais et Camerounais à manipuler les téléphones mobiles dont ils se sont emparés massivement. Si quelques études (Zomo, 2011 ; Pénard & al., 2012 ; Fogue, 2020 ; Ndembi, 2020) révèlent que ce sont les jeunes qui s'en saisissent majoritairement comme nous l'avons souligné précédemment, elles renseignent moins sur leur capacité à exploiter ces outils en profondeur. A notre sens, « les compétences instrumentales » ne sont pas innées chez ces derniers. Pour être (plus) performant et plus efficace dans l'exploitation des outils technologiques, le suivi d'une formation semble s'imposer. Avec des smartphones aussi sophistiqués, sans formation, il est moins sûr que « les potentiels de l'informatique connectée » s'actualisent en de réels avantages (Granjon, 2009) pour ces jeunes. Néanmoins, à partir de ces

outils, ils accèdent aux plateformes numériques faciles d'utilisation qui leur offrent un espace d'expression politique. Dès lors, les smartphones peuvent être entre autres considérés comme des instruments porteurs d'enjeux politiques dans la mesure où ils peuvent être mis au service de la participation politique en ligne, notamment sur Facebook.

Mais si les jeunes accèdent majoritairement à cette plateforme, ce n'est pas le cas pour toute la population gabonaise et camerounaise du fait de la fracture numérique ou du manque d'intérêt. Parce que, selon We are Digital et HootSuite, le Gabon comptait précisément en 2021, plus de 790 000 utilisateurs de Facebook⁴¹ résidant principalement en zone urbaine. Ce qui sous-entend qu'ils étaient à cette même année plus de 1 010 000 gabonais, soit 56,11% de la population, qui ne sont pas connectés à ce réseau social numérique. Toujours d'après ces organismes internationaux, son voisin camerounais comptait la même année 3,5 millions d'utilisateurs dudit réseau sur 25 millions d'habitants, donc plus de 71,4% camerounais ne l'utilisant pas. Dans ces conditions, les partis engagés dans une élection présidentielle par exemple, se mettront en danger s'ils développent prioritairement leur communication sur ce dispositif. Car, cette communication n'atteindra qu'une partie des populations gabonaises basées en zone urbaine. C'est pourquoi M. Balla (2010, p. 469) notait pour le cas du Gabon que « le mouvement de l'insertion des TIC au Gabon est marqué par de profonds déséquilibres qui différencient qualitativement les territoires ». « Autant l'expression principale de ces inégalités territoriales portées par l'insertion des TIC est contemporaine, autant les logiques qui les sous-tendent tiennent à une série de facteurs (politiques, géographiques et géopolitiques) fortement inscrits dans la longue durée », ajoute-t-il (*Ibid.*, p. 472). C'est aussi le cas au Cameroun où ils sont plus de 21,5 millions d'habitants à ne pas utiliser ce réseau social en ligne qui est pourtant leur principal outil de communication des partis d'opposition (voir chapitre 3, pp. 112-115). C'est bien à ce niveau que réside l'une des limites majeures de la communication politique en ligne dans les deux pays. A cela, vient s'ajouter un autre facteur aussi important déjà évoqué par A. Kiyindou (2009a, p. 202) : l'analphabétisme qu'il identifie comme l'un des points d'achoppement de l'insertion des TIC dans les pays en développement.

⁴¹ Voir <https://cmdafrique.net/2021/02/11/chiffres-reseaux-sociaux-gabon-2021/> . Consulté le 28/03/2022.

2.1.2-La limitation du potentiel interactionnel du numérique par l'analphabétisme dans la lutte politique

Par ses caractéristiques interactives, le numérique est associé à l'idée d'une évolution des rapports entre les organisations partisanes et les électeurs qui pourront désormais prendre la parole à travers les espaces tels que les forums. Toutefois, cette idée n'est pas sans limites dans le cas gabonais et camerounais en ce sens que la participation à ces espaces implique au moins de savoir lire et écrire. H. Dufau-Rossi (1998, p. 7) qui figure parmi les plus pessimistes lorsqu'on évoque le rôle des technologies numériques dans les démocraties africaines, percevait déjà l'analphabétisme et la fracture numérique comme deux problèmes majeurs à la participation politique en ligne dans ce continent. D'où le titre de son article : « Les NTIC et l'Afrique : communication et utopie » (Dufau-Rossi, 1998). Établi par l'Unesco (2008, p. 2), le Rapport intitulé « Tendances récentes et situation actuelle de l'éducation et de la formation des adultes » indiquait qu'au Cameroun, l'analphabétisme touchait en 2001, près de 30% des personnes âgées de 15 ans et plus. Plus récemment, celui du PNUD produit en 2018 avance quasiment le même chiffre. Cette stagnation peut se justifier par l'absence de politique d'alphabetisation ainsi que le précise l'Association nationale des Comités des langues Camerounaises (ANACLAC) qui en 2014 précisait que le taux d'analphabétisme en zone urbaine était de 12, 2%⁴². Au Gabon, le même rapport de l'organisme des Nations Unies cité dernièrement, rapporte qu'ils sont 12,30% de citoyens gabonais en situation d'analphabétisme qui ne leur autorise donc pas à communiquer avec leurs partis politiques à travers l'écriture considérée dès lors comme un obstacle pour les formations politiques gabonaise et camerounaises désireuses de transformer profondément leur organisation autour des technologies numériques. Cela signifie donc que dans certains espaces culturels, la volonté des partis d'établir de nouvelles relations en ligne avec leurs bases militantes et leurs électeurs s'accompagne de l'émergence de nouveaux problèmes comme le manque de maîtrise de langues étrangères⁴³ « vecteurs principaux des contenus portés par les NTIC » (Dufau-Rossi, 1998, p. 8). Voilà pourquoi D. Wolton (1997, p.58, cité par Kiyindou, 2009a, p. 32) affirme qu'« internet présenté comme l'idéal d'une communication universelle est finalement le symbole d'une communication qui impose le maximum de contraintes ». Dans ces

⁴² Voir <https://uil.unesco.org/fr/etude-de-cas/effective-practices-database-litbase-0/programme-cercle-detudes-lalphabetisation> . Consulté le 22/09/2023.

⁴³ Nous rappelons qu'au Gabon, la langue étrangère en vigueur est le Français qui est utilisé comme langue officielle, alors qu'au Cameroun, il y en a deux que sont le Français et l'Anglais qui ont le même statut qu'au Gabon. Ces langues introduites lors de la colonisation, évoluent aujourd'hui au côté des langues locales.

circonstances, la participation politique en ligne dans les espaces que peuvent proposer les organisations politiques ne concernera qu'une certaine catégorie de citoyens gabonais et camerounais capables de faire face à la règle de la lecture et de l'écriture des langues étrangères qu'imposent les outils numériques.

En effet, avec un taux d'analphabétisme de 30% pour une population camerounaise de plus de 25 millions d'âmes, ce sont donc plus de 7 millions d'habitants qui d'office ne pourraient pas être concernés aussi bien par la mobilisation politique que par toutes les activités en ligne qui visent à renforcer la démocratie interne du parti telle que la sélection des leaders partisans ou des candidats aux élections. Dans ce cas, une profonde organisation du parti fondée sur le numérique contribuerait « à exclure [les militants et les électeurs] qui ne s'inscrivent pas dans le cadre de la modernité » (Kiyindou, *Ibid.*, p. 32). Par conséquent, on aura au sein du même parti, deux niveaux de communication dans lesquels on retrouve, d'une part, les militants lettrés qui s'expriment par écrit dans les espaces numériques institutionnalisés, et, d'autre part, les militants analphabètes s'exprimant verbalement en dehors de ces espaces. Ce qui remettrait en cause l'idée d'une consolidation de la démocratie interne à partir de cet outil qu'A. Kiyindou (*Ibid.*) dit ne pas être neutre du fait qu'il serait porteur d'une vision « occidentalocentriste » du monde.

De plus, l'analphabétisme peut compromettre l'efficacité des stratégies politiques en ligne susceptibles d'être élaborées surtout par les partis camerounais. Parce que la quasi-totalité des outils de marketing en ligne énumérés par F. Dosquet (2012, pp. 223-234) tels que les blogs, les liens sponsorisés, l'achat des mots-clés, les réseaux sociaux numériques, les SMS, les MMS font appel à la lecture et à l'écriture qui sont hors de portée de 12, 30% de Gabonais et 30% de Camerounais comme précédemment évoqué. Dans de telles conditions, il sera presque impossible pour les partis d'avoir accès aux « traces numériques » (Blanchard & *al.*, 2013) qui permettront d'identifier les idées, les aspirations et les demandes de ces individus. De là, les internautes qui produiront ces « traces numériques » sur lesquelles s'appuieront les partis pour avoir une base de données qui servira à adapter leur communication seront donc moins représentatifs de la population gabonaise et camerounaise. Surtout si l'on tient également compte des Gabonais et Camerounais moins concernés par le numérique et les femmes qui sont moins présentes sur les plateformes numériques ainsi que nous le traiterons dans la partie suivante. Dès lors, la difficulté s'impose aux formations politiques lorsqu'il faut « segmenter plus finement l'électorat et [...] mieux cibler leur communication » (Chacon & *al.*, 2018).

Autant souligner que les stratégies politiques élaborées en ligne peuvent ne pas être efficaces dans certains pays. De la même façon que l'analphabétisme réduit le rôle de la presse écrite par rapport à la radio en Afrique (Tudesq, 1995), c'est de cette même manière qu'il contribue à restreindre le rôle du numérique sur le plan politique au Gabon et au Cameroun.

Pour autant, même si nous n'avons pas identifié les travaux sur la question dans les deux pays, les analphabètes gabonais et camerounais ne s'écarteraient certainement pas de toutes les formes d'utilisation des outils numériques. Ils s'adapteraient à leur manière à l'engouement relatif des technologies numériques et aux opportunités qu'elles entraînent sur le plan communicationnel ou économique comme observé dans d'autres pays africains. Au Sénégal, B. Cissé et M. Jimbira (2018, p. 177) ont fait le constat selon lequel les analphabètes, notamment les marabouts, les marchands ambulants et les femmes de ménage, en dépit de leur manque de compétence en langue française, parviennent néanmoins à développer des compétences numériques en utilisant l'internet mobile. D'après les deux auteurs, ces analphabètes auraient appris à s'appropriier l'internet mobile grâce à leur entourage qui a utilisé la langue Wolof dans leurs explications. Mais leur appropriation de l'internet mobile se limite à l'utilisation de la messagerie instantanée proposée par l'application WhatsApp dans laquelle ils n'optent que pour les fonctionnalités vocales pour leurs besoins de communication avec leurs proches (*Ibid.*, p. 182). Le choix de cette option ne peut que s'expliquer, non seulement par leur volonté de contourner la difficulté liée à l'écriture, mais aussi par l'ancrage de l'oralité dans la société sénégalaise. A cet effet, il est sûr que les analphabètes gabonais et camerounais, évoluant aussi dans ces sociétés de l'oralité où les outils numériques se sont insérés tout en présentant certaines opportunités, s'approprieraient aussi internet de la même manière. Quand B. Cabedoche (2017, p. 6) écrit qu'on observe sur le continent africain « des citoyens illettrés ou en voie de désocialisation [...] qui déploient ruse et inventivité dans leurs usages de la téléphonie mobile pour renforcer leur présence économique à partir de nouveaux rapports à l'espace et au temps », il parle certainement aussi des analphabètes gabonais et camerounais.

Même s'ils s'approprient l'outil internet comme les illettrés sénégalais qui valorisent les fonctions vocales de WhatsApp, ils seraient tout de même exclus des conversations politiques en ligne qui se déroulent toujours par écrit sur Facebook qui répond aux enjeux politiques en Afrique (Ovoundaga, 2018) et ailleurs dans le monde. Sur WhatsApp, les groupes de discussions politiques peuvent aussi émerger. Mais sur cette application, c'est également la communication écrite qui est utilisée comme on peut le constater dans le groupe « Infos

Gabon » mis en place lors des élections présidentielles de 2016 au Gabon et étudié par P. Bouanga (2021, pp. 151-152). C'est pour cela qu'H. Bourdeloie (2013, p. 67) préfère appeler ces plateformes « les dispositifs d'écriture numérique ». Les difficultés que rencontre une catégorie de Gabonais et Camerounais lorsqu'il faut lire et écrire en Français sur ces dispositifs viennent nous rappeler qu'il ne suffit pas de disposer des outils numériques qui permettent des interactions entre citoyens et gouvernants ou entre électeurs et partis politiques pour parler de démocratie. Car l'analphabétisme est un phénomène majeur qui remet en question les promesses démocratiques de l'insertion du numérique qui nécessite pourtant certains prérequis. C'est cette idée que développe d'ailleurs A. Kiyindou (2009) dans son ouvrage : « Les pays en développement face à la société de l'information ». Partant de là, ne peuvent exploiter pleinement les outils numériques que les individus dotés de ce que H. Dufau-Rossi (1998, p. 10) appelle « un savoir occidentalisé » qui implique notamment la maîtrise des langues étrangères qui figure parmi les éléments qui n'ont pas suffisamment été pris en compte lors des sommets mondiaux sur la société de l'information⁴⁴ (Kiyindou, 2009a). C'est en cela que dans le champ scientifique, précisément dans celui des sciences de l'information et de la communication, ce concept a été pris en flagrant délit de « technocentrisme » (Kiyindou, 2009b) du fait qu'il privilégie davantage les moyens de communication tout en restant déconnecté du contexte social, économique, politique dans lequel ils sont insérés (Kiyindou, 2009a, p.9). A cette question qui met en jeu la dimension linguistique (Dufau-Rossi, 1998, p. 3) qui ne permet pas à certains Gabonais et Camerounais de s'exprimer en ligne dans les espaces potentiellement prévus par leurs partis, viennent aussi s'ajouter d'une part, la question du genre dont certains travaux occidentaux montrent qu'elle est un facteur clivant de l'espace public numérique (Le Caroff, 2015, p. 110), et d'autre part, la question des politiques de modération de la parole sur les plateformes numériques qui peut finalement nuire à la communication des partis politiques.

⁴⁴ Ces sommets avaient pour objectifs de « réduire l'extrême pauvreté et la faim, assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes, réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans, améliorer la santé maternelle, combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies, assurer un environnement durable, mettre en place un partenariat mondial pour le développement » (Kiyindou, 2009a, p. 10).

2.2-La faible participation politique des femmes dans les espaces en ligne et l'exposition des organisations partisans à la politique de modération des plateformes numériques

2.2.1- La faible participation politique des femmes dans les espaces en ligne

La question du genre constitue une autre contrainte pour les partis gabonais et camerounais qui souhaiteraient modifier de manière profonde leur organisation autour du numérique. Puisque les femmes qui représentent 48,72% (Rapport Direction générale de la statistique, 2013) de la population gabonaise, puis 50, 6% (Institut national de la statistique, 2019, p. 25) de la population camerounaise, ne sont pas suffisamment présentes en ligne. Au Cameroun, la ministre des Postes et des Télécommunications, Marie Thérèse Ondo, qui s'est appuyée sur le Rapport sur l'égalité de sexe et les TIC de 2020, précise que les femmes représentent seulement 31% des utilisateurs d'internet contre 69% pour les hommes⁴⁵. Du côté du voisin gabonais, M. Dubow et Rogy (2014, p. 2) rapportaient il y a environ une dizaine d'années, qu'elles étaient 40% à utiliser le réseau social numérique le plus dominant du pays. Les données publiées par l'Agence Nationale des Infrastructures et des Fréquences du Gabon ne faisaient état en 2019, que d'une progression de 1% sur ce taux⁴⁶. Ce qui appuie la thèse d'H. Bourdeloie (2013, p. 67) formulée depuis l'Occident et postulant l'idée selon laquelle « les clivages de genre persistent tant dans les usages que dans les plateformes du web, largement empreintes d'androcentrisme ». Dans leur note d'orientation intitulée « L'inclusion numérique dans l'agenda Femmes, Paix et Sécurité en Afrique », les Nations Unies (2022, p. 8) pointent que « les menaces qui exacerbent les inégalités numériques entre les sexes [sont] la pauvreté, l'insuffisance et le manque d'éducation, ainsi que l'analphabétisme numérique. [Et] la cyberintimidation, la cybermisogynie et diverses formes de discrimination numérique font partie des problèmes qui découragent certaines femmes à utiliser les plateformes numériques ». Pour tenter de renverser la tendance, quelques initiatives ont été mises en place. Au Gabon par exemple, la Journée de la Femme Digitale (JFD) qui est un mouvement de valorisation des femmes entrepreneurs dans le domaine du numérique, s'est fixée pour objectif de former 500 femmes chaque année et de rendre le numérique accessible aux femmes dans les zones rurales du pays⁴⁷. Comme autre illustration, on peut citer le projet d'alphabétisation numérique des

⁴⁵ Voir <https://economatin.net/cameroun-digital-week-le-faible-taux-d'accès-des-femmes-au-numérique-sinvente-au-debat/>. Consulté le 21/11/2023.

⁴⁶ Voir <https://g9infos.com/gabon-les-chiffres-a-connaître-sur-les-medias-sociaux-en-2019/>. Consulté le 21/11/2023.

⁴⁷ Voir <https://www.strategies.fr/actualites/marques/4068734W/le-digital-une-opportunité-pour-les-femmes-au-gabon.html>. Consulté le 21/11/2023.

femmes gabonaises. Lancé par l'ONG Malachie, et soutenu par la Banque mondiale, il avait pour ambition de proposer à ces dernières des formations sur les notions basiques nécessaires à l'exploitation des plateformes numériques comme Facebook⁴⁸. Au Cameroun, les initiatives de ce genre sont également observées. Dans le cadre du projet social dénommé « un million de jeunes, d'Enfants et de Femmes pour l'émergence à l'horizon 2035 », ils seraient plus de 500 000 femmes et jeunes qui auraient été formés aux TIC⁴⁹ pour renforcer particulièrement la présence de la gent féminine en ligne afin de dynamiser davantage leurs prises de parole politique dans l'espace numérique.

Car dans le cas gabonais, certains travaux ont démontré que même insuffisamment représentées en ligne, elles ne s'intéressent que très peu à la politique dans leurs usages du numérique. Et ce, même lors de grands événements démocratiques comme les élections présidentielles. C'est ce que montre l'étude réalisée par G. Mounanga (2021) qui a permis de révéler leur faible taux de participation qu'elle établit à 32,89% avant, pendant et après les dernières élections présidentielles de 2016 : « on observe une légère tendance de prise de parole des femmes gabonaises sur ces nouveaux espaces de débats politiques » (*Ibid.*, p. 202) rapporte-t-elle. En Italie, R. Kies (2008, p.142) lui aussi avait observé que les forums politiques italiens étaient majoritairement composés des internautes de sexe masculin qui dominaient les discussions politiques en ligne. En Grande Bretagne, R. Gibson et S. Ward (2011) ont eux aussi constaté que les participants aux discussions politiques en ligne étaient pour la majorité des hommes, si bien qu'on peut dire qu'il s'agit là d'une tendance répandue à travers le monde. En effet, les grandes enquêtes internationales sur ce sujet ont révélé que les femmes, une fois en ligne, privilégient non seulement les contenus relationnels, mais aussi les sites internet liés aux activités du foyer et à l'éducation des enfants (Comscore, 2010, cité par Bourdeloie, 2013, p. 69). D'aucuns postulaient cependant qu'avec les réseaux sociaux numériques, les femmes allaient être politiquement actives et prendre le pouvoir⁵⁰. Dans tous les cas, cette idée ne s'actualise pas, particulièrement pour le cas des femmes gabonaises et camerounaises qui sont insuffisamment représentées en ligne. Après tout, il est nécessaire d'approcher cette situation « non à la seule lumière des dispositifs numériques, au risque de surdéterminer les effets de la technique, mais à celle d'autres facteurs » (Bourdeloie, 2013, p. 73). Donc, pour

⁴⁸ Voir <http://news.alibreville.com/h/7816.html>. Consulté le 21/11/2023.

⁴⁹ Voir <https://www.francophonieinnovation.org/articles/h/l-iai-cameroun-franchit-le-cap-de-500-000-femmes-et-jeunes-formes-aux-tic-dans-le-cadre-de-mijef-2035.html>. Consulté le 21/11/2023.

⁵⁰ Voir <https://www.ladn.eu/entreprises-innovantes/parole-expert/les-reseaux-sociaux-outils-essentiels-de-la-liberation-de-la-femme/>. Consulté le 29/03/2023.

justifier cet état de fait au-delà de la complexité technique qu'on ne peut pas nier, on peut également recourir à des arguments culturels produits en Occident, et qui soutiennent que malgré quelques évolutions socioculturelles, elles s'estiment toujours moins légitimes pour s'exprimer dans la sphère publique (Dulong, Matonti, 2007, cités par Le Caroff, 2015) et choisissent de rester éloignées de toute forme d'espaces publics, mêmes numériques. Pour d'autres, le développement d'usages de plus en plus ancrés dans la quotidienneté joue un rôle important en ce sens qu'il affecte leur participation politique en ligne (Le Caroff, 2015, pp. 111-112). A ces éléments, vient s'agréger la monopolisation du pouvoir par les hommes.

Pour tenter d'accroître la représentativité féminine dans l'espace public, le Gabon a par exemple opté pour une approche juridique en instituant un quota de 30% minimum de femmes dans les assemblées politiques et électives promulgué par la loi n° 009/2016 du 05 septembre 2016. Cette approche a fini par faire réagir certains chercheurs comme F. Enongoué (2015, p. 59) pour qui « la politique des quotas comporte un inconvénient lié à la stigmatisation des bénéficiaires, faisant souvent l'objet d'un procès en incompétence, parce que devant essentiellement leurs positions aux faveurs de la loi ». En France, la loi sur la parité au sein des partis n'a pas non plus laissé indifférents quelques auteurs, particulièrement C. Achin (2012, p. 52, citée par Le Caroff, 2015, p. 110) qui a écrit que « les usages de la loi ont traduit une forte naturalisation du genre, une essentialisation et une fixation de la féminité autour de "qualités stéréotypées" ».

Pourtant, par leur poids démographique que nous avons mentionné plus haut, elles sont « une cible stratégique pour les partis [gabonais et camerounais] » (Osei, 2006, p. 56) au point d'inspirer certains titres du magazine africain *Jeune Afrique* : « Cameroun : les femmes, indispensables aux scrutins »⁵¹. Seulement, par leur faible présence en ligne, et par leur faible engagement politique, elles forment un groupe que les partis ne peuvent atteindre en ligne que difficilement. Au même titre que l'analphabétisme et la fracture numérique, cette question du genre contribue à compromettre les probables stratégies des organisations partisanes gabonaises et camerounaises. A partir de ce moment, ces facteurs se présentent tels des « éléments contextuels nationaux qui sont susceptibles d'intervenir dans la définition des objectifs de campagnes web » (Chacon & al., 2018) et dans le mode d'organisation globale qui pourra « déployer des approches intégrées de communication combinant les médias traditionnels et

⁵¹ <https://www.jeuneafrique.com/593288/politique/tribune-cameroun-les-femmes-indispensables-aux-scrutins/> . Consulté le 29/03/2023.

numérique » (*Ibid.*). C'est là qu'on évoquera le concept « d'hybridité des campagnes électorales » qui désignent selon G. Chacon *et al.* (*Ibid.*), « une forme d'hybridation des campagnes [...] dans laquelle de nouveaux outils et de nouvelles pratiques se conjuguent aux logiques et pratiques précédentes ». Dans le contexte gabonais et camerounais, il signalera surtout l'urgence pour les formations politiques, au-delà de leur appropriation des technologies, de recourir à la Télévision et à la Radio pour espérer atteindre les analphabètes, les femmes et les citoyens non connectés. En Afrique de l'Ouest où on observe des taux élevés d'analphabétisme chez les femmes et les hommes, particulièrement au Burkina Faso, la Radio est considérée comme le média le plus important qui fait le lien entre les lettrés et les analphabètes (Capitant, 2008, p. 191). A cet effet, elle se montre plus efficace qu'une plateforme numérique comme Facebook lorsqu'il faut mobiliser les femmes et les autres couches de la société. Aussi, cette plateforme, comme d'autres tel que Twitter, peut d'ailleurs présenter des limites qui ne sont plus forcément liées au contexte africain, gabonais et camerounais, mais à leur politique de modération qui implique tous les utilisateurs qui peuvent voir dans cette démarche, une opportunité « pour rendre invisibles des contenus ou comptes, y compris de journalistes, de médias, [de partis], que certains utilisateurs trouvent offensants ou avec lesquels ils ne sont pas d'accord (Papaevagelou & Smyrniaios, 2020).

2.2.2-L'exposition des organisations partisanses à la politique de modération des plateformes numériques

Plusieurs éléments contextuels que nous avons décrits participent à la construction d'un discours qui remet en cause l'efficacité du numérique dans les luttes politiques au Gabon et au Cameroun. A ces éléments, viennent se superposer la politique édictée par les plateformes numériques pour « Modérer la parole sur les réseaux sociaux » (Badouard, 2021a) et à laquelle s'exposent non seulement les partis gabonais et camerounais, mais aussi toutes les formations politiques du monde ayant intégré ces plateformes dans leur système de communication. En effet, dans leur politique de régulation des contenus en ligne, les propriétaires des plateformes autorisent les internautes à signaler les publications contraires à leur politique générale d'utilisation (Papaevagelou & Smyrniaios, 2020 ; Badouard, 2021a, p. 104). C'est-à-dire des publications contenant fausses informations, discours de haine, propagande djihadiste (Badouard, 2021a, p. 118). Mais il arrive souvent que certains internautes profitent de cette opportunité pour tenter de nuire à leurs adversaires politiques qui utilisent les mêmes plateformes numériques : « le signalement a également été détourné par les internautes eux-

mêmes comme un moyen de faire taire des opposants ou des contradicteurs », dit R. Badouard (2021b, p. 244).

« Avec la généralisation des médias sociaux au cours de la dernière décennie, les dispositifs de signalement ont offert la possibilité aux utilisateurs de tenter de manipuler le système de modération de contenu pour influencer le discours politique et même faire taire les voix adverses », ajoutent C. Papaevangelou et N. Smyrniaios (2020).

C'est ainsi que sont manipulés les mécanismes de modération du contenu pour faire censurer une information sur une base idéologique, culturelle et politique (*Ibid.*). Ce qui montre que la bataille politique en ligne implique la mobilisation de toutes les ressources disponibles (*Ibid.*) qui « bousculent l'exercice de la liberté d'expression sur internet » (Badouard, 2021a, p. 118). C'est de cette façon que les partis peuvent voir leurs contenus, leurs pages, leurs comptes suspendus ou supprimés par les modérateurs des plateformes numériques après un « "raid" [qui] consiste [...] pour des groupes d'internautes organisés, à signaler en masse, et dans un laps de temps court, un contenu que l'on veut voir censurer par la plateforme » (Badouard, 2021b, p. 244). Cette pratique de signalement abusif, nous dit R. Badouard (*Ibid.*, pp. 244-245), est « née aux États-Unis du côté des néo-conservateurs [...] et a depuis été adoptée par la plupart des mouvements partisans, à droite comme à gauche ». A cet effet, elle participe à rendre moins efficace les plateformes numériques comme Facebook en tant que dispositifs de communication politique. En France, plusieurs pages Facebook ayant pour vocation de relayer les contenus politiques issus de la gauche radicale ont été supprimées en 2019 par Facebook (Badouard, 2020). Dans ce même pays, cette firme a supprimé 84% de 12 263 publicités relatives à la politique et à des débats d'intérêt général⁵². A l'automne 2019, c'est Apple qui a fait parler de lui en retirant de l'App Store des applications qui permettaient aux militants pro-démocratie de se coordonner lors des mobilisations de Hong Kong (Badouard, 2020). Aux États-Unis, Donald Trump s'est vu définitivement suspendre son compte Twitter au motif qu'il n'aurait pas respecté les conditions générales d'utilisation établies par le réseau social numérique⁵³. En RDC en Afrique, c'est une soixantaine de comptes Facebook liés à l'homme politique Honoré Mvula et à son parti la Force des Patriotes qui se réclame soutien du président Félix Tshisekedi qui ont

⁵² Voir <https://next.ink/6855/107900-en-france-facebook-a-censure-84-publicites-soi-disant-hautement-politisees/>. Consulté le 30/03/2022.

⁵³ Voir <https://www.europe1.fr/technologies/donald-trump-suspendu-par-twitter-les-reseaux-sociaux-ont-ils-trop-de-pouvoir-4017786>. Consulté le 30/03/2023.

été supprimés⁵⁴. Ces suppressions s'expliquent par la volonté de lutter contre la désinformation et la propagande politique. Toutefois, ces « plateformes valorisent aujourd'hui les procédures d'appel, qui permettent [notamment aux acteurs politiques] de demander une seconde évaluation de leurs publications quand ils jugent que leur suppression est illégitime » (Badouard, 2021a, p. 106). Néanmoins, tous ces exemples mettent en exergue la capacité qu'ont les plateformes numériques de censurer les acteurs politiques et les partis politiques qui n'ont rien d'autre à faire que de s'adapter à leur politique générale d'utilisation s'ils souhaitent continuer en être des utilisateurs. On se retrouve alors avec des plateformes numériques privées, capables d'exercer leur pouvoir dans la régulation du débat public et de censurer les organisations politiques, y compris les présidents de la République. De l'avis de P. Aldrin et N. Hubé (2017, p. 89), il s'agit d'un élément caractéristique du troisième âge de la communication politique : « le troisième âge, au tournant des années 1980 et 1990, est une phase marquée par l'indépendance médiatique, des médias puissants et importants, et où les politiques doivent commencer à s'adapter aux médias et non plus l'inverse », écrivent-ils. Dispositifs appartenant à des acteurs privés, Facebook et Twitter par exemple, sont encadrés par une politique générale d'utilisation qui est indépendante des intérêts partisans gabonais, camerounais et comme ceux d'autres partis à travers le monde. A ce titre, les partis qui en font un instrument principal de communication peuvent être confrontés à des restrictions ou à des difficultés techniques qui peuvent porter atteinte au processus de médiatisation de leur communication politique. En parlant des partis politiques camerounais, A. Njutapwoui (2022) note que :

« le parti ne produit pas son propre dispositif numérique, mais emprunte les services des plateformes des acteurs transnationaux. Un tel recours aux plateformes "par destination" fait courir le risque de perdre le contrôle d'un espace de communication devenu incontournable dans la mobilisation militante. Par exemple, le moindre signalement peut conduire à une fermeture temporaire ou définitive de la page Facebook. Le parti est [donc] contraint à s'adapter aux restrictions des détenteurs des plateformes ».

Pour éviter cette dépendance, et pour accroître leur visibilité, certains partis n'hésitent pas à créer leurs propres dispositifs lors des campagnes électorales tel que nous l'avons précédemment signalé. C'est bien le cas du PS en France, qui, en plus d'utiliser Twitter et Facebook lors des élections françaises de 2012, avait créé sa propre plateforme de mobilisation (*toushollande.fr*) (Theviot, 2018b). Se contenter de Facebook, Twitter et d'autres plateformes

⁵⁴ Voir <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20200809-rdc-facebook-supprime-soixantaine-comptes-li%C3%A9s-%C3%A0-l-homme-politique-honor%C3%A9-mvula>. Consulté le 30/03/2023.

numériques empruntées aux acteurs transnationaux, peut s'avérer dangereux pour la communication politique partisane qui peut être interrompue à n'importe quel moment à la suite de signalements abusifs ou de la publication d'un contenu contraire aux règles de fonctionnement de ces acteurs transnationaux tel que nous l'avons déjà mentionné. Par ailleurs, on se demande si la création des applications numériques appartenant exclusivement aux partis pourra avoir du succès. A notre sens, les citoyens resteront pour leur majorité dans des plateformes déjà existantes et dans lesquelles ils ont accès à un contenu varié. On est donc tenté de dire que les partis sont condamnés à s'exposer à la politique générale de ces firmes et aux signalements abusifs de leurs détracteurs. En plus de s'exposer à la politique générale d'utilisation de ces plateformes numériques, les partis d'opposition évoluant dans des contextes autoritaires tels que ceux du Gabon et du Cameroun, peuvent se confronter à une autre difficulté majeure : la coupure de la connexion internet (voir chapitre 5, pp. 211-214) que les discours médiatiques tel que celui de *Le Monde* disent devenir une technique de plus en plus utilisée par les acteurs au pouvoir en Afrique afin de limiter la portée communicationnelle des partis d'opposition et d'autres opposants politiques⁵⁵.

Dans ce chapitre, il s'agissait de poser les bases théoriques qui structurent l'évolution de la communication politique afin de mieux nous projeter dans nos analyses qui interviendront dans la deuxième partie de thèse. En effet, dans un premier temps, nous avons montré comment la relation technologies numériques/conquête du pouvoir est décrite majoritairement dans la littérature occidentale des sciences de l'information et de la communication et de science politique. Ainsi, il est souligné que lorsque le parti est considéré comme organisation, le numérique est censé renforcer la démocratie interne en ce qu'il facilite la participation de tous les membres dans le processus de prise de décisions qui engagent l'institution partisane. En revanche, quand cette institution est portée vers l'extérieur, les outils numériques lui permettent non seulement de s'émanciper des médias classiques afin d'accroître sa capacité à agir, mais aussi à élaborer des stratégies orientées vers les électeurs indécis présents en ligne afin de gagner leur confiance. Dans un second temps, nous avons fait ressortir les limites de ces technologies numériques qui ne résident pas prioritairement dans leurs politiques d'utilisation des plateformes que nous avons dernièrement évoquées, encore moins dans leurs potentialités

⁵⁵ Voir https://www.lemonde.fr/international/article/2022/01/31/couper-internet-une-arme-pour-les-regimes-autoritaires-africains_6111739_3210.html. Consulté le 30/03/2023.

techniques, mais qui se situent davantage dans les contextes sociaux gabonais et camerounais caractérisés par la fracture numérique, l'analphabétisme, la question du genre et le manque d'intérêt pour ces technologies de certains citoyens. Autant de facteurs socioculturels qui viennent quelque peu nuancer le rôle de ces technologies dans la compétition politique dans les deux États où on observe néanmoins une relative démocratisation d'accès aux plateformes numériques et à internet qui a permis aux structures politiques de s'approprier le numérique. C'est sur cette base que nous avons décidé d'analyser l'intégration du numérique dans la communication des partis politiques gabonais et camerounais. S'engager dans cette analyse, c'est donc inscrire notre étude dans le schéma évolutif de la communication politique dont la validité transnationale demeure une question ouverte à laquelle la démarche comparative doit apporter des éléments de réponses (Blumler & Kavanagh, 1999) au-delà des tendances globales d'appropriation décrites dans le cadre théorique. C'est l'intérêt de cette deuxième partie de thèse qui se fixe donc pour objet d'étudier les formes d'usages des technologies numériques adoptées par les organisations partisanes gabonaises et camerounaises.

DEUXIEME PARTIE

LES PARTIS POLITIQUES GABONAIS ET CAMEROUNAIS FACE AUX MUTATIONS DE LA COMMUNICATION POLITIQUE

Les technologies de l'information et de la communication numérique autorisent la remise en cause de l'organisation verticale et fortement hiérarchisée des partis politiques (Theviot, 2018a, p. 20). C'est pour cela que nous allons dans cette partie analyser comment les partis politiques gabonais et camerounais s'approprient ces technologies pour qu'émergent de nouvelles formes de relations entre eux et les électeurs, et de nouvelles façons de produire et de diffuser l'information politique dans l'espace public. Bien qu'apparaître moderne constitue l'un des enjeux du recours au numérique, dans notre cas, ce sont surtout les dimensions participative et stratégique de leurs usages dans les logiques de maintien au pouvoir et de sa conquête qui seront questionnées. Un tel questionnement nous permettra donc de voir comment ces organisations s'accommodent à la nouvelle ère de la communication politique (Blumler & Kavanagh, 1999) afin de se réinventer et de chercher à améliorer leur relation dégradée avec les électeurs. Pour le dire autrement, il s'agit dans cette partie de rendre compte de leur politique générale d'utilisation du numérique en restituant les résultats de l'analyse de leurs pages Facebook et sites web et des entretiens réalisés auprès de responsables de communication. A l'issue de l'analyse de contenu de leurs dispositifs numériques, il ressort que ces plateformes relèvent d'usages communicationnels descendants qui laissent apparaître une prégnance d'une communication politique contrôlée (Chapitre 3) aussi bien sur les sites web que sur les pages Facebook. Sur ces dernières, envisagées comme des relais d'une information politique approfondie et contrôlée au même titre que les sites, nous avons toutefois observé que chacune des publications entraîne la réaction de « citoyens ordinaires ». Ainsi, il se dégage alors des dynamiques communicationnelles entre les usages institutionnels du réseau social numérique et les internautes (Chapitre 4) qui n'ont pas nécessairement la légitimité traditionnelle reconnue pour prendre la parole sur les questions publiques et politiques comme l'ont les acteurs politiques, les journalistes, les experts, les intellectuels. D'une manière un peu plus résumée, nous allons nous intéresser dans cette partie aussi bien à la communication politique en ligne qui est le principal axe de cette étude qu'à la participation politique expressive en contexte numérique.

CHAPITRE 3 : LA PREGNANCE DES PRATIQUES DE LA COMMUNICATION POLITIQUE CLASSIQUE

De nos jours, nombreux sont les organisations partisans qui manifestent désormais un intérêt pour les technologies numériques à travers le monde. A l'instar des partis occidentaux, les partis politiques africains s'emparent de plus en plus du numérique (Oumarou, 2020). Parmi eux, figurent certains partis politiques gabonais et camerounais. Toutefois, les motivations de son intégration dans les stratégies communicationnelles et les usages qui en sont faits peuvent varier, que l'on soit dans les démocraties avancées ou en pleine gestation comme les « démocraties » gabonaise et camerounaise. C'est pourquoi dans ce chapitre, il est question d'analyser, d'une part, les motivations de la présence des partis politiques gabonais et camerounais sur le web (Section 1) pour mieux comprendre les logiques sur lesquelles ils fondent leur croyance en l'efficacité du numérique dans les luttes politiques dans des pays comme le Gabon et le Cameroun, où non seulement les contraintes techniques, idéologiques, anthropologiques, sociologiques favorisent peu l'appropriation des technologies numériques (Cabedoche, 2017) par tous les citoyens, mais aussi où on ne peut pas parler d'une vraie professionnalisation de la communication politique dans la mesure où elle se limite presque au recours aux seuls journalistes. D'une part, seront alors mobilisés les discours recueillis dans le cadre des entretiens semi-directifs avec les responsables de la communication des partis étudiés. Et, d'autre part, ce chapitre sera l'opportunité pour nous de restituer et d'interpréter les résultats des analyses de leurs sites web et pages Facebook. Lesquels résultats démontrent que les usages faits de ces dispositifs sont surtout orientés pour étendre les formes de communication politique traditionnelle sur les réseaux numériques (Section 2) plutôt que de rechercher l'interaction avec les internautes, pour qui il n'a même pas été aménagé les dispositifs sociotechniques de prise de parole sur les sites web.

Section 1 : Une présence remarquée des partis politiques gabonais et camerounais sur le web

L'enthousiasme autour du numérique dans le champ politique n'a pas laissé indifférents les partis politiques gabonais et camerounais qui sont désormais visibles sur le web. Selon F. Greffet (2001, p.178), un parti politique existe sur internet lorsqu'il revendique cette définition, bénéficie d'un référencement en tant que parti et possède un site comparable à d'autres organisations socialement repérées comme des partis. Bien qu'ils ne disposent pas tous de sites web (en état de fonctionnement), les partis politiques gabonais et camerounais possèdent

toutefois des pages Facebook référencées sur le moteur de recherche Google qui les rend visibles à travers le monde. Néanmoins, cette présence sur le web peut être « source d'interrogation et de curiosité pour les chercheurs » (Rosselet & Willemin, 2013, p. 433) comme ceux intervenant dans le domaine des sciences de l'information et de la communication et qui, pour certains, soutiennent que cette présence sur le web « ne relève pas forcément d'une stratégie clairement définie et anticipée » (Blanchard, 2007, p. 137). Elle peut en revanche être perçue comme « une simple imitation de ce qui a déjà été testé ailleurs » (Theviot, 2016). C'est pour cette raison qu'il est nécessaire pour nous de revenir sur les motivations d'implantation de ces partis dans la sphère numérique. C'est tout le sens de cette section qui se propose de présenter les objectifs visés par ces organisations politiques en intégrant le numérique dans leur stratégie de communication. Par ailleurs, comme l'appropriation des Tic est conditionnée par un certain nombre de facteurs (Proulx, 2005), cette section sera aussi l'occasion de rappeler les éléments qui orientent le choix des plateformes numériques sur lesquelles s'appuie la communication des partis selon qu'il s'agisse du Gabon ou du Cameroun.

1.1-Les motivations d'intégration du numérique dans la communication des partis

1.1.1-La présence massive des jeunes en ligne

Selon la Direction générale de la statistique (2015), le Gabon compte une population de 1.811.079 habitants dans laquelle les personnes âgées de moins de 15 ans représentent 34% alors que celles ayant moins de 30 ans constituent un taux de 64, 1%. Pour sa part, l'Institut national de la statistique du Cameroun (2019, p. 25) établit la population du pays à 24 348 251 habitants, dont 42,6% est âgée de moins de 15ans et 35% de 15 à 34 ans. Démontrant suffisamment que les populations gabonaise et camerounaise sont majoritairement jeunes comme dans plusieurs autres pays d'Afrique, ces données statistiques se greffent à deux autres réalités : la réalité politique et celle technologique.

En effet, sur le plan politique, ces données rendent compte du caractère jeune de l'électorat dans les deux espaces politiques. Pourtant, les jeunes gabonais et camerounais ne s'intéressent que très peu à la politique conventionnelle (Ayissi & Boulaga, 2011). Même si une telle réalité porte atteinte à un approfondissement de la démocratie normative qui ne peut plus être aujourd'hui pensée sans la participation des femmes et des jeunes (Friedrich-Ebert-Stiftung, 2014), ils sont quasiment absents de la sphère politique officielle et surtout des partis politiques. Sous le titre : « Les jeunes et la politique au Cameroun : quelles perceptions pour quelle

participation ? », F. Eboussi Boulaga et E. Nkolo Ayissi (2011) ont réalisé une étude pour comprendre la perception des institutions politiques par les jeunes camerounais et leur implication dans la vie politique. Dans cette étude, 87, 20% des jeunes interrogés estiment que les partis politiques de l'opposition ne représentent pas leurs intérêts et sont moins attractifs. Aussi, dans une autre étude intitulée « Les jeunes et l'engagement politique » réalisée toujours au Cameroun, cette fois-ci par la fondation allemande Friedrich-Ebert-Stiftung en 2014, les jeunes affirment-ils que « la politique est une affaire très sale réservée aux personnes à la fois âgées, fortunées et sans morale ». En plus de ces représentations négatives, leur méconnaissance du fonctionnement institutionnel et des codes autour desquels s'organise le champ politique, contribue davantage à affaiblir leur engagement dans le processus politique que ce soit en tant que citoyen actif, électeur ou candidat. Pour l'avoir compris, certains leaders politiques ne manquent pas de stratégies pour les mobiliser à des fins électoralistes. En 2016, lors des élections présidentielles, le candidat sortant Ali Bongo s'était entouré d'équipes de rappers qu'il a mis au centre de sa communication et de ses meetings (Aterianus-Owanga & Debain, 2016, p. 159). Bien que l'adhésion de ces jeunes dans les partis et leur affluence aux urnes ne soient pas vraiment effectives, de l'autre côté, on observe une forte implication de ces derniers dans les manifestations citoyennes et politiques au sein de l'espace public (entendu ici au sens du Droit public). Citons les manifestations liées à la violente contestation des résultats électoraux dans la rue en 2016 au Gabon et au cours de laquelle plusieurs jeunes ont perdu la vie (*Ibid.*, p. 157). Derrière ces mobilisations de rue qui visaient à rétablir la vérité des urnes, on pouvait y voir aussi bien une remise en cause de la crédibilité des institutions impliquées dans le processus électoral que la volonté d'investir de nouveaux espaces d'engagement politique plus souples, parmi lesquels les espaces numériques.

Sur le plan technologique, les données statistiques mentionnées précédemment constituent aussi un élément pertinent pour expliquer la forte présence des jeunes en ligne à la recherche de nouvelles formes de participation politique dans les deux pays (Makanga, 2010 ; Dubow & Rogy, 2014 ; Ngono, 2018). A cet égard, Facebook, qui est majoritairement utilisé par cette catégorie de la population, leur autorise la création d'espaces d'expression politique plus libres et moins exigeants en termes de compétences politiques. Dans cette démarche, on y voit la primauté du politique sur le numérique. C'est-à-dire que c'est la recherche de nouveaux espaces d'expression politique et de nouvelles formes d'engagement qui poussent les jeunes vers les plateformes numériques et non l'inverse. Il n'y a pas une effervescence politique à travers le numérique au Gabon et au Cameroun parce qu'il y a les outils numériques, mais, s'il y en a,

c'est surtout parce que les jeunes gabonais et camerounais sont moins enclins aux formes de participation politique traditionnelles. Conscients de l'importance de ces derniers dans les calculs électoralistes, les partis ambitieux, désireux de l'emporter, sont invités à reconsidérer leur politique de communication en considérant le numérique comme un terrain à investir :

« Aujourd'hui la communication numérique est un élément fondamental dans le fonctionnement des formations politiques. Parce que on ne peut plus aujourd'hui se dire parti politique et ne pas s'arrimer aux nouvelles technologies, ce n'est pas possible. Donc nous on essaie d'être présents sur toutes les plateformes [numériques] comme Facebook ou Twitter. On essaie d'être partout à la fois pour toucher tout le monde, et surtout les jeunes », mentionne le porte-parole du SDG (Entretien réalisé le 17-11-2021).

« Au Gabon ce sont les femmes et les jeunes qui sont les plus nombreux. Cela sous-entend donc que l'électorat est majoritairement jeune et féminin. Et ces personnes-là sont celles qui disposent le plus de smartphones et d'outils de connexion. Donc vous comprenez que c'est cette frange de la population qu'il faut chercher à capter », ajoute le chargé de la communication du RPM (Entretien réalisé le 11-10-2021).

Dans leur article, C. Mabi et C. Gruson-Daniel (2018) soutiennent que dans les études orientées vers l'appropriation du numérique par les partis, au lieu de se limiter à interroger leurs usages, il est nécessaire de proposer une réflexion sur la dimension symbolique de l'intégration des techniques par les organisations partisanes. Pour suivre ces deux auteurs, il nous apparaît ainsi judicieux d'analyser les propos de ces deux enquêtés pour mieux saisir leur conception du numérique en politique au Gabon. A ce titre, nous proposerons deux niveaux d'analyse : si le premier niveau concerne leurs représentations par rapport à l'outil numérique lui-même, le second est relatif à la place qu'ils accordent aux jeunes dont ils parlent dans l'utilisation de cet outil.

Dans le premier niveau, on voit dans les propos des deux acteurs, une volonté de paraître moderne en se conformant au phénomène mondial de l'appropriation du numérique par les organisations partisanes, sans s'intéresser au contexte dans lequel il (le numérique) s'insère. C'est l'idée qui ressort de cette phrase : « on ne peut plus aujourd'hui se dire parti politique et ne pas s'arrimer aux nouvelles technologies ». Ce propos justifie moins l'intégration des nouvelles technologies par la volonté de la direction de « faciliter la communication interne, participer à la prise des décisions, [...], transformer l'expérience globale de participation » (Greffet, 2022). Au contraire, il l'explique par l'intention de paraître moderne. Ce qui n'est pas

très loin de confirmer la position de F. Greffet (2011) pour qui la présence d'un parti en ligne entraîne celle des autres par mimétisme. Dans ces circonstances, on peut déjà s'interroger si le projet politique de l'appropriation de ce numérique porte réellement les objectifs de transformation de l'organisation traditionnelle.

Dans le second niveau d'analyse, les enquêtés donnent à l'outil numérique une portée politique fondée prioritairement sur la diffusion de l'information politique au détriment de l'approche participative. C'est apparemment le sens que portent les extraits de textes suivants : « On essaie d'être partout à la fois pour toucher tout le monde, et surtout les jeunes » ; « c'est cette frange de la population qu'il faut chercher à capter ». Ces phrases démontrent que les jeunes sont davantage considérés par les enquêtés comme une cible vers laquelle il faut orienter les informations politiques que comme des acteurs avec lesquels il faut interagir. A l'observation, ces discours moins orientés vers la participation semblent trouver leurs fondements dans les cultures des partis auxquels appartiennent les enquêtés. Faut-il rappeler qu'A. Theviot (2018, p. 137) indique que « la culture des partis joue dans la manière de concevoir et d'appréhender les réseaux numériques » ? On le sait, les partis politiques gabonais et camerounais sont porteurs d'une culture politique moins fondée sur les valeurs de démocraties internes (voir chapitre 1). Par conséquent les imaginaires d'internet de leurs membres mettent en scène cette culture moins démocratique qui laisse très peu de place à la participation. Penser de cette manière, c'est dire qu'on s'attend à des usages du numérique prioritairement orientés vers une approche marketing. Parce que la culture d'un parti politique canalise les usages numériques de deux manières : soit ils sont canalisés vers une approche qui valorise les formes participatives, soit ils sont axés vers une approche marketing (*Ibid.*, p. 139). Tout dépend donc du sens politique que les partis donnent à leurs outils numériques. Et ce sens découle des représentations qui, dans le cas des responsables de la communication des partis gabonais, sont apparemment moins favorables à l'exploitation des potentialités interactives lorsqu'ils parlent de jeunes. Telle est l'idée qu'il faut déjà avoir à l'esprit avant de découvrir les résultats d'analyse des sites web et des pages Facebook.

Justement, arrivé dans les années 2000 au Gabon (Ovoundaga, 2018), et précisément en 2009 au Cameroun, Facebook que l'on dit intégrer pour se moderniser et pour « toucher les jeunes », s'est d'abord vu investir par les citoyens gabonais et camerounais. Ce, avant les partis politiques qui ne s'en sont emparés majoritairement qu'à partir de 2014. Ce qui corrobore donc le propos de D. Cardon (2010, p. 91) lorsqu'il écrit que « les premiers acteurs politiques sur Internet [sont]

les groupes les moins verticaux et les moins structurés » qui s'associent mal avec la sphère politique officielle. En s'emparant du numérique, ces organisations partisanes ont l'opportunité d'en faire des usages divers (Greffet, 2011, p. 20) qui pourraient même permettre aux partis d'opposition de s'émanciper des médias classiques auxquels ils n'ont quasiment pas accès.

1.1.2-Le contrôle des médias classiques par les acteurs au pouvoir comme un des facteurs d'intégration du numérique dans la communication des partis d'opposition

Pour mieux cerner les enjeux que représente l'appropriation du numérique dans le champ politique au Gabon et au Cameroun, il faut donc interroger un certain nombre d'aspects, parmi lesquels l'environnement médiatique. A lire certains chercheurs comme T. Atenga (2005, 2007), S. Ngonon (2018), D. M. Ovoundaga (2018), les scènes médiatiques gabonaise et camerounaise font l'objet d'un contrôle et ne sont pas libres d'accès aux partis politiques de l'opposition. Ainsi, les médias audiovisuels de services publics comme Gabon Télévision, Gabon 24 et CRTV (Cameroon Radio and Television) « sont de fait, des organes au service du gouvernement et même de la Présidence de la République » (Frère, 2016, p. 349). Face à cette situation, la démocratisation d'accès à internet et aux plateformes numériques favorisée par la percée de la téléphonie mobile comme évoqué précédemment, peut constituer une opportunité pour ces partis qui perçoivent les réseaux numériques, en particulier Facebook, comme des supports alternatifs de diffusion de l'information politique. Caractérisée par un mode de publication multimédia, cette plateforme numérique permettrait aux organisations partisanes situées dans l'opposition de s'émanciper de la sphère médiatique classique. C'est ce que tendent à montrer les propos de ce chargé de la communication :

« Internet est pour nous un outil d'aide. Depuis très longtemps, nous avons été écartés d'accès aux médias publics dans la diffusion de nos informations. On a constaté un traitement à géométrie variable. Les activités du parti au pouvoir sont médiatisées partout dans les médias publics. Et les populations avaient le sentiment que l'opposition n'existait pas. Grâce aux réseaux sociaux [numériques], nous avons maintenant la possibilité d'atteindre ces populations pour faire savoir quelles sont les activités que nous menons au quotidien. C'est donc un moyen de contournement idéal pour nous » (Entretien, chargé de la communication du RPM, 11-10-2021).

Comme au Gabon, les médias publics sont presque inaccessibles par les partis politiques de l'opposition camerounaise. Même ceux représentés à l'Assemblée nationale n'y accèdent presque pas. Pourtant, l'article 4 du Décret n° 92/030 du 13 février 1992, fixant les modalités d'accès des partis politiques aux médias audiovisuels du service public, énonce que « chaque

parti représenté à l'Assemblée nationale, dispose, en dehors des périodes de campagnes électorales, d'un temps régulier d'antenne dans les médias audiovisuels de service public de la communication ». Or, selon le 1^{er} vice-président du SDF, les formations de l'opposition « n'ont presque pas accès à ces médias » (Entretien, 1^{er} vice-président du SDF, 10-02-2022) dès lors qu'elles n'y accèdent que très rarement. D'autres opposants, en parlant d'« ostracisme médiatique » pour dénoncer leur exclusion de l'espace médiatique, voient en internet une opportunité d'émancipation et de diffusion rapide de l'information politique. C'est le cas de ce cadre du Mouvement de la Renaissance du Cameroun qui indique :

« Depuis notre refus de participer aux élections législatives et municipales de 2020, le régime a définitivement coupé notre accès aux médias publics. Face à cela, il était tout à fait normal que le MRC se tourne vers les réseaux sociaux [numériques] pour passer de manière rapide les informations à tous les militants à travers le pays » (Entretien, 1^{er} vice-président du MRC, 08-02-2022).

Face à cet « ostracisme médiatique », les réseaux numériques se présentent à la fois comme des supports alternatifs aux médias de service public et comme des dispositifs complémentaires aux médias privés lorsqu'ils ne sont pas censurés par les acteurs au pouvoir. Permettant ainsi à ces partis de « rivaliser » avec les partis gouvernants, pour qui, les médias de service public sont devenus des enjeux de conservation du pouvoir. Dès lors, le numérique peut être perçu par ces partis d'opposition comme « une arme politique d'un nouveau genre » (Theviot, 2018) qui s'insère dans les luttes politiques au Gabon et au Cameroun. Du moins, dans les discours des interviewés, cette nouvelle arme semble envisagée comme un instrument qui autorise un nouveau mode communicationnel que comme un dispositif qui permet un mode relationnel qui présente pourtant des avantages stratégiques. Pour s'en convaincre, on peut par exemple se référer à cette phrase : « il était tout à fait normal que le MRC se tourne vers les réseaux sociaux pour passer de manière rapide les informations à tous les militants ». De ce discours, il ressort une réelle volonté de s'appuyer sur le numérique afin de satisfaire un réel besoin en termes de communication qui n'a pas pu l'être dans les médias publics depuis le retour au multipartisme. Ces détails sont assez essentiels en ce sens qu'ils permettent d'abord de saisir pourquoi la communication politique au Gabon et au Cameroun n'est plus seulement pensée via les relais traditionnels, mais aussi parce qu'ils peuvent contribuer à comprendre les résultats de l'analyse des dispositifs des partis d'opposition. Cependant, leurs adversaires en position de pouvoir se sont également appropriés le numérique, toujours pour des raisons rattachées aux médias de service public :

« Lors de l'époque du parti unique, on avait la télévision et la radio d'État. C'étaient les médias du parti. Quand on fait la transition [démocratique] à partir des années 1990, on a commencé à taper sur le PDG. Les gens ont commencé à dire que le PDG s'accapare toujours des médias publics. A chaque fois qu'on passait à la télévision nationale pour parler des choses du parti, les gens disaient que le parti a pris la télévision en otage pour faire la propagande. Jusqu'aujourd'hui, c'est la même chose. Et c'est embêtant. Donc, on s'est dit qu'on ne peut plus continuer à utiliser la télévision et la radio [publiques] pour faire la propagande comme on le faisait avant. Du coup, on a même commencé à avoir honte du terme propagande. Il fallait chercher d'autres moyens d'expression. Et lorsqu'on nous offre un outil de communication (Facebook) qui touche chacun là où il est sur son lit, on est obligés de sauter sur l'occasion », mentionne un cadre du Centre d'étude du PDG (Entretien réalisé le 03-11-2021).

Pour cet enquêté, Facebook est d'abord pensé comme un outil qui permet au PDG de réduire sa présence dans les médias publics. C'est dire qu'il perçoit le réseau social numérique avant tout comme un instrument qui reproduira la forme de communication développée dans ces médias. C'est-à-dire comme un dispositif qui aidera le premier parti gabonais à maintenir l'ordre politique établi à partir de la communication. C'est l'idée générale qui se dégage de son propos. Comme ses adversaires de l'opposition, il ne fait nullement référence aux logiques interactionnelles dans ce propos. Ce qui démontre que pour ces acteurs, la communication descendante représente un véritable enjeu. Cumuler les moyens de communication comme le fait le parti présidé par Ali Bongo peut renvoyer l'image d'un parti qui concentre ses efforts bien plus sur la communication que sur l'action. Autrement dit, il peut être appréhendé comme une formation politique qui cherche à se cacher derrière une abondante communication pour justifier ses échecs en termes de politiques publiques. Dans cette perspective, Facebook qui vient en appui aux médias publics, apparaît à ses yeux comme un nouvel outil de communication dont il faut se servir pour diffuser abondamment les informations vers les citoyens tel que souligné par l'enquêté. Comme si la solution aux problèmes sociaux que connaissent ces derniers passait par la communication. Au regard de ce qui précède, il apparaît que dans la conception du PDG, Facebook est pris entre deux logiques idéologiques : la logique idéologique technologique et la logique idéologique propagandiste définie comme réalité politique par P. Breton (2009, p. 40). Dans la première, on y voit des représentations technologiques qui semblent privilégier les fonctions de diffusion de l'information de l'outil plutôt que les fonctions interactives. Tandis que dans la seconde, on y voit une volonté de réduire la politique à une communication manipulatrice qu'il faut accentuer avec les outils numériques.

Désormais intégré par les partis des deux bords politiques, le numérique a permis d'ouvrir à la compétition politique au Gabon et au Cameroun un espace virtuel. Dans ce cas, l'enjeu ne se situe plus au niveau de son simple recours, mais il se situe surtout au niveau de la capacité de chaque parti à dépasser les pesanteurs culturelles, à le maîtriser et à développer des stratégies de communication efficaces pour attirer les électeurs présents en ligne. Aussi, la prolongation de la compétition politique dans le champ numérique, n'aura-t-elle pas pour conséquence la modification de la politique en elle-même, mais elle pourra avoir pour répercussion la modification de la manière de faire la politique (Bardin, 2017) si les usages mis en avant par les partis sont innovants. A moins de donner raison à O. Blondeau et L. Allard (2007, cités par Greffet, 2011, p. 19) qui ont écrit que les partis politiques manifestent « des difficultés jusqu'à présent assez insurmontables pour s'approprier non seulement les outils, mais surtout les représentations sous-jacentes au réseau, incompatibles avec la problématique de la prise de parole au sein d'une organisation centralisée ». Mais il est certain que contrairement au constat fait par G. Blanchard (2007, p. 137) qui indique que « l'initiative de la création d'un site web dédié au parti peut être l'œuvre d'une entreprise isolée et ne dépendre que de quelques militants », l'intégration du numérique par les partis gabonais et camerounais résulte par contre d'une stratégie pensée par la direction desdits partis qui souhaitent s'émanciper d'un environnement médiatique sous tensions.

1.2-Un choix des plateformes numériques quelque peu différencié entre les partis des deux pays

1.2.1-Intégration par les partis gabonais de Facebook comme principale plateforme numérique

De l'avis de F. Dosquet (2012, p. 222), le choix des plateformes numériques par les partis politiques constitue une étape essentielle dans leur politique de communication numérique. Conscients de l'importance que représente cette phase, les partis politiques gabonais se sont équipés d'un certain nombre de dispositifs qu'ils estiment être en adéquation avec leurs objectifs. Comme le postule G. Tour (2017), « chaque acteur social ou association a sa propre façon et ses logiques d'interprétation et de différenciation ainsi que ses critères pour être présent en ligne ». Incorporé dans les pratiques quotidiennes d'environ 50 % de la population gabonaise, Facebook a été intégré par tous les partis comme dispositif n° 1 de leur communication numérique (voir tableau 11, p. 120). L'on comprend donc que le degré d'incorporation du dispositif dans la société gabonaise justifie son intégration dans le système

de communication de partis. En outre, l'intégration de ce réseau social en ligne comme plateforme privilégiée de ces partis peut répondre à une autre logique plus ou moins complémentaire : la logique concurrentielle. En effet, son choix et son investissement par les partis politiques de l'opposition peut aussi s'inscrire dans une démarche stratégique qui vise à occuper le même terrain que le PDG qui est le premier parti gabonais à l'avoir investi en 2015. Car on le sait, le numérique permet aussi de surveiller et d'attaquer ses adversaires politiques (Fassassi, 2017). Dans l'optique de l'élargissement de leur système de communication, les partis politiques gabonais ne se limitent pas qu'à Facebook. Cherchant à accroître davantage leur visibilité dans l'espace public, ils se sont équipés d'autres plateformes numériques. Seulement, ces plateformes ne rencontrent pas le même succès que Facebook. Moins investis par les Gabonais, et malgré tout intégrés par les partis, les réseaux numériques comme Twitter, LinkedIn, YouTube et autres se donnent à voir par conséquent comme des instruments de communication politique secondaires après les médias classiques et Facebook. Tel que le montrent les données figurant dans le tableau ci-dessous, leur appropriation dépend d'un parti à un autre :

Tableau 11 : Les plateformes intégrées dans le système de communication numérique de chaque parti gabonais

Partis	Plateformes numériques	Dates d'intégration	Nombre d'abonnés
PDG	Facebook	Décembre 2015	130 295
	Twitter	Janvier 2019	5706
	LinkedIn	-	925
	YouTube	Septembre 2021	154
RV	Facebook	Février 2019	9 475
RPM	Facebook	Juin 2016	3583
	YouTube	Avril 2022	354
SDG	Facebook	Janvier 2019	4370
	Twitter	Août 2019	13
	Instagram	-	122

LD	Facebook	Février 2018	3 223
----	----------	--------------	-------

Source : Tableau réalisé par l’auteur (le 26/09/2022).

A partir de ce tableau, on peut s’apercevoir que les partis politiques gabonais s’inscrivent a priori dans une logique de construction d’un système de communication numérique basé sur le recours aux réseaux sociaux en ligne qui ne laisse pas de place aux sites web. Si ainsi, le PDG, le RV, le LD ou encore le SDG en disposent chacun, ces sites ne sont pas en état de fonctionnement. Pour sa part, le RPM n’en dispose simplement pas. Pour leurs cadres qui ont fait l’objet de l’enquête, cet état de fait se justifie par la primauté qu’ils accordent aux réseaux sociaux en ligne :

« Il faut dire que depuis un certain temps, le président [du parti] a jugé utile qu’on cesse d’alimenter notre site internet. Nous avons décidé de rester uniquement sur les réseaux sociaux [en ligne]. C’est pour cela que vous avez constaté que le site internet n’est pas accessible », affirme le chargé de la communication du SDG (Entretien réalisé le 17-11-2021).

« L’homme politique cherche surtout ce qui est essentiel. Avec les sites internet, c’est la personne elle-même qui doit aller chercher les informations. Alors qu’avec Facebook, les informations arrivent directement chez vous. Et les politiciens aiment ça. C’est pour cela que nous avons choisi de privilégier Facebook par rapport aux sites internet », ajoute un cadre du Centre d’étude du PDG (Entretien réalisé le 03-11-2021).

Dans ses travaux, A. Eyries (2015, p.15) explique que les Anglo-saxons distinguent deux modes de fonctionnement du web que sont le mode de fonctionnement par la technologie « *pull* » et le mode de fonctionnement par la technologie « *push* ». Si le premier implique une démarche volontaire de l’internaute qui doit trouver l’information qu’il cherche dans l’immensité de la toile, le second fait directement parvenir l’information aux destinataires sans qu’ils ne fassent de démarches particulières. Considérant, d’une part, le désintérêt qu’ils manifestent pour les sites web, et, d’autre part, les propos évoqués par les acteurs politiques pour justifier cet état de fait, on comprend alors que les partis politiques gabonais ont fait le choix d’inscrire strictement leur politique de communication numérique dans le second mode pour s’assurer que les internautes accèdent tous à leurs informations politiques une fois connectés à leurs comptes Facebook. Ainsi, à partir de ces connexions, ces derniers s’exposent directement au contenu politique comme lors des grands journaux télévisés (Koc-Michalska & al., 2015).

Au-delà des avantages que représente le choix de cette politique de communication, l'investissement des réseaux sociaux en ligne par ces partis ne doit pas cacher leur incapacité à constituer les structures qui assurent l'efficacité d'un site web (Munoz, 2005, p. 7). L'abandon de sites qu'ils avaient pourtant créés, pourrait aussi témoigner de ce que ces dispositifs n'ont peut-être pas atteint un niveau de perfectionnement satisfaisant du fait que leur création se serait faite sans tenir compte des exigences qu'impose leur gestion : « l'administration des sites internet [professionnels] crée un surplus de travail considérable [et] difficile à gérer à cause de problèmes de temps mais aussi de coût », rappelle C. Munoz (*Ibid.*). Donc, pour des partis aux ressources financières incertaines tels que le RPM, le SDG, le LD et le RV, caractérisés de surcroît par une faiblesse organisationnelle comme la plupart des partis africains (Carbone, 2006, p. 22), l'adoption des sites web professionnels reste quasiment inenvisageable. Face à cette réalité, le recours aux réseaux sociaux en ligne apparaît aussi bien comme une alternative que comme une fuite en avant.

1.2.2-Intégration conjointe des sites web et de Facebook par les partis camerounais

Pour atteindre plus de la moitié de la population connectée, les partis politiques gabonais ont érigé Facebook au cœur de leurs stratégies communicationnelles. Pour leur part, les organisations partisans camerounaises manifestent également un intérêt particulier pour le numérique. Contrairement aux partis gabonais qui n'ont véritablement mis l'accent que sur le réseau social américain, elles ont conjointement intégré ledit réseau et les sites web qui ont même fait l'objet de quelques études (Oumarou, 2020) dans lesquelles certains ont postulé qu'ils « pourraient subsumer une nouvelle rupture paradigmatique de la vie politique camerounaise » (*Ibid.*). De ce fait, la combinaison de ces deux dispositifs comme instruments principaux de leur communication numérique ne peut être comprise sans tenir compte du facteur démographique. Alors qu'ils sont 9,15 millions de Camerounais connectés à internet sur plus de 25,88 millions d'habitants actuellement, seuls 3,5 millions sont utilisateurs de Facebook (soit 38,88% des internautes). Dès lors, le recours aux deux dispositifs de manière simultanée ne fait que s'inspirer de la volonté de ces partis d'acheminer leur communication numérique vers l'ensemble des internautes camerounais. N'ayant en commun que Facebook comme principale plateforme, les représentations des sites web en politique par les partis gabonais et camerounais sont différentes et contradictoires. Pour les premiers, les sites ne peuvent jouer un rôle majeur dans la compétition politique au Gabon. Alors que pour les seconds, ils occupent une place importante dans leurs logiques politiques. Ceci démontre que

l'efficacité de sites web en politique est traversée par un ensemble de représentations différenciées et se trouve au cœur de diverses aspirations (Jacquet & Macq, 2018) même dans ce que certains appellent « les régimes démocratiques imparfaits » (Osei, 2006, p. 40) comme le Gabon et le Cameroun.

Pour mieux appréhender l'intérêt accordé aux sites internet par les partis camerounais, il faut remonter dans les années 1990. Après la réinstauration du pluralisme politique et la libéralisation médiatique, les formations politiques se lanceront dans une quête de soutiens politiques à l'extérieur auprès de plusieurs communautés de la diaspora camerounaise. Afin de conceptualiser ce phénomène, M. Edimo (2010, p. 131) parle de « contexte marqué par la sollicitation de l'international comme cadre d'action des partis politiques ». A l'initiative de divers acteurs politiques camerounais, plusieurs sites seront développés à partir des années 2000 (*Ibid.*, p. 133), parmi lesquels les sites du RDPC et de l'UNDP qui seront tous les deux créés en 2001. Si S. Rouquette (2009) pointe que « les demandes sociales expliquent les raisons d'être des sites web », les objectifs d'internationalisation de la visibilité de partis camerounais quant à eux justifient au départ les ambitions de création des sites web partisans dans le pays. De ce fait, au-delà des facteurs définis par la littérature de communication politique tels que l'environnement médiatique, le système de partis, le mode d'élection, l'abstention, la migration s'ajoute comme un facteur qui peut influencer l'appropriation du numérique par les partis. En dehors des sites, les partis camerounais se sont aussi équipés de plusieurs autres plateformes numériques diversement intégrées comme on l'a vu avec les partis gabonais :

Tableau 12 : Les plateformes intégrées dans le système de communication numérique de chaque parti camerounais

Partis	Plateformes numériques	Dates d'intégration⁵⁶	Nombre d'abonnés
RDPC	Site web	Février 2001	-
	Facebook	Septembre 2014	9 761
	Twitter	Décembre 2017	21 150
UNDP	Site web	Septembre 2001	-
	Facebook	Mars 2019	9 211
SDF	Site web	Juin 2015	-
	Facebook	Septembre 2011	6 023

⁵⁶ Les dates de création de sites web ont été identifiées à partir du site <https://web.archive.org> qui a pour mission de restituer les archives du web et de rappeler les dates d'enregistrement des sites internet.

PCRN	Site web	Décembre 2020	-
	Facebook	Juin 2017	1 501
	Twitter	Janvier 2020	24 622
	You Tube	Décembre 2019	1001
	LinkedIn	-	34
UDC	Site Web	Mai 2016	-
	Facebook	Janvier 2020	3 410
	You Tube	Septembre 2011	93
	Instagram	-	54
	Twitter	Janvier 2020	9

Source : Tableau réalisé par l’auteur (le 26/09/2022).

Dans ce tableau, on peut s’apercevoir que les partis politiques camerounais semblent ouverts au numérique au même titre que les partis gabonais. Ce qui appuie la position de M. Bardin (2018) qui soutient que « les partis traditionnels ne sont en aucun cas [complètement] fermés aux technologies actuelles ». Comme nous pouvons l’observer, l’appropriation des réseaux sociaux numériques est un phénomène presque récent dans les deux pays. Et les partis ne cessent de s’équiper de toutes les plateformes numériques possibles, même les moins intégrées par les populations comme LinkedIn ou Instagram⁵⁷. Mais l’adoption de ces plateformes numériques moins populaires ne sont pas dépourvues de toute utilité. Surtout chez les partis camerounais qui en font une appropriation stratégique. C’est-à-dire qu’elles sont davantage envisagées comme des outils qui gravitent autour de sites web qui, avec les pages Facebook, occupent une place importante dans leur communication numérique. Tel qu’on peut le voir à travers les captures d’écran ci-dessous, la page Instagram de l’UDC et la page Twitter du RDPC contiennent des liens hypertextes qui redirigent l’internaute vers leurs sites web :

⁵⁷ Selon l’organisme international *We are social*, le Cameroun comptait en 2022, 820 000 utilisateurs de LinkedIn, 613 600 utilisateurs d’Instagram et 145 300 utilisateurs de Twitter.

Figure 2 : Illustration des liens hypertextes créés sur le compte Instagram de l'UDC et le compte Twitter du RDPC et redirigeant vers leurs sites web respectifs



Source : Compte Instagram de l'UDC et compte Twitter du RDPC (28/07/2021).

L'enregistrement de ces liens hypertextes sur d'autres dispositifs moins intégrés socialement, utilisés néanmoins par une petite partie de la population, vise à rediriger les internautes vers les sites officiels. Cela témoigne de l'importance accordée à ces sites dans le système de communication numérique de partis camerounais qui ont fait d'eux des dispositifs prioritaires sur lesquels les internautes peuvent trouver des informations politiques plus développées. Mais ils sont loin d'être les seuls à opter pour une telle démarche. Car dans leur étude, C. Rosselet et A. Willemin (2013, p. 438) avait noté que les partis suisses faisaient recours à Facebook pour mettre en valeur leurs sites officiels nationaux qu'ils considèrent comme des supports d'une information politique approfondie. Cette considération est tout aussi valable pour les partis camerounais d'autant plus qu'ils ont fait de leurs sites et de Facebook « leurs outils institutionnels de diffusion » (Greffet, 2001) de premier choix, parmi l'éventail des outils numériques adoptés. Mais, disons-le, la priorité accordée à ces deux dispositifs révèle paradoxalement l'incapacité de ces partis à exploiter pleinement l'ensemble des plateformes numériques dans leur communication globale. S'ils ne les exploitent pas toutes de manière très significative, ce n'est pas parce que ces applications ne comptent pas assez d'utilisateurs, encore moins parce que M. Bardin (2018) relève que le « tout numérique » peut constituer un danger pour les partis qui doivent préserver le lien avec les citoyens qui ne sont pas ou peu concernés par le numérique. Mais cela pourrait s'expliquer par le fait que la gestion efficace de ces outils est exigeante en termes d'organisation et de compétences qui ne sont pas forcément disponibles

(en quantité suffisante) dans des partis composés par une classe politique camerounaise très vieillissante (Friedrich Ebert-Stiftung, 2014, p. 3).

Section 2 : Les usages du numérique des partis politiques gabonais et camerounais

Plusieurs travaux réalisés en contexte occidental ont pointé la difficulté des partis politiques à se saisir pleinement des potentialités offertes par les outils numériques. Préférant mettre en avant les usages et les fonctionnalités relatives à la diffusion des informations que des usages interactifs. Étant donné que l'utilisation du numérique par les partis est un phénomène désormais observable à l'échelle mondiale, ses différences d'appropriation ne peuvent être comprises que par des approches comparatives qui tiennent compte d'un certain nombre d'aspects comme les « types de cultures nationales de communication politique » (Pfetsch, 2014). Car on sait avec F. Haegel (2013) que « les pesanteurs socio-culturelles ne s'évaporent pas par la simple magie des technologies ». Dans cette perspective, nous apportons des réponses aux interrogations liées aux formes d'usages pour lesquelles optent les partis politiques gabonais et camerounais qui évoluent dans d'autres contextes démocratiques. Il s'agit donc de montrer comment ils s'affrontent avec la même arme qu'est le numérique en restituant les principaux résultats de l'analyse de dispositifs qui nous permettront de traiter notre problématique qui est celle de savoir si l'appropriation du numérique faite par ces organisations donne lieu à des pratiques de communication politique innovantes au point de parler de mutation. Ainsi, seront donc présentées dans un premier temps, les formes d'usages mises en avant par les partis au pouvoir pour voir comment ils s'approprient le numérique pour conserver la magistrature suprême, avant d'analyser celles choisies par les partis positionnés dans l'opposition.

2.1-Les usages du numérique faits par les partis au pouvoir

2.1.1-La construction de l'image de partis dynamiques et proches des populations par la publication des activités internes et externes

Les observations faites de l'appropriation du numérique par les partis gouvernants des deux pays étudiés montrent que l'agenda du parti joue un rôle important dans la mise à jour de leurs plateformes numériques, puisqu'une partie du contenu publié est issu de leurs activités internes et externes. Comme « les internautes [qui] projettent sur la Toile des signes identitaires en sculptant une image d'eux-mêmes qu'ils cherchent à réaliser en la faisant valider par leurs pairs » (Cardon, 2010, p. 60), les partis choisissent eux-mêmes aussi leurs contenus à publier

pour donner l'image d'un parti dynamique et pour séduire les internautes : « de manière générale, les partis politiques attachent une attention à l'image qu'ils donnent d'eux-mêmes à l'extérieur, et sélectionnent ce qu'ils montrent d'eux-mêmes à propos de la vie interne de l'organisation », relève G. Blanchard (2007, p. 154). Les résultats de séances d'études, les comptes rendus de réunions, les notes d'information, les notes d'orientation, sont autant d'éléments publiés et issus des activités internes qui visent à donner une image d'un parti dynamique du point de vue de l'organisation interne. Par ailleurs, en ce qui concerne les publications issues des activités externes, on peut mentionner les conférences de presse, les meetings, les séminaires de formation, organisés aussi bien à la capitale qu'à l'intérieur du pays. Si ces activités, diffusées parfois même en direct sur leurs pages Facebook, restent presque les mêmes que celles que publient les partis occidentaux sur les mêmes dispositifs, il reste qu'il y a une activité qu'on ne retrouve pas forcément chez ces derniers, mais qui occupe une place importante dans les publications du PDG et du RDPC : la remise des dons aux citoyens vivant dans des conditions de précarité sociale.

Pour avoir étudié les relations entre les partis politiques et les électeurs, l'auteur américain K. Lawson (1980) avait développé le concept de « *linkage by reward* »⁵⁸ pour qualifier « le lien forgé par les partis qui dispensent des faveurs contre des votes » (Osei, 2006, p. 40). A travers son article intitulé « Les dons dans le jeu électoral au Cameroun », ce lien avait déjà été mis en évidence dans le cas de partis camerounais par A. Socpa (2000). Bien que son étude remonte à deux décennies déjà, ce lien reste toujours d'actualité. Dans ce pays, tout comme au Gabon, « la pratique du don [...] est une réalité massive du développement politique [...] qui gouverne désormais les rapports entre marchands politiques et clientèle électorale, voire ethnique » (*Ibid*). Pour l'avoir compris, les deux partis qui contrôlent les ressources économiques et matérielles des États gabonais et camerounais et qui ont suffisamment de moyens financiers, s'illustrent parfaitement dans cette pratique. Dans une logique clientéliste, ils offrent aux populations les produits alimentaires (comme de la viande, du riz, de l'huile) que certains présentent comme des « stratégies de captation des suffrages » (Nguegang, 2019). Même si de telles pratiques révèlent l'échec des gouvernements gabonais et camerounais en matière de politique sociale, elles sont plus ou moins médiatisées à travers les chaînes de télévisions nationales. Depuis que les deux partis se sont emparés du numérique, Facebook est devenu un « vecteur d'amplification » (Theviot, 2020) de la visibilité d'un phénomène qui pourtant « semble

⁵⁸ Connexion par récompense (traduit par l'auteur).

s'inscrire dans le registre des corruptions morale et matérielle des populations » (Socpa, 2000). Pour illustrer l'intérêt que les deux partis accordent à la publication de cette pratique à travers cette plateforme numérique, présentons ces captures d'écran :

Figure 3 : Remise des dons aux populations par le PDG et le RDPC



Source : Pages Facebook du PDG et du RDPC (06/06/2021).

En publiant ces remises des dons sur une plateforme numérique aussi populaire que Facebook, les deux partis cherchent sans doute à construire une image positive auprès des électeurs. Puisque leur image auprès de ces derniers est tellement négative qu'il est nécessaire de la soigner. Comme l'indique G. Martel (2009, p. 2) : « avant d'entrer en situation d'interaction médiatique avec le public, [le parti politique] est déjà porteur d'une image qui résume toutes celles qu'il a préalablement construites au cours de ses performances antérieures et par laquelle il est reconnu ». Or, on sait, comme nous l'avons précédemment dit, que ces deux partis, comme ceux de l'opposition, souffrent d'une crise de légitimité. Dans cette perspective, les images de publications de ces dons sont privilégiées par rapport au texte qui les accompagne. Conscients que leurs publications sont reçues par les internautes à travers les téléphones mobiles qui ne sont pas forcément des supports adaptés pour la lecture de longs textes, ils préfèrent rédiger des textes courts comme on peut s'en apercevoir sur les captures d'écran, pour laisser les images s'exprimer. C'est-à-dire témoigner d'une "sensibilité" et d'une "solidarité" manifestées par les partis politiques qui sont pourtant installés au pouvoir depuis plusieurs décennies. Alors qu'on sait avec H. Joffe (2007, p. 102) que les images visent à persuader et à infléchir les comportements et les attitudes. La primauté accordée à l'image par rapport au texte peut être

interprétée comme une démarche de fabrication des messages persuasifs capables d'exercer un pouvoir de positionnement politique tant chez les récepteurs de ces dons que chez les internautes. C'est ainsi que leur octroi et leur publication sur les plateformes numériques donnent lieu à la « négociation » d'une image positive pour reprendre le terme de G. Martel (2009). Dans leur ouvrage, P. Aldrin et N. Hubé (2017, p. 28) écrivent que « l'activité politique, qu'elle soit conquête ou exercice du pouvoir, est aussi une affaire de discours solennels, d'actes rituels, de stratégies d'apparition publique et de mise en scène [que] l'on range aujourd'hui sous le vocable communication [politique] ». Dans ce sens, voir les partis politiques offrir des dons aux populations en condition de précarité ne peut qu'être perçu comme une autre forme de communication politique qu'on propose de qualifier de « soft political communication ». Ce qui témoigne donc de la capacité de ces partis à exploiter la précarité sociale des populations pour développer d'autres formes de communication politique. Cela dit, la compréhension de la communication politique au Gabon et au Cameroun, comme dans d'autres pays d'Afrique, implique aussi la considération des spécificités culturelles, sociales et historiques. Parce que les partis justifient toujours la remise de ces dons par des valeurs de solidarité qui caractériseraient les peuples africains. C'est pour cela que P. Aldrin et N. Hubé (2017, p. 41) notent que « la communication politique est [...] une activité fortement conditionnée par le contexte ».

Très déterminant dans le choix de contenus politiques à publier en ligne, l'agenda du parti joue ainsi un rôle important, tout comme l'agenda médiatique. En effet, les observations faites ont aussi permis de constater que les deux partis au pouvoir relaient de manière abondante sur leurs plateformes numériques, les contenus produits par les chaînes audiovisuelles de service public dont ils ont le contrôle.

2.1.2-Le relais des informations produites par les chaînes de service public

Dans la partie précédente, nous avons mis en lumière la première forme d'usage du numérique des partis au pouvoir qui consiste à valoriser les discours officiels du parti et ses activités de terrain. Mais juste à côté de cette forme d'usage, nos analyses ont aussi permis d'identifier une autre forme d'usage qui consiste à relayer les contenus politiques produits par les chaînes de service public sur les pages Facebook et les sites web partisan. En effet, sur les 225 post publiés par le PDG durant la période d'observation, plus de 170 (soit 75,55%) contiennent le logo ou un lien hypertexte qui renvoie vers des chaînes nationales que sont Gabon Télévision et Gabon 24. Dans la même période, le RDPC a posté sur sa page Facebook 98 publications, dont 52 (soit

53,06%) qui contiennent des contenus produits par la CRTV. Pour avoir une vue d'ensemble de ces résultats, référons-nous à ce tableau :

Tableau 13 : Part des contenus issus des médias identifiée sur les pages Facebook des partis gouvernants

Partis	Publications	Issues des médias publics	%	Thématique dominante
PDG	225	170	75,55	Politique nationale
RDPC	98	52	53,06	Politique nationale

Source : Tableau réalisé par l'auteur.

Comme le met en évidence ce tableau, le contenu des publications du corpus est majoritairement produit par les médias publics et dominé par la politique nationale. S'il s'agit là des usages standards (Giasson & Verville, 2011) qui consistent à transposer en ligne des contenus produits par des médias classiques, on peut alors conclure que les médias audiovisuels de service public au Gabon et au Cameroun (présents eux aussi en ligne) sont les principales sources d'alimentation des pages Facebook de partis au pouvoir. Sur ces captures d'écran, on peut s'apercevoir par exemple que ces contenus valorisent aussi bien les activités politiques nationales des Chefs d'État que quelques projets de développement portés et réalisés par leurs gouvernements :

Figure 4 : Illustration de contenus produits par les médias de service public sur les pages Facebook du PDG et du RDPC



Source : Pages Facebook du PDG et du RDPC (09/07/2021).

Cette forme d'usage du numérique insistant sur l'image de ces personnalités et leurs réalisations s'inscrit donc dans une approche marketing qui consiste au sens de S. Goupil (2004), à transmettre sur internet, des informations non-critiques par les partis au pouvoir dans l'optique

de la quête d'une réélection. Comme la majorité de ces informations non-critiques sont produites en amont par des médias publics tel qu'on le remarque sur ces captures d'écran à partir des logos de ces médias, nous pouvons alors noter que ces médias influencent fortement le choix des contenus à publier par les deux formations politiques. Ce qui semble confirmer ainsi la théorie de mise sur agenda (McCombs & Shaw, 1972) qui reconnaît la capacité des médias traditionnels à mettre les enjeux de la société à l'ordre du jour.

Pourtant, il a été démontré que les citoyens gabonais et camerounais ne croient que très peu aux informations produites par ces chaînes au point qu'ils s'en sont éloignés pour se déployer sur Facebook (Ngono, 2018 ; Ovoudaga, 2020). Or, ce sont ces mêmes informations que le PDG et le RDPC transmettent via la plateforme. Croyant trouver une alternative, ces citoyens se retrouvent face à ces mêmes informations. Ceci suscite donc de leur part, comme nous le verrons par la suite, des réactions à l'égard des deux partis (voir Chapitre 4). A partir de ce moment, Facebook ne peut qu'être considéré comme un outil chargé d'accompagner les chaînes de service public dans leur mission de « formatage médiatique » (Guignard & Le Caroff, 2020) qui, dans les cas du Gabon et du Cameroun, consiste à « contrôler les représentations [et à] mobiliser [les] citoyens » (Mercier, 2008, p. 9) en diffusant des informations qui laissent croire que les deux Chefs d'État et leurs gouvernements sont efficaces quant à la résolution des problèmes publics.

Seulement, en focalisant leurs usages du numérique sur l'amélioration de l'image des Chefs d'État, les deux partis gouvernants optent pour des formes d'usages qui ne favorisent presque pas d'interactivité. Du reste, le site internet du RDPC ne contient même pas d'« outils participatifs » (Marchand & Ratinaud, 2017, p. 76) et ne met en valeur entre autres que les discours officiels du Président de la République comme sur sa page Facebook. S'apparentant à une vision négative du numérique en politique, cette forme d'usage donne du sens et de la profondeur au questionnement de C. Munoz (2005) : « Internet et les partis politiques : Quelle place réelle pour le citoyen [gabonais et camerounais] ? ». Dans tous les cas, les usages du numérique faits par le PDG et le RDPC sont plus centrés sur les intérêts partisans au détriment d'une approche citoyenne qui donne la parole aux « citoyens ordinaires ». D'ailleurs, en dehors de la publication des activités du parti et du relais des informations produites par les médias classiques, le PDG utiliserait aussi Facebook pour (re)construire la communication gouvernementale afin de canaliser les conduites dans telle ou telle direction (Foucault, 2004, cité par Guignard & Le Caroff, 2020).

2.1.3-Facebook : un outil au service de la communication gouvernementale ?

Alors que les entretiens réalisés consistaient à comprendre les logiques qui expliquent la prégnance des pratiques classiques de la communication politique dans l'appropriation du numérique par les partis étudiés, les enquêtés nous ont révélé d'autres formes d'usages. En situation de détention du pouvoir, le PDG et son allié le SDG joueraient un rôle dans la (re)construction de la communication gouvernementale. Selon le directeur du Centre d'Études du parti qui dirige l'État gabonais depuis sa fondation en 1968, Facebook leur permettrait de suivre les réactions des populations après chaque communication gouvernementale diffusée au départ dans les chaînes nationales :

« On s'intéresse à tout ce qui se dit. Mais pas seulement sur notre page, mais aussi dans les groupes [de discussions politiques sur Facebook]. Par exemple, à chaque communication gouvernementale, on reste attentifs aux réactions de la population. Si on constate que les gens ne comprennent pas bien le message que le gouvernement veut faire passer, on contacte le secrétaire général [du parti] pour dire que le message ne passe pas. C'est maintenant à lui de contacter le ministre qui est concerné par la communication que les populations ne comprennent pas. Parce que c'est lui qui est [hiérarchiquement] proche d'eux là-bas. Et là, le ministre peut passer à la télévision pour communiquer une nouvelle fois, ou bien il envoie son chargé de la communication pour préciser les choses », explique-t-il (Entretien réalisé le 03-11-2021).

Dans cette perspective, le PDG serait accompagné par l'un de ses partis alliés : le SDG. Au cours de l'entretien avec son chargé de la communication, ce dernier mentionne en ces termes que :

« Nous nous intéressons aux opinions de différents compatriotes qui commentent nos publications [...]. Si le gouvernement annonce un projet de développement, et que les gens manifestent à travers les réseaux sociaux [numériques] un scepticisme vis-à-vis de ce projet, qu'est-ce-que nous faisons ? Nous prenons tout de suite ces commentaires que nous analysons au cours d'une réunion. Ensuite, nous produisons des éléments que nous faisons suivre aux plus hautes autorités pour dire "attention, voilà ce que les compatriotes pensent" » (Entretien réalisé le 17-11-2021).

Bien que ces déclarations soient difficilement vérifiables, certains faits observés⁵⁹ pendant la période d'enquête semblent les confirmer. Par ailleurs, elles corroborent néanmoins le propos

⁵⁹ Dès l'apparition de la COVID-19 au Gabon en mars 2020, le gouvernement a pris un certain nombre de mesures visant à l'éradiquer. Parmi les mesures les plus importantes, on avait le port du masque obligatoire, le confinement et la mise en place d'un couvre-feu qui allait de 18h à 05h du matin. Malgré ces mesures, les cas de contamination n'ont cessé d'augmenter. Pour les autorités gouvernementales, l'arrivée du vaccin constituait la solution la plus

de P. Jean (2018, p. 71) selon lequel « le numérique permet aux gouvernants de pister les internautes, de connaître leurs habitudes, leurs préférences et ainsi de cibler leurs discours et de l'adapter à leurs interlocuteurs du moment ». C'est ce que C. Ollivier-Yaniv (2000, p.15) appelle la « rationalisation de l'action de l'État en matière de communication » ou encore ce que A. Mercier (2008, p. 13) désigne sous l'expression de « marketing gouvernemental » qui consiste pour un gouvernement, à mieux masquer ses difficultés à réaliser certains projets ou à mieux se faire comprendre. Car conscient que « c'est par le discours, par l'invention lexicale ou la reformulation qu'on fait exister une politique publique » (Ollivier-Yaniv & Rinn, 2009, p.7). Par ailleurs, les propos des enquêtés révèlent l'absence dans l'architecture institutionnelle gabonaise d'un organisme officiel qui devrait « contribu[er] à institutionnaliser l'idée d'un équilibre entre un flux d'information descendant et un flux d'information ascendant entre le gouvernement et la société » (Ollivier-Yaniv, 2000, p. 14). A défaut d'avoir cette institution qui pourrait être comparable du point de vue des missions au Service d'Information du Gouvernement (SIG) en France, qui a entre autres pour rôle d'analyser l'évolution de l'opinion publique et le traitement médiatique de l'action gouvernementale, les états-majors des partis feraient de Facebook un instrument essentiel de la (re)construction de la communication gouvernementale. Si tel est le cas, Facebook permet alors de sortir cette communication d'une approche strictement institutionnelle. C'est-à-dire que la compréhension de sa mise en œuvre « doit donc dépasser l'ordre des représentations normatives » (*Ibid.*, p. 13) pour la comprendre comme le fruit d'une pratique quelque part moins formelle.

Pour essayer de mieux cerner l'introduction de ce dispositif dans le processus d'élaboration de la communication gouvernementale au Gabon, il faut convoquer le concept de « gouvernementalité ». Fondé par M. Foucault (1984, cité par Arsène & Mabi, 2021, p. 12), il « invite à penser l'État à travers les dispositifs qui lui permettent d'exercer son pouvoir sur les

efficace. Cependant, malgré les appels à la vaccination par ces dernières, le taux de personnes vaccinées restait toujours faible. Face à la réticence des populations à se faire vacciner, le gouvernement avait alors décidé de passer à la vitesse supérieure le 20 octobre 2021 en conditionnant l'accès dans les espaces publics par la présentation d'une attestation de vaccination. Pour contester cette mesure qu'ils jugeaient liberticide, les membres de la société civile ont saisi la Cour Constitutionnelle qui a finalement annulé la mesure gouvernementale dans une déclaration lue à la télévision nationale. Après cette annonce, nombreux sont les internautes qui ont partagé de fausses informations dans lesquelles ils indiquaient que toutes les mesures de lutte contre la pandémie avaient été annulées. On pouvait par exemple lire dans le groupe de discussion politique en ligne "Infokingulé Libre" : « Merci à la Cour d'avoir annulé ces mesure de merde (*sic*) » ; « Enfin les gens sont libres ». Quelques jours après, le Conseiller en communication du ministre de l'Intérieur a fait une sortie médiatique dans laquelle il rappelait que les mesures prises antérieurement par le gouvernement restaient toujours en vigueur, notamment le couvre-feu.

populations en incitant les individus à agir de façon à se conformer [à] un cadre prédéfini » (Arsène & Mabi, 2021). Pour y arriver, il s'appuie sur les

« procédés et techniques qui sont utilisés dans différents contextes institutionnels pour agir sur les comportements des individus pris isolément ou en groupe ; pour former, diriger, modifier leur manière de se conduire, pour imposer des fins à leur inaction ou l'inscrire dans les stratégies d'ensemble, multiples par conséquent, dans leur forme et dans leur lieu d'exercice ; diverses également dans les procédures et techniques qu'elles mettent en œuvre » (Foucault, 1984, cité par Arsène & Mabi, 2021, p. 12).

Dans un État comme le Gabon où les citoyens contestent de plus en plus l'ordre politique établi par ce qui est couramment appelé le système Bongo-PDG⁶⁰, les pratiques de gouvernement sont de plus en plus en évolution. Réputé par sa capacité à exercer des répressions violentes qu'il justifie par l'application du Droit et qui lui valent parfois le rappel à l'ordre par la communauté internationale⁶¹, le gouvernement gabonais, en se saisissant de Facebook qui joue le rôle d'« arène centrale de l'espace public numérique » (Guignard & Le Caroff, 2020) du pays, développe une autre manière de gouverner. Au-delà des répressions qui visent à modifier les comportements, la communication subtile conçue grâce à la médiation assurée par la technique est désormais considérée comme un mécanisme qui permet d'agir sur les comportements de Gabonais pris en masse. Dans ces conditions, la communication gouvernementale ne peut plus être perçue comme une pratique démocratiquement correcte comme le souhaite C. Ollivier-Yaniv, 2000, p. 10). Au contraire, elle s'apparente davantage à la propagande d'État qui s'appuie sur Facebook, qui, dans ce cas, ne peut plus être forcément appréhendé comme « une société contre l'État » (Loveluck, 2015) gabonais, mais comme une de ses ressources stratégiques. A cet effet, l'intégration de Facebook dans le processus de conception de la communication peut donc « constitue[r] un mode d'action des pouvoirs publics [...] significatifs des enjeux de gouvernabilité » (Ollivier-Yaniv & Rinn, 2009, p. 5) et de conservation du pouvoir.

⁶⁰ Comme nous l'avons indiqué dans le premier chapitre, le système Bongo-PDG peut être entendu comme « un système politique ingénieusement construit » par le fondateur du PDG Omar Bongo et qui se serait « accaparé des ressources matérielles » et financières de l'État depuis plus de 55 ans sans avoir à se soucier de l'intérêt général (voir par exemple Moundounga, 2011). De ce fait, ce système est pris pour responsable de la faillite de l'État gabonais.

⁶¹ On peut citer la répression sanglante intervenue le 18 février 2021 lors de la manifestation contre les mesures anti-covid (voir <https://mondafrique.com/gabon-le-peuple-dans-la-rue-malgre-une-repression-sanglante/amp/>). Consulté le 10/11/2022.

Ainsi, la réalisation de veilles communicationnelles dans l'optique de l'élaboration de la communication gouvernementale pour ce qui est du PDG, la publication des activités du parti, la mise en évidence de l'image des Chefs d'État, la valorisation des projets gouvernementaux déjà réalisés ou en cours de réalisation, sont autant de formes d'usage qui témoignent de la capacité des partis au pouvoir à s'adapter aux mutations de l'espace public sans pour autant se préoccuper des échanges directs avec les internautes. Aussi, comme nous l'avons précédemment évoqué, les partis politiques d'opposition font-ils également face à ces mutations. Néanmoins, leurs usages du numérique sont quelque part différenciés de ceux des partis gouvernants comme l'avait déjà constaté S. Goupil (2004) au Canada.

2.2-Les usages du numérique faits par les partis d'opposition

2.2.1-La promotion des rares activités organisées

A l'inverse des partis en position de pouvoir, les partis d'opposition n'ont pas publié grand-chose en termes d'activités organisées par le parti. Surtout au Cameroun où on constate qu'il y a des partis comme l'UNDP et le PCRN qui n'ont simplement rien publié sur leurs pages Facebook pendant notre veille communicationnelle. Cependant, il convient de préciser que le cas du dernier cité est très particulier. Alors que nous avons choisi d'étudier sa page Facebook comme celles de tous les partis retenus, il se montre plutôt actif sur son groupe que sur sa page. Sur celui-ci, il y publie quelques activités animées par son président comme les conférences de presse et les interviews. Contrairement aux pages Facebook, les groupes, non référencés par les moteurs de recherche, sont restrictifs en ce sens que leur accès est conditionné par l'autorisation de l'administrateur. Cela renseigne sur la volonté du PCRN de limiter les critiques et de contrôler le contenu de son groupe qu'il publie sur son site web comme le font également l'UDC et le SDF depuis leurs pages Facebook qui ont l'avantage de leur apporter plus de visibilité grâce à leur référencement sur le moteur de recherche Google. Comme le PCRN, ils publient de manière moins fréquente les communiqués, les comptes rendus de réunions qu'on a aussi observé chez les partis d'opposition gabonaise qui en publient aussi par intermittence. A titre d'exemple, sur une période de trois mois, le LD n'a fait que neuf (9) publications correspondant à ses activités internes et externes. C'est aussi le cas pour le RPM avec ces sept (7) publications qu'on classe largement derrière les cinquante-cinq (55) du PDG réalisées sur la même période.

Pour avoir étudié les partis politiques de l'opposition en Afrique, I. Souaré (2017) précise que ces derniers ont la réputation d'être moins actifs en période non électorale. Prévues en 2023 au

Gabon et en 2025 au Cameroun, les prochaines échéances électorales semblent très loin pour que ces partis s'activent sur le terrain durant la période d'analyse de leurs dispositifs numériques⁶². Ce qui peut expliquer la faible fréquence de publications sur ces dispositifs par rapport à leurs adversaires au pouvoir résolument engagés dans une campagne permanente comme nous l'avons dit précédemment. A ce titre, la fréquence de publication des activités directement liées au parti peut être perçue comme un indicateur déterminant le dynamisme d'un parti politique. Tout autant, comme un révélateur du faible dynamisme des partis politiques d'opposition qui, pour valoriser leurs pages, ne manquent pas d'avoir recours à d'autres dispositifs : les sites d'information en ligne. Sans relever que ce n'est pas le cas avec les partis camerounais, cette pratique a principalement été observée chez les partis gabonais qui ont fait du relais des informations produites par les médias en ligne un point majeur de leurs usages de Facebook.

2.2.2- Le relais des informations produites majoritairement par les médias privés en ligne⁶³

Durant la période d'observation, les partis positionnés dans l'opposition n'ont publié aucun contenu politique produit par les médias de service public sur leurs plateformes numériques. Ce d'autant plus que ces médias, acquis à leurs adversaires au pouvoir, ne s'intéressent que très peu à leurs activités politiques. En revanche, à l'instar des partis gouvernants, ils relaient également des contenus produits par les médias. Mais exclusivement des médias en ligne privés et critiques du pouvoir. Autant les médias de service public sont la principale source d'alimentation des dispositifs numériques des partis au pouvoir, autant les médias privés en ligne jouent un rôle important dans l'approvisionnement des plateformes numériques des partis d'opposition comme en témoigne cette capture d'écran :

⁶² Nous rappelons que l'analyse de leurs dispositifs numériques a eu lieu entre mai et juillet 2021.

⁶³ Au Gabon, il n'existe pas à notre connaissance des travaux scientifiques qui s'intéressent à l'émergence des médias privés en ligne qui pourraient mieux situer le contexte de leur développement. Néanmoins, leur création pourrait être favorisée tant par la relative démocratisation d'accès à internet que par le contrôle des médias publics par le pouvoir (voir chapitre 1).

Figure 5 : Illustration d'un contenu produit par un média en ligne et repris sur la page Facebook du RPM



Source : Page Facebook du RPM (09/07/2022).

Comme "Gabonmailinfos. com" qui a produit ce contenu politique, ils sont plusieurs médias en ligne qui ont joué un rôle majeur dans la mise à jour des pages Facebook des partis d'opposition gabonaise durant notre période d'observation : gabonmediatime.com, gabonreview.com, depeches241, kongossanews.info, topinfgabon.ga, mingoexpress.com, sont quelques-uns des médias en ligne qui participent à « la reconfiguration du système médiatique » (Vedel & al., 2011, p. 47) gabonais et à la démocratisation de l'information avant d'être la principale source d'alimentation des pages Facebook des partis d'opposition gabonaise. Sur les 45 publications enregistrées sur la page du LD, 36 sont des contenus produits par ces médias. C'est aussi le cas du RPM qui, sur ses 30 publications, en a relayé 23 issues de ces mêmes médias comme on le constate dans ce tableau récapitulatif :

Tableau 14 : Part des contenus issus des médias privés identifiée sur les pages Facebook des partis d’opposition gabonaise

Partis ⁶⁴	Publications	Issues des médias privés en ligne	%	Thématique dominante
LD	45	36	80,00	Démocratie
RPM	30	23	76,66	Démocratie

Source : Tableau réalisé par l’auteur.

Dans le tableau, on peut s’apercevoir que les médias privés en ligne alimentent fortement les pages des partis d’opposition. A telle enseigne que Facebook peut aussi être interprété comme un dispositif qui valorise les médias en ligne au Gabon en les rendant plus visibles. Mais ce qui n’est pas vraiment le cas parce que T. Guignard et C. Le Caroff (2020) rappellent que « les usagers identifient moins le support à l’origine des informations que le contenu des nouvelles [...] ». Pour les deux chercheurs, cette situation « pose la question des implications du fonctionnement algorithmique du fil d’actualité sur les pratiques d’information sur Facebook ». Parfois éloignés des références reconnues dans le domaine (Seck-Sarr, 2017), parfois évoluant en marge des dispositions du Code de la communication en matière de création d’entreprise de presse en ligne en République gabonaise⁶⁵, les médias en ligne ont ouvert un nouvel espace de communication politique au Gabon qui est majoritairement investi par les partis politiques d’opposition écartés des médias publics. Avec une « offre informationnelle » (*Ibid.*) dominée par la critique du gouvernement et du fonctionnement de la démocratie gabonaise, ils se positionnent désormais comme un contre-pouvoir⁶⁶ qui semble répondre aux besoins communicationnels de ces partis :

⁶⁴ Dans ce tableau, on peut constater l’absence de deux autres partis d’opposition étudiés que sont le SDG et le RV. Proches du PDG et bénéficiant de la couverture des médias publics, il n’a pas été repéré pendant la période d’enquête, de contenus produits par des médias privés en ligne sur leurs pages Facebook.

⁶⁵ Selon le communiqué du président de la Haute Autorité de la Communication (HAC) datant du 23 août 2022, ils sont 129 médias en ligne en situation irrégulière au Gabon. Parmi ces médias, figure "gabonmailinfos.com" qui a produit le contenu relayé sur la page Facebook du RPM illustré en capture d’écran plus haut (voir <https://www.gabonews.com/fr/actus/communication/article/129-medias-en-ligne-sommes-de-se-mettre-a-jour-au>). Consulté le 07/11/2022.

⁶⁶ Pour tenter de les faire taire, l’ancien porte-parole de la Présidence de la République, ayant occupé cette fonction de 2017 à 2019, impliqué dans une affaire de corruption, a reconnu au cours de son procès le 25 juillet 2022 au Tribunal de première instance de Libreville, avoir corrompu les médias proches de l’opposition y compris les médias en ligne comme "gabonmediatime.com". Selon l’ancien haut fonctionnaire, la Présidence de la République versait à chacun de ces organes de presse des sommes tournant autour de 17 000 000 FCFA (soit 26 153€) par mois (voir <https://www.agenceecofin.com/medias/2707-100124-gabon-lors-de-son-proces-l-ex-porte-parole-de-la-presidence-reconnait-avoir-corrompu-des-medias-d-opposition>). Consulté le 07/11/2022.

« Vous êtes sans ignorer que les médias publics sont fermés aux partis de l'opposition [...]. Donc on travaille beaucoup avec les médias privés. On les appelle toujours pour couvrir nos activités. En ce moment, nous sommes en train d'attendre un journaliste de "gabonmediatime.com" qui va nous accompagner en province où on va organiser quelques activités. Parfois aussi, ils peuvent traiter des informations qui nous intéressent. On les prend et on les publie sur notre page. C'est pour cela que vous avez constaté que nos publications proviennent toujours de ces médias. C'est vrai que ce sont souvent les informations qui critiquent le pouvoir en place, mais c'est aussi une manière pour nous d'informer les compatriotes. C'est pour eux que nous sommes là », explique le chargé de communication du LD (entretien réalisé le 17-11-2021).

A bien y observer, ce propos démontre d'une part que l'émergence des médias en ligne au Gabon s'accompagne de stratégies politiques. D'autre part, il consolide l'observation de S. Seck-Sarr (2017) qui s'est intéressée aux défis et aux dynamiques de la presse en ligne en Afrique francophone. Selon l'auteure, les stratégies d'acteurs sont observables au cœur de la filière en construction de l'information en ligne. De ce fait, la sélection d'un contenu critique du gouvernement par un parti qui le diffuse sur une plateforme numérique comme Facebook, qui regroupe majoritairement les jeunes gabonais et camerounais (Dubow & Rogy, 2014 ; Ngono, 2018) touchés par plusieurs problèmes comme le chômage, se donne à voir comme une nouvelle stratégie politique. Dans le choix de cette « ligne éditoriale », il faut y voir une double démarche : si la première vise à décrédibiliser davantage le gouvernement et par ricochet le parti au pouvoir, la seconde consiste à se présenter comme des partis légitimes, soucieux de l'intérêt général pour espérer « gagner plus d'adhérents ou mobiliser les soutiens » (Yanoshevsky, 2010) nécessaires pour l'emporter. Dès lors, le couple médias privés en ligne/Facebook peut être considéré comme un duo stratégique de conquête du pouvoir : quand l'audience des premiers qui produisent l'information critique reste à interroger, Facebook la ressaisit et lui donne de la visibilité grâce au jeu de relais des acteurs politiques de l'opposition.

Au-delà de ces considérations stratégiques, il convient de souligner que l'intérêt communicationnel de ces partis pour le relais du contenu produit par les médias en ligne qui apparaissent comme leurs partenaires dans la lutte pour l'alternance au pouvoir, reflète une tendance majeure de leur usage du numérique qui se situe en l'occurrence dans la continuité des pratiques classiques de la communication politique.

2.3-L'esquisse d'une mutation de la communication politique ?

2.3.1- Des usages tendant vers une transformation de la communication politique révélés

Les résultats issus des analyses des sites web et de pages Facebook des partis gouvernants et ceux d'opposition ne nous permettaient pas pour l'heure de parler d'une refondation de la communication politique au Gabon et au Cameroun. Mais les entretiens réalisés auprès de leurs chargés de la communication nous ont permis d'accéder à un certain nombre d'informations qu'il convient de prendre avec beaucoup de recul. Car désormais, les partis cherchent aussi à « paraître à la pointe de la technologie » (Theviot, 2016) et à montrer qu'ils sont capables de « surmonter les pesanteurs historiques et de s'approprier pleinement les outils de l'internet » (Bovalallet & Ronai, 2005, cités par Rosselet & Willemin, p.306). Disposant toutes d'une page Facebook, les formations politiques étudiées tenteraient à leur manière de mettre à profit les potentialités communicationnelles offertes par ce dispositif en vue d'élaborer des stratégies de communication qui conviennent à leurs objectifs. Sans rentrer en interaction, les responsables de la communication, chargés de la gestion de cet outil, accorderaient un intérêt particulier aux messages produits par les internautes dans la rubrique "commentaires" située sur leurs pages. Aussi s'intéresseraient-ils de manière mutuelle aux publications des autres partis qu'ils soient de l'opposition ou de la majorité. Au point où nous sommes tenté de dire que Facebook est devenu au Gabon et au Cameroun un outil de surveillance inter-partisane. Pour ce faire, ils instaурeraient des veilles communicationnelles pour se tenir au courant de tout ce que disent leurs concurrents et des « messages pertinents » produits par les internautes. Dans cette optique, les textes, les vidéos et les photos constitueraient des ressources exploitables comme le dit cet enquêté :

« Les messages qui arrivent sur la page du parti relèvent de la responsabilité collective. Ils sont importants pour nous. On prête aussi attention à ce que publient les autres partis. Parfois leurs publications et certains messages pertinents des internautes peuvent soulever un débat. Je me rapproche alors auprès d'autres responsables. Après la discussion, on fait une fiche, pour proposer au président [du parti] de revoir tel ou tel aspect. Et là, le président du parti analyse aussi avec ses collaborateurs. Après leur analyse, ils peuvent prendre une nouvelle décision et demander de communiquer une nouvelle fois », nous dit le chargé de la communication du RPM (Entretien, 11-10-2021).

Au Cameroun, la veille communicationnelle serait également pratiquée par certains partis comme le SDF :

« On regarde tout ce qui se dit. Mais on refuse tant bien que mal de commenter les commentaires sur notre page pour éviter les dérapages. Nous sommes parfois attaqués par les autres partis politiques et les internautes. Et là, on essaie de déceler ce qui peut nous permettre de nous améliorer. Après on tente un exercice de pédagogie dans une nouvelle publication », explique le 1^{er} vice-président du parti (Entretien, 10-02-2022).

Ces propos sont en phase avec certaines thèses développées dans la littérature de la communication politique en ligne. En effet, ils confirment d'une part, la position de R. Gibson *et al* (2008) selon laquelle les partis et leurs candidats évitent les interactions en ligne avec les internautes de peur de perdre le contrôle de la communication. D'autre part, ils appuient les propos d'A. Theviot (2018b, p. 306) lorsque l'auteure souligne que « l'internet partisan se développe, mais il n'est vraiment ni collaboratif, ni interactif ». Puisque les déclarations montrent que lorsque les partis s'intéressent aux messages produits sur leurs pages Facebook, c'est davantage pour réagir à travers une nouvelle communication aux propos pouvant porter atteinte à l'image du parti que pour y repérer « des opinions à des fins d'établissement d'un consensus [programmatique] » (Charaudeau, 2014, p. 60). Mais s'ils s'en préoccupent moins, c'est aussi parce que le Gabon et le Cameroun sont des régimes démocratiques défaillants dans lesquels la pauvreté matérielle amène le peuple lui-même à voter davantage sur la base de calculs économiques personnels que sur la base de programmes (Osei, 2006). De plus, ce désintérêt pour les échanges directs avec les internautes peut aussi s'expliquer par la faible adhésion de ces partis à des principes démocratiques comme la participation de tous les membres au processus de prise de décisions au sein de l'institution. Parce que les partis politiques qui accordent une place importante à leurs membres dans ce processus seraient plus enclins à adopter le numérique (Löfgren & Smith, 2003) pour interagir avec les militants. Dans cette perspective, un outil tel que Facebook serait un instrument de consolidation de la démocratie interne qui devrait dynamiser les débats à l'intérieur des organisations partisans gabonaises et camerounaises qui ont en réalité la vocation d'être des partis de masse comme nous l'avons précisé dans le premier chapitre. Néanmoins, en permettant à ces organisations partisans de déployer « une plus grande écoute » (Crawford, 2009), Facebook semble avoir été intégré d'une manière ou d'une autre à leurs stratégies communicationnelles qui consisteraient à rationaliser une communication à visée beaucoup plus instrumentale sans pour autant chercher l'interactivité au sens de M. Sénécal et de S. Proulx (1995, cités par Blanchard, 2007, p. 125).

D'après les deux auteurs, l'interactivité suppose une plus grande participation des récepteurs et une réciprocité dans les échanges. Cependant, d'autres chercheurs relèvent le caractère flottant de ce concept qui peut être défini autrement. C'est le cas de C. Guéneau (2005, p. 125) qui écrit que :

« profitant de ce flottement, l'interactivité deviendra une valeur à fort taux d'investissement imaginaire. Chacun cherchera à combler intuitivement le vide sémantique en lui substituant un sens imaginaire, voire symbolique, espace de projection idéale d'une sublimation technologique [...] susceptible d'embrasser toutes les fluctuations de relations humaines, pour réussir à s'imposer comme outil de médiation, symbole d'une communication prometteuse entre la sphère technologique et la sphère sociale ».

Quoi qu'il en soit, l'approche définitionnelle de M. Sénécal et S. Proulx de ce concept ne prend pas en considération la nouvelle forme de relation identifiée entre les internautes gabonais et camerounais et la direction des partis politiques. Car, même s'il n'y a pas réciprocité dans les échanges au sens des deux auteurs, les partis politiques s'intéressent néanmoins aux messages produits par les internautes qui réagissent à leurs publications. Conclure qu'il n'y a pas d'interactivité, c'est nier, voire sous-estimer cette nouvelle relation qui n'a jamais existé avant l'irruption de Facebook et qui constitue pourtant une étape importante qui mène vers la mutation de la communication politique dans les deux pays. A cet effet, pour suivre le propos de C. Guéneau mentionné précédemment, il nous apparaît nécessaire de quitter le terrain de représentations normatives du concept pour proposer de qualifier cette relation « d'interactivité passive ». C'est-à-dire une forme d'interactivité qui ne fait pas forcément appel à la réciprocité dans les échanges communicationnels visibles entre les partis et les internautes, mais qui fait surtout appel à la réaction des uns sur les autres sans pour autant rentrer directement en contact. D'ailleurs, cette nouvelle relation donnerait lieu à une autre forme de recrutement que l'on ne peut percevoir qu'à partir du discours des enquêtés et non à partir de l'analyse des dispositifs.

2.3.2-Vers un nouveau mode de recrutement ?

Plusieurs études en communication politique montrent que les dispositifs numériques peuvent être mobilisés à diverses fins partisans (Dubois, 2019). Aux États-Unis, les résultats récents de certains travaux indiquent que Facebook est utilisé par certains acteurs politiques pour solliciter des contributions politiques (Auter & Fine, 2018). Au Gabon et au Cameroun, les chargés de la communication de certains partis positionnés dans l'opposition déclarent qu'il leur servirait entre autres à réaliser des veilles informationnelles qui leur permettraient

d'optimiser leurs politiques de recrutement. On y voit une volonté de s'aligner sur les normes de compétence, d'efficacité et de performance (Petitfils, 2007) dans la perspective de consolider leur fonction de conquête du pouvoir. Ainsi, ils s'appuieraient sur deux applications jouant des rôles différents, mais complémentaires : Facebook et Messenger. Toujours à partir de la fonctionnalité "commentaires", Facebook permettrait aux gestionnaires de pages du LD et du RPM au Gabon, et du MRC et du SDF au Cameroun, d'accéder à un nombre important de messages qui serviraient de base de données pour un recrutement ciblé. A cet effet, les internautes ayant produit des messages jugés « importants » seraient identifiés afin de les convaincre d'intégrer le parti. Pour y arriver, « les recruteurs » se tourneraient vers l'application Messenger qui est un dispositif de conversation privée pour engager un échange avec ces derniers comme nous l'explique le chargé de la communication du LD :

« Nous passons plus de temps à discuter avec les compatriotes sur Messenger que dans la rubrique commentaire. Lorsqu'on trouve que leurs commentaires sont pertinents après une publication, on se rapproche de ces derniers sur Messenger en les invitant à une discussion ou à un échange téléphonique qui peut aboutir à une rencontre physique. Et là, on peut leur proposer de nous rejoindre » (Entretien, 17-11-2021).

« Quand la nécessité s'impose on réagit. Quand le commentaire est pertinent, qu'il n'est pas tendancieux, qu'il n'est pas lié à la provocation, on a toujours réagi. Tout dépend de la nature du commentaire. Parfois, on fait des publications qui attirent quelques Camerounais. Ils viennent donc nous laisser un commentaire dans lequel ils disent vouloir rejoindre le parti. Dès ce moment, soit je leur laisse mon numéro de téléphone que je n'ai plus besoin de cacher pour qu'ils prennent attache avec moi, soit je leur demande de me rejoindre en Inbox sur Messenger, c'est comme ça que nous procédons souvent », ajoute de son côté le 1^{er} vice-président du MRC (Entretien réalisé le 08-02-2022).

Si ces déclarations sont difficilement vérifiables, l'on sait néanmoins que la mise en scène dans les espaces en ligne à travers les textes « participe pleinement à la construction de l'identité militante » (Theviot, 2018b, p. 61) et qu'« un parti, ce sont aussi des individus qui amènent leurs compétences à l'organisation. [Et] y appartenir, c'est pouvoir s'en attribuer les mérites » (Offerlé, 2018, p. 38). Dans le cas où les usages de ces dispositifs sont orientés en ce sens, Facebook et Messenger sont dès lors perçus comme des leviers qui accompagnent l'évolution des modes de recrutement en facilitant l'accès à des nouvelles compétences que l'on peut mettre au service du parti. C'est d'ailleurs cette idée que soutient A. Theviot (2018b, p. 79) lorsqu'elle écrit que « le numérique amène un renouvellement des professionnels de la

politique, même si cela ne s'est pas forcément encore traduit en termes de positions électorales ». A ce sujet, A. Petitfils (2007, p. 53) constate dans son étude intitulée « L'institution partisane à l'épreuve du management », que le recours au numérique par la Direction de l'UMP en France, s'inscrivait dans une « double stratégie de légitimation et de disqualification des anciennes pratiques partisanes et par extension des anciens cadres du parti ». Dans le cas de partis gabonais et camerounais, l'insertion de Facebook dans leur processus de recrutement ne peut être analysée comme une volonté de dirigeants de disqualifier les anciennes pratiques. Au lieu de voir les choses sous cet angle, il serait plus pertinent de voir le dispositif numérique comme une ressource qui ouvre des nouvelles possibilités de recrutement qui viennent se mêler aux anciennes pratiques de mobilisation enracinées dans leur culture partisane. Même s'il peut faciliter l'adhésion de nouveaux militants (Theviot, 2016), son recours dans le processus de recrutement au Gabon et au Cameroun où le web politique est encore au niveau embryonnaire ne permet pas de concurrencer les modes d'organisation traditionnels. Au contraire, il peut soulever d'autres questions liées notamment à l'efficacité.

Malgré tout, cela confirme le propos de P. Dubois (2019, p. 2) qui mentionne qu'en plus des conditions institutionnelles, les facteurs propres aux partis politiques peuvent conditionner l'adoption des outils web et leurs usages par ces derniers. L'organisation interne, la place accordée aux militants dans le processus de décision, le mode de financement démocratique et la volonté d'encourager les adhésions, apparaissent ainsi comme des caractéristiques qui peuvent aussi orienter les usages du numérique. En effet, six grandes tendances de ces usages ont été pointées par M. Verville et T. Giasson (2011, cités par Eyries, 2015, p. 16) : la standardisation (qui renvoie à la transposition en ligne des modes de communication hors ligne), le conservatisme (qui se caractérise par le faible usage des potentialités interactives), le ciblage, la présence active des partis mineurs en ligne, l'interactivité contrôlée et la sollicitation des ressources. Au Gabon comme au Cameroun, les partis politiques privilégient davantage les deux premières formes d'usages qu'ils considèrent efficaces pour atteindre les résultats qu'ils se sont fixés. Les tableaux ci-dessous ressortent ces formes d'usage en fonction de leur positionnement dans les systèmes partisans :

Tableau 15 : Les formes d'usages adoptées par les partis présidentiels

Partis au pouvoir	Usages	Objectifs
PDG	Diffusion de l'information	Influencer les comportements politiques
	Interactivité passive	Reconstruire la communication gouvernementale
RDPC	Diffusion de l'information	Influencer les comportements politiques

Source : Tableau réalisé par l'auteur.

Tableau 16 : Les formes d'usages adoptés par les partis d'opposition

Partis d'opposition	Usages	Objectifs
LD	Diffusion de l'information	Influencer les comportements politiques
	Interactivité passive	Recruter les militants
		Rationaliser la communication
RPM	Diffusion de l'information	Influencer les comportements politiques
	Interactivité passive	Recruter les militants
		Rationaliser la communication
SDG	Diffusion de l'information	Influencer les comportements politiques
	Interactivité passive	Reconstruire la communication gouvernementale
RV	Diffusion de l'information	Influencer les comportements politiques
SDF	Diffusion de l'information	Influencer les comportements politiques
	Interactivité passive	Rationaliser la communication
		Recruter les militants
UNDP	Diffusion de l'information	Influencer les comportements politiques
UDC	Diffuser de l'information	Influencer les comportements politiques
	Interactivité passive	Rationaliser la communication
		Recruter les militants
PCRN	Diffusion de l'information	Influencer les comportements politiques
	Interactivité passive	Rationaliser la communication
		Recruter les militants

Source : Tableau réalisé par l'auteur.

Dans les deux tableaux, on peut s'apercevoir que la forme d'usage liée à la diffusion de l'information est la plus présente tant chez les partis présidentiels que chez les partis d'opposition qui mettent aussi à profit la participation des internautes permise par Facebook. En effet, dans l'optique du recrutement et de la rationalisation de leur communication politique, ils n'hésitent pas à exploiter les traces numériques textuelles produites par les citoyens dans leurs commentaires, leurs réactions à l'actualité politique et aux publications des partis. Si bien qu'on peut dire qu'après les médias de masse et les sondages, la matérialité de supports fournissant les données sur les avis politiques des citoyens est en train de s'étendre vers les plateformes numériques (Boullier, 2008, p. 87) au Gabon et au Cameroun. A ce titre, l'intérêt accordé par les partis de ces pays à une telle démarche pourrait s'expliquer de deux manières : d'une part, il peut se justifier par la primauté de la fonction de conquête de pouvoir qui passe nécessairement par la maîtrise de la communication, et d'autre part, par l'absence dans les deux espaces politiques, de réels instituts de sondages qui devaient remonter les opinions des citoyens. En plus de cela, il manque également sur le marché de la communication des agences de communication politique pourtant essentielles à l'élaboration des stratégies politiques en ligne.

2.3.3-L'absence des agences de communication politique en ligne sur le marché de la communication politique au Gabon et au Cameroun : un obstacle à la réalisation des stratégies communicationnelles

Phénomène récent au Gabon et au Cameroun, l'appropriation du numérique par les partis politiques n'a pas encore réussi à faire émerger des agences de communication politique en ligne. Parce qu'elles jouent un rôle essentiel en fournissant des professionnels disposant des savoir-faire techniques indispensables au développement des stratégies communicationnelles en ligne (Bardin, 2017). Mais qu'on ne retrouve pas dans le marché de la communication politique qui ne se limite quasiment qu'au recours aux seuls journalistes dans les deux pays. Pour appréhender la professionnalisation de la communication politique en ligne dans les deux pays, il faut donc interroger le profil des chargés de la communication des partis comme le souhaite G. Blanchard (2018), pour qui on ne saurait restreindre cette professionnalisation au recours aux acteurs extérieurs. Or, majoritairement masculins⁶⁷ comme ont pu le mettre en évidence certains travaux dans le contexte occidental (*Ibid.*), les chargés de la communication des partis gabonais et camerounais interrogés n'ont suivi aucune formation en lien avec les

⁶⁷ De tous les partis étudiés, seul le PDG a confié son service de communication à une femme.

métiers du web. Certains d'entre eux ont néanmoins subi une formation en journalisme comme le chargé de la communication du RPM qui est issu de la presse écrite. Mais ces compétences journalistiques ne peuvent surtout servir au parti que dans la connaissance et la lecture des enjeux politiques (Van Dievoet, 2020) plutôt que dans l'élaboration des stratégies en ligne. D'autres sont en revanche issus des secteurs qui n'ont rien à voir avec le secteur de la communication comme le chargé de la communication du SDG qui évolue dans le secteur des Mines en qualité de chargé de missions. Ceci démontre que les critères au titre desquels ils ont été nommés à ce poste prennent moins en considération « l'expertise numérique [...] dans l'exercice de fonctions de communication politique » (*Ibid.*). Il faut surtout y voir la mobilisation de critères liés au capital militant et à la loyauté qui sont priorisés par rapport aux critères de compétences numériques qui ne sont pas pris en compte dans l'ascension au sein du parti. Dans ces conditions, la professionnalisation ne peut se développer en son sein comme on le voit en Europe (Plasser, 2009, cité par Blanchard, 2018 ; Blanchard, 2018).

Dans un contexte où le développement de la professionnalisation de la communication au sein des institutions partisanes n'est pas effectif, où il n'existe pas d'agences de communication en ligne qui proposent leurs compétences aux partis politiques qui sont en plus mal organisés et sans ressources financières suffisantes pour s'attacher leurs services, il ne leur reste donc que des informaticiens n'ayant jamais fait leurs preuves dans le domaine de la communication politique en ligne. Mais avec qui ils n'arrivent pas à construire un lien de confiance comme l'avaient fait le Parti Socialiste (PS) et l'Union pour un Mouvement Populaire (UMP) lors du recrutement de leurs stratèges numériques dans le cadre de l'élection présidentielle française de 2012 (Theviot, 2018b, p. 50). Conscients que les sociétés gabonaise et camerounaise figurent parmi les plus corrompues du monde (Transparency International, 2020, p. 3) à telle enseigne que la corruption est devenue « une modalité acceptée de gestion de relations sociales » (Jacquemet, 2019), les partis n'osent pas confier la gestion de leurs plateformes numériques à quiconque si ce n'est à leurs propres cadres :

« On ne peut pas laisser la communication institutionnelle du parti à n'importe qui. C'est vrai qu'on travaille avec un technicien qu'on appelle de temps en temps. Mais on ne peut pas lui laisser gérer ça [la gestion de sites web et les pages Facebook]. Parce que si on lui donne de l'argent, il peut publier n'importe quoi. Par exemple s'il publie sans notre avis que l'UDC va rejoindre le gouvernement. Tu peux imaginer ce que ça peut faire chez les militants ? Donc nous on préfère gérer ça nous-mêmes » (Entretien, 09-02-2022), explique le chargé de la communication de l'UDC.

Au SDF, c'est le même discours : « il n'y a que nos propres militants qui gèrent notre site et notre page Facebook. C'est vrai qu'il y a des gens plus compétents qui peuvent les gérer. Mais on ne peut pas les appeler. Parce que le pouvoir achète tout dans ce pays ». (Entretien, 1^{er} vice-président du SDF). Ces propos, tout comme les précédents, témoignent de la volonté de contrôler l'information politique et de la prégnance de la corruption dans la société camerounaise qui développe un sentiment de méfiance envers des compétences techniques extérieures. De telles circonstances favorisent très peu tout développement de la communication en ligne et démontrent suffisamment que l'appropriation du numérique par les partis gabonais et camerounais est encore imprégnée d'amateurisme.

L'analyse de la présence en ligne des partis gabonais et camerounais était donc nécessaire pour voir comment ces derniers intègrent le numérique dans leurs « répertoires communicationnels » (Vaccari, 2013, cité par Dubois, 2019). En adoptant les sites web et Facebook dans leurs dispositifs de communication, ils ont fait le premier pas dans le processus tendant vers le troisième âge de la communication politique marqué par l'usage intensif du numérique dans le champ politique (Blumler & Kavanagh, 1999). Seulement, à l'instar des travaux réalisés en France (Blanchard, 2007), en Suisse (Rosset & Willemin, 2013) et au Canada (Giasson & Verville, 2011 ; Dubois, 2019), les usages du numérique faits par ces derniers ne donnent pas lieu à une profonde mutation de la communication politique et ne varient quasiment pas d'un pays à un autre. Que l'on soit au Gabon ou au Cameroun, les usages du numérique faits par les partis gouvernants insistent surtout sur une approche marketing qui consiste à vendre l'image positive du Chef de l'État et à donner de la visibilité aux projets gouvernementaux déjà réalisés ou en cours de réalisation. Tandis que les usages des partis d'opposition se résument d'une part, à la valorisation de contenus politiques produits dans les médias privés et relevant des thématiques liées à la promotion du parti et à la critique du fonctionnement démocratique. D'autre part, ils s'articulent autour d'une approche citoyenne passive, moins interactive et moins intégrée, qui vise à élargir leurs bases militantes dans la perspective de la quête du pouvoir. Ainsi, dans les deux pays, la position des partis dans le système partisan influence fortement leurs usages qui n'exploitent pas pleinement le potentiel des outils numériques dont parlent des auteurs comme A. Eyries (2015). Néanmoins, ce potentiel a autorisé une nouvelle forme de relation en ce que ces organisations accèdent désormais aux opinions politiques des internautes gabonais et camerounais qui commentent leurs publications.

Au lieu de parler de transformation de la communication politique dans les deux pays, il convient plutôt de parler d'extension de la communication politique gabonaise et camerounaise vers les réseaux numériques, en attendant que ces partis soient peut-être en mesure de « surmonter les pesanteurs historiques [et culturelles pour] s'approprier pleinement les outils numériques » (Beauvalet & Ronai, 2005, cités par Rosselet & Willemin, 2013). Même s'ils favorisent la participation des militants et la décentralisation du pouvoir, les partis politiques gabonais et camerounais sont très loin d'incarner ces valeurs de démocratie interne pour les intégrer dans leurs usages du numérique qui restent fortement dominés par la diffusion dans l'espace public d'une information politique contrôlée. On distingue donc deux types de facteurs constituant des obstacles à toute évolution des pratiques de la communication politique au Gabon et au Cameroun : d'un côté, on mentionne les facteurs rattachés directement aux partis que sont la volonté de leurs dirigeants de contrôler l'information politique comme l'évoquaient déjà C. Rosselet et A. Willemin (2013), la faible place accordée aux militants de base dans le processus de décision du parti (Souaré, 2017), la faiblesse structurelle des partis (*Ibid.*), la faible place accordée aux programmes politiques dans la quête du pouvoir (Nzamba, 2011). De l'autre côté, il y a des facteurs externes comme l'analphabétisme, la fracture numérique en termes d'usage et d'accès à internet (Bekehe & *al.*, 2017) et l'absence d'un champ professionnel de web stratèges. Par conséquent, les partis optent pour la diffusion de l'information politique comme forme d'usage privilégiée du numérique qui ne modifie pas en profondeur l'organisation traditionnelle des partis. Mais qui occasionne surtout les prises de parole auprès des utilisateurs de Facebook.

CHAPITRE 4 : LES DYNAMIQUES DE PRISES DE PAROLE SUR LES PAGES FACEBOOK DES PARTIS POLITIQUES GABONAIS ET CAMEROUNAIS

Dans le chapitre précédent, nous avons décrit comment les partis politiques gabonais et camerounais s'approprient les réseaux numériques pour se repositionner dans un contexte de mutation de l'engagement politique. Cependant, en intégrant entre autres les pages Facebook dans leur stratégie de communication, ils offrent l'opportunité aux internautes de réagir directement au contenu politique publié. Mobilisé aussi bien par les formations politiques pour en faire un usage institutionnel que par les « citoyens ordinaires » gabonais et camerounais à la recherche de nouvelles formes de participation politique (Ngouloure & Njutapwoui, 2015 ; Ovoundaga, 2018), Facebook rassemble ces deux catégories d'acteurs dans le même espace et « met en situation d'égalité l'émetteur et le récepteur » (Flichy, 2008) en termes de prise de parole contrairement à la radio et à la télévision. Cette prise de parole a lieu précisément dans la rubrique « commentaires » qui se présente comme un espace libre dans lequel l'intervention n'implique pas nécessairement la maîtrise du fonctionnement des institutions politiques et la connaissance de codes autour desquels s'organise le champ politique gabonais et camerounais. Dès lors, ce chapitre s'attache à étudier comment les « citoyens ordinaires » investissent les pages Facebook officielles de ces partis qu'ils considèrent pour certains comme des organisations illégitimes. De manière distincte, il analyse dans un premier temps, les prises de parole sur les pages Facebook des partis gouvernants (Section 1) qui cherchent à tout prix à retrouver leur légitimité perdue à la suite de leur incapacité d'assurer le bien-être social des populations (Gambotti, 2014 ; Owona Ndounda & Sigankwe 2020). Dans un second temps, il s'intéresse toujours aux prises de parole, mais cette fois-ci sur les pages des partis d'opposition (Section 2) qui ne constituent pas une alternative crédible aux partis au pouvoir comme évoqué dans le premier chapitre.

Section 1 : Les prises de parole sur les pages Facebook des partis présidentiels

Pour minimiser les risques de contestation de leur pouvoir, les partis gouvernants n'hésitent pas à se servir de leurs pages Facebook pour vanter les mérites de quelques projets de développement portés par les États gabonais et camerounais, et pour mettre en valeur les activités politiques des Chefs d'État Ali Bongo et Paul Biya menées au niveau national et international. Face à cette politique de communication qui prend la forme d'une communication

publique⁶⁸ qui s'imprègne en même temps de propagande, les internautes gabonais et camerounais abonnés à ces pages peuvent « se montrer à la fois crédules et ouverts aux initiatives de [ces partis qui sont prêts à se servir de la communication pour conserver leur pouvoir] » (Yanoshevsky, 2010). Mais, ils peuvent aussi être prudents et vigilants au point de déjouer les stratégies communicationnelles mises en œuvre (*Ibid.*) par ces organisations partisans. Car on le sait, ils ont désormais du mal à croire au discours produit par les institutions publiques et politiques du fait des promesses trop nombreuses non tenues par les gouvernements gabonais et camerounais (Kemayou, 2012). C'est dans ce contexte que la communication respective du PDG et du RDPC est déployée sur leurs pages Facebook, si bien que cette section se propose d'analyser les prises de parole qu'elle occasionne.

1.1. Les pages Facebook des partis au pouvoir comme espace de soutien de citoyens et d'organisations juridiquement constituées

1.1.1-Le soutien intéressé apporté aux partis présidentiels dans une dimension multiforme

Intégrées comme de nouveaux dispositifs de la communication institutionnelle, les pages Facebook des partis au pouvoir se révèlent aussi comme des espaces d'un soutien politique exprimé par écrit ou sous d'autres formes. Nombreux sont les commentaires qui ne rentrent pas nécessairement en interaction, encore moins en contradiction, mais qui témoignent de la proximité de certains internautes avec les deux partis en position de pouvoir. Sur la page du PDG, nous avons identifié 268 commentaires (soit 67, 33%) traduisant le soutien au parti sur les 398 collectés. Tandis que sur celle du RDPC, nous en avons retrouvé 78 (soit 59, 54%) sur les 131 messages produits par les internautes au cours de la même période d'enquête. Mais lorsqu'on cherche à identifier les messages de soutien orientés vers un parti sur une plateforme numérique comme Facebook, on ne peut plus seulement se contenter du seul texte. Il importe de considérer la mobilisation d'autres éléments qui doivent être interprétés par le chercheur en tenant compte du contexte dans lequel ils sont mobilisés. Car nos observations montrent que sur ces pages, d'autres internautes gabonais et camerounais ont recours à d'autres formes de soutien. Au lieu du texte, ils préfèrent utiliser les likes, les stickers, les émojis, les émoticônes, et les symboles tels que le drapeau gabonais pour exprimer leur soutien au parti. Au départ proposé par Facebook pour animer les conversations entre amis, ces éléments font donc l'objet

⁶⁸ Ici, la notion de communication publique est à entendre comme une forme de communication qui informe sur les questions d'intérêt général, sur la politique que conduit le gouvernement, et qui vante les mérites d'un programme d'action publique porté par l'État ou l'une de ses administrations (Aldrin & Hubé, 2017, p.15).

d'une réappropriation qui fait d'eux des objets d'expression politique (voir chapitre 5, pp. 189-192). En effet, leur utilisation par certains internautes gabonais et camerounais pourrait s'expliquer par la difficulté qu'ils rencontrent lorsqu'il faut soutenir une formation politique par écrit et de surcroît dans une langue étrangère (voir chapitre 2, pp. 98-101). C'est d'ailleurs l'une des raisons sur lesquelles se fondait il y a 25 ans, le pessimisme de H. Dufau-Rossi (1998) lorsque certains parlaient du rôle des techniques dans les démocraties africaines :

« On ne perdra pas de vue la difficulté qu'il y aura, pendant encore longtemps, à faire dialoguer par écrit des citoyens analphabètes, non-équipés, dans les langues étrangères ou non écrites souvent, et aux prises avec les dictatures que l'on sait. En outre, ces sociétés fortement "rencontrantes" (même si elles sont peu "communicantes" au sens de l'emploi de techniques complexes), risquent de ne pas trouver très crédibles, des techniques distanciées, alors qu'elles possèdent depuis longtemps les procédures locales de concertation et de consultation », disait-elle.

Ce qui soulève le problème de l'analphabétisme évoqué dans le chapitre 2. Malgré cela, on constate néanmoins plusieurs internautes qui soutiennent les deux partis au pouvoir à travers l'écrit. Ceci fait donc apparaître un nouveau phénomène : l'introduction dans l'espace politique d'un vocabulaire issu de la rue.

Sur la page du PDG, nombreux sont les internautes qui ont mobilisé les expressions habituellement employées dans la rue ou dans d'autres domaines comme la musique locale ou africaine pour soutenir le parti. En effet, dans certains commentaires, on peut par exemple lire : « le PDG c'est Tokoooss, bientôt 2023, ne nous oublié pas » ; « Avec le parti de masse, c'est dosé » ; « Ils [les acteurs de l'opposition] vont se wise »⁶⁹. Tout ceci, renforce le propos de C. Le Caroff (2015) qui mentionne que

« Facebook constitue donc, en ce sens, une plateforme semi-privée et semi-publique [...] susceptible de favoriser l'émergence d'une nouvelle grammaire de la conversation politique, marquée par l'allègement des contraintes qui pèsent sur les prises de parole au sein des espaces publics traditionnels ».

La présence sur la page officielle du parti d'expressions qui étaient restées enfermées dans d'autres domaines comme la musique, est finalement le résultat de l'élargissement de l'espace public aux Gabonais lambda. Et qui, semble-t-il, n'avaient jamais eu d'opportunités de soutenir

⁶⁹ L'expression "Tokooos" est au départ employé dans les chansons d'un artiste congolais Fally Ipupa fortement écouté au Gabon. Elle dérive du mot kitoko qui signifie « bien ; beau ; bon » en langue Lingala parlée en République Démocratique du Congo. Pour leur part, les expressions "c'est dosé" et "se wise" sont très utilisées au Gabon par les jeunes et peuvent respectivement désigner « bon » et « surpris ».

leur formation politique dans un espace institutionnel. C'est ce que pointait D. Cardon (2010, p. 11) il y a une dizaine d'années :

« cette ouverture de l'espace public aux individus a des conséquences de premières importances. [D'une part], elle introduit dans le monde de l'information et de la politique, des manières d'être ensemble, d'interagir, de coopérer, [et d'autre part, des expressions] qui restaient jusqu'à lors enclavées dans l'espace des sociabilités privées ».

En outre, il convient de mentionner que les soutiens identifiés sur la page du PDG ne sont pas seulement l'œuvre de citoyens qui agissent individuellement en mobilisant parfois les expressions de la rue. On y retrouve aussi des messages de soutien d'organisations juridiquement constituées comme des associations qui, à l'origine, étaient apolitiques. C'est le cas de ces messages :

- « Nous la Jeunesse Consciente de l'Ivindo, nous sommes tous derrière le PDG. Le président »
- « Au nom de l'association des femmes solidaires de Libreville, je souhaite une bonne fête au secrétaire général [du PDG] ».
- « Vision 2023 vous soutient fermement ».

Tous ces messages démontrent que la page Facebook du PDG n'est pas seulement le lieu d'expression de soutiens individuels. C'est aussi un espace de plus où les organisations viennent affirmer leur soutien pour se rendre de plus en plus visibles auprès d'un parti dont on connaît la capacité à distribuer les faveurs tels que les emplois contre les votes comme le font plusieurs autres partis au pouvoir dans les États africains (Osei, 2006). L'ayant compris, les Gabonais généralement en quête d'emploi n'hésitent pas à se regrouper autour des associations, des ONG et autres mouvements à la veille des élections présidentielles, pour soutenir le parti gouvernant dans l'espoir de se voir récompensés par un emploi dans le secteur public. Au Burkina Faso et au Togo, la création de ces organisations est parfois incitée par les pouvoirs en place. Dans ces deux pays, E. Doucouré et S. Gadras (2020, p. 132) expliquent que, quelques fois, elles sont « appelées à faire des manifestations de soutien aux dirigeants ou à faire entendre un son de cloche différent au moment où une partie de la population dénonce les travers [des] dirigeants ou la mauvaise gouvernance ». Parfois, cette réalité influence même la formulation des intitulés des organisations. C'est sans doute le cas de l'énonciation de l'association "Vision 2023" mentionnée dans le dernier message et qui fait référence aux élections présidentielles qui

seront organisées au Gabon en 2023. Dans cette perspective électorale, la recherche de la visibilité sur la page Facebook officielle du PDG de la part de ces associations intéressées fait d'elles de nouveaux acteurs présents dans des espaces en ligne rattachés aux partis politiques. Certaines études comme celles réalisées par M. Marcoccia (2006) ont identifié au départ trois types d'acteurs présents dans ces espaces : les militants, les sympathisants et les extérieurs qui sont les militants d'autres sensibilités politiques. Or, l'étude de la page Facebook du parti au pouvoir au Gabon, révèle qu'il peut y avoir une autre catégorie d'acteurs ayant une dimension institutionnelle comme les associations qui viennent se rendre visibles au parti et lui montrer leurs intentions de vote par nécessité et non pas forcément par conviction.

Sur les pages Facebook des deux partis au pouvoir, on enregistre donc les formes de soutien individualisés qui s'inscrivent dans le cadre de l'autopublication et des soutiens institutionnalisés qui engagent un groupement de personnes réunies autour d'une organisation juridiquement constituée. Cependant, ces soutiens ne se limitent pas aux seules institutions partisans, dès lors qu'ils sont élargis aux présidents Ali Bongo et Paul Biya.

1.1.2- Le soutien manifesté aux Chefs d'État dans l'exercice de leurs fonctions

Les contenus publiés sur les pages Facebook des partis au pouvoir déterminent l'orientation des soutiens. En d'autres termes, la publication des activités proprement liées au PDG et au RDPC occasionne des commentaires de soutien qui témoignent de la proximité de leurs producteurs avec les deux partis. En revanche, les publications qui mettent en scène Ali Bongo et Paul Biya en ce qui les concerne, donnent lieu à des messages d'encouragement directement orientés vers les deux Chefs d'État. En différenciation des soutiens adressés aux partis dont ils sont présidents, les internautes se servent beaucoup moins des stickers, des emojis, des émoticônes dans leur manifestation de soutien. Au contraire, ils utilisent le texte pour adresser leurs encouragements aux deux hommes d'État. Et même dans leur utilisation du texte, ils s'emploient à privilégier le langage conventionnel en vigueur dans le champ politique par rapport au langage familier comme l'illustrent ces messages :

- Sur la page du PDG
 - « Mes admiration son Excellence monsieur le Président de la République (*sic*) ».
 - « Bonjour Monsieur le président de la République. Bonne continuation dans votre œuvre ».

- « Merci Monsieur le présidentt de la République (*sic*) ».
- « Bravo Excellence pour votre dynamisme ».
- Sur la page du RDPC
 - « Bonne nouvelle monsieur le président. Du courage a vous (*sic*) ».
 - « Longue vie à vous mnsieur le président (*sic*) ».
 - « Bonne suite à vous le père de la nation ».
 - « Du courage excellence, maintenant on attend le remaniement ministériel pour mette aussi les jeunes (*sic*) ».

Autant de messages de soutien qui peuvent faire l'objet d'une analyse tant sur le plan linguistique que politique. Sur le plan linguistique, l'emploi des formules d'adresse comme « monsieur le président », « Excellence », « vous », « votre » montre une volonté des internautes de se conformer au contrat de communication appréhendé comme un ensemble des règles auxquelles on se réfère lorsqu'on s'adresse à une haute autorité de la République (Yanoshevsky, 2010). Sur le plan politique, les producteurs de ces messages d'encouragement ne peuvent qu'être identifiés comme des supporters qui reconnaissent aux deux présidents une certaine légitimité dans un contexte où l'alternance au pouvoir est de plus en plus revendiquée. C'est en cela que ces soutiens peuvent susciter des interrogations : sur quoi peuvent se fonder ces encouragements ? Les internautes qui adressent ces messages de soutien comprennent-ils vraiment les enjeux politiques gabonais et camerounais ? Mieux, Ali Bongo et Paul Biya sont-ils soutenus par ces internautes en tant que personnes ou en tant que porteurs d'un projet politique ambitieux auquel ils adhèrent ? Autant de questions qui interpellent aussi bien la science politique africaniste qui pourra s'intéresser à la personnalisation du pouvoir et à la fabrique du consentement que la sociologie politique qui pourra peut-être étudier le rôle et la place des facteurs sociaux comme l'ethnie dans le soutien politique au Gabon et au Cameroun. De notre point de vue, il semblerait que ces soutiens soient beaucoup plus centrés sur les deux Chefs d'État en tant que personnes que sur leur action politique que les internautes semblent avoir du mal à comprendre. Parce que dans ces pays comme dans d'autres à travers l'Afrique, les programmes politiques occupent une faible place dans le champ politique, qui, par conséquent se retrouve personnalisé et chargé des émotions (Health & al., 2001) qui entraînent deux conséquences majeures relatives à la gestion de l'État : la primauté de l'image des

présidents sur leur capacité à transformer le pays et l'absence d'une culture politique. Ce qui ne permet pas à une partie des citoyens de mieux comprendre les enjeux politiques et de mieux évaluer l'action gouvernementale de manière objective et argumentée. C'est d'abord sous cet angle qu'on pourrait comprendre ces soutiens exprimés dans des petites phrases qui ne peuvent s'expliquer par la contrainte technique dans la mesure où Facebook permet jusqu'à 8 000 (huit-mille) caractères pour un seul commentaire. Or sur les huit (8) messages les plus illustratifs que nous avons sélectionnés, le plus long ne contient que 86 (quatre-vingt-six) caractères, soit 1,07% de possibilité offerte par le dispositif. On peut dans ce cas souscrire au propos de D. Cardon (2010) qui soutient que « c'est à travers les micro-prises de parole que les "citoyens ordinaires" [gabonais et camerounais] s'approprient internet [pour encourager leurs présidents] ».

De plus, on peut recourir à une approche anthropologique pour tenter de comprendre ces encouragements exprimés dans des écrits très courts. Celle-ci aidera, dans un premier temps, à saisir la relation des Gabonais et des Camerounais à l'écriture qui n'a été introduite que récemment avec la pénétration de la modernité (Louis-Vincent, 1979) et qui ne manque pas de constituer un problème pour certains lorsqu'il faut l'utiliser comme code de communication comme nous l'avons dit plus haut. Dans un second temps, elle permettra de comprendre leurs rapports fondamentaux à l'autorité politique dont on sait que les traditions gabonaise et camerounaise légitimaient l'incarnation par un groupe restreint qui l'assumait et l'assurait sans interruption avant l'apparition de la République après 1960. Donc, si on saisit « l'âme [gabonaise et camerounaise] dans ses dimensions les plus profondes et les plus authentiques » (*Ibid.*), la longévité au pouvoir, même dans une République, ne peut constituer un problème. Et on peut alors comprendre pourquoi une partie des Gabonais et des Camerounais mobilisent Facebook pour soutenir à travers les textes courts, des personnes qui sont installées au pouvoir depuis très longtemps. De surcroît, le titre préliminaire et le préambule des Constitutions gabonaise et camerounaise de 1991 et de 1996 reconnaissent à tous les citoyens la liberté d'opinion et de communication. C'est pour cela que nous suggérons d'appeler ce type d'usages, « d'usages politiques légitimes » par opposition à ce que nous proposons aussi de qualifier « d'usages politiques pertinents ». C'est-à-dire une forme d'usages contestataires (Richaud, 2017) qui répond aux enjeux démocratiques de l'heure comme l'alternance que les deux pays n'ont jamais connu et que certains n'hésitent pas à revendiquer sur la même plateforme numérique.

Dans un autre registre, ces Gabonais et les Camerounais qui expriment les soutiens ou formulent des messages politiques de taille très réduite sur Facebook, comme on le voit aujourd'hui avec d'autres internautes à travers le monde, invitent à distinguer les producteurs des petites phrases politiques en deux catégories : les spécialistes des médias et de la communication politique qui évoluent dans l'espace public officiel et les profanes qui agissent dans l'espace public alternatif. Sauf que, les petites phrases produites par les premiers portent une dimension stratégique (Krieg-Planque, 2011) en ce sens que leurs conditions de circulation, de réception et d'interprétation dans l'espace public ont été anticipées par leurs producteurs (Ollivier-Yaniv, 2011). Ce qui apparemment n'est pas le cas de celles produites par les internautes hors du champ politique officiel. Pour autant, il s'agit néanmoins des petites phrases politiques. Bien qu'elles n'aient rien à voir avec les petites phrases produites par les professionnels et qui visent à contrôler la parole (Krieg-Planque, 2011 ; 2013 ; Ollivier-Yaniv, 2011), elles constituent aussi des petites phrases politiques d'un genre nouveau qui ont leur portée politique avant de présenter des enjeux qui leurs sont propres.

Quoiqu'elles prolongent les espaces de soutien politique des deux présidents de la République, les pages Facebook du PDG et du RDPC, tout comme d'autres espaces en ligne qui offrent un cadre de prise de parole au « public par le bas » (Cardon, 2010), sont aussi des lieux dans lesquels s'exerce la critique contre les États gabonais et camerounais.

1.2-Les pages Facebook comme lieux de remise en cause de la légitimité des États gabonais et camerounais

1.2.1- La dénonciation de l'inefficacité des États gabonais et camerounais quant à la résolution de problèmes sociaux

Les pages Facebook des partis au pouvoir sont devenues de nouveaux espaces d'un soutien politique profane. Néanmoins, le paradoxe est qu'adoptant la forme de dispositifs ouverts et accessibles à tous, elles sont aussi des lieux d'expression de la critique des États gabonais et camerounais. Comme on constate que nombreux sont les internautes qui arrivent dans une posture critique y exposer des problèmes publics liés par exemple à l'accès à l'eau potable, aux infrastructures routières, à l'insécurité, aux conflits hommes-éléphants, elles peuvent aussi être qualifiées d'espaces de communication politique « ambigu[s] » pour reprendre l'expression utilisée par G. Blanchard (2011). Rendus de plus en plus visibles dans les groupes de discussion

politique, ces problèmes ne manquent pas d'être transposés sur les pages des partis au pouvoir comme on peut d'abord le voir sur la page du PDG :

- « [...] Les Gabonais ont besoin t'avoir quelque chose tous les jours dans leurs assiettes, de l'eau dans leurs maisons...et surtout des structures sanitaires où ils sont soignés convenablement (*sic*) ».
- « Est-ce que vous êtes au courant que les éléphants continue à nous mangé les plantations ici ? depuis les réunions que vous avez fait, on a toujours rien vu, il faut trouver la solution pour ca (*sic*) ».

Sur celle du RDPC, les commentaires de cette nature sont aussi bien visibles :

- « Les enseignants vivent dans des conditions exécrales, salaires minables, salaires tardifs, avancement et rappel non automatiques, primes honteuses pour ne pas dire insultantes et insuffisantes, insécurité au travail, matériel de travail insignifiant, prime de logement insignifiant, pas de prime de santé, non application du statut particulier que vous avez signé ».
- « Cà fait déjà plusieurs années qu'on a les récépissés déjà perimés et on a pas encore obtenu nos CNI [Carte nationale d'identité], vous trouvé ça normal ? (*sic*) ».
- « Je vous rappelle que les jeunes n'ont pas le travail. Vous voulez qu'on fait comment (*sic*) ».

L'exposition de ces problèmes sur fond de critiques vient questionner la légitimité des États gabonais et camerounais. Bien que l'État au Gabon et au Cameroun soit une réalité au sens de M. Weber (1959) qui l'appréhende comme une communauté humaine, qui à l'intérieur d'un territoire déterminé, impose le monopole de la violence physique légitime, il reste que du point de vue de sa capacité à résoudre avec efficacité les problèmes publics, cet État est quasi-inexistant dans les deux pays. Si d'aucuns défendent la position inverse, alors on dira qu'il s'agit là des États défailants dont parle A. Cartapanis (2012). C'est-à-dire ces États qui ne remplissent « pas les fonctions régaliennes essentielles en matière d'ordre public [...], de respect des droits de la personne, de satisfaction des besoins fondamentaux des populations » comme l'accès à l'eau potable, au logement décent comme l'ont mentionné les internautes sur les pages des deux partis présidentiels. Frappés par le problème de chômage comme ils le rappellent eux-mêmes dans le dernier message illustratif, plusieurs jeunes s'étaient vus obligés

d'orchestrer des manifestations contre l'« État camerounais » entre le 23 et le 29 février 2008. Pour avoir manifesté un intérêt scientifique pour cette crise sociale, O. Ndounda et T. Sigankwe (2020) ont identifié la faim comme son principal déclencheur. D'où le choix des auteurs de qualifier cette crise d'« émeutes de la faim » (*Ibid.*, p. 1) qui se justifie par le chômage qui n'est que la résultante de la mauvaise gestion de l'État dénoncée par certains internautes sur les pages institutionnelles de partis détenteurs du pouvoir.

Mais la dénonciation de tels problèmes sur ces pages n'est pas sans significations. Ils auraient pu même être indiqués auprès des institutions compétentes qui disposent également de pages Facebook. Par exemple, le problème de la destruction des champs par les éléphants qui sont une espèce protégée aurait pu être signalé sur la page Facebook du ministère des eaux et forêts. Et celui relatif à l'indisponibilité des cartes d'identité nationale sur la page du ministère de l'Intérieur. Au lieu de s'intéresser aux pages de ces institutions, les internautes préfèrent plutôt celles du PDG et du RDPC. De manière précipitée, on peut faire deux hypothèses : soit les internautes ignorent l'existence sur Facebook de ces institutions, soit ils comprennent moins le rôle de chaque institution pour y situer leurs problèmes. Peut-être moins pertinentes pour expliquer le phénomène dans son ensemble, ces approches hypothétiques peuvent être complétées en s'appuyant sur les travaux de G. Massiah (2020). D'après l'auteur, les mouvements en ligne qui dénoncent les inégalités, les injustices et la corruption, s'inscrivent contre l'hégémonie culturelle actuelle qui met en cause l'égalité. Dans ce même sens, l'exposition et la dénonciation des problèmes publics sur la page des partis au pouvoir peuvent être interprétées comme une démarche communicationnelle qui vise à contester le PDG et le RDPC en leur rappelant volontairement ces problèmes qui témoignent de la faillite des États qu'ils conduisent.

Dans cette démarche communicationnelle, les internautes ne se limitent pas qu'à dénoncer les problèmes tels que le chômage ou la faim que M. Lipsky et S. Smith (2011) présentent comme des problèmes urgents. En effet, ils se servent aussi des pages institutionnelles de ces partis, pour tenter d'inscrire sur les agendas des gouvernements gabonais et camerounais ce qu'ils considèrent comme des problèmes publics qui nécessiteraient l'intervention des puissances publiques. Pour ce faire, ils se positionnent comme « des définisseurs secondaires » des problèmes publics par opposition aux « définisseurs primaires » (Clark & al, 1993) qui ont toute la légitimité institutionnelle reconnue pour identifier ces problèmes avant de les insérer dans l'agenda public. Nous parlons là « des acteurs dominants » (*Ibid.*) qui jouissent d'une puissance

d'action publique qui trouve son fondement dans leur position institutionnelle, dans leur insertion au sein des réseaux de politiques publiques, dans leur positionnement multiple dans des contextes institutionnels fragmentés (Peters, 2007). Sans forcément attendre l'intervention de ces fonctionnaires qui renvoient une image négative dans l'opinion publique gabonaise et camerounaise (Kemayou, 2012), les internautes collectent l'information relative au problème à prendre en charge, la diffusent sur les pages Facebook de partis présidentiels pour que les pouvoirs publics s'en saisissent et proposent éventuellement des solutions. Prenons pour exemples ces publications repérées sur la page du PDG :

-« Je voudrais vous annoncer que la population a du mal à dormir à cause du bruit des bars implantés ici et là. Plusieurs bars ferment très tard et il y a le tapage toute la nuit. Les abords des routes en pavés des bassins versant sont envahis par ces bars. Les bagarres commencent de 23h jusqu'au matin, et ya pas que les bars, ya aussi le bruit des églises presque chaque soir, on ne dort pas (*sic*). »

-« Ya des fous qui traînent partout. Il y a un qui a attaqué ma cousine il y a deux semaines, n'attendez pas qu'il tue les gens pour réagir (*sic*) ».

Dans les deux publications, on voit que les deux internautes perçoivent la nuisance sonore issue des débits de boissons et la présence des malades mentaux dans les rues comme des problématiques qui nécessitent l'intervention de l'État gabonais. Ainsi, dans leurs efforts de construction de ces problèmes qu'ils souhaitent voir ajoutés à l'agenda public, ils utilisent les photos dans la partie « commentaires » afin de renforcer leur message et de légitimer leur préoccupation sociale. Dans cette optique, les pages institutionnelles deviennent pour ces internautes une caisse de résonance qui permet même la réduction des étapes classiques que l'on retrouve habituellement dans le processus de construction d'un fait social en problème public. C'est pour cela que F. Granjon (2008) souligne que

« les technologies numériques permettent en effet que se créent des espaces de construction, de définition [...] des problèmes politiques, notamment via la mise en scène et la circulation des récits et d'arguments qui sont autant d'adresses à partir desquelles peuvent venir s'agréger des soutiens et des « prenants-part » susceptibles de se mobiliser, éventuellement en proposant dans le même temps, d'autres cadres d'interprétation ».

A ce titre, il aurait été intéressant de voir comment les pouvoirs publics gabonais et camerounais interprètent à leur tour ces phénomènes. Complètement dépassés par l'ampleur des problèmes sociaux déjà sur leurs tables, il se pourrait même qu'ils « déploie[nt] leur énergie à maintenir le statu-quo et à éviter l'émergence de nouveaux problèmes sur leur agenda [déjà chargé] »

(Gilbert & Henry, 2012) et auxquels ont du mal à faire face. Au Gabon, malgré la pression exercée par la société, par les communautés religieuses et traditionnelles, les pouvoirs publics ont refusé de se saisir de l'homosexualité comme problème public. Même son de cloche au Cameroun, où, nonobstant la dangerosité du phénomène des moto-taxis à l'origine de plusieurs accidents de la circulation, l'État tergiverse lorsqu'il faut l'intégrer dans l'agenda public au même titre que les problèmes tels que le chômage. Autant dire que la mise sur agenda d'un problème public fait aussi appel à des rapports de force, tout comme elle peut trouver ses origines dans des faits auxquels la promotion médiatique donne une forte audience (Hassenteufel, 2010). Dans ce cas, les faits sociaux que les internautes considèrent comme des problèmes publics sur les pages des partis présidentiels, ne peuvent bénéficier d'une notoriété publique que si les journalistes gabonais et camerounais investissent ces pages institutionnelles. De ces dispositifs, ils pourront extraire les préoccupations citoyennes avant d'en faire une promotion médiatique qui pourra interpeller les décideurs publics. Sans cette intervention journalistique qui pourra leur donner de la visibilité, ces problèmes courent le risque de se perdre dans la surabondance des informations que l'on retrouve sur les pages Facebook de partis. C'est ce que C. Gossart (2010) appelle « l'enfermement informationnel » qui limite la capacité des acteurs à identifier les problèmes publics en cours de construction. De plus, la conception technique des pages Facebook est de nature à mettre plus en avant les photos et les vidéos que le texte (à partir duquel les internautes posent leurs problèmes).

Peu importe, les pages Facebook des partis gouvernants, en plus d'être des espaces de soutien, sont aussi devenues des espaces d'interpellation et d'expression de mécontentements qui finissent par générer des critiques orientées vers les très hautes personnalités.

1.2.2-Les critiques aux allures de défiance orientées vers les Présidents de la République

Pour certains internautes, les pages Facebook institutionnelles du PDG et du RDPC constituent les lieux privilégiés dans lesquels ils interpellent les autorités publiques pour qu'elles apportent des réponses politiques à leur condition sociale. Cependant, la façon dont sont formulés certains problèmes sur ces pages Facebook semblent indiquer qu'une partie des citoyens des deux pays n'attend plus grand-chose de l'action publique pour voir leurs conditions sociales s'améliorer. Parmi eux, figure par exemple cet internaute qui a publié ce message sur la page du RDPC :

« Les prix des chose au marché ne font qu'augmenter ho ! Ils augmente les prix comme ils veulent, l'huile mayor est déjà à 1700 franc, vous voyez ca, mais vous ne dite rien comme d'habitude (*sic*) ».

A cet effet, l'exposition de ces problèmes peut être interprétée comme « un mélange de déception et d'implication [citoyenne] » (Gaxie, 2002) dans la recherche désespérée du bien-être commun. Cette implication se traduit aussi par des critiques nombreuses adressées aux deux présidents dans une allure de défiance envers l'autorité présidentielle qui porte même atteinte à l'honneur et à la dignité des deux hommes d'État. Cette constatation s'inscrit en droite ligne avec le point de vue de J. F. Bayart (1985, p. 344) selon lequel, « les situations de contrôle politique accentué n'évacuent jamais complètement l'intervention des acteurs subordonnés, ceux-ci pénètrent peu ou prou les formes sociales qui les oppriment ». Nonobstant la capacité de répression des services de sécurité des deux États, les internautes gabonais et camerounais ne se font que très peu prier pour critiquer Ali Bongo et Paul Biya de façon virulente. Dans leur démarche critique, ils choisissent d'utiliser des ressources linguistiques qui leur conviennent pour optimiser l'efficacité de ces critiques qui constituent les « acte[s] de langage » (Maingueneau, 1996, p. 10) légitimes, et qui s'inscrivent « dans un cadre institutionnel » qui garantit l'expression du droit au discours politique. Par conséquent, ils se passent du langage formel utilisé dans le champ politique conventionnel, avant d'opter pour un registre de langue familier. A la place des expressions qui signalent la hiérarchie lorsqu'on s'adresse à un président de la République, ils préfèrent interpeller et critiquer leurs Chefs d'État dans un registre familier en utilisant des expressions telles que « grand », « grand père » ou le pronom personnel « tu » comme on peut le constater ici dans ces messages :

- « Mais grand [Ali Bongo] il faut quand même essayé de voir l'histoire des prix qui augmente de jours en jours toi aussi (*sic*) ».

- « Grand pere⁷⁰ [Paul Biya] il est temps pour toi et ton régime de comprendre que les Camerounais ne veulent plus de vous (*sic*) ».

- « Paul Biya tu pille le pays (*sic*) ».

- « Ali, il faut te reposer stp, tu n'es plus en mesure de diriger le Gabon (*sic*) ».

⁷⁰ Rappelons que le président camerounais est aujourd'hui âgé de 89ans.

Par l'emploi de ce vocabulaire informel et dévalorisant, les internautes gabonais et camerounais minimisent « l'écart entre [les deux présidents] et l'homme de la rue » (Yanoshevsky, 2010) comme les internautes français l'avaient fait lorsqu'ils formulaient les vœux de soutiens sur la page Facebook de N. Sarkozy (*Ibid.*). Ainsi, c'est la relation citoyen-président de la République qui se trouve transformée en relation amicale et familiale au point de tutoyer le président ou de l'appeler grand père. Si l'on observe avec attention, on verra que l'emploi du registre de langue familier ne permet pas seulement de transformer cette relation formellement verticale (Aldrin & Hubé, 2017, p. 34) en relation horizontale. Il permet aussi aux internautes de critiquer les deux hommes d'État dans un style plus libre et d'opposer une résistance à une communication politique dont ils semblent désormais bien mesurer la dimension instrumentale (Gerstlé, 2008, p. 12) comme nous pouvons l'observer dans ces prises de parole :

- « Paul Biya ne nous fatigue plus.. Vous ne faites que détourner les fond et manger l'argent du pays pour rien.. Espece de sorcier (*sic*) ».

- « Ali Bongo, laisse nous les discours la, on ne mange pas ca (*sic*) ».

Dans ces réactions, il semble que ce n'est pas forcément le contenu du discours prononcé qui est remis en cause (Gerstlé, 2008, p. 20), mais plutôt la relation peuple-gouvernants qui est dégradée par la mauvaise gouvernance et la longévité au pouvoir de deux personnalités politiques. Des expressions telles que « Espèce de sorcier », « grand », « grand père », l'emploi de « tu », au lieu de « vous », témoignent de l'exaspération et de la frustration de certains citoyens gabonais et camerounais qui profitent des pages Facebook institutionnelles de partis au pouvoir pour remonter leur mécontentement vers les sommets de l'État. C'est aussi le cas d'une partie des occidentaux qui n'hésitent pas à mobiliser Twitter pour exprimer publiquement leur colère motivée par « la persistance d'une situation de crise économique larvée, [par] l'élargissement de la précarisation sur le marché de travail, [et par les] difficultés d'intégration sociale, culturelle et économique » (Mercier, 2021, p. 52). Tout comme les Français avaient bravé l'autorité royale à la veille de la Révolution française de 1789 à coups de pamphlets, de chansons, de caricatures (Darnton, 2010, cité par Cardon, 2010), certains internautes gabonais et camerounais à leur tour, voient dans les pages Facebook du PDG et du RDPC un libre espace où ils peuvent se permettre de désacraliser la fonction présidentielle en tutoyant leurs Chefs d'État, en les insultant copieusement, en les tournant même en dérision par l'emploi des

expressions telles que « sosie »⁷¹, et en les critiquant de manière enflammée. D'ailleurs, à ce sujet, M. Pommerolle (2008), dont les travaux portent sur l'action collective en situation autoritaire constate qu'au Cameroun,

« la défiance à l'égard des membres du gouvernement, des "élites" en général et même du président de la République, au pouvoir depuis 1982, se fait entendre quotidiennement. Les caricatures journalistiques, les textes de chansons satiriques, les détournements de slogans officiels à commencer par celui des "grandes ambitions" du régime, les discussions dans les taxis collectifs, manifestent un mécontentement général face à la baisse du pouvoir d'achat, aux pratiques de corruption désormais affichées au grand jour, [...] au difficile accès aux soins, à l'éducation, au logement ou à l'emploi ».

Si l'on se réfère à D. Gaxie (2002), les critiques virulentes que les internautes utilisent contre Ali Bongo et Paul Biya ne peuvent avoir lieu que lorsque les citoyens lambdas qu'il appelle « les agents » sont confrontés à de telles difficultés, surtout lorsqu'elles prennent une forme aiguë comme dans le cas camerounais illustré. Avec l'anonymat garanti par Facebook (Greffet & Wojcik, 2008, p. 31), les internautes n'hésitent pas à aller plus loin en insultant leurs présidents de la République. Mais ils semblent ignorer que les régimes gabonais et camerounais disposent de services de renseignement opérant dans le champ numérique qui pourraient les identifier (voir chapitre 5, pp. 204-207). Cette attitude qui consiste à insulter les Chefs d'État se donne à voir comme la manifestation d'une forme d'opposition politique qui s'exprime « de façon diffuse à travers des comportements individuels déviants » (Badie & *al.*, 2015, p. 214). Ce qui n'est pas très loin de ce que J. F. Bayart (1985, p. 355) appelle « la revanche des sociétés sur l'État autoritaire ou totalitaire », qui, selon l'auteur « emprunte deux formes idéales. D'une part, la société civile, originellement disparate et fragmentée, pèse en tant que telle sur le pouvoir [...] par le biais d'innombrables modes d'action hétéroclites et ponctuelles. De l'autre

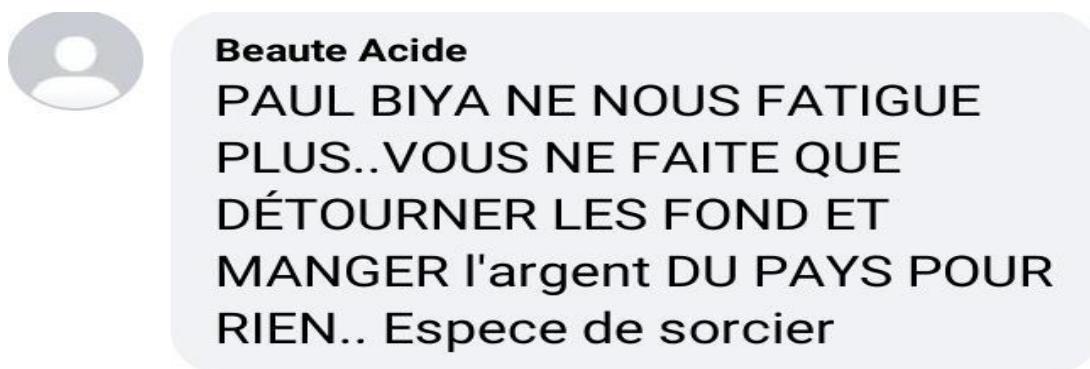
⁷¹ Dans la journée du 24 octobre 2018, le Chef de l'État gabonais Ali Bongo avait été victime d'un accident vasculaire cérébral (AVC) durant son séjour en Arabie Saoudite. Un an plus tôt, son homologue camerounais Paul Biya faisait également face aux ennuis de santé liés à l'hyperplasie de la prostate si l'on en croit le journal panafricain Jeune Afrique (du 26 août 2017). Pendant plusieurs mois, les deux présidents n'étaient plus apparus en public et les informations officielles au sujet de leur état de santé circulaient très peu dans l'espace médiatique, au point où certains médias africains avaient à tort annoncé leur mort. Cette information avait par la suite été relayée par les médias locaux proches de l'opposition. Malgré leur rétablissement qui a permis la reprise de leurs activités politiques sur le plan national et international, certains citoyens gabonais et camerounais restent jusqu'à nos jours fidèles aux informations annonçant leur décès et considèrent que les présidents actuellement au pouvoir au Gabon et au Cameroun ne sont rien d'autres que les sosies d'Ali Bongo et Paul Biya. Ayant désormais une connotation politique dans les deux pays, ce terme « sosie », très en vogue dans les deux pays, est utilisé pour tourner en dérision les deux personnalités. Par ailleurs, son emploi se donne aussi à voir comme un nouveau mode de contestation politique. Ce qui nous rappelle l'article de C. Toulabor (1981) intitulé « Jeu de mots, jeu de vilains : lexique de la dérision politique au Togo » qui décrivait un nouveau vocabulaire politique issu du bas et présenté comme une nouvelle approche du politique dans le pays.

côté, ces modes d'action hétéroclites peuvent faire l'objet d'un processus d'unification et déboucher sur la constitution d'un mouvement social ».

Cela dit, les critiques adressées aux Chefs d'État sur les pages de leurs partis et qui s'accompagnent des insultes ne peuvent alors devenir une vraie menace pour ces derniers et leurs régimes que si elles dépassent le stade de l'action individuelle. De plus, elles sont toutes dépourvues d'une orientation vers une action collective contre les deux hommes d'État. C'est cette idée que défend C. Richaud (2017, p. 34) quand elle dit que les réseaux sociaux numériques ne peuvent être les outils de la redéfinition d'une relation gouvernants/gouvernés qu'à condition qu'ils demeurent le socle d'une contestation collective. Laquelle contestation collective nous apparaît moins envisageable sur les pages institutionnelles qui font de surcroît l'objet d'un contrôle de la part des modérateurs qui sont eux-mêmes membres du PDG et du RDPC. C'est pourquoi ils ne s'empressent que très peu lorsqu'il faut supprimer ces messages critiques présents sur leurs pages. Partant de là, leur non-suppression s'explique moins par la reconnaissance du droit à la critique que par la sous-estimation des conséquences néfastes qu'ils peuvent engendrer dans l'ordre politique établi.

En outre, la politique choisie par une partie des internautes pour exercer ce droit à la critique sur les pages de ces partis rend quelque part instables certaines approches théoriques élaborées dans le champ de la science politique. Dans son ouvrage « La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne », le politiste J. Scott (2009) développe une nouvelle approche des rapports entre le dominant et le dominé. Selon l'auteur, en situation de domination, les dominés ne peuvent s'exprimer pour dénoncer le pouvoir que lorsqu'ils sont à l'abri de celui-ci ou lorsqu'ils optent pour « la politique du déguisement et de l'anonymat qui se déroule aux yeux de tous, mais est mise en œuvre soit à l'aide d'un double sens, soit en masquant l'identité des acteurs ». A première vue, cette approche est confirmée par plusieurs messages critiques postés sous anonymat. C'est le cas de ce message qui avait déjà été précédemment mentionné plus haut, mais que nous choisissons de reprendre ici sous la forme d'une capture d'écran pour une meilleure démonstration :

Figure 6 : Illustration d'une critique anonyme adressée au président Biya



Source : Page Facebook du RDPC (05/07/2021).

Très rapidement, on aurait alors dit que l'appropriation du numérique et en particulier de Facebook renforce cette théorie dans la mesure où il permet la publication des messages anonymes. Même si M. Marcoccia (2003, p. 14) indique que cet anonymat pose le problème de la sincérité des engagements et des opinions. Pourtant, ils sont nombreux les messages très critiques, portant même des insultes, mais dont les auteurs sont facilement identifiables à partir de leurs photos de profil et de leurs noms de famille. Au lieu de se cacher pour critiquer des régimes dont on connaît la capacité de répression comme l'explique la théorie scottienne, certains internautes préfèrent s'exposer sous ce qui s'apparente à leur vraie identité comme on le constate sur cet exemple :

Figure 7 : Illustration d'une critique dont l'auteur est identifiable



Source : Page Facebook du PDG (05/07/2021).

Ce comportement ne fait que s'expliquer de deux façons : soit, dans leur « imaginaire d'internet » (Flichy, 2001, cité par Greffet, 2011, p. 17), les internautes considèrent les pages des partis, et plus largement Facebook, comme des espaces qui ne sont pas soumis aux règles des États (Greffet, 2011, p. 17) gabonais et camerounais. Soit, ils sont conscients que les Codes pénaux gabonais et camerounais s'incarnent aussi dans ces espaces, mais ils interviennent hors du Gabon et du Cameroun où ils seront difficilement inquiétés par exemple par ce que la presse

gabonaise proche de l'opposition appelle « la police du pouvoir ». Ainsi, la conception selon laquelle les pages Facebook partisans seraient des zones de non-droit, et la possibilité de prise de parole depuis l'étranger qu'elles offrent, n'obligent plus les internautes à se cacher pour critiquer de manière virulente Ali Bongo et son homologue camerounais. Ce qui vient cette fois-ci déstabiliser la théorie du politiste américain. Voilà pourquoi F. Greffet (2012, p. 78) rappelle que les évolutions liées à l'appropriation du numérique travaillent les sciences sociales.

Pour satisfaire leur colère générée par la précarité sociale qui s'explique par l'impuissance des gouvernements gabonais et camerounais, les internautes s'en prennent donc directement aux Chefs d'État à travers un discours très critique et parfois insultant. Comme « les critiques politiques ont toujours des alternatives » (Gaxie, 2002), nous allons à présent examiner les discours produits sur les pages des partis d'opposition pour comprendre le rapport de ces internautes à ces organisations.

Section 2 : Les prises de parole sur les pages Facebook des partis d'opposition

Dans la perspective d'accéder au pouvoir, les partis d'opposition envisagent surtout leurs pages Facebook comme une plateforme numérique de mise en valeur des activités du parti et de diffusion d'informations vers les citoyens comme l'utilisent le PDG et le RDPC. Ils les voient également comme des canaux de diffusion efficaces pour publier des discours critiques contre le gouvernement afin de donner aux jeunes, présents majoritairement sur Facebook (Dubow & Rogy, 2014 ; Ngono, 2018) et très touchés par les problèmes sociaux tels que le chômage et la pauvreté, l'impression d'être des partis soucieux de l'intérêt général comme nous l'avons mentionné dans le chapitre précédent. Il faut voir dans cette politique d'utilisation, une démarche destinée à « gagner plus d'adhérents ou à mobiliser les soutiens » (Yanoshevsky, 2010) nécessaires pour l'emporter et accéder au pouvoir pour la première fois depuis la transition démocratique en 1990. Alors que ces partis sont en quête de légitimité comme nous ne cessons de le rappeler, les citoyens gabonais et camerounais croient de moins en moins aux capacités desdits partis à remporter les élections et à succéder au PDG et au RDPC à la tête de l'État (Datidjo & al., 2021). Partant de là, cette section présente donc un intérêt particulier en ce sens qu'elle analyse comment les internautes réagissent aux oppositions politiques et aux politiques d'opposition développées par ces partis sur leurs pages Facebook. Sachant que ces derniers savent que leurs discours sont dépourvus de toute dimension programmatique et précisent moins les enjeux de l'alternance sur les plans politique, économique, social, culturel...

2.1-Les pages Facebook des partis d'opposition comme dispositifs d'affirmation d'une identité politique et d'un soutien par nécessité

2.1.1-L'affirmation d'une identité politique plus ou moins légitimée

D'après D. Mayaffre (2003), l'identité politique peut être appréhendée comme une forme d'identité sociale qui désigne l'appartenance à un groupe politique déterminé. Si bien qu'on peut dire que cette identité politique est d'abord construite dans les réseaux sociaux hors ligne avant d'être exprimée dans les réseaux sociaux en ligne, notamment sur Facebook où une partie des internautes se sert de pages des partis d'opposition pour l'affirmer. L'analyse de plusieurs messages produits par les internautes sur ces pages Facebook renseignent sur les identités politiques de leurs auteurs. Leur manifestation est perceptible à travers les traces numériques écrites laissées par ces derniers. Pour l'illustrer, faisons référence à ces productions :

-« [...] je suis un opposant depuis longtemps ».

-« le Cameroun se fera avec tous ces fils. Je suis à l'UDC et je reste à l'UDC, n'en n'en déplaise à certains (*sic*) ».

-« Cabral Libi incarne la seule offre crédible pour le Cameroun, je resterais toujours loyal et fidèle au PCRN (*sic*) ».

Ces prises de parole, dans lesquelles les orateurs déclinent leur identité politique, ne sont pas loin de s'inscrire dans ce que J. Gerstlé (2008, p. 23) appelle le « discours polémique », qui, d'après le chercheur, « se caractérise par les nombreuses marques énonciatives de présence du locuteur dans son discours qui exprime la prise de position et donc la possibilité de la controverse et de l'affrontement ». C'est la raison pour laquelle le pronom personnel "je" est utilisé de manière récurrente par les internautes pour affirmer individuellement leur sentiment d'appartenance à des groupes politiques précis, avant de prendre position sur certaines questions. Si on souscrit à cette lecture, on s'écartera alors de la position de D. Mayaffre (*Ibid.*) pour qui, « le "je" et le "on" sont apolitiques, voire antipolitiques ». « Dire "je", c'est marquer sa singularité, alors que la politique c'est la recherche du ralliement, du nombre, de la majorité en démocratie », souligne-t-il.

Aussi, sur des pages Facebook qui offrent un cadre participatif souple en ce sens qu'elles garantissent une « communication réciproque » dans laquelle les internautes peuvent jouer tour à tour le rôle d'émetteur et de récepteur (Kerbrat-Orcchioni & Petitjean, 2017, p.2),

l'affirmation de l'identité politique qui s'accompagne d'une prise de position ne peut plus seulement chercher « la controverse et l'affrontement » notés par J. Gerstlé. Elle peut également favoriser l'identification des orateurs par d'autres internautes qui partagent les mêmes convictions politiques. A partir de ce moment, le « discours polémique », dans lequel l'internaute s'identifie politiquement avant de prendre position, devient un discours d'identification à partir duquel certains internautes, ayant des affinités politiques proches, peuvent se connaître, se reconnaître, s'organiser, mener des actions collectives en ligne ou hors ligne. Dans ses travaux orientés vers la participation politique en ligne dans ce qu'il qualifie de « démocraties inabouties », A. Njutapwoui (2022) constate que la prise de position de certains internautes a permis de « structurer un mouvement politique dans la perspective de l'élection présidentielle » de 2018 au Cameroun. Dans le contexte occidental, C. Le Caroff (2015), en ce qui la concerne, remarque que les pages Facebook des médias français sont des espaces de rencontre des individus qui partagent les mêmes points de vue. Dans notre cas, certaines conversations détectées au cours de l'analyse illustrent cette réalité comme celle-ci :

-« Je suis du MRC, mais je reconnais que le maire de Foumban fait un bon travail ».

-« Oui combattant de la liberté, je profite pour attirer votre attention. Nous devons faire une réflexion collective. Unir les membres de l'UDC et les membres du MRC du président élu Maurice Kamto. Parce que l'avenir du Cameroun, dépend de l'union des peuples duuu Cameroun (*sic*) ».

-« Bien entendu, mais n'oubliez pas les autres membre des autres parti (*sic*) ».

En se servant du numérique pour exprimer une opinion sur la politique locale, les traces numériques écrites permettent une mise en scène de l'internaute en faisant de lui un sujet d'identification auprès d'autres internautes : « l'identité [politique] correspond à l'ensemble des traces numériques données par un individu-acteur à d'autres individus-spectateurs », expose C. Blanc (2015). Grâce à ces traces, les trois internautes se sont aperçus qu'ils avaient tous une « identité [politique presque] partagée » (Jaureguiberry, 2000, cité par Blanc, 2015), dans la mesure où ils sont tous les trois issus des partis d'opposition. Ce qui laisse croire que le membre du MRC aurait possiblement investi la page de l'UDC par conformisme identitaire après avoir évalué ses propres convictions politiques par rapport au positionnement de ce parti. Dans certains cas, la revendication de l'identité politique s'est accompagnée de l'expression de

l'identité ethnique. Cette réalité est particulièrement perceptible sur la page de l'UDC utilisée dès lors comme un médiateur de l'identité politico-ethnique comme nous le voyons ici :

« je suis heureux d'être à l'UDC. s'en ce parti, nous ne sommes absolument rien dans cet état camerounais, à cause de ce parti, nous sommes vraiment contents d'être [de l'ethnie] bamoun (*sic*) ».

On s'aperçoit que les prouesses politiques supposées de l'UDC que l'internaute associe à la communauté ethnique Bamoun, et de laquelle il est originaire, entraîne chez lui un avantage psychologique qui lui permet d'exprimer avec fierté cette identité dans un pays comme le Cameroun où on observe une forme de hiérarchisation ethnique comme on le voit dans plusieurs pays d'Afrique. Autant dire que la présence de certains internautes sur cette page pourrait d'abord se justifier par des considérations ethniques plutôt que par des motivations strictement politiques.

Du reste, notons que « l'affirmation d'une identité politique se fait toujours en opposition à une autre », nous dit D. Mayafre (2003). Dans notre cas, elle se fait par contraste avec celles du PDG et du RDPC. Si nombreux sont les internautes qui s'exposent et extériorisent leurs identités politiques sur les pages d'opposition, sur celles de ces deux formations, aucun d'entre eux ne leur a clairement exprimé son attachement, hormis les soutiens provenant de l'extérieur que nous avons traités au début de ce chapitre. Cet état de fait pourrait d'abord s'expliquer par « le refus du politique comme synonyme de conflictualité et par le refus du politique comme lieu de la contradiction » (*Ibid.*). Toutefois, cet argument ne peut tout expliquer en ce sens qu'il ne prend pas en compte l'illégitimité du PDG et du RDPC. Au Gabon, le terme "PDGiste"⁷², employé dans certaines circonstances, est parfois assimilé à une identité politique négative avant d'être utilisé par certains comme une injure : « espèce de PDGiste ». Cette expression est de plus en plus utilisée dans le jargon populaire pour dénoncer une identité politique que l'on rattache à l'échec politique, à la longévité au pouvoir, à la corruption, au népotisme, au néo-patrimonialisme (Tshiyembe, préface de Moundounga, 2011, pp. 9-10). Dans ce contexte, l'appartenance au PDG apparaît comme une identité politique qu'il ne faut surtout pas brandir au risque d'être couvert de honte. Cette réalité rappelle plus ou moins l'attitude des partisans du régime monarchique en France, qui, après l'épisode de l'été 1789, masquaient leur identité

⁷² A la base, ce terme désigne tous les membres du PDG et/ou toutes personnes entretenant des liens de proximité avec ce parti.

politique sous la République tel que décrit par M. Gauchet (1992, cité par Mayaffre, 2003). Pour répondre à cette situation de crise d'identité politique, les responsables du parti, dans le cadre de leurs sorties de terrain, trouvent mieux d'arborer des tee-shirts et des casquettes sur lesquels on peut lire : "PDGiste et fier !" Malgré cela, les internautes, choisissent de ne pas affirmer ouvertement leur attachement au PDG et au RDPC sur une plateforme populaire comme Facebook pour ne pas être contestés, voire insultés. Contrairement à d'autres qui n'hésitent pas à le faire lorsqu'il s'agit des partis d'opposition.

Au-delà de l'affirmation d'une identité politique, d'autres internautes, sans clairement s'identifier politiquement, et entretenant des relations de proximité avec ces partis d'opposition, apportent à ces derniers un soutien dont la portée reste à interroger du fait que ces partis soient eux-aussi illégitimes comme mentionnés plus haut.

2.1.2-L'expression d'un soutien profane sans conviction

Dans son article qu'il a intitulé « Les critiques profanes de la politique » (2002), D. Gaxie mentionne que « certains de ce qui tiennent un discours critique sur la politique font en même temps état de leur confiance pour un parti politique ». A ce parti, ils peuvent donc « manifester leur soutien et leur accord avec [ses] idées » (Blanchard, 2011). Déçue de la prestation du PDG et du RDPC, une partie de Gabonais et Camerounais qui adressent des critiques contre ces formations politiques a donc accordé son soutien aux principaux partis d'opposition. Pourtant, ces partis, on le sait déjà, sont confrontés entre autres à la crise de production des idées (Nzamba, 2011). Quelles significations alors donner à ces soutiens ? Surtout lorsqu'on sait d'une part que ces partis ne disposent pas de programmes comme on l'a dit, et d'autre part, que plus de 87% de jeunes camerounais affirmaient déjà qu'ils sont moins attractifs et ne les représentent pas suffisamment (Eboussi & Nkolo, 2011) comme nous l'avons souligné dans le chapitre 3.

Considérant dans un premier temps, l'échec des gouvernements gabonais et camerounais qui sont incapables de satisfaire pleinement les besoins des citoyens, considérant dans un second temps, l'illégitimité de ces partis d'opposition, nous sommes tenté de dire que ces soutiens ne peuvent être que l'expression d'un simple mécontentement contre le PDG et le RDPC, et non un acte de profonde conviction. Comme le vote-sanction qui est appréhendé comme un vote majoritaire en faveur de l'opposition, et à travers lequel les citoyens manifestent leur colère à l'égard des responsables politiques au pouvoir (Habert & *al.*, 1993), ces expressions de soutien

ne doivent être comprises que de façon contextuelle. Au cours de l'analyse, nous n'avons presque pas identifié de messages de soutien dans lesquels les internautes expriment clairement leur accord avec une idée développée par un parti politique d'opposition dans son contenu mis en ligne. Par contre, il a été repéré plusieurs messages qui affichent un soutien dirigé vers les partis d'opposition, sans qu'ils ne renseignent clairement sur l'adhésion profonde de leurs producteurs à ces organisations, comme l'illustre ces messages :

-« il faut laissé les égaux de coté, l'essentiel ce que le Cameroun soit liberé [du RDPC], et nous comptons sur l'UDC (*sic*) »

- « ce ne sera plus la meme chose qu'en 2016, nous les jeune de cette nation, en avons assez du PDG, la jeunesse a besoin du renouveau, et nous serons avec le RPM (*sic*) ».

Dans ces messages, on peut faire le constat selon lequel les internautes relèvent moins les valeurs de l'UDC et du RPM qui pourraient justifier leurs soutiens. De plus, l'emploi du pronom personnel « nous » dans les deux messages peut être interprété comme un acte d'appel à la mobilisation de la jeunesse contre le PDG et le RDPC coupables du chaos social dans leurs pays respectifs. Parce que

« le "nous" est fondamentalement politique [...] Il a pour vocation dans la langue politique, [...] de constituer une communauté, d'élever une pensée privée au statut de la pensée ou du discours public, de substituer à l'individualité du locuteur l'identité plurielle.[...] Plus simplement, le "nous" est le moyen de faire la masse et de faire corps pour des mouvements révolutionnaires qui revendiquent la conquête du pouvoir par la force du nombre » (Mayaffre, 2003).

En outre, l'utilisation du temps futur tel que : « nous serons avec le RPM », indique qu'il s'agit d'un soutien exprimé en dehors du parti. Pour autant, on voit dans ce soutien plus la manifestation d'une opinion politique bien plus qu'une croyance en la capacité de ces partis d'assurer une bonne gouvernance une fois au pouvoir. Dans tous les cas, c'est un soutien qui ne répond pas à la démarche décrite par B. Orfali (2011) pour qui « la communication d'un groupe, [d'un parti politique] impose une grille de lecture à l'individu qui, séduit, se tourne vers ce groupe [ou vers ce parti politique] et s'engage [à le soutenir] ». C'est le cas de la communication en ligne de S. Royal qui lui a permis de bénéficier du soutien des internautes après que ces derniers ont eu à approuver ses propositions programmatiques (Yanoshevsky, 2010). Pour leur part, le soutien exprimé par certains internautes gabonais et camerounais se donne surtout à voir comme l'expression d'un désaccord avec les partis présidés par Ali Bongo

et Paul Biya plutôt que la souscription aux idées du RPM et de l'UDC. S'insérant dans une perspective de sanction de partis au pouvoir lors de prochains rendez-vous électoraux de 2023 au Gabon et de 2025 au Cameroun, cette forme de soutien politique qui minimise les idées et les programmes peut enfin favoriser la poussée des formations d'opposition (Franck & Isnard, 2009).

Mais à y regarder de près, ces soutiens prônent moins une amélioration des conditions de vie de Gabonais et de Camerounais qu'un « [simple] changement de position dans la hiérarchie des partis » (*Ibid.*). Car si l'éventuelle accession au pouvoir de partis comme le RPM et le LD peut être considérée comme un événement historique, elle ne constitue en rien un espoir de développement, du fait entre autres de l'absence de programmes politiques élaborés en amont. C'est en cela que D. Martin (1991, cité par R. Buijtenhuijs, 1994) affirmait déjà que « l'avènement de l'opposition [en Afrique, au Gabon et au Cameroun] n'est en aucun cas garant d'un changement ». Donc, s'engager à soutenir les formations qui constituent en réalité une « opposition de façade » (Badie & *al.*, 2015, p. 214), traduit davantage une volonté de certains de rompre avec le PDG et le RDPC qu'autre chose. C'est pour cela que nous sommes tenté de qualifier ce type d'encouragement de "soutiens politiques stériles" qui ne permettront pas forcément d'améliorer la qualité de vie des populations. Ce sont donc là des soutiens « qui sont porteurs d'une culture politique de l'impuissance » (Bayart, 1985, p. 359). Pour le dire autrement, il s'agit de soutiens qui démontrent suffisamment que certains gabonais et camerounais, bien que politisés, et croyant toujours à la politique dans leur recherche de bien être, ne trouvent pas dans les champs politiques gabonais et camerounais, de "vrais" partis d'opposition qui leur offrent une alternative à la mauvaise gouvernance du PDG et du RDPC. Par "vrais" partis d'opposition, nous entendons avec B. Guèye (2009) des partis qui « assume[nt] au fond une mission de service : contrôler et critiquer l'action gouvernementale, proposer des valeurs, des idées et un projet de société alternatifs à ceux véhiculés et appliqués par le parti au pouvoir » et prenant en charge les intérêts de toutes les couches des sociétés gabonaise et camerounaise.

Ainsi, nous avons montré que certains internautes soutiennent les partis d'opposition sur leurs pages institutionnelles bien plus pour s'opposer aux partis au pouvoir plutôt que d'adhérer à leurs programmes qui n'existent d'ailleurs pas. Dans la partie suivante, nous allons voir que d'autres, au lieu de soutenir ces partis, préfèrent tenir un discours critique à leur encontre.

2.2-Les pages Facebook : un espace de décrédibilisation des formations d'opposition

2.2.1-La dénonciation du caractère transhumant des acteurs politiques de l'opposition

Contrairement aux partis au pouvoir, les critiques adressées aux partis d'opposition sur leurs pages sont moins relatives à la gestion de l'État. Par contre, elles mettent en évidence, entre autres, l'absence de crédibilité des acteurs de l'opposition qui cherchent à le diriger. En effet, les prises de parole remettant en cause la crédibilité des opposants sont récurrentes sur les pages Facebook de partis gabonais comme le RPM et le LD. Mais elles le sont moins sur celles de partis d'opposition camerounaise du fait que leur faible fréquence de publication ne suscite que très peu de réactions chez les internautes. Arrivés très récemment⁷³ sur la scène politique gabonaise, le premier parti cité a été fondé après la radiation de son actuel leader des effectifs du PDG alors que le second a vu le jour à la suite de la démission du même parti de son actuel président. Dès lors, les deux partis se présentent comme une base d'appui pour ces personnalités en vue d'un retour aux affaires. Seulement, quelques internautes gabonais comprennent bien ce jeu pour parler comme G. Yanoshevsky (2010). Animés par des aspirations démocratiques liées à l'alternance comme indiqué précédemment, ils refusent toute idée de « recyclage politique » (Moundounga, 2011) qui consiste à ramener au pouvoir les acteurs politiques qui y étaient déjà comme on peut l'observer dans ces réactions intervenues après la publication d'un discours du leader du RPM en juillet 2021 :

- « [...] Voilà les parvenus de la politique politicienne, aujourd'hui des donneurs de leçons qui hier étaient aux affaires n'ont rien jamais pensés à la population, se trouvant de l'autre côté [de l'opposition], ils se passent pour des vrais servant du peuple en promettant mont et merveilles aux populations pendant qu'ils ont pillés l'argent du pays, les hectares et hectares, les maisons (*sic*) »

- « Nous voulons des vrai opposants qui prend le pouvoir et non des opposant figuratif qui vise les négociation post-électorales pour se partager le pouvoir avec le PDG ; on sait que vous allé tous repartir là-bas (*sic*) »

De ces interventions critiques, il ressort que ces internautes sont politisés et ne rejettent pas le principe de la démocratie représentative. Au contraire, ils remettent en cause la crédibilité des acteurs de l'opposition gabonaise qui ont d'ailleurs fait l'objet de critiques plus pertinentes et très argumentées dans le champ scientifique (Moundounga, 2011). Si l'on regarde de près les critiques de ces internautes, on comprendra qu'elles mettent en évidence le phénomène de la

⁷³ Le LD a été fondé en 2017 et le RPM en 2018.

transhumance politique. Par ce terme, il faut entendre une attitude des acteurs politiques qui quittent leurs partis pour rejoindre un autre parti en se réservant la possibilité, au gré des circonstances, de revenir dans leur parti d'origine pour des intérêts personnels (Bourmakani, 2008). Dans les deux pays étudiés, nombreux sont des acteurs politiques qui s'adonnent à cette pratique. Pour citer un exemple très récent, on peut faire référence à l'actuel ministre d'État en charge de la consommation et de la lutte contre la vie chère, René Ndemezo'o Obiang, qui a quitté le PDG en 2015 pour s'installer dans l'opposition avant de rejoindre le parti au pouvoir quelques petites années plus tôt. C'est là qu'on donne vraiment du sens aux interventions de certains internautes comme celle-ci : « Vous êtes quel genre d'opposants ? » Si cette question peut être aussi perçue comme une invitation aux politistes gabonais et camerounais afin que soit discutée la notion d'opposant politique gabonais et camerounais sous un angle scientifique, elle trouve déjà des réponses chez certains internautes qui parlent « des opposants qui ont faim ». Pour eux, tous les opposants actuels sont appelés à suivre ce schéma emprunté par René Ndemezo'o Obiang. A première vue, la transhumance politique semble être une pratique conforme aux principes de la démocratie qui reconnaît à chaque citoyen le droit de créer, d'adhérer à un parti, de le quitter et d'y revenir si on le souhaite. Pourtant, elle est considérée par certains comme un fléau pour la vie démocratique gabonaise et camerounaise en ce qu'elle instrumentalise les acteurs politiques en quête de quelques avantages matériels et de promotion politique (*Ibid.*). Pour tenter d'enrayer ce phénomène qui porte atteinte à la crédibilité de l'action politique au point d'encourager le boycott des élections par les citoyens, les législateurs gabonais ont jugé nécessaire d'apporter des solutions juridiques. C'est pourquoi, en ce qui concerne les parlementaires, la Constitution gabonaise, en son article 39, prévoit la perte automatique du mandat de tout parlementaire qui serait exclu, ou démissionnerait du parti qui a présenté sa candidature lors de son élection.

Mais à bien y observer, la transhumance politique se présente comme un phénomène politique que l'on peut assimiler à un couteau à double tranchant. Bien que portant atteinte à l'action politique, elle a néanmoins ses avantages du moment où elle devient au Gabon et au Cameroun un élément essentiel qui alimente le débat public. Lequel débat est nécessaire au fonctionnement de la démocratie de masse qui a trois dimensions que sont la politique, l'information et la communication (Wolton, in Mercier, 2008). Dans la société gabonaise, chaque retour d'un opposant de premier plan au PDG a toujours donné lieu à des débats aussi bien dans l'espace public dominant animé par les journalistes, politologues, acteurs politiques, que dans l'espace public alternatif numérique et/ou physique composé par les « citoyens ordinaires » qui nous

intéressent ici. C'était le cas lorsqu'on a observé une vague de retour de plusieurs d'entre eux dans ce parti en novembre 2021. Ce qui a fortement alimenté ces espaces⁷⁴. Dans l'espace public dominant, l'enjeu est donc d'éclairer l'opinion publique à partir d'une interprétation maîtrisée du phénomène en disant en quoi il participe à l'évolution de la pratique politique au Gabon et au Cameroun ; en quoi il peut traduire un engagement de ces « transhumants » au service du bien collectif ; en quoi il peut contribuer à la bonne gouvernance ; ou en quoi il constitue une anomalie au processus de démocratisation. Faut-il systématiquement le condamner ? Tels sont les principaux axes que pourront aborder les personnes jugées compétentes lorsqu'elles parleront du phénomène de transhumance politique. Par ailleurs, dans l'espace public alternatif, comme d'autres phénomènes politiques, la transhumance politique permet aux Gabonais et Camerounais lambda de prendre de manière rudimentaire la parole, qui est aussi une valeur essentielle pour leur existence et pour leur exposition sur la scène démocratique (Wolton, in Mercier, 2008). Même s'ils ne disposent pas de compétences pour prendre la parole politique officiellement, leurs interventions, comme toutes celles que nous analysons dans ce chapitre, participent néanmoins à l'apprentissage des règles élémentaires du débat et à la formation des opinions politiques (Fofana, 2015).

Comme la transhumance politique qu'ils considèrent comme une forme d'opportunisme qui décrédibilise l'opposition politique, la question de l'absence de stratégies d'acteurs n'échappe également pas à la critique des internautes, qui, comme nous allons le voir, n'hésitent pas à formuler des propositions.

2.2.2-La dénonciation de l'absence de stratégies et propositions des internautes

Dans leur attitude critique, les internautes gabonais font passer les acteurs politiques de l'opposition de premier plan pour des opportunistes qui sont prêts à rejoindre le PDG à tout moment. Rappelons qu'aucune critique de cette nature n'a été identifiée sur les pages d'opposition camerounaise durant la période d'analyse. Ce constat s'explique surtout par la faible fréquence de leurs publications qui occasionne moins les réactions que par la cohérence et l'efficacité de leur démarche dans la quête de la magistrature suprême. Car les résultats de certains travaux réalisés dans le contexte camerounais mettent en exergue ce phénomène de transhumance politique. C'est le cas de l'article de C. Kaptchouang (2016) qui a décrit son évolution depuis 1990. Même si le phénomène n'a été condamné que dans le cas gabonais, les

⁷⁴ Voir <https://www.gabonreview.com/vague-de-ralliements-au-pdg-et-a-la-majorite-chantage-dun-autre-temps/>. Consulté le 13/02/2023.

pages des partis d'opposition des deux espaces politiques enregistrent des critiques communes qui dénoncent l'absence de réelles stratégies de quête de pouvoir. Déjà, cette question a donné lieu à plusieurs recherches dans le champ de la science politique gabonaise (Dieko, 2014 ; Mouangoye, 2021), camerounaise (Nguegang Tsana, 2015) et africaniste (Souaré, 2017). Ce, avant d'être saisie « par le bas » par les utilisateurs de réseaux numériques qui dénoncent aussi en leurs termes les défaillances stratégiques de ces formations politiques. Sur la page Facebook du LD au Gabon et celle de l'UDC au Cameroun, on peut respectivement lire :

-« Donc vos projet de création de nouveau partis politiques depuis des années reste toujours le même : diviser l'électorat pour mieux laisser passer le PDG (*sic*) »

-« Soyez coherent envers vous-même chère opposition. La division qui vous incarne est votre seul mal et profite à votre principal adversaire (*sic*) [...] ».

Dans ces prises de parole, les internautes rappellent aux acteurs politiques de l'opposition la nécessaire mise en œuvre de stratégies pour espérer renverser les deux "mastodontes" au pouvoir. Dans cette perspective, ils esquissent quelques propositions :

-« Il faut que l'opposition s'unie »

-« une opposition unie est plus forte qu'une opposition dispersée »

Selon les internautes, pour qu'un parti de l'opposition accède au pouvoir, il faut nécessairement un « système bipolarisé » (Quermone, 1988) autour duquel l'ensemble des partis d'opposition forment une coalition contre le PDG et le RDPC. Parler de coalition électorale des partis d'opposition, c'est donc envisager la possibilité d'une communication électorale unique qui sera opposée à celles de leurs adversaires. Et qui permettra de stimuler la participation électorale et orienter les votes de manière coordonnée.

On constate alors que la longévité au pouvoir de ces deux partis se place désormais au cœur de la réflexion politique des internautes qui mettent à contribution leurs idées dans les espaces en ligne. Mais si elle se place au cœur de leur réflexion, c'est aussi parce qu'ils ont compris que cette longévité ne peut pas seulement s'expliquer par la manipulation des institutions (voire chapitre 1, pp. 51-53), mais elle se justifie aussi par la forme actuelle du système de partis et par l'absence de stratégies d'acteurs d'opposition. C'est en cela que nous pensons que ces suggestions ouvrent des perspectives de débats politiques, notamment sur la nature du système partisan qui n'est pas à l'heure actuelle favorable à une alternance dans les deux pays.

Pourtant, la réflexion sur les questions stratégiques implique des compétences, si bien qu'on se demande s'il faut continuer à réduire ces internautes au simple statut de profanes de la politique. Toujours est-il que leurs idées politiques relatives à la conquête du pouvoir qui se rapprochent de celles de certains auteurs (Quermone, 1988 ; Sartori, 2011 ; Souaré, 2017) confortent le point de vue de D. Cardon (2010, p.36) qui écrit que « ceux que les sociologues désignaient naguère comme des profanes, sont devenus des amateurs [de la politique] à l'heure d'Internet ». Ce constat n'est pas très éloigné des résultats de C. Le Caroff (2015) qui observe que sur les pages Facebook des médias français, les discours des femmes présentent les caractéristiques de prises de parole légitimées dans des espaces publics traditionnels. Au Cameroun, S. Ngonon (2017, p.7) mentionne que la participation des citoyens aux débats tend à changer le regard qu'on a du profane avant de lui revendiquer une nouvelle catégorie d'analyse. Alors qu'on les jugeait incompetents, certains internautes participent à la production des idées nécessaires pour l'alternance. Cette constatation confirme ainsi la théorie du paradigme minimaliste développée aux États-Unis dans les années 1970. Selon cette théorie, le public de masse est caractérisé par une maîtrise minimale des notions politiques abstraites, par des niveaux minimaux d'attention à la politique et à l'information qui leur permettent de disposer d'un équipement cognitif et d'émettre des points de vue, d'opérer des choix politiques ou de faire des propositions (Converse, 1975) comme le font ces internautes gabonais et camerounais. De surcroît, il s'agit de propositions qui s'articulent autour des stratégies légitimées dans le champ scientifique comme mentionné précédemment. C'est donc dire qu'une fois sur les pages Facebook institutionnelles des partis, ils « sont moins acculés vers une position d'incompétence [politique] » (Alfredo, 2007). C'est là où les chercheurs tels que O. Galibert (2021) parlent de « l'avènement d'une expertise amateur et profane [...] en ligne ». Toutefois, bien qu'ils soient « moins acculés vers une position d'incompétence », avec des propositions qui sont directement connectées aux enjeux d'alternance actuelle au Gabon et au Cameroun, ils ne peuvent être élevés au rang de théoriciens ou de stratèges de la politique gabonaise et camerounaise tellement complexe. Mais il est certain que dans les deux pays, le discours politique et électoral est pris en charge par deux langages différents dans deux espaces opposés : d'abord celui des élites qui décrivent les stratégies dans des espaces conventionnels comme les plateaux de télévision et les partis politiques, et ensuite celui des « citoyens ordinaires » qui, de manière rudimentaire et superficielle, formulent leurs propositions d'accès au pouvoir dans des espaces moins conventionnels comme Facebook considéré dès lors comme leur lieu d'existence politique et d'interpellation des acteurs politiques.

Prise sous un autre angle, la formulation de certaines de ces propositions obéit à des logiques distinctives qui ont déjà été identifiées dans les travaux de J. Boyadjian (2016). A l'observation, plusieurs de ces propositions ne participent pas qu'à l'élaboration de stratégies de mobilisation ou de conquête du pouvoir. Aussi, participent-elles à une stratégie de présentation de soi (Cardon, 2008) qu'on appelle dans le jargon populaire au Gabon « le m'as-tu vu ». Citons pour exemple la réaction de cet internaute qui intervient après la diffusion en ligne d'un communiqué signé par le maire de l'UDC qui a compétence dans la ville de Foumban au Cameroun :

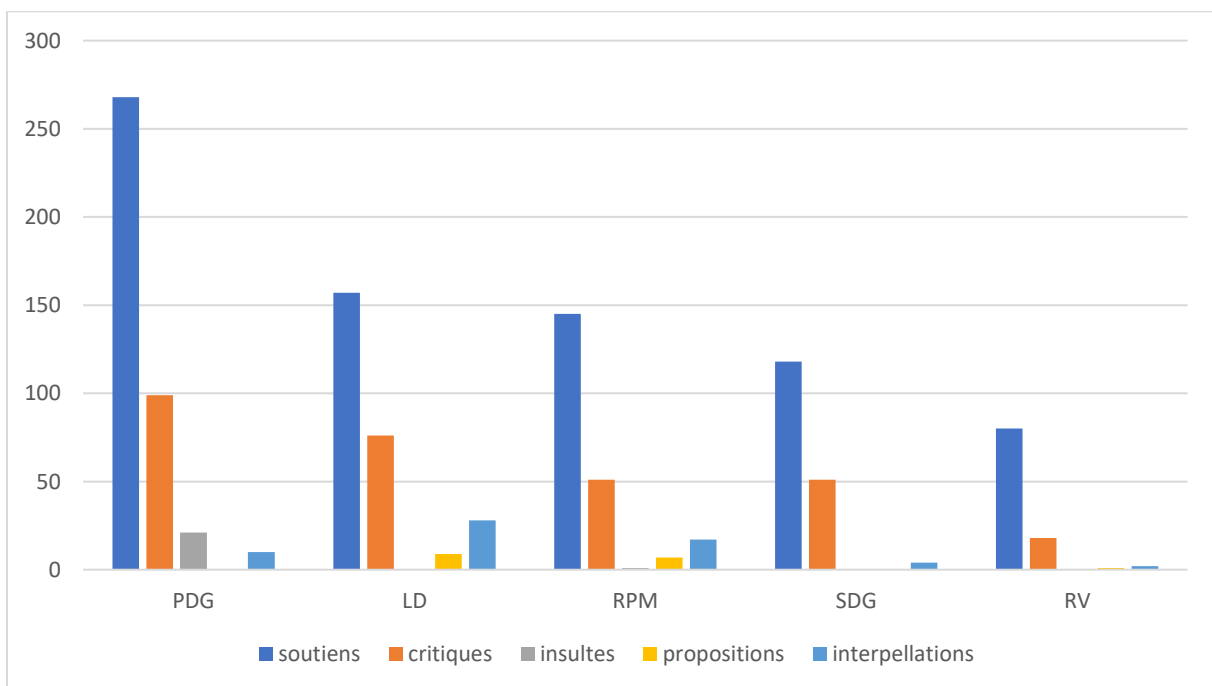
« S'il vous plait, demander à Mme le maire de dater toujours ses correspondances. C'est le BA BA du cours en rédaction administrative. Ca devient ridicule de lire les correspondances venant d'elle toujours non datées. Et dites la que pour avoir plus des personnes dans cette sortie [politique], il faut rester centré sur les problèmes des jeunes (*sic*) ».

Cette intervention a fini par en occasionner d'autres : « Tu est obligé de lire ? vous voulez seulement vous faire voir (*sic*) », répond un internaute. Au-delà de la proposition qui paraît tout à fait intéressante, l'internaute s'affirme de façon ostentatoire en tant que sujet intellectuel et en tant que stratège politique. Ce qui apparaît comme une attitude comparable à celle des jeunes ivoiriens qui se révélaient comme des sujets moraux et politiques par leur prise de parole publique dans l'espace public alternatif (Banégas, 2012) qu'ils appelaient la « Sorbonne ». Pour aller plus loin, on peut même voir dans son intervention une forme de délégitimation intellectuelle de l'élue locale et par extension de son équipe de communication qui a participé à l'écriture du communiqué qui comporte les insuffisances en matière de rédaction administrative pointées par l'internaute. C'est pour cela que J. Boyadjian (2016) affirme que ces prises de parole ne se justifient pas que par la volonté de produire un bien public, mais elles s'inscrivent aussi dans « une économie symbolique plus complexe ». A ce titre, l'intervention de l'internaute peut donc être rattachée au concept de « dynamique expressive » que F. Granjon (2009) désigne comme « un ensemble de pratiques hétérogènes comme la participation aux débats publics, l'exposition de soi, le développement des pratiques amateurs, la recherche de signes de distinction, l'affirmation de choix de vie, la quête de la réputation ». On comprend que la mise en avant de ses qualités intellectuelles participent alors de l'estime de soi. Plus encore, elle participe d'une intégration sociale intracommunautaire, considérée comme le fruit d'une reconnaissance (Galibert, 2021) par les internautes qui évoluent sur les mêmes pages Facebook et partagent les mêmes opinions politiques. Ceci signifie donc que l'identité personnelle apparaît beaucoup plus comme un processus de conception que comme un état

stable (Granjon, 2009). Seulement, l'aspiration à cette identité ne met pas forcément en jeu le rapport de l'internaute aux acteurs politiques sur leurs pages Facebook, mais elle met surtout en jeu le rapport entre les internautes qui pourraient être issus des catégories sociales différentes. Dans ce cadre, le rôle des pages Facebook partisans consiste à autoriser une activité info-communicationnelle qui a parfois pour visée la recherche de la reconnaissance sociale. Dès lors, elles ne sont plus seulement des instruments de communication institutionnelle, mais elles deviennent « des supports qui renouvellent les cadres de l'interaction par lesquels s'opère la construction identitaire [à partir des propositions qui s'inscrivent dans une stratégie de distinction] » (Alber & al., 2015).

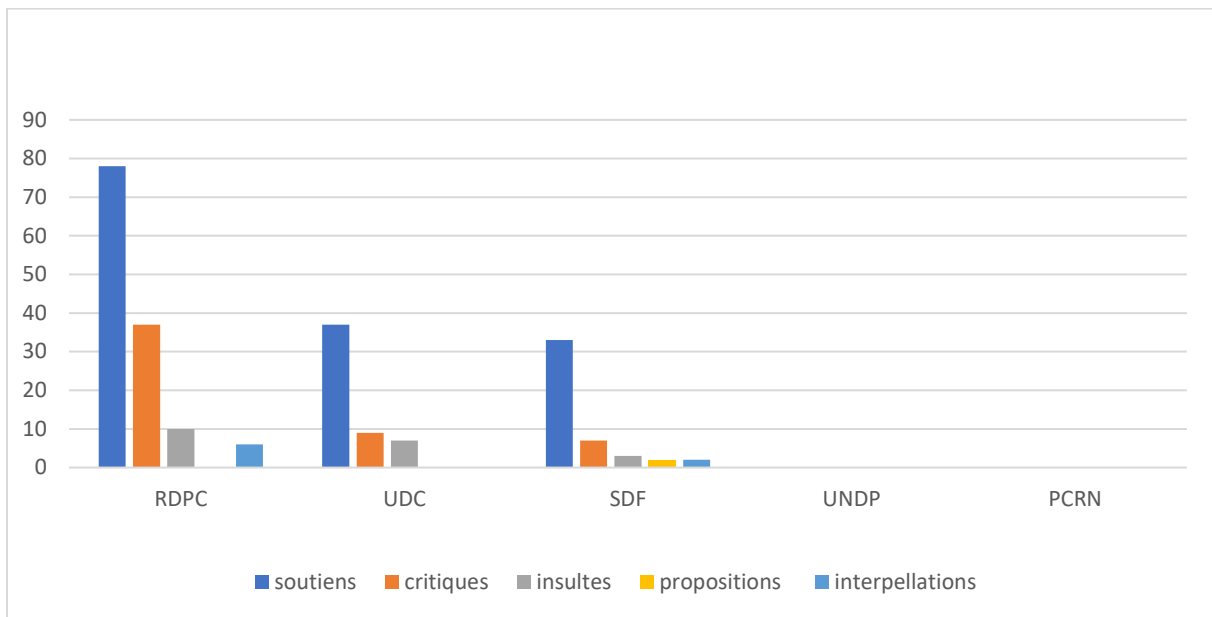
Ces propositions, au même titre que les soutiens, les critiques, les insultes, les interpellations, que nous avons précédemment évoqués, constituent l'ensemble des formes discursives que nous avons presque identifiées chez l'ensemble des partis étudiés. Seulement, comme on peut le constater sur ces deux graphiques qui viennent asseoir notre analyse, leur ampleur varie d'un pays à un autre et d'un parti politique à un autre :

Figure 8 : Répartition des formes discursives sur les pages Facebook des partis gabonais



Source : Figure réalisée par l'auteur.

Figure 9 : Répartition des formes discursives sur les pages Facebook des partis camerounais



Source : Figure réalisée par l’auteur.

Les pages Facebook partisans se trouvent donc à la confluence de plusieurs formes discursives parfois opposées. Ce qui montre que ces pages permettent l’expression de plusieurs opinions politiques. En effet, intégrées par les partis pour leur besoin de communication, elles deviennent des lieux d’interpellation des acteurs politiques, d’injures, de propositions, de soutiens et de la critique. Comme l’indiquent les deux graphiques, les deux dernières formes discursives mentionnées constituent les types d’interactions majoritaires. Si bien qu’on peut avancer l’hypothèse selon laquelle les pages Facebook des partis gabonais et camerounais sont majoritairement investies aussi bien par des internautes proches de ces partis que par leurs détracteurs. Néanmoins, il convient de préciser qu’en ce qui concerne les critiques, elles sont beaucoup plus importantes sur les pages de partis au pouvoir que sur celles de partis positionnés dans l’opposition. Mais leur ampleur ne peut seulement se justifier par la longévité au pouvoir et l’incapacité du PDG et du RDPC à répondre avec efficacité aux besoins de citoyens gabonais et camerounais. Elle peut aussi s’expliquer par le fait que ces partis, très actifs sur le terrain, se sont engagés dans des campagnes permanentes (Huret, 2009) qui leur permettent de publier régulièrement leurs activités qui provoquent ensuite ces prises de parole parfois critiques sur leurs propres pages.

Dans ce chapitre, il était question d'analyser, sur les pages institutionnelles des partis de la majorité et de l'opposition, les prises de parole des internautes qui n'ont pas forcément les compétences reconnues pour prendre la parole publique et politique dans l'espace public officiel. De cette analyse, il ressort que les internautes gabonais et camerounais investissent ces pages de la même manière du fait notamment qu'ils évoluent dans des « démocraties » ayant les mêmes caractéristiques et du fait qu'ils soient tous confrontés aux mêmes préoccupations sociales. Au lieu d'expliquer cet investissement par un éventuel déterminisme technologique, il faut au contraire le justifier, non seulement par l'opportunité offerte aux citoyens gabonais et camerounais de s'exprimer sur un réseau social numérique comme Facebook, mais aussi par des logiques sociales telles que la précarité sociale et la crise de confiance entre ces citoyens et le personnel politique. Au même titre que les groupes de discussions politiques qui ont émergé sur Facebook au Gabon et au Cameroun, les pages Facebook des partis politiques ont favorisé l'émergence de nouvelles modalités de prises de parole politique et permis de réduire l'écart entre les acteurs politiques et « les citoyens ordinaires ». Au cours de l'analyse, nous avons observé que la précarité sociale est l'un des facteurs qui expliquent l'investissement des pages Facebook des partis au pouvoir. Soit les internautes y viennent pour se rendre visibles et exprimer des soutiens stratégiques pour espérer bénéficier des avantages matériels que le PDG et le RDPC n'hésitent jamais à mettre en jeu dans l'optique de leur réélection (voir chapitre 3, pp. 126-129), soit ils y viennent pour exprimer leur « colère citoyenne » (Mercier, 2021) par des insultes et des critiques violentes. Dans les deux espaces politiques, la forme de la critique identifiée sur les pages varie selon qu'il s'agit de partis gouvernants ou positionnés dans l'opposition. Sur les pages des partis dirigeants, on a observé le développement d'un discours critique contre les États gabonais et camerounais et contre leurs dirigeants. Alors que sur celles de leurs adversaires politiques, qui ont du mal à assumer et à assurer avec efficacité leur fonction d'alternative politique, nous avons dans un premier temps identifié les critiques dénonçant l'illégitimité des acteurs de l'opposition, et dans un second temps, des soutiens qui démontrent suffisamment qu'il manque aux citoyens gabonais et camerounais de vrais repères politiques. En définitive, nous avons constaté que dans les deux pays, les pages Facebook prennent en charge deux formes de communication politique : une communication politique descendante et une communication politique ascendante (Marcoccia, 2006). Dans la première forme, les partis diffusent leurs informations vers les militants et les citoyens de manière plus large, tandis que dans la seconde, ce sont ces derniers qui produisent des messages destinés à ces partis.

En outre, réalisée en prenant appui sur le concept d'espace public, notre analyse de la participation politique sur les pages des partis a entre autres établi que les modalités de participation politique sont parfois influencées par le contexte semi-autoritaire qui obligent plusieurs internautes à intervenir sous anonymat pour éviter des représailles des acteurs au pouvoir.

TROISIEME PARTIE

LES PARTIS POLITIQUES GABONAIS ET CAMEROUNAIS A L'EPREUVE DES ESPACES DE DISCUSSIONS CITOYENNES EN LIGNE SITUES EN DEHORS DE TOUT CADRE INSTITUTIONNEL

Dans le dernier chapitre de la partie précédente, nous avons analysé comment les citoyens gabonais et camerounais ordinaires investissent les pages institutionnelles des partis politiques de leurs pays. Dans cette troisième et dernière partie, nous allons étudier comment les partis, à leur tour, investissent les espaces informels d'expression citoyenne qui ne sont pas l'œuvre de l'État encore moins celle d'une quelconque institution publique ou privée. S'engager dans cette perspective, c'est quelque part suivre B. Miège (2010, p. 196) qui soutient qu'« on peut vérifier aisément que ceux qui disposent du pouvoir politique n'entendent pas laisser aux initiatives citoyennes les bénéfices symboliques de débats engagés dans la sphère publique, surtout lorsque ceux-ci ont montré leur pertinence ». Car « les appareils politiques et gouvernementaux n'[ont] de cesse, le plus souvent, que de faire pression ou de se réapproprier les débats conduits dans les espaces partiels ne fait pas de doute » (*Ibid*), ajoute-t-il. Dans cette optique, il nous apparaît intéressant de questionner dans les contextes gabonais et camerounais, les rapports que les partis présidentiels et ceux de l'opposition entretiennent avec les groupes de discussion Infokingué-Libre et Le Cameroun C'est le Cameroun, qui, comme nous l'avons précisé dans l'introduction générale de la thèse, sont deux des groupes en ligne qui ont le plus d'abonnés au Gabon et au Cameroun. Pour y parvenir, notre démarche consiste dans un premier temps à présenter les enseignements des travaux portant sur l'espace public alternatif dans les deux pays (Chapitre 5), des travaux qui ne manquent pas de souligner que ces groupes mettent particulièrement en tension les États gabonais et camerounais à partir des critiques, de la circulation des fake news, de la désinformation et de la mésinformation. Dans un second temps, nous exposerons les résultats de nos propres analyses qui révèlent l'intervention dans ces espaces des acteurs dont parlait B. Miège que sont les appareils gouvernementaux et les appareils politiques détenteurs du pouvoir et ceux en quête de suffrages universels en vue d'accéder à la magistrature suprême (Chapitre 6).

CHAPITRE 5 : LA PARTICIPATION POLITIQUE A L'ERE DU NUMERIQUE AU GABON ET AU CAMEROUN ENTRE MEFIANCE ET DEFIANCE DES AUTORITES

Cherchant à appréhender comment les partis politiques investissent les groupes de discussion citoyenne et politique en ligne, notre approche est d'abord d'interroger les caractéristiques des mutations des espaces publics gabonais et camerounais. Dans ce chapitre, il est donc question de revenir sur les enseignements des travaux menés sur les espaces d'expression en ligne, à partir des discours produits par les internautes. Au Gabon, on pense aux travaux des auteurs comme M. Ovoundaga (2018, 2020, 2021), D. M. (Ndembi, 2021), G. B. (Boutolini, 2021), P. (Bouanga, 2021), alors qu'au Cameroun, seront convoqués ceux de certains chercheurs tels que A. Sidi Njutapwoui et J. P. Ngouloure (2015), B. Cabedoche (2017), S. Ngonu (2018). D'autres travaux qui ont une dimension africaine comme l'article de K. Pype (2021) qu'elle a intitulé « Le politique (en ligne) par le bas en Afrique subsaharienne » seront aussi exploités. Orientés vers ces deux pays et l'Afrique de façon plus large, ces travaux ont mis en évidence le rôle démocratique que joue le développement des réseaux numériques dans les deux États. Comme l'ont déjà souligné d'autres auteurs dont les recherches sont essentiellement tournées vers l'Occident, ces travaux montrent que les réseaux numériques, notamment Facebook qui abrite les groupes de discussion Infokinguélibre et Le Cameroun c'est le Cameroun, ont favorisé l'élargissement de l'espace public gabonais et camerounais qui s'était « enfermé [depuis 1990] dans un dialogue entre les journalistes et les acteurs politiques » (Cardon, 2010, p.10) (Section 1). Même si ces réseaux numériques offrent des perspectives de démocratisation au Gabon et au Cameroun, certains de ces travaux pointent néanmoins les limites des formes de participation qu'ils proposent (Section 2). Employés dans des contextes particuliers qui mêlent plusieurs facteurs comme l'autoritarisme, la question de genre, celle de la fracture numérique, leurs limites nécessitent d'être décrites malgré leur potentiel démocratique.

Section 1 : L'élargissement de l'espace public à des formes de participation politique moins exigeantes

Dans cette section, nous allons, d'une part, présenter les transformations des pratiques démocratiques autorisées par les outils numériques au Gabon et au Cameroun. Autrement dit, nous questionnerons les nouvelles pratiques et les nouvelles formes d'interaction qui se développent dans les espaces publics numériques de ces deux pays. Dans ces espaces politiques où les modalités de participation politique non conventionnelles demeurent toujours, cette section nous offre, d'autre part, l'opportunité d'appréhender les nouvelles formes de

contestations politiques qui ont émergé dans la sphère numérique gabonaise et camerounaise. Car, malgré l'autoritarisme qui y est exercé, certains citoyens gabonais et camerounais restent actifs et éprouvent des sentiments d'attachement à leurs pays au point où ils ne peuvent s'empêcher de s'exprimer. C'est l'expression de ces sentiments qui est au cœur des contestations contemporaines, des formes de revendication et des tentatives de préfiguration de nouveaux avènements politiques qui peuvent s'exprimer par l'intermédiaire du numérique qui est devenu un terrain « de contestations contemporaines au sujet de la citoyenneté, de questionnement des liens et de production d'un clivage politique en Afrique subsaharienne » (Pype, 2021, pp.72-73).

1-1-Les mutations des sphères publiques gabonaise et camerounaise

1.1.1- Évolution de l'espace public depuis les indépendances

Pendant la période du monopartisme intervenue juste après les indépendances dans les années 1960, l'espace public au Gabon et au Cameroun était organisé par l'État au point où « les formes de regroupement sociaux [étaient] paralysées [ou] assujetties à la logique étatique [qui] annihilait tout processus de formation d'espaces sociaux en dehors de l'appareil strict du pouvoir » (Pokam, 2010, p.83). Ainsi, la situation de ces espaces sociaux va évoluer en fonction des conjonctures politiques. Dans les deux États comme dans d'autres en Afrique, l'émergence des mouvements de revendications démocratiques dans les années 1980, va participer à la création d'un espace public dont la société civile est le moteur (Gazibo, 2007, p.20). Depuis lors, il n'a cessé d'évoluer avec la libéralisation politique et médiatique des années 1990 et l'insertion du numérique qui contribue actuellement à sa transformation. Comme le résume le tableau ci-dessous, l'évolution de l'espace public dans ces deux pays présente des caractéristiques quelque peu différentes :

Tableau 17 : Proposition du schéma évolutif de l'espace public au Gabon et au Cameroun depuis leurs indépendances

Formes	Acteurs	Dispositifs	Enjeux
Espace public « vassalisé »	-Acteurs politiques issus des partis uniques -Journalistes des médias d'État	-Institutions -Médias -Partis uniques	-Construction de l'unité nationale -Construction de la conscience nationale

	-Universitaires		
Espace public pluraliste	-Professionnels de la politique de la majorité et de l'opposition -Journalistes des médias publics et privés -Experts -Intellectuels -Acteurs de la société civile	-Institutions -Médias	-Consolidation du processus de démocratisation
Espace public alternatif	-Citoyens ordinaires	-Réseaux numériques -Rue	-Revitalisation de la démocratie

Source : Tableau réalisé par l'auteur.

Ce tableau essaie de faire ressortir les traits caractéristiques de l'évolution de l'espace public au Gabon et au Cameroun. Au lendemain de leur indépendance, chacun de ces États, dans l'optique de la construction d'une conscience nationale, avait jugé nécessaire d'instaurer ce que P. Pokam (2010, p. 83) appelle « un espace public vassalisé ». Par l'emploi de cette expression, il s'écarte de l'approche normative du concept d'espace public comme nous l'avons nous-même fait dans le présent travail : « le concept d'espace public a perdu la centralité qui était la sienne dans la pensée du politique et de la démocratie, au profit de diverses notions apparentes », rapportent M. Leclerc-Olive et S. Capitant (2013, p. 7). D'où certains parlent d'« espace public contemporain » (Miège, 2010), d'autres d'espace public religieux ou oppositionnel (Fofana, 2015, p. 251). Quand il fait « un usage non orthodoxe du concept habermassien » (*Ibid.*) en parlant d'« espace public vassalisé », P. Pokam l'adapte au contexte camerounais pour penser la donne politique dans le pays juste après l'indépendance, pour mieux rendre compte de la dynamique du parti unique, de ses rapports avec les médias et les autres entités de la société comme l'université. Par ce terme, l'auteur désigne en un mot un « espace public » dans lequel les acteurs que sont les intellectuels et les médias sont officiellement placés sous l'influence et la domination des acteurs politiques issus des partis uniques. Ainsi, *Radio Cameroun*, *Cameroon Tribune*, *L'effort camerounais*, *La semaine camerounaise*, *Cameroon Television*

structuraient la sphère médiatique camerounaise qui était sous contrôle (*Ibid.*, p. 86). Tandis qu'au Gabon, ce sont *Radio Gabon* et *la Radio et Télévision Gabonaise* qui se retrouvaient dans cette situation de contrôle (Djaboudi, 2017, p. 34). Dans ces médias, les journalistes qui n'étaient considérés que comme des « griots » (De La Brosse, 1999), ne s'autorisaient aucune prise de position critique à l'encontre du gouvernement, reléguant ainsi « au second plan l'idée de citoyenneté » (Gazibo, 2007, p. 19). On se retrouve donc avec un espace public dans lequel circulent les informations contrôlées qui ne font l'objet d'aucun rapport de force, dans la mesure où elles sont produites par des médias au service des régimes monopartites. Cependant, les journalistes n'étaient pas avec les professionnels de la politique les seuls acteurs impliqués dans cet « espace public vassalisé ». Avec ces derniers, il y avait en effet une autre catégorie d'acteurs comme on le constate dans le tableau : les universitaires. Au Cameroun, ils ont été appelés à contribuer au projet de consolidation de la conscience nationale. Il s'agissait

« fondamentalement de rendre l'université conforme aux autres institutions nationales mises en place par le régime post-colonial. C'est ainsi que le Conseil de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique et Technique, qui s'était réuni en décembre 1974, recommandera que l'université s'engage désormais plus politiquement, pour se conformer aux principes politiques dégagés par l'Union Nationale Camerounaise (UNC), parti unique au pouvoir » (Pokam, 2010, p. 83).

Partant de là, les universitaires camerounais exerçaient ainsi des responsabilités qui transcendaient la sphère académique pour laquelle ils étaient formés. En plus des missions fondamentales liées à leur métier d'enseignant, ils devaient aussi produire dans l'espace public, des représentations et des discours savants qui participaient à la construction de l'unité nationale camerounaise (*Ibid.*, p. 85). Telle était entre autres le rôle de ces universitaires qui, avec les journalistes et le personnel politique strictement issu des partis uniques, constituaient les principaux acteurs de l'espace public post-colonial qui va évoluer vers d'autres formes en fonction des conjonctures sociopolitiques dans les deux pays.

Perçu à partir de ce moment comme un processus social, l'espace public au Gabon, au Cameroun, et même dans d'autres pays africains, prendra une autre forme après les mutations politiques et sociales des années 1990 (Gazibo, 2007). Comme l'enjeu premier est désormais « le renforcement des processus démocratiques » (Frère, 2005, p. 10) tel qu'indiqué dans le tableau, la nouvelle forme d'espace public se caractérisera par l'autorisation de la contradiction et par la présence des acteurs politiques de tous bords, par des universitaires (critiques), par des experts, des acteurs de la société civile et par des journalistes des médias publics et privés

(Ngono, 2017). Au cours de cette même période, le sondage d'opinion va faire son entrée dans la presse camerounaise. Tel que le précise M. Engueleguele (2003, p. 167), « le journal Challenge Hebdo s'est spécialisé [dans ce domaine] : la méthode utilisée consistait alors en l'insertion d'un coupon-réponse dans des éditions successives, à charge pour les lecteurs de les découper et de retourner leurs réponses. Au bout du compte, après dépouillement, le journal s'autorisait à titrer à la une [...], "voici ce que pensent les Camerounais" ». On pense alors à B. Miège (2010, p.115) qui a écrit que « le fonctionnement des médias demeure central lorsqu'il s'agit d'appréhender l'EP [espace public] et ses conditions de possibilités dans les sociétés contemporaines ». Néanmoins, même si certains citoyens ordinaires peuvent de temps en temps s'exprimer à travers les sondages, cette forme d'espace public est surtout prévue pour accueillir l'élite sociale, obligeant ainsi les Gabonais et Camerounais lambda à s'orienter vers d'autres formes d'espaces moins exigeants en termes de compétences : les espaces publics alternatifs.

A. Bitond (2016, p. 6), dans ses travaux, explique qu'au Cameroun, les points de vente de la presse écrite encore appelés kiosques à journaux, sont devenus dans des grandes villes comme Douala et Yaoundé, des espaces qui permettent aux citoyens ordinaires de discuter autour de sujets en lien direct avec les titres de journaux en vente. Déjà observé dans ce pays par le sociologue V. Nga Ndong (1993, p. 39) dans les années 1990, ce phénomène existe dans plusieurs autres pays d'Afrique tels que le Bénin, le Kenya, l'Ouganda et la RDC (Banégas & al, 2012, p.13). Au Congo, il est baptisé « Parlement-Debout [qui est une expression qui] s'emploie pour désigner des citoyens congolais, hommes et femmes, jeunes et vieux, lettrés et non lettrés, dont la principale préoccupation et activité, consiste, chaque jour, à se rassembler dans différents coins de vente de journaux, pour discuter politique » (Kalele-Ka-Bila, 1997, cité par Bitond, 2016, pp.11-12).

Depuis l'insertion des plateformes numériques dans les années 2000, on assiste au Gabon et au Cameroun, au prolongement des espaces de ce genre dans l'espace numérique, notamment sur Facebook où on enregistre plusieurs groupes de discussion politique (voir chapitre 1). Par rapport aux espaces publics alternatifs physiques, les espaces publics logés en ligne présentent quelques avantages. En analysant les espaces publics alternatifs physiques dans plusieurs pays d'Afrique, R. Banégas et al. (2012, p. 18) observent une pluralité des codes et des valeurs qui interviennent dans ces espaces et qui mettent à mal la notion de "public" : la distinction intellectuelle, la prééminence des compétences oratoires, le droit d'aînesse, sont autant de critères de prise de parole qui excluent certains participants. S'ajoute à ces critères exclusifs,

« la prégnance de la violence qui apparaît comme une négation de la libre expression » (Fofana, 2015, p. 252). Or, même s'il est connu que dans les discussions politiques en ligne, ce sont toujours les minorités qui dominent les échanges (Wright, 2016), la possibilité de circulation de la parole entre tous les membres des groupes, permise par la technique, sans distinction quelconque, peut donner aux échanges une dimension beaucoup plus plurielle et collective que dans l'espace public physique. Mais à condition d'avoir une certaine maîtrise de l'écrit et de la langue française tel que nous le montrerons dans les prochaines pages. Ce qui peut cristalliser davantage le débat dans l'espace public numérique. Pour avoir manifesté un intérêt pour ces espaces en ligne au niveau africain plus largement, K. Pype (2021, p. 90) mentionne que ces espaces sont dominés par de nouveaux publics qui n'ont forcément rien à voir avec les acteurs des espaces publics vassalisés et pluralistes que nous avons précédemment abordés.

Depuis 1960, le Gabon et le Cameroun ont donc connu trois formes d'espace public que sont l'espace public vassalisé, l'espace public pluraliste et l'espace public alternatif qui, dans sa version en ligne, attire un public qui apparaît particulier à plusieurs égards comme nous allons l'étudier dans la partie suivante.

1.1.2-L'émergence de « nouveaux publics numériques »⁷⁵ situés hors de l'espace public officiel

Si l'on se réfère à certains travaux portant sur cette thématique, les technologies de l'information et de la communication numérique jouent un rôle important dans la participation politique au Gabon et au Cameroun (Ngouloure & Njutapwoui, 2015 ; Ovoudaga, 2018, 2020, 2021 ; Bouanga, 2021). En effet, selon les auteurs comme J. P. Ngouloure et A. Njutapwoui (2015, p. 1), « les réseaux sociaux sont en train de consacrer une nouvelle catégorie d'individus capables de jouer le rôle majeur dans la sphère publique, bien que dans un registre populaire, [mais aussi] sur des sujets relevant aussi bien des préoccupations politique, économique et sociale ». De ce point de vue, ils ont offert des espaces qui permettent aux « porteurs d'une parole individuelle spontanée » (Cabedoche, 2017, p. 7) de s'engager politiquement dans une perspective non-institutionnelle. Alternatifs aux espaces de débats institutionnalisés, ces espaces numériques attirent de nouveaux publics qui « diffèrent des publics [des] médias tels que la radio ou la télévision » (Pype, 2021, p. 90) et qui ne sont surtout saisissables qu'à partir de leurs pratiques, de leurs actes et de leurs traces numériques visibles dans l'espace public

⁷⁵ Expression empruntée à K. Pype (2021, p.90).

(Croissant, 2022). Désignés en Occident sous les expressions « génération numérique », « Net-génération », « génération Google » (Calafateau, 2018), les jeunes, comme noté dans le chapitre 3, constituent un de ces publics surreprésentés dans les espaces numériques au Gabon et au Cameroun, notamment sur Facebook (Ovoundaga, 2018 ; Ndembi Mbouma, 2021 ; Ngono, 2018). Mais sur quelle base se constitue ce public en ligne ? Selon V. Croissant (2022), qui a étudié les pratiques d'informations en ligne des étudiants lyonnais en France, ces publics « se constituent eux-mêmes à partir et autour de l'offre médiatique fragmentée ». Dans notre cas, la constitution de ces publics en ligne est directement en lien avec « le verrouillage de l'espace public classique » (Ngono, 2018, p. 129). En parlant de manière large de la participation politique en ligne en Afrique, K. Pype (2021, p. 91) fait observer que « ce ne sont pas des paramètres tels que le rang, le genre ou l'ethnie qui structurent la participation à un public numérique : celle-ci découle plutôt de l' "attention" au contenu [...] à une conversation en ligne ». Ainsi, même si nous ne disposons pas des éléments essentiels pour l'attester, les publics des espaces en ligne au Gabon et au Cameroun pourraient être composés des internautes issus des communautés ethniques différentes, vu la mosaïque ethnique que regorgent les deux pays. Si tel est le cas, on retrouvera alors l'espace public dont parle le philosophe E. Tassin (1999, cité par Dacheux et Rouquette, 2013, p. 166) et qu'il appréhende comme un cadre social qui « permet de relier entre eux des individus appartenant à des communautés différentes ».

Parmi ces individus, il y a les femmes camerounaises qui sont considérées par J. P. Ngouloure et A. Njutapwoui (2015, pp. 5-6) comme des groupes sociaux marginalisés par le pouvoir camerounais. D'après les deux chercheurs, leur accès dans l'espace public numérique, au même titre que celui de jeunes, leur permet de contester le régime de Paul Biya : « les acteurs en proie à la marginalisation sociale impliqués dans la dynamique communicationnelle dans le cyberspace camerounais cherchent à construire une sociologie dont le langage est d'empêcher toute légitimation de l'ordre existant » (*Ibid.*, p.3), écrivent-ils. Néanmoins, dans cette démarche de contestation, les femmes ne sont pas suffisamment représentées puisque nous avons précisé dans le chapitre 2 qu'elles ne sont que 31% en ligne. De toute façon, l'émergence de ces publics (jeunes ; femmes) peut faire l'objet de deux analyses : d'abord, leur apparition en ligne peut être appréhendée comme une double démarche qui vise d'une part, la recherche de nouveaux modes de participation politique, et d'autre part, la satisfaction de leur droit à la liberté d'opinion et d'expression garantie par l'article 19 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, qui accorde à tous les citoyens du monde un regard sur l'exercice de leurs

représentants politiques. Contrairement au discours profane développé au « Parlement-Debout », au « parlement de la rue » où dans d'autres espaces publics physiques de ce genre, celui exprimé par les « nouveaux publics numériques » a la particularité d'être plus visible et d'atteindre les acteurs au pouvoir qui réagissent dans certains cas (voir chapitre 6, pp. 221-228). Ensuite, l'investissement des espaces numériques par ces nouveaux publics peut aussi être interprété comme une jouissance de droits garantis par la Déclaration Africaine sur les Droits et Libertés de l'Internet (2014, p.10) qui énonce en son article 2 que :

« l'accès à l'Internet devrait être disponible et accessible à tous en Afrique sans discrimination aucune fondée notamment sur la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, les opinions politiques ou autres, l'origine nationale ou sociale, la fortune, la naissance ou sur toute autre situation. L'accès à Internet joue un rôle essentiel dans la pleine réalisation du développement humain, ce qui facilite l'exercice et la jouissance de nombreux droits et libertés fondamentaux, notamment le droit à la liberté d'expression et d'accès à l'information, le droit à l'éducation, le droit de réunion et d'association, le droit de participer pleinement à la vie sociale, culturelle et politique ».

Au-delà des aspects relatifs à la satisfaction du droit à la parole politique et à celui de communiquer sur Internet, il apparaît essentiel de convoquer un autre paramètre aussi important pour mieux comprendre la présence en ligne de ces nouveaux publics : la langue. En effet, les téléphones qui sont les appareils à partir desquels ces publics se constituent en ligne (voir chapitre 2, pp. 95-96) ont été conçus en plusieurs langues, notamment en français et en anglais qui sont les langues officielles du Gabon et du Cameroun. Ce qui participe à faciliter l'exploitation de ces appareils et à comprendre « les possibilités politiques du monde numérique » (Pype, 2021, p. 92) même s'ils sont nombreux les Gabonais et Camerounais qui ne savent pas lire et écrire ainsi que nous l'avons mentionné dans le chapitre 2. C'est pour cela que K. Pype (*Ibid*, p. 91) souligne qu'« il est fondamental de s'intéresser aux langues pour comprendre comment les publics sont constitués [en ligne] ». Mais cette constitution en ligne n'a pas forcément lieu sur une même plateforme numérique. Elle peut avoir lieu sur des dispositifs de natures différentes qui déterminent « les potentialités politiques et contribuent ainsi à la forme de leurs publics » (*Ibid.*, p. 93). Lorsqu'ils (les publics) ne sont pas constitués en groupe WhatsApp, ils le sont sur les groupes Facebook ou sur d'autres réseaux sociaux numériques. Toutefois, ces espaces pourraient avoir quelques particularités en ce que les groupes créés sur le premier réseau social numérique mentionné ont tendance à héberger des individus ayant des idées politiques proches alors que ceux créés sur le second, qui favorise de

surcroît les interactions, ont l'avantage de regrouper les citoyens qui ne se connaissent pas forcément et qui peuvent être issus de plusieurs sensibilités politiques. C'est ce que certains qualifient d'« espace public numérique hétérogène » (Babeau, 2014, p.137) comparable au groupe Facebook Infokinguélé Libre au sujet duquel M. D. Ovoundaga (2018) écrit:

« Progressivement on observe à travers [les] échanges [qui s'y déroulent,] l'apparition de deux groupes d'internautes qui défendent âprement leurs positions politiques. D'un côté, les militants du changement de régime et de l'autre ceux qui soutiennent le pouvoir en place, les défenseurs de la "galaxie émergente" comme il est de coutume de l'entendre dans le jargon populaire gabonais ».

En revanche, même si les groupes WhatsApp en ce qui les concerne tendent davantage à réunir les mêmes sensibilités politiques comme on l'a vu au Cameroun avec A. Njutapwoui (2022, pp.188-191), ou au Gabon avec P. Bouanga (2021, p.150), il y a néanmoins une mobilisation autour des outils numériques qui permettent à certains Gabonais et Camerounais d'exprimer leurs sentiments politiques et de formuler leurs attentes. Dans cette perspective, l'environnement numérique leur « ouvre les champs des possibles » (Babeau, 2014, p.147) en leur proposant de nouvelles modalités d'expression politique qui semblent convenir aux citoyens lettrés comme aux non lettrés.

1.1.3- L'apparition de nouveaux registres d'expression politique

Issus des sociétés fondées sur la culture de l'oralité, les Africains, pour exprimer leurs sentiments politiques, avaient recours à diverses formes d'expression populaires telles que les chansons et les caricatures comme on l'observait au Togo (Toulabor, 1981, p. 56). A l'instar de l'humour, elles ont depuis longtemps fait l'objet d'études africanistes en raison de leur place prépondérante dans les cultures populaires africaines (Pype, 2021, p. 86). D'autres travaux réalisés en contexte numérique font état de l'apparition d'autres formes d'expression politique sans pour autant faire disparaître l'humour et la caricature. A contrario, ils sont devenus l'une des modalités de participation politique en ligne utilisée par les internautes africains, notamment camerounais. D'après A. Mbassi (2021), ces derniers mobilisent de plus en plus les réseaux numériques pour exprimer des blagues qui s'inscrivent dans le registre de « la dérision politique » (Toulabor, 1981, pp. 55-71). C'était le cas lors de la crise du Covid-19 durant laquelle on a vu les ministres camerounais de la santé et de la recherche scientifique et de l'innovation, figures principales de la gestion de la crise sanitaire, faire l'objet de nombreuses moqueries en ligne (Mbassi, 2021, pp. 210-2012). Pour avoir présenté les conclusions d'une

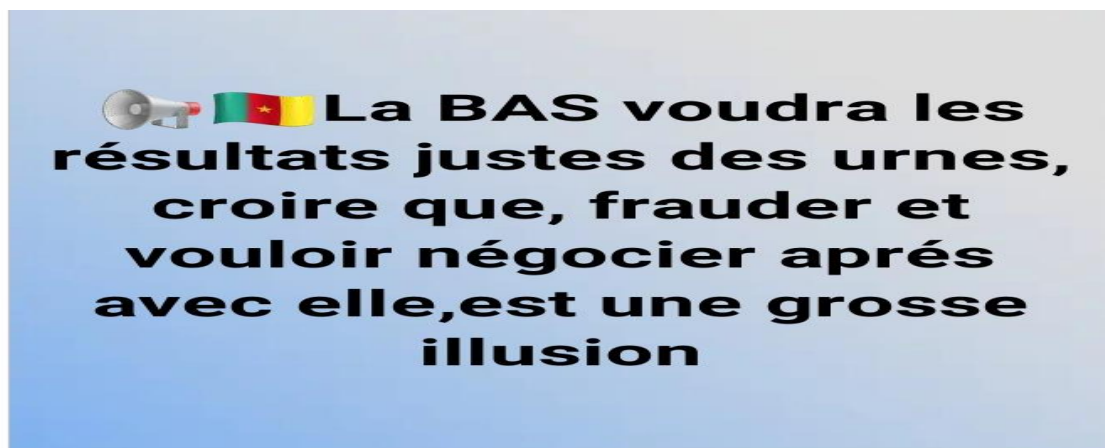
étude conduite sur les chauves-souris et leur part de responsabilité dans la pandémie, la ministre de la recherche scientifique s'est vue moquée par les internautes qui ont fait circuler en ligne des dessins humoristiques proposés par Facebook pour la présenter comme une « experte en chauves-souris » avant de l'appeler « Batwoman » (*Ibid.*, p. 212). Il importe donc de s'intéresser à ces blagues et de dire qu'elles soulignent en réalité la continuité d'un ensemble de routines et de tares qui sont constitutives de la gouvernance au Cameroun (*Ibid.*, p. 209). Précisons que les publications humoristiques « qui s'insèrent dans le jeu démocratique » (Babeau, 2014, p.130) ne sont pas une spécificité camerounaise dans la mesure où elles se donnent à voir dans d'autres pays africains. Développée au Nigeria, l'application mobile Akpos Jokes, qui fournit un catalogue de blagues, permet « aux Nigériens de composer et de remixer des contenus numériques [...] à travers lesquels ils critiquent malicieusement leurs responsables politiques » (Pype, 2021, pp. 86-87) comme le font les Camerounais.

Hormis l'humour et la caricature, d'autres modes d'expression sont mobilisés par les internautes. C'est le cas des hashtags que la littérature africaniste identifie dans certains cas à des objets militants en ce sens qu'ils expriment et génèrent de nouvelles formes d'activisme et de quête de justice (*Ibid.*, p. 85). Conformément à cette idée, les travaux de P. Bouanga (2021, p.138) montrent que lors de l'élection présidentielle de 2016, nombreux étaient les citoyens gabonais qui ont utilisé ces hashtags sur leurs comptes Twitter pour dénoncer les fraudes et réclamer la justice pour les militants d'opposition qui ont été assassinés dans une altercation avec les forces de l'ordre lors de cette élection : #BongoIsKilling ; #BongoIsCheating ; #FreeGabon ; #GabonAli Bongo doit payer pour ces crimes, en sont quelques-uns répertoriés par l'auteur. Dans le cas camerounais, toujours pour des raisons de quête d'égalité et de justice (sociale), cette nouvelle modalité d'expression a également été utilisée. Concentrée au Nord-Ouest et au Sud-Ouest du pays, et se sentant marginalisée dans l'administration camerounaise et dans d'autres domaines, la minorité anglophone n'hésite pas à faire usage de ces hashtags pour se rendre de plus en plus visible avant d'interpeller les autorités camerounaises et les leaders politiques mondiaux comme le président de l'Organisation des Nations Unies Antonio Guterres (Wamé, 2018, p. 113). Néanmoins, on ne saurait restreindre leurs usages à la quête de justice et d'égalité parce que leurs usages s'inscrivent dans plusieurs contextes et expriment diverses situations politiques. Pendant que certains Gabonais s'en servaient pour dénoncer les fraudes électorales et revendiquer la justice comme nous l'avons dit, d'autres y avaient recours pour soutenir le candidat déclaré vainqueur comme on le constate ici : #AliBongoPresident ; EX@PresidentAbo (Bouanga, 2021, p.139). Même si les élections peuvent favoriser l'ampleur

de ces hashtags, ils sont davantage mobilisés par certains internautes gabonais et camerounais qui expriment leurs désaccords politiques, leurs colères, leurs soutiens, leurs frustrations... en dehors du cadre électoral. Ainsi, comme le dit P. Bouanga (2021, p.154), « il serait vain voire imprudent, d'y voir un intérêt limité. De fait, tous [les internautes] ne sont guère réduits à des stimuli précis qui expliqueraient leur engagement citoyen ». Au même titre que les hashtags, les emojis participent aussi à renouveler les formes d'expression politique au Gabon et au Cameroun comme ailleurs dans le monde, notamment en Occident où certains d'entre eux sont parfois utilisés pour exprimer des sentiments comme la colère (Mercier, 2021, pp.104-105).

Tel qu'on l'observe dans l'article de A. Mbassi (2021, pp.211-221), une partie des internautes camerounais fait abondamment usage de ces emojis lorsqu'ils parlent politique, si bien qu'on aimerait affirmer qu'ils (les emojis) ont désormais été intégrés leurs stratégies communicationnelles. Pour mieux illustrer cette idée, présentons cette figure :

Figure 10 : Forme textuelle de participation politique accompagnée de deux emojis



Source : Groupe Facebook Le Cameroun c'est le Cameroun (22/06/2023).

Pour faire passer son message, cet internaute camerounais a choisi d'accompagner son texte avec deux emojis comme on peut l'observer. Peut-être membre de la BAS⁷⁶, son recours au mégaphone et au drapeau semble porter un sens politique et revêtir une dimension stratégique. Cela dit, le recours à l'emoji mégaphone peut être interprété « comme un cri » (Mercier, 2021, p. 59) d'avertissement à l'endroit du régime et à toutes les institutions impliquées dans le processus électoral en vue des élections présidentielles de 2025. Par ailleurs, l'usage du drapeau

⁷⁶ La BAS est le sigle de la Brigade Anti-Sardinads qui regroupe les membres de la diaspora camerounaise qui s'opposent au président de la République Paul Biya. Fondé en 2018, ses méthodes sont entre autres basées sur la violence à l'endroit du président camerounais, de ses soutiens ou de ses collaborateurs en visite officielle dans les pays où ils sont localisés comme la France, la Belgique, la Suisse.

pourrait avoir deux sens : d'abord, son recours par cet internaute peut témoigner de son attachement à sa patrie et à son pays pour lequel il a le droit de s'exprimer sur les questions politiques en tant que citoyens camerounais. De plus, le choix d'accompagner son texte par ce drapeau peut jouer un autre rôle qui est celui de capter l'attention des internautes engagés dans d'autres logiques comme le divertissement avant de susciter leur engagement pour l'intérêt général du Cameroun. Car, on le sait, internet peut contribuer à dépolitiser quelques citoyens en ce sens qu'il pourrait davantage éloigner du discours politique qu'il n'en rapprocherait du fait que ses usages peuvent être plus orientés vers le divertissement (Arsène, 2011, p. 897) dont nous parlons plutôt que vers les logiques politiques. C'est là que se situe l'une des critiques de « la démocratie numérique » (Mabi, 2021) qu'on peut ajouter à d'autres limites comme la polarisation politique qui renforce « les individus dans leurs convictions et les poussent à débattre entre les personnes partageant les mêmes opinions » (Wright, 2016, p. 120). Malgré tout, comme les caricatures, les hashtags, et d'autres moyens d'expression comme les « likes » ou « les partages » (Boutolini Mounanga, 2021, p.199), les émojis sont devenus au Gabon, au Cameroun, comme dans d'autres pays, des modalités qui signalent une nouvelle grammaire politique employée beaucoup plus dans des espaces publics alternatifs.

1.2. Les espaces publics alternatifs comme lieu de la contestation de l'espace public médiatique et de l'espace politique officiels

1.2.1-La remise en cause de la légitimité des journalistes des médias du secteur public

Les travaux réalisés sur la participation politique en contexte numérique au Gabon et au Cameroun mettent en évidence le rapport entre le champ médiatique classique et l'espace public numérique. De S. Ngonu (2018) à M.D. Ovoudaga (2018 ; 2020 ; 2021), en passant par P. Bouanga (2021) et D. Mboumba (2021), l'apparition des espaces de discussion en ligne se justifient entre autres par l'absence de crédibilité des médias classiques. Paradoxalement, ce sont ces médias qui participent au fonctionnement de ces espaces publics numériques en tant qu'ils les alimentent en termes de sujets de discussion (Ovoudaga, 2018). Dans ces discussions, la « Difficile émergence d'un journalisme objectif en Afrique » (Kamga, 2019), notamment au Gabon et au Cameroun, ne manque pas d'être abordée. Évoluant dans « un champ journalistique en grande partie sous domination de la corruption, des replis ethnopolitiques, de l'amateurisme, de la précarité » (Atenga, 2017), les journalistes camerounais sont parfois la cible de critiques de profanes au sein de l'espace numérique. Tout comme leurs homologues gabonais pour qui la cupidité a contribué à la dénaturation de l'information

médiatique et au détournement de l'éthique et de la déontologie journalistiques (Madibé, préface à l'ouvrage de Ovoundaga, 2021, pp.11-12) au point où ils sont très critiqués dans les réseaux sociaux numériques. Voilà pourquoi M. D. Ovoundaga (2021, p.119) note que « se dessine au fil des années, une figure des "Facebookeurs" gabonais qui se lancent dans un exercice critique vis-à-vis des pouvoirs politiques, économiques et à l'endroit des médias traditionnels [et de leurs journalistes qui n'hésitent même pas à s'afficher publiquement sous les couleurs de certains partis] ». Déployées parfois sous la forme d'un texte qui s'accompagne des images des journalistes incriminés, ces critiques sont de plus en plus nombreuses sur la toile et visent surtout les journalistes évoluant dans le secteur public. Pour l'illustrer, présentons cette figure :

Figure 11 : Les journalistes de la télévision nationale gabonaise participant à la célébration du 55e anniversaire du PDG tout en arborant ses couleurs



Source : Groupe Facebook Infokinguélé-Libre (22/04/2023).

Dans sa critique, l'internaute pose la question de la déontologie journalistique au Gabon comme le fait G. Madibé. En filigrane, il se demande comment ces agents sociaux qui ont pourtant un rôle important dans le processus de démocratisation gabonais peuvent-ils être objectifs dans le traitement de l'information (Kamga, 2019) et « s'ériger comme un véritable contre-pouvoir, quatrième pouvoir oppositionnel aux pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire » (Aldrin & Hubé, 2017, p.81) lorsqu'ils sont eux-mêmes militants du parti présidentiel. A. Saint-Jean (1991, cité par Kamga, 2019) avait alors vu juste lorsqu'elle déclarait que « le fait pour un-e journaliste d'appartenir à un parti politique est susceptible de faire craindre au public que sa couverture soit marquée par un intérêt plus grand envers cette formation que les autres ». A

l'image des internautes français proches de l'extrême droite qui avaient rebaptisé BFMTV "BFMacron" pour révéler les liens cachés entre une chaîne de télévision et une personnalité politique envers qui elle serait servile (Amigo & Mercier, 2021, p. 75), l'internaute gabonais, dans sa démarche critique, emploie-lui aussi le terme "RTPDG" qui renvoie à ce que A. Mercier et L. Amigo (*Ibid.*) appellent « les mots-valises ». S'ils « sont un moyen efficace de retenir l'attention des interlocuteurs par le jeu de mots qu'ils proposent » comme le précisent ces chercheurs, celui employé par l'internaute gabonais met surtout en évidence l'inféodation de la Radio et Télévision publiques au PDG. Toutefois, la participation de ces journalistes aux activités politiques de cette formation politique en tant que militants témoigne d'une tension entre la volonté d'exercer leurs droits constitutionnels et « le principe de neutralité qui voudrait que le journaliste évite toute activité politique qui pourrait compromettre son intégrité » (Kamga, 2019). En leur qualité de citoyennes gabonaises, elles ont le droit à la liberté d'orientation politique qui leur permet d'adhérer et de militer pour le parti politique de leur choix comme on peut l'observer. Seulement, en s'affichant ouvertement sous les couleurs d'un parti, cela remet en cause leur crédibilité en tant que serviteur de l'intérêt général. Ce qui contribue à développer d'autres formes de journalisme à l'image du cyber-journalisme citoyen qui entraîne une reconsidération des pratiques normatives du journalisme classique (Madiba, 2010).

En ces termes, M. D. Ovoudaga (2020, p.156) soutient que

« l'avènement d'internet et des réseaux sociaux numériques a permis l'émergence d'une nouvelle sphère de communication. Celle-ci, en mettant le citoyen au centre de son fonctionnement, a entraîné la perte du monopole médiatique et journalistique dans les faits d'actualité [étant donné que] le travail effectué par les médias gabonais a longtemps été décrié par les citoyens ».

Au Cameroun où les citoyens s'éloignent aussi de la presse, évoquant tant sa collusion avec le pouvoir que son parti pris (Madiba, 2010), c'est la même tendance. Là-bas, « la pratique du journalisme se trouve modifiée par un style d'écriture nouveau [...] par le fait que tout citoyen, spécialiste ou non, peut se muer en agent d'information d'une rédaction cyber-media », nous précise G. Madiba (2010). Comme au Mozambique où elle est parfois animée par les étudiants (Cumbe & Péliissier, 2015), cette forme de journalisme peut jouer un rôle essentiel dans la consolidation de la démocratie gabonaise et camerounaise du point de vue de l'accès à l'information et de l'expression citoyenne. Au Gabon, bien que reconnaissant ses vertus démocratiques, M. D. Ovoudaga (2020, p.157) souligne toutefois qu'elle (cette forme de

journalisme) expose la société tout entière à quelques dangers, notamment la circulation de *fake news*. Mais à notre sens, la prolifération de ces *fake news* dans l'espace public numérique gabonais et camerounais ne doit pas seulement être interprétée sous un angle négatif. En effet, elle affirme une double urgence qui est de développer des stratégies afin d'approcher les citoyens de médias publics et de légitimer le secteur du journalisme professionnel en pleine crise en appelant les journalistes de médias classiques comme Gabon TV et CRTV à plus de responsabilité et de professionnalisme. Ce qui implique l'engagement des autorités politiques qui, comme les journalistes, sont-elles aussi contestées en ligne.

1.2.2-La contestation en ligne en vue d'un changement politique

Désormais en ligne, les médias publics gabonais et camerounais et leurs journalistes sont de plus en plus la cible de critiques de la part des internautes. Comme ces derniers, les acteurs politiques sont de plus en plus contestés dans la sphère numérique qui se présente comme le lieu de la contestation politique individuelle et/ou collective. Au point où on peut soutenir que les réseaux sociaux numériques sont devenus des instruments qui permettent de « hisser la contestation des gouvernés aux portes » (Richaud, 2017, p. 37) des régimes de Libreville et de Yaoundé qui, comme on le verra dans la section suivante, ne se laissent pas faire. Au Cameroun, ce sont plusieurs internautes qui aspirent à la révolte populaire en défiant ouvertement le président Paul Biya et son régime (Ngouloure & Njutapwoui, 2015, p. 4). Dans la partie anglophone du pays, les réseaux sociaux numériques sont davantage considérés par les activistes comme un outil de communication privilégié (Heungoup & Theophilus, 2019, p. 8). Mais surtout, comme un outil de contestation politique qui leur permet de s'opposer au pouvoir. Par exemple, les appels aux villes mortes et d'autres formes de contestation anglophone sont toujours lancées sur les réseaux sociaux numériques, notamment Facebook (*Ibid.*, p. 9). Pour autant, les contestations politiques en ligne ne sont pas l'apanage des internautes et activistes issus du Cameroun anglophone. Pour mettre également la pression sur Paul Biya, les activistes issus de la partie francophone du Cameroun, et réunis au sein de la Brigade anti-sardinards (BAS) que nous avons déjà été évoquée, se servent largement de YouTube et de Facebook pour diffuser leurs messages.

Dans leurs démarches de contestation qui visent le changement politique, ils ne manquent pas de stratégies : « pour influencer l'opinion publique, les protestataires procèdent à la surinformation [qui] est une stratégie qui permet de garder la cible concentrée sur un sujet précis, de semer la confusion entre vraies, et fausses informations », expliquent H. Heungoup

et T. Theophilus (*Ibid.*, p. 12) qui se sont intéressés aux usages politiques des réseaux sociaux numériques en Afrique centrale. Aussi, indiquent-ils que « les activistes fabriquent de plus en plus des comptes Facebook et Twitter fictifs ou de parodies de comptes des membres du gouvernement [et parfois même du président] où ils diffusent leurs propres messages, semant ainsi la confusion au sein de l'opinion » (*Ibid.*, p. 13). C'est le cas de ce faux compte attribué à Paul Biya :

Figure 12 : Un faux compte Twitter créé sous l'identité du président camerounais



Source : 237actu.com (12/07/2023).

La création de ce faux compte Twitter peut être perçue comme une autre forme de contestation politique qui vise à renforcer davantage le fossé entre le régime camerounais et la société. Difficile à identifier, son auteur peut être un militant de l'opposition, voire un acteur politique opposé au président camerounais. Car les acteurs politiques sont aussi capables de créer ces faux comptes comme l'a constaté A. Mercier (2015, pp. 156-158) en France.

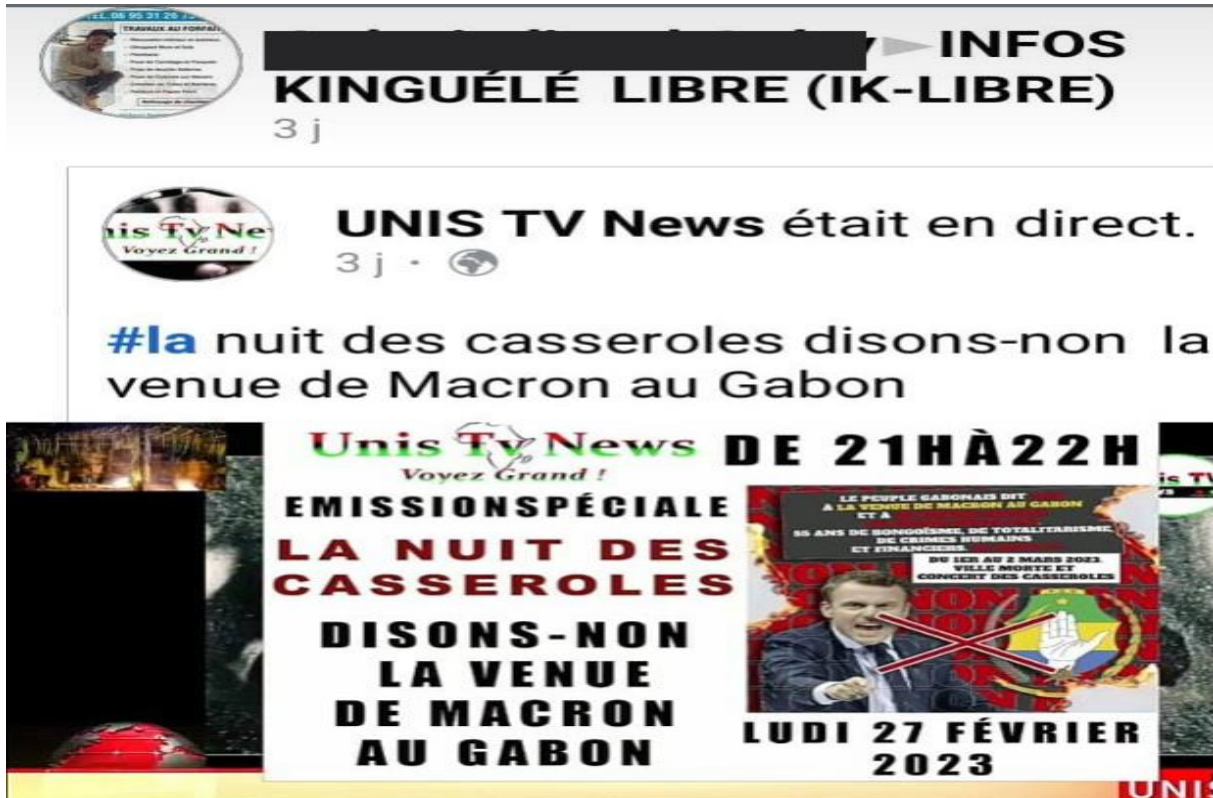
Au Gabon, la protestation contre les acteurs politiques au pouvoir est aussi de mise comme au Cameroun. Depuis le « renversement électoral confisqué » lors de la dernière élection

présidentielle dont parlent A. Aterianus et M. Debain (2016), les contestations en ligne sont de plus en vives. Faisant ainsi des réseaux sociaux numériques les principaux lieux de l'expression de la colère des Gabonais contre Ali Bongo et ses collaborateurs (Lecoutre, 2020, p. 28). Dans des groupes de discussion politique comme Infos Nzeng-Ayong, « la plupart des discussions et échanges portent sur des sujets politiques : la dénonciation de la nonchalance des gouvernants [et] la situation de crise politique née de l'élection contestée d'Ali Bongo Ondimba en 2016 » (Ovoundaga, 2021, p. 122) dont la légitimité ne cesse d'être remise en cause par les activistes dans l'espace numérique. Sur Facebook comme sur d'autres dispositifs comme YouTube, les activistes gabonais basés au pays se montrent plus ou moins critiques du régime de Libreville dont ils connaissent la capacité de répression. D. Lecoutre (2020, p. 27), politologue africaniste, affirme qu'en France, la diaspora gabonaise d'opposition profite de la liberté d'expression pour critiquer et s'opposer pleinement à ce régime sur la toile. Très actifs sur les plateformes numériques, certains de ses membres ont mis en place des chaînes YouTube telle que « Resistance TV » qui donne la possibilité aux citoyens gabonais engagés dans la lutte contre le régime d'Ali Bongo de prendre la parole (*Ibid.*, p. 28). D'une manière implicite, ces contestations politiques en ligne dans lesquelles se sont engagés certains Gabonais et Camerounais mettent en exergue l'affrontement de deux types de démocratie que sont d'une part, « la démocratie de la défiance » (Rosanvallon, 2010, cité par Richaud, 2017, p. 36) des autorités politiques "élues" et, d'autre part, la démocratie électorale à partir de laquelle Ali Bongo et Paul Biya ont été établis au pouvoir.

Dans leur contestation, les activistes et les internautes gabonais d'une manière plus large, n'hésitent pas à s'en prendre à la France qu'ils accusent, à tort ou à raison, d'avoir installé et maintenu Ali Bongo au pouvoir depuis 2009. A partir de ce moment, le numérique se présente pour eux comme une opportunité en ce qu'il permet d'acheminer leurs messages d'accusation et de contestation aux portes du Quai d'Orsay et de l'Élysée dont les locataires constituent également l'un de leur point de mire. Appelés « les marcheurs du numérique » par D. Lecoutre (2020, p. 29), ces activistes gabonais, confirme-t-elle, « ont des cibles de référence dans leurs carnets d'adresse Twitter, dont des décideurs politiques français, des dirigeants de grandes entreprises basées au Gabon ». Dans leurs chaînes TV créées en ligne, ils ne se font pas prier pour s'opposer à l'arrivée officielle dans ce pays de certaines hautes autorités françaises : en février 2023, ils avaient investi la toile, notamment la chaîne YouTube Unis TV News, pour appeler les populations à se mobiliser contre l'arrivée de Emmanuel Macron qui s'inscrivait

dans le cadre du *One forest summit* qui s'est tenu à Libreville le 1^{er} et le 2 mars de cette même année. La figure ci-dessous l'illustre parfaitement :

Figure 13 : Les appels à la mobilisation en ligne contre l'arrivée du président français Emmanuel Macron au Gabon



Source : Groupe Facebook Infokinguélé-Libre (21/03/2023).

Par ces appels à la mobilisation, les internautes gabonais ne tentent pas seulement d'influencer l'agenda international du 25^e président de la République française. Mais il semble qu'ils dénoncent de manière large l'ingérence de la France qui aurait maintenu le PDG au pouvoir depuis longtemps à travers le système appelé la France-Afrique. C'est ce que montre l'image qui fait le rapprochement entre la photo du président français et le logo de ce parti. Sans aller loin sur ces aspects qui interpellent au premier chef la science politique, il semble que les plateformes numériques favorisent l'émergence de nouveaux acteurs non-institutionnels qui influencent dans certains cas, même très faiblement, la scène politique internationale. Pour corroborer cette idée, on peut faire référence à D. Lecoutre (2020, p. 33) qui déclare que « bien que la mobilisation diasporique [gabonaise], extrêmement innovante, visible, bruyante sur la scène parisienne et sur les réseaux sociaux [numériques], contraste avec la minceur des effets

politiques, elle a réussi à franchir une étape en mettant "le problème gabonais"⁷⁷ à l'agenda de l'Union européenne (UE) ainsi que d'autres organisations internationales ».

Toutefois, pour l'heure, les contestations politiques en ligne des Gabonais et des Camerounais n'ont pas apporté de changements politiques importants comme l'alternance au pouvoir ou la reconfiguration de la scène politique qui reste toujours dominée dans les deux pays par le PDG et le RDPC. Pourtant, dans d'autres espaces politiques, la mobilisation en ligne a porté ses fruits. En Italie, elle a permis la création d'un nouveau parti politique appelé le mouvement 5 étoiles (Sedda, 2015). Tandis qu'au Népal, elle a contribué à la naissance d'une formation politique appelée « le Népalais pragmatique » fondé en 2014 (Richaud, 2017, p. 38). Sur le plan africain, la révolution de Jasmin que certains chercheurs appellent « la révolution 2.0 » a conduit à la chute d'un ordre politique et juridique (*Ibid.*, p. 36). Au Burkina Faso et en Gambie, les mobilisations en ligne auraient également participé aux transitions de régimes, nous disent H. Heungoup et T. Theophilus (2019, p. 2). Ainsi, les cas du Gabon et du Cameroun où il n'y a jamais eu de mobilisations en ligne d'une grande ampleur capables de bouleverser l'ordre politique actuellement établi, pourraient s'expliquer tant par la faiblesse de la société civile (*Ibid.*, p. 3 ; Rapport AFD, 2023, p. 35), que par la capacité des États gabonais et camerounais à développer une « répression 2.0 » (Richaud, 2017, p. 38) qui peut neutraliser les effets politiques du numérique. C'est pour cela que D. Cardon (2010, p. 8) affirmait qu'« il ne faut pas [...] accueillir avec une satisfaction béate [la relation outils numériques/démocratie], avant de la célébrer, il faut la penser, tout en s'interrogeant sur ses limites », surtout dans les régimes semi-autoritaires comme le Gabon et le Cameroun.

Section 2 : Les facteurs politiques contraignants de l'espace public alternatif au Gabon et au Cameroun

Dans le deuxième chapitre de la première partie de thèse, nous avons montré comment les facteurs tels que la fracture numérique et les pesanteurs culturelles limitent l'accès à des espaces de discussion politique en ligne à une certaine catégorie de citoyens gabonais et camerounais. Pour éviter les répétitions, nous allons dans cette section nous intéresser exclusivement aux facteurs politiques étant entendu que les régimes politiques gabonais et camerounais cherchent à avoir le contrôle sur ces espaces comme nous l'avons constaté dans nos enquêtes de terrain

⁷⁷ Par « problème gabonais », l'auteure parle de la contestation de la victoire d'Ali Bongo en 2016 et des violences post-électorales qui s'en sont suivies et qui ont occasionné la mort de centaines de Gabonais selon l'opposition et les organisations de la société civile.

dont les résultats ont été restitués et analysés dans le premier chapitre de la deuxième partie. Même si la section précédente nous a permis de montrer que l'espace numérique fournit aux citoyens gabonais et camerounais un nouveau terrain d'action et d'expression politique, on ne peut pas affirmer que les outils numériques constituent forcément des instruments de démocratisation en termes de liberté et de participation politique dans les deux pays. Car ces deux espaces politiques sont marqués par des facteurs propres qui n'encouragent pas inévitablement « les formes de citoyennetés le plus actives » (Mabi, 2021) en ligne. C'est en cela qu'il est nécessaire de convoquer cette section 2 qui nous donnera la possibilité de décrire les méthodes que mettent en œuvre les partis présidentiels pour limiter la participation citoyenne surtout lorsque celle-ci est orientée vers la critique de l'État. Car on sait avec L. Duarte (2019) et A. S. Njutapwoui (2022) que les États gabonais et camerounais cherchent à tout prix à garder le contrôle de l'espace numérique hébergeant parfois des citoyens hostiles aux régimes en place. Pour atteindre cet objectif, l'encadrement juridique des réseaux numériques et la politique de déconnexion qui consiste à réduire l'accès à internet aux citoyens sont perçus par les régimes de Libreville et Yaoundé comme les stratégies efficaces pour contrer ce que certains de leurs membres appellent « la menace numérique »⁷⁸.

2.1-L'instrumentalisation du droit comme moyen de neutralisation de l'espace public numérique

2.1.1- La mise en place d'un cadre juridique constituant un point d'appui à l'oppression des internautes critiques en ligne

Après s'être adaptés à la nouvelle configuration politique au sortir des Conférences nationales par le moyen de la manipulation des institutions (Menthong & Owona Nguini, 2018), le PDG et le RDPC sont actuellement en train de se réadapter à la donne du numérique que d'aucuns pensaient être la solution aux « démocraties africaines » complètement aux abois (Mve Ondo, 2018). Pourtant S. Arsène (2011) déclarait dans le cadre de ses recherches sur la Chine que les régimes autoritaires considèrent les réseaux sociaux numériques comme un facteur de déstabilisation de l'ordre social et politique qu'il faut à tout prix contrôler. Pour y parvenir, les régimes gabonais et camerounais s'appuient entre autres sur le droit pour pratiquer ce que

⁷⁸ Certains politiques perçoivent les réseaux sociaux numériques comme une menace. Lors de son allocution du 21 octobre 2016, le ministre camerounais de la communication, Issah Tchiroma Baakary, indiquait que les plateformes numériques étaient une menace pour la paix au Cameroun. Pour sa part, dans son discours du 10 novembre 2016, le président de l'Assemblée nationale, Cavaye Yéguié, était allé jusqu'à comparer ces plateformes à une nouvelle forme de terrorisme avant de préciser qu'il était temps « d'organiser la traque, afin de débusquer et de mettre hors d'état de nuire [les] félons du cyberspace ».

certaines chercheurs comme F. Daucé et *al.* (2023) appellent « autoritarisme numérique » qui consiste à réprimer les internautes et à restreindre leur liberté de communiquer et d'accès à l'information en ligne. Déjà, la Déclaration africaine sur les droits et liberté de l'internet (DADLI, 2014, p. 4) affirmait que

« si les gouvernements ont une volonté légitime de réduire les activités criminelles en ligne, en particulier la criminalité financière et le terrorisme, il existe également des cas concrets où la poursuite de ces objectifs a priori légitimes a servi de prétexte à l'introduction de dispositions visant à limiter les critiques faites aux gouvernements ».

Conformément à la Convention de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) de 1999 sur la prévention et la lutte contre le terrorisme, renforcée par la résolution 2178 du 24 septembre 2014 du Conseil de sécurité des Nations Unies, le Cameroun, frontalier des pays frappés par le terrorisme que sont le Nigeria et le Tchad, pour lutter contre ce phénomène sur son territoire, a adopté la loi N° 2014/028 du 23 décembre 2014 portant répression des actes de terrorisme. A première vue, son adoption apparaît légitime au regard du contexte sécuritaire dans cette région. Or, en réalité, elle fait l'objet d'un détournement politique en ce qu'elle est devenue un point d'appui de la répression en ligne et hors ligne de citoyens camerounais très critiques du groupe gouvernant. A ce sujet, B. Bertolt (2018) précise

« Au Cameroun, la loi antiterroriste promulguée en décembre 2014 n'est pas simplement un outil de lutte contre la secte islamiste Boko Haram qui sévit sur le pourtour du bassin du lac Tchad. Utilisée pour limiter les libertés civiles, éliminer les adversaires politiques dans le cadre de la lutte de succession à la tête de l'État, elle sert également à réduire au silence les critiques formulées contre la gouvernance politique et économique ».

Alors qu'ils faisaient des plaisanteries sur les réseaux sociaux numériques, trois jeunes camerounais ont été arrêtés conformément à cette prescription juridique (Heungoup & Theophilus, 2019, p. 16). Toujours au nom de la même loi, plusieurs leaders anglophones, contestataires de l'ordre politique établi, ont été arrêtés avant d'être traduits devant le tribunal militaire comme l'indique ladite loi (*Ibid.*, pp.16-17), si bien qu'on peut affirmer que la lutte contre le terrorisme a donné au gouvernement camerounais une opportunité pour renforcer son autoritarisme. Rappelons que le rapport de l'AFD (2023, p. 6) précise qu'au Cameroun, la minorité anglophone est particulièrement victime de cet autoritarisme du régime Biya qui finit par développer chez certains citoyens camerounais une peur appréhendée par T. Jobard (2011) comme l'un des piliers de l'ordre politique dans des régimes semi-autoritaires. Pour étendre

cette peur dans toute la société camerounaise, le groupe au pouvoir ne manque pas de stratégies. En 2017, le ministre des Postes et télécommunications a fait envoyer aux camerounais des SMS dans lesquels on pouvait lire : « l'émission et la propagation de fausses nouvelles, notamment sur les réseaux sociaux [numériques], sont réprimées par la loi ». Si d'aucuns considèrent cette démarche comme une volonté gouvernementale d'informer davantage les citoyens dans l'intérêt général, nous y voyons surtout une volonté de l'équipe au pouvoir de créer de la peur afin de réduire les Camerounais au silence. Ce qui est contraire à la Déclaration africaine sur les droits et libertés de l'internet (2014, p. 18) qui énonce que « les États [africains] doivent créer un environnement favorable pour la participation au débat public de toutes les personnes concernées en leur permettant d'exprimer leurs opinions et idées sans craintes ». Dans son rapport sur l'« état des libertés numériques en Afrique francophone », l'AFD (2023, p. 8) confirme d'ailleurs ces violations des droits des internautes par le Cameroun en le classant pays « non libre » en matière de libertés numériques au même titre que le Burundi, Djibouti, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine, le Rwanda et le Tchad. Dans ces conditions, il est difficile de croire que les quelques associations locales de défense de ces libertés qu'on recense dans le pays comme PROTEGE QV ou Internet Society soient en mesure de renverser la tendance.

Pour leur part, les autorités gabonaises ont elles aussi mis en place des dispositions juridiques pour encadrer les activités en ligne. Mais comme au Cameroun, ces dispositions juridiques constituent aussi des bases d'appui à la répression des internautes gabonais. Classé pays « partiellement non-libre » (Rapport AFD, 2023, p. 8) en matière de libertés sur internet par le même rapport que nous avons cité ci-dessus, le Gabon s'est abstenu en 2015 lors du vote de la résolution sur internet et les droits humains du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Cette résolution précisait que lorsque les États cherchent à résoudre les questions de sécurité sur internet, ils doivent impérativement le faire conformément aux obligations internationales en matière de droits humains⁷⁹. Cette position adoptée par le Gabon semble conforter le point de vue de la Déclaration africaine sur les droits et libertés de l'internet (2014, p. 3) qui indique « qu'il est clair que de nombreux gouvernements en Afrique ne disposent [pas] de la volonté politique d'assurer une protection intégrale des droits de l'homme dans le contexte d'internet et des technologies numériques ». D'ailleurs, l'ordonnance n° 15/PR/2018 du 23 février portant réglementation de la cybercriminalité en République gabonaise en est une preuve

⁷⁹ Voir https://www.ritimo.org/surveillance-de-masse?debut-recherche_articles=10. Consulté le 18/07/2023.

en ce sens qu'elle oblige les fournisseurs de service de communication numérique à conserver les données de connexion des internautes pendant une période de dix ans pour des nécessités d'investigations judiciaires (Rapport AFD, 2023, p. 34). Et ce, en violation du principe de la Déclaration africaine sur les droits et libertés de l'internet (2014, p. 23) qui stipule que « la collecte, la conservation, l'utilisation et la divulgation de données ou d'informations à caractère personnel doivent être conformes à une politique transparente en matière de respect de la vie privée ». De plus, le Code pénal, en son article 227, prévoit des sanctions de 5 ans de prison et de 3 millions de FCFA (environ 4 580 €) d'amende pour diffusion de fausses nouvelles. Comme nous allons le voir dans la sous-partie suivante, cette disposition, au même titre que le motif « d'outrage au Chef de l'État » que M. Frère (2020, p. 348) présente comme un énoncé flou permettant aux magistrats politisés de sanctionner pénalement les activistes, est l'une des dispositions juridiques du nouveau Code pénal mobilisées pour arrêter les internautes très critiques du pouvoir. Pour tout dire, ce Code pénal prévoit en ses articles 585, 594, 607, 617 et 629, de doubler les peines lorsque les délits ont été commis en mobilisant les réseaux numériques. Par exemple, le premier article cité (585) dispose que « les peines prévues aux articles précédents seront portées au double [...] lorsque la commission de l'infraction a été facilitée par l'utilisation des réseaux numériques ou électroniques de communication » (Code pénal, 2019, p. 129). Jugées liberticides, ces dispositions ont fortement été critiquées par les organisations de la société civile sans qu'elles ne parviennent à les faire annuler⁸⁰. Ces dispositions visent surtout à mettre au pas l'espace public numérique gabonais qu'autre chose. Dans d'autres démocraties illibérales telles que la Russie, cette méthode est aussi employée par l'équipe de Vladimir Poutine. Dans leur ouvrage intitulé « Genèse d'un autoritarisme numérique. Répression et résistance sur internet en Russie (2012-2022) », F. Daucé *et al.* (2023, p. 15) expliquent que le régime poutinien a fixé « une législation de plus en plus complexe et délibérément ambivalente, permettant aux autorités de mettre en place une forme d'arbitraire destiné à intimider et contraindre à l'auto-censure en ligne (*sic*) ».

Mais à y observer de près, l'intérêt particulier que le Gabon et le Cameroun accordent au droit interne est révélateur d'une autre réalité : il met en évidence le fait que ces pays ne disposent pas de moyens techniques nécessaires pour exercer leur autoritarisme en contexte numérique comme la Chine qui s'appuie sur ses capacités de filtrage automatisées très poussées (Morgus, 2018, cité par Daucé & *al.*, *Ibid.*, p. 17) pour dégager son espace numérique de toutes les

⁸⁰ Voir <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20200719-gabon-soci%C3%A9t%C3%A9-civile-d%C3%A9nonces-dispositions-liberticides-nouveau-code-p%C3%A9nal>. Consulté le 19/07/2023.

critiques. De surcroît, à l'instar de plusieurs autres pays africains, ils « ne sont pas encore en mesure de peser sur les géants comme Facebook ou Twitter pour réclamer la suspension d'un compte ou la suppression d'un post » (Duarte, 2019, p. 61). A défaut d'avoir des solutions techniques de filtrage et de censure, et de peser sur ces grandes entreprises internationales, les deux pays préfèrent instrumentaliser le droit interne pour intimider, arrêter, opprimer certains Gabonais et Camerounais hostiles au pouvoir afin de les réduire au silence. Voilà pourquoi ils sont soumis à une surveillance de masse, même si cette pratique constitue « une ingérence disproportionnée et par conséquent une violation du droit au respect de la vie privée, et d'autres droits humains » (DADLI, 2014, p. 23).

2.1.2- L'espace numérique, une fenêtre servant à pratiquer une surveillance de masse dans l'optique de réprimer les internautes gênants du pouvoir

Le développement de l'internet au Gabon et au Cameroun s'accompagne par une législation qui rime entre lutte contre la cybercriminalité et satisfaction des ambitions politiques qui consistent à réduire les critiques au sein de l'espace public. Dans cette perspective, il (le développement d'internet) offre aux dirigeants de ces États de nouveaux dispositifs qui leur permettent de pratiquer une surveillance de masse. Pour ce faire, les opérateurs de téléphonie mobile et de fourniture d'accès internet sont mis à contribution. Par l'application de la loi n° 243/Arcep/2014 du 16 octobre 2014 au Gabon, et du décret 2015/759 du 3 septembre, ces opérateurs ont été invités à procéder à l'identification de tous leurs abonnés. Officiellement justifiées pour des raisons de sécurité, ces opérations d'identification de masse peuvent porter d'autres enjeux en ce que les citoyens identifiés pourront faire l'objet de surveillance à des fins politiques. Se sachant identifiés, éventuellement surveillés, les Gabonais, comme le mentionnent J. Atchoua et J. Bogui (2016) lorsqu'ils parlent du cas ivoirien, peuvent être « amenés à s'autodiscipliner » et même à s'abstenir de critiquer le régime : « celui qui est soumis à un champ de visibilité, et qui le sait, reprend à son compte les contraintes du pouvoir. [...] Il devient le principe de son propre assujettissement », indique M. Foucault (1975, p. 235, cité par Atchoua & Bogui, 2016). En Côte d'Ivoire, les arrestations des blogueurs opérées sur la base de SMS juste après les opérations d'identification des abonnés, ont renforcé auprès des citoyens l'idée selon laquelle les technologies numériques étaient devenues un instrument à travers lequel l'État exerçait une surveillance de leurs activités dans le cyberspace (Atchoua & Bogui, 2016) comme on le voit aussi au Gabon et au Cameroun. Fournissant aux services de sécurité de ces États une nouvelle fenêtre de surveillance qui vise à identifier et à punir les

internauts jugés « nuisibles », le numérique s'apparente dès lors à un outil « de contrôle accru [et de répression] des citoyens » pour parler comme L. Monnoyer-Smith et S. Wojcik (2014, p. 8). C'est pour cela qu'il ne sera peut-être pas exagéré de dire qu'il constitue désormais un des outils de répression des « locataires » du Palais du bord à Libreville et celui d'Etoudi à Yaoundé. Ainsi, l'activité de surveillance de citoyens peut s'opérer au sein de différentes sphères d'internet tels que le web, les forums de discussions, les bases de données (Kiyindou, 2009a, p. 48). Comme dans le domaine de la communication politique, le recours au numérique pour une activité de surveillance plus efficace s'accompagne aussi d'un besoin de compétences qu'on ne retrouve pas forcément au Gabon et au Cameroun. D'après *Jeune Afrique*, qui n'est pas une source scientifique, mais qui constitue toutefois une source médiatique de référence en Afrique francophone, le régime gabonais aurait eu recours à des compétences extérieures. Dans sa publication du 19 juillet 2021 qu'il a intitulée « Entre surveillance des opposants et des terroristes, le juteux marché de l'espionnage en Afrique », il est écrit que

« le Français Jean-Charles Solon [...], cet ancien militaire passé par les services techniques de la Direction générale des renseignements extérieurs (DGSE, les services de renseignements français), aujourd'hui fonctionnaire gabonais à part entière, est le maître des écoutes à Libreville. Théoriquement sous la tutelle de la Direction générale des services spéciaux de la présidence, dirigée par Brice Clotaire Oligui Nguema, il dispose en réalité de son autonomie. [...] Retranscription d'écoutes téléphoniques, interceptions des SMS ou des conversations sur WhatsApp, espionnage d'échanges de courriels ou sur les réseaux sociaux [numériques]...Jean-Charles Solon est selon nos sources, bien équipé »⁸¹.

Au Cameroun, le même magazine, cette fois dans une publication titrée « Cameroun : espionnage, troupes d'élites...quand Israël veille sur Paul Biya », datant du 30 janvier 2020, déclare que le régime s'est entouré d'une équipe israélienne qui a fait installer plusieurs outils de surveillance et d'interception des communications téléphoniques et numériques⁸². Cette déclaration trouve sa confirmation dans le champ scientifique, notamment auprès de L. Duarte (2019, p. 63) qui écrit que « des régimes comme ceux du Cameroun, du Tchad ou du Gabon, ont été formés par des services de renseignements étrangers (Israël, États-Unis, France, Chine...) pour contrôler l'espace numérique et éviter toute contestation ». C'est dire que « la surveillance institutionnelle [étatique] » (Cardon, 2010, p. 64) de l'espace numérique gabonais

⁸¹ Voir <https://www.jeuneafrique.com/mag/886073/politique/entre-surveillance-des-opposants-et-des-terroristes-le-juteux-marche-de-lespionnage-en-afrique/> . Consulté le 21/07/2023.

⁸² Voir <https://www.jeuneafrique.com/mag/886063/politique/cameroun-quand-israel-veille-sur-la-securite-et-les-interceptions-de-paul-biya/>. Consulté le 21/07/2023.

et camerounais est une réalité au point où s'y mettre en scène dans une posture critique constitue un vrai risque. Dans ce cas, les réseaux sociaux numériques ne peuvent plus seulement être pensés en termes d'instruments de démocratie, mais ils constituent dès lors les enjeux d'une surveillance qui porte atteinte plus largement au processus de démocratisation gabonais et camerounais. Soumis à cette surveillance, plusieurs internautes se sont vu être inquiétés par la justice. A titre d'exemple, l'on se souvient de l'arrestation en 2016 du cyberactiviste gabonais Landry Amiang Washington⁸³ à sa descente d'avion à l'aéroport international Omar Bongo de Libreville pour le motif « d'outrage au chef de l'État ». D'autres

« animateurs de la contestation sur les réseaux sociaux [ont aussi été] harcelés par les autorités[...] Ainsi Bung Pinze a dû partir en exil dans la foulée de la répression post-électorale de 2016. Patrick Oyabi dit « Pistelero Balero », initiateur et leader de Génération Waz, a été arrêté le 28 juin 2019 et placé en détention à la prison centrale de Libreville, puis acquitté le 15 juillet 2020 par le tribunal correctionnel des délits d' "instigation à l'insurrection" et d' "atteinte à la sûreté intérieure de l'État". Quant à Peter Brady, il a été arrêté le 21 décembre 2019 et placé en garde à vue au Commissariat de Police de Port-Gentil pendant plusieurs jours » (Lecoutre, 2020, p. 29).

Malgré plusieurs instruments juridiques, notamment la résolution 362 de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples qui garantit aux citoyens gabonais, camerounais et africains le droit à la liberté d'expression sur internet, les internautes critiques du pouvoir adoptent un comportement prudent et n'osent plus s'avancer lorsqu'ils n'interviennent pas sous anonymat alors qu'ils peuvent toujours être démasqués par les services évoqués ci-dessus. Au Cameroun, A. Njutapwoui (2022, p. 206) observe que « beaucoup d'internautes redoutent une infiltration des plateformes numériques par les agents étatiques et préfèrent s'abstenir d'afficher leur soutien à l'opposition ou de publier des commentaires critiques ». A cet égard, on comprend que l'exercice de la citoyenneté en ligne dans ce pays et chez son voisin le Gabon se fait dans un contexte de méfiance et de défiance. Alors que les citoyens pensent que le numérique est un espace dans lesquels ils peuvent s'exprimer librement, les pouvoirs gabonais et camerounais y voient un outil de renforcement de surveillance et de leur pouvoir. Ce qui vient en appui au propos de T. Vedel (2017) qui fait observer qu'« internet tend à renforcer les capacités d'action des acteurs politiques les plus puissants », au point où nous sommes en mesure d'affirmer qu'il favorise finalement l'émergence de nouveaux

⁸³ Voir <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20200107-gabon-cyberactiviste-landry-amiang-washington-libere-justice-ali-bongo>. Consulté le 26/03/2022.

problèmes qui portent atteinte aux droits des utilisateurs. En élargissant l'espace public gabonais et camerounais, les réseaux numériques ont aussi donné au pouvoir l'opportunité d'étendre le champ d'action de sa surveillance et d'accéder librement aux données personnelles qui facilitent les arrestations des internautes. Pour l'auteur gabonais B. Mve Ondo (2018, p. 4), il s'agit là d'un « complot des gouvernants contre la démocratie à travers une sorte de colonisation de la vie privée et de l'information ». C'est donc à juste titre que l'ONG américaine Freedom House a précisé que la démocratie se flétrit sous l'influence d'internet à travers le monde⁸⁴, surtout en Afrique où les instances de contrôle et de protection des droits numériques sont quasi-inexistantes au point que cette partie du monde est devenue pour certaines puissances internationales un laboratoire d'essai de technologies de cybersurveillance⁸⁵ comme on le voit au Gabon et au Cameroun.

Mais la cybersurveillance n'est pas la seule pratique mise en œuvre par ces deux États pour neutraliser les internautes. Au-delà de celle-ci, ils ont recours à d'autres techniques déjà identifiées par K. Pype (2021, p. 83) qui tournent autour de la fixation de prix élevés d'accès à internet et la coupure d'internet. Ce sont ces deux aspects que nous allons successivement développer dans la suite de ce chapitre.

2.2- La pratique d'une politique de déconnexion des citoyens des réseaux numériques

2.2.1- La limitation de l'accès à l'espace numérique par la fixation de prix élevés de l'internet mobile

Au Gabon et au Cameroun, nous l'avons précédemment indiqué, le téléphone portable est devenu le principal support de participation politique en ligne. Pour autant, les prix d'accès à l'internet mobile ne sont pas forcément à la portée de tous les citoyens. Parfois, pour avoir accès à internet, certains d'entre eux se voient obligés de rechercher les lieux publics qui proposent un accès wifi gratuit comme l'indique K. Pype (2021, p. 83) quand elle parle globalement des Africains. A Libreville au Gabon, il n'est pas rare de les voir s'agglutiner aux abords de l'Assemblée nationale et du Sénat pour se connecter aux wifi de ces institutions. Lorsqu'ils ne se connectent pas aux réseaux desdites institutions, c'est le wifi privé du voisin qui est piraté avant que ce dernier ne s'en rende compte et modifie le code d'accès. Quelquefois, cette

⁸⁴Voir <https://usbeketrica.com/fr/article/internet-comment-la-chine-et-l-autoritarisme-menacent-nos-libertes>. Consulté le 08/04/2022.

⁸⁵ Voir <https://www.letemps.ch/opinions/lafrrique-laboratoire-cybersurveillance-manipulationn-lopinion>. Consulté le 25/07/2023.

situation de cherté de l'internet génère « ses propres formes de protestation politique, qui peuvent être dirigées contre l'État, mais aussi contre les opérateurs de télécommunication » (*Ibid.*, p. 84) comme on l'a vu en France il y a 25 ans. Dans ce pays, le 13 décembre 1998, les internautes se sont engagés dans une grève pour revendiquer auprès de France Télécom la baisse du prix de communication téléphonique. Pour cela, ils avaient décidé de ne pas se connecter pendant 24h afin de faire de l'internet français un réseau inerte et sans intérêt (Fijalkow, 2006). Pour protester contre le coût élevé de l'internet mobile, les internautes gabonais et camerounais ont presque employé la même méthode. Ce d'autant plus qu'au Gabon, le dimanche 23 avril 2023, ils ont décidé d'activer le mode avion de leurs téléphones pendant quelques heures⁸⁶. Même son de cloche au Cameroun, où les internautes, encouragés à cette occasion par certains acteurs politiques de l'opposition, notamment le député Cabral Libii, ont utilisé le même mode opératoire le 24 du même mois et de la même année⁸⁷. Et ce, comme le montre cette figure, après les appels à la mobilisation lancés en ligne.

Figure 14 : Appel au boycott des deux principaux fournisseurs d'accès à internet au Cameroun



Source : Groupe Facebook Le Cameroun c'est le Cameroun (27/07/2023).

Précisons que les tarifs de l'internet mobile pratiqués au Cameroun figurent *a priori* parmi les moins chers d'Afrique selon certaines sources. Dans son rapport intitulé « Worldwide mobile data pricing : the cost of 1GB of mobile data in 230 countries », datant de 2021, le site

⁸⁶ Voir <https://lfinfos.com/gabon-cherte-du-cout-internet-polemique-autour-dun-mouvement-de-contestation/> . Consulté le 27/07/2023.

⁸⁷ Voir <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20230428-cameroun-des-t%C3%A9l%C3%A9phones-de-consommateurs-en-mode-avion-pour-d%C3%A9noncer-les-tarifs-des-op%C3%A9rateurs> . Consulté le 27/07/2023.

britannique Cable.co.uk le classe en 11^e position des pays africains les moins chers d’Afrique en matière d’accès à internet avec le prix d’un GB fixé à 0,90\$. Même si les tarifs pratiqués paraissent accessibles, il reste que dans un pays où 8,1 millions d’habitants vivent sous le seuil de pauvreté⁸⁸, c’est-à-dire avec 931 FCFA (1,55\$) par jour, ce prix ne peut plus être jugé abordable. Selon le même site, le Gabon, avec un GB fixé à 4,82\$ occupe quant à lui la 41^e place sur 51 pays classés, ce qui fait de lui l’un des pays les plus chers du continent en termes de coût d’internet comme noté dans le 3^e chapitre. Plusieurs sources expliquent cette situation par l’ampleur des investissements consentis par les fournisseurs d’accès à internet et par l’absence de concurrence. En outre, on peut aussi recourir à une approche politique pour expliquer la hausse de ces prix. Dans certains pays d’Afrique telle que la Tanzanie, le gouvernement a instauré une taxe sur les blogs qui s’élève à 900\$ par an et qui exige que les bloggeurs remplissent des formulaires officiels et s’abstiennent de publier des contenus prohibés, nous dit K. Pype (2021, p. 83). Pour elle, cette taxe, au même titre que la cherté du coût d’accès aux réseaux sociaux numériques qu’elle a constatée en Ouganda, ne sont que des stratégies gouvernementales pour empêcher les citoyens d’accéder aux plateformes numériques pour des raisons politiques (*Ibid.*). C’est aussi cette idée que soutiennent certains discours médiatiques : « les États ont même tendance à vouloir profiter de ce pactole de l’internet en taxant davantage les abonnés. C’est le cas en Ouganda, en Zambie, en Tanzanie, au Kenya et au Benin. Ces nouvelles taxes sont parfois très politiques [et visent à] faire taire les voix critiques ou limiter leur écho dans l’opinion »⁸⁹, souligne RFI.

Cela dit, le coût élevé de l’internet mobile au Gabon et au Cameroun, même si là-bas ces prix sont jugés abordables par certaines sources internationales, peut aussi être interprété comme des mesures subtiles qui visent à limiter l’accès à l’espace public numérique critique du gouvernement. C’est cette idée que défendent H. Heungoup et T. Theophilus (2019, p.15) quand ils écrivent, en considérant aussi un autre pays africain que :

« le Tchad et le Cameroun sont aussi parfois soupçonnés de faire ralentir la connexion internet dans des zones précises ou sous tension, ou encore de faire appliquer par les opérateurs privés des coûts d’internet particulièrement élevés, afin de limiter l’accès. Ceci expliquerait en partie pourquoi ces deux pays sont classés parmi ceux ayant les plus faibles taux de couvertures internet en Afrique. En même

⁸⁸ Voir <https://www.banquemonddiale.org/fr/country/cameroon/overview#:text=La%20part%20de%20la%20population.de%20r%C3%A9duction%20de%20la%20pauvret%C3%A9> . Consulté le 28/07/2023.

⁸⁹ Voir <https://www.rfi.fr/fr/emission/20180927-acces-internet-mobile-est-encore-trop-cher-en-afrique>. Consulté le 28/07/2023.

temps, ils sont aussi parmi ceux où l'accès à internet coûte le plus cher. L'objectif caché derrière cette démarche serait d'empêcher une vraie démocratisation d'internet susceptible de renverser leurs monopoles politiques ».

Ne permettant pas aux citoyens d'accéder régulièrement à internet afin qu'ils profitent pleinement du potentiel du numérique, ces prix se donnent à voir à partir de ce moment comme une autre réponse politique face au défi qu'internet pose à la stabilité des régimes gabonais et camerounais. Dans ce cas, les fournisseurs d'accès à internet que sont Airtel Gabon, Moov Africa Gabon, Orange ou encore MTN et bien d'autres, qui appliquent ces prix, deviendraient des outils d'un projet politique de conservation du pouvoir de ces régimes. Pour cela, en plus de la coupure d'internet que nous évoquerons dans la sous-partie suivante, ils peuvent utiliser d'autres méthodes : après la coupure d'internet lors des contestations électorales en 2016 au Gabon, le réseau fut rétabli après plusieurs jours. Mais la vitesse de connexion était très lente au point de décourager les internautes⁹⁰. Or, en réalité, il s'agissait de ce qu'on appelle la méthode de l'étranglement qui consiste pour les fournisseurs d'accès à internet, à limiter le trafic vers certains sites et certaines plateformes numériques à la suite d'une demande gouvernementale ou à celle d'une autorité particulière⁹¹.

Par ailleurs, en parlant de ces prix, on peut s'apercevoir que les logiques marchandes sont en train de prendre le dessus sur les logiques démocratiques. Pour le dire autrement, le processus de démocratisation gabonais et camerounais, qui aurait pu être dynamisé par la participation politique en ligne de tous les Gabonais et Camerounais, se retrouve en partie « capturé par les intérêts économiques » (Bouillaud, 2020) des fournisseurs d'accès internet que nous avons susmentionnés. Ce qui constitue quelque part une réponse à la question de C. Bouillaud qui fait office de titre à son article : « Le capitalisme, menace pour la démocratie ? » (*Ibid.*). Alors que la participation en ligne rencontre déjà plusieurs problèmes tels que l'analphabétisme et le manque de compétence numérique, les prix de l'internet mobile proposés par Airtel Gabon et d'autres opérateurs viennent s'ajouter comme un autre obstacle qui ne permet à certains de se connecter qu'au gré des circonstances et d'événements. Ce qui, par conséquent, n'autorise pas « Les conversations politiques en ligne au quotidien » (Wright, 2016) qui ont bien entendu l'avantage de renforcer la citoyenneté. Au contraire, cette situation favorise de plus en plus « l'asynchronie des échanges [...] qui diminue la focalisation collective » (Marcoccia, 2003, p.

⁹⁰ Voir <https://www.rfi.fr/afrique/20160912-crise-gabon-problemes-internet-handicapent-quotidien-cyber-cafes>. Consulté le 28/07/2023.

⁹¹ Voir <https://www.bbc.com/afrique/region-47765394>. Consulté le 28/07/2023.

20). C'est dire que le fonctionnement dynamique de la démocratie en ligne passe aussi par la baisse de ces coûts d'accès à internet pour que soient réduites les inégalités d'accès. On se demande alors comment ces opérateurs pourront arriver à concilier le profit qui constitue leur principal objectif aux enjeux de démocratie qui nécessitent de leur part la reconsidération des tarifs appliqués.

Ainsi, si les coûts élevés de l'internet mobile apparaissent comme une technique qui participe à réduire les effectifs de citoyens engagés dans des discussions politiques en ligne, nous allons, dans le sous-point à venir, mettre en exergue une autre technique plus visible et plus brutale qu'utilisent les gouvernements gabonais et camerounais en période de crise : la coupure de la connexion internet.

2.2.2. La coupure de la connexion internet, une technique de répression des appels à la mobilisation politique contre les régimes

A travers le monde, les mouvements de revendication et de contestation sociale et politique s'appuient de plus en plus sur les réseaux sociaux numériques. Cependant, face à ces contestations parfois violentes, les États réagissent différemment selon qu'ils sont démocratiques ou autoritaires. Malgré les violences engendrées par le mouvement des "gilets jaunes" (Mercier, 2020) qu'on peut considérer comme l'un des mouvements de contestation sociale les plus importants en France ces dernières années, l'internet qui a joué un rôle majeur dans sa structuration (Sebbah & Smyrniaios, 2019 ; Mercier, 2020) n'a jamais été coupé par l'État, bien que la police ait « adopté une attitude offensive face aux manifestants à coup de gaz lacrymogène, de grenades dites de désencerclement ou de fusils tirant les balles en caoutchouc très dures » (Mercier, 2020). Dans d'autres pays, particulièrement ceux d'Afrique, la réaction n'est pas la même. Au moment où nous écrivons ces lignes, nous apprenons que l'internet a été coupé au Sénégal⁹² pour anéantir les manifestations liées à l'arrestation de l'opposant Ousmane Sonko le 28 juillet 2023 à Dakar. A l'image du Sénégal, le Cameroun et le Gabon n'hésitent pas non plus à utiliser cette même méthode pour neutraliser les mobilisations.

Au Cameroun, la coupure de l'accès à internet la plus importante a été opérée en 2017 (Heungoup & Theophilus, 2019, p. 15 ; Njutapwoui, 2022, p. 206 ; Rapport AFD, 2023, p. 23). Ayant duré plus de trois mois, elle avait pour objectif principal de contrecarrer les protestations

⁹²Voir <https://afriqueitnews.com/tech-media/suspension-internet-senegal-inquietudes-croissantes/>. Consulté le 02/08/2023.

contre le pouvoir (Njutapwoui, 2022, p. 206). Ce qui a obligé certains organismes continentaux et internationaux à réagir. Avec pour base légale l'atteinte à la liberté d'expression et au libre accès à l'information, le Réseau des défenseurs des droits humains en Afrique centrale et l'organisme international Internet Sans Frontière avaient décidé de déposer une plainte contre l'État camerounais devant le Conseil constitutionnel pour demander le rétablissement de l'internet suspendu dans les deux régions anglophones du pays⁹³. Après ces coupures, plusieurs organismes internationaux parmi lesquels les deux à l'origine de la plainte, vont organiser un symposium international. Avec pour thème « Droits numériques et élections au Cameroun : combattre les discours dangereux en ligne tout en préservant les droits numériques au Cameroun », il s'est tenu les 12 et 13 septembre 2018 et visait à préserver les droits des internautes camerounais en demandant au gouvernement d'appliquer plusieurs résolutions continentales et internationales, notamment la résolution 20/8 du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies sur la promotion, la protection, et l'exercice des Droits de l'Homme sur Internet⁹⁴.

Pour apporter des réponses aux violentes manifestations intervenues après l'annonce de la victoire d'Ali Bongo lors de l'élection présidentielle de 2016, le gouvernement gabonais en ce qui le concerne, a aussi procédé à la coupure d'internet pour empêcher l'accès aux réseaux sociaux numériques (Ovoundaga, 2018 ; 2020, p. 154 ; Rapport AFD, 2023, p. 34) pendant une période d'un mois. Trois ans après, c'est-à-dire le 07 janvier 2019, il a encore astreint Gabon Telecom, Airtel et Libertis d'appuyer sur le bouton off pour priver à nouveau les internautes gabonais de la connexion internet (Rapport AFD, 2023, p. 34) pendant la tentative de coup d'État perpétrée par un groupuscule de soldats de la garde républicaine. Défenseurs de droits des internautes à travers le monde, l'organisme international Internet Sans Frontières n'avait d'ailleurs pas manqué de condamner cette coupure⁹⁵.

Au Gabon comme au Cameroun, pour justifier ces coupures, les autorités gouvernementales avancent toujours l'argument de maintien de l'ordre public. Pourtant à ce sujet, la Déclaration africaine des droits et libertés sur internet (2014, p. 17) est claire lorsqu'elle précise que « les coupures ou le ralentissement d'accès à internet ou de parties de celui-ci pour des populations entières ou des segments du public ne devraient être permis sur aucun fondement, y compris pour des raisons d'ordre public ou de sécurité nationale ». Face à ces coupures et à ces

⁹³ Voir <https://www.ritimo.org/Fiche-pays-securit-numerique-Cameroun>. Consulté le 02/08/2023.

⁹⁴ Voir <https://www.ritimo.org/Fiche-pays-securit-numerique-Cameroun>. Consulté le 02/08/2023.

⁹⁵ Voir <https://internetwithoutborders.org/gabon-coup-detat-et-coupure-internet/>. Consulté le 02/08/2023.

prescriptions, on pourra dans un premier temps soutenir que les gouvernements gabonais et camerounais, lors des manifestations même violentes, éprouvent des difficultés à restaurer l'ordre public sans porter atteinte aux libertés et aux droits des internautes. Dans un second temps, il nous apparaît tout à fait légitime de souligner que ces gouvernements, en exerçant un contrôle sur l'information qu'ils empêchent de circuler pendant les moments de tensions sociales, cherchent en réalité à se perpétuer au pouvoir. Surtout lorsqu'on sait que la suspension de ce réseau semble être dépourvue de bases juridiques. C'est tout le sens du titre de cet article du journal *Le Monde* du 31 janvier 2022 : « Couper Internet, une arme pour les régimes autoritaires africains »⁹⁶. En utilisant cette « arme », les gouvernements gabonais et camerounais ne s'attaquent pas seulement aux manifestants dont ils violent les droits, mais ils s'en prennent aussi à la communication des partis politiques d'opposition qui utilisent Facebook comme média alternatif aux médias classiques (voir chapitre 3, pp. 116-113). Voilà pourquoi les Nations Unies notent qu'« elles [les coupures d'internet] nuisent particulièrement aux groupes d'opposition qui ont moins de ressources, et qui peuvent être éminemment tributaires des canaux en ligne pour faire campagne et assurer la mobilisation »⁹⁷.

Par-delà, ces coupures démontrent aussi que les réseaux sociaux numériques constituent au Gabon et au Cameroun, comme partout dans le monde, « un nouvel espace de mobilisation » (Ngono, 2018, p.128) qui peut favoriser l'émergence d'une dynamique contestataire (Richaud, 2017). Si l'internet a été suspendu dans les deux pays lors des manifestations, c'est que Facebook, en tant que réseau social numérique le plus utilisé, a certainement joué un rôle important dans leur coordination et dans leur organisation. C'est d'ailleurs cette idée qui ressort du propos de M. Ovoundaga (2021, pp. 18-19) quand il dit que « les Shutdown du réseau internet durant les élections présidentielles de 2016 justifient pleinement cet impact de Facebook dans le déroulement du jeu politique gabonais ». Même si l'émergence des mouvements en ligne peut avoir ses propres limites comme l'affaiblissement des capacités de négociation et celui du renouvellement de leurs stratégies (Tufekci, 2019, cité par Le Caroff, 2021, p. 2), au Gabon et au Cameroun, les coupures d'internet constituent la limite la plus importante. Par ces coupures, et sans craindre les « sanctions internationales » dont parle C. Le Caroff (*Ibid.*, p. 3), les régimes de ces pays affirment leur puissance et surtout leur volonté de

⁹⁶ Voir https://www.lemonde.fr/international/article/2022/01/31/couper-internet-une-arme-pour-les-regimes-autoritaires-africains_6111739_3210.html. Consulté le 04/08/2023.

⁹⁷ Voir www.ohchr.org/fr/press-releases/2022/06/Internet-shut-downs-un-report-details-dramatic-impact-people-lives-and-human. Consulté le 04/08/2023.

conserver le pouvoir. Comme ces régimes, et ce, depuis 2014, les régimes béninois, burundais, congolais, ivoirien, guinéen, malien, nigérien, ougandais, tchadien, togolais, ont procédé à la suspension du réseau internet lors des manifestations antisystème ou lors des périodes électorales⁹⁸.

Face à cette situation, les internautes sont obligés de recourir à d'autres stratégies alternatives comme la communication par SMS lorsqu'elle n'est pas aussi coupée, comme l'avait fait le gouvernement tchadien en 2016 après avoir bloqué l'internet (Heungoup & Theophilus, 2019, p. 14). Au Cameroun, lors de la déconnexion de l'internet de 2017 dont nous avons fait mention ci-dessus, les leaders des manifestations ont créé une base de données comprenant des milliers de numéros de téléphones à partir desquels ils envoyaient des SMS dans l'optique de la poursuite des manifestations (*Ibid.*, p. 17). Contrairement aux réseaux sociaux numériques, l'avantage des SMS et des appels téléphoniques dans de telles circonstances réside dans le fait qu'ils permettent de toucher les personnes qui sont habituellement moins concernées par le numérique ou celles qui ne se connectent jamais à internet.

Ce chapitre nous a permis de faire une forme de revue de la littérature de la participation politique en ligne au Gabon et au Cameroun. De cette revue, il se dégage deux grandes lectures. D'abord, la lecture la plus dominante met l'accent sur les opportunités engendrées par les outils numériques. Elle fait de ces outils des points d'appui au processus de démocratisation dans ces deux pays en tant qu'ils permettent d'élargir l'espace public aux profanes qui peuvent désormais, à partir du langage écrit ou non (likes, partages, recours aux émojis...), et sans exigences particulières, participer aux débats politiques en dehors du cadre institutionnel. Ce qui fait appel à la reconsidération de la définition canonique du concept de participation politique élaborée par N. Nie et S. Verba (1972) pour qui il est défini comme toute action collective ou individuelle qui influence le comportement ou les décisions des gouvernants. En outre, les outils numériques sont perçus comme des outils de mobilisation sociale et politique sur lesquels s'appuient certains citoyens gabonais et camerounais pour contester l'ordre politique établi et revendiquer l'alternance au pouvoir. C'est pour cette raison que certains travaux comme ceux de S. Ngono (2018) sont intitulés : « Les réseaux sociaux comme nouvel espace de mobilisation dans des contextes postautoritaires ». Lesquelles mobilisations s'organisent parfois contre l'État camerounais (Ngouloure & Njutapwoui, 2015, p. 4 ;

⁹⁸Voir <https://lejournaldelafrique.com/quels-sont-les-champions-africains-des-coupures-dinternet/>. Consulté le 05/08/2023.

Heungoup & Theophilus, 2019, p. 9) et contre l'État gabonais. Pour le dire une bonne fois, ces réseaux faciliteraient la construction des mobilisations, l'expression des opinions politiques et permettraient d'intensifier les actions politiques des internautes contre le pouvoir en place au Gabon et au Cameroun. Tels sont les principaux enseignements que l'on peut tirer de la première lecture de l'insertion des réseaux sociaux numériques dans ces deux espaces politiques.

En revanche, la seconde lecture tend à nuancer les effets démocratiques du numérique dans les deux pays. En effet, au-delà des facteurs sociaux évoqués dans le deuxième chapitre, elle a mis en évidence des facteurs liés à la nature des régimes gabonais et camerounais, qui, malgré les instruments juridiques internationaux qui garantissent les droits et libertés sur internet aux citoyens gabonais, camerounais, africains, exercent un autoritarisme numérique : l'intimidation, les arrestations des internautes très critiques du pouvoir, la coupure d'internet, le prix élevé de l'internet mobile, sont les principaux moyens par lesquels les régimes ripostent et neutralisent les « perspectives potentielles d'émancipation ou de démocratisation offertes par l'espace numérique » (Pype, 2021, p. 73). A partir de cet instant, le numérique apparaît tant comme le lieu de l'expression citoyenne, que comme celui du renforcement de l'autoritarisme qui invite à prendre du recul lorsqu'il faut envisager la relation outils numériques/démocratie, surtout dans les pays en développement comme le Gabon et le Cameroun où le processus de démocratisation se déroule dans le cadre d'un éthos autoritaire constant (Manga & Mbassi, 2017, p. 75, cités par Njutapwoui, 2022, p. 185). C'est d'ailleurs dans cette veine que s'inscrit « l'accumulation d'analyses empiriques produites dès le début des années 1990 aux États-Unis et au milieu des années 2000 en France [qui] a contrebalancé les thèses idéalistes [avant] de déconstruire les imaginaires d'internet » (Theviot, 2018, p. 30), même si la mutation de l'espace public reste une réalité.

Dans ce cas, il apparaît intéressant de relier cette mutation à l'analyse de l'appropriation du numérique par les partis politiques qui constitue notre objet principal pour voir dans quelle mesure ces derniers investissent l'espace public alternatif pour s'y légitimer.

CHAPITRE 6 : LES INSTITUTIONS PARTISANES GABONAISES ET CAMEROUNAISES DANS LES ESPACES INFORMELS D'EXPRESSION POLITIQUE EN LIGNE DESTINES AUX PROFANES

A la suite du chapitre 5, notre objectif ici est de présenter les résultats de l'analyse qui vise à comprendre comment les organisations partisans interfèrent de manière précise dans les groupes de discussion politique en ligne Infokinguélibre et Le Cameroun c'est le Cameroun qui sont, comme les autres groupes identifiés sur Facebook au Gabon et au Cameroun (voir chapitre 2), des espaces d'expression politique et citoyenne de libre accès. Donc, il ne s'agit pas prioritairement d'analyser les discours profanes qui y sont produits par les internautes tel que nous l'avons fait dans la deuxième partie précisément dans le chapitre 4. Mais il s'agit surtout de nous intéresser aux modalités d'investissement de ces espaces par les partis avant de préciser les enjeux et les implications démocratiques de cet investissement. Créés au départ pour satisfaire les besoins d'expression démocratique de citoyens ordinaires (Ngouloure & Njutapwoui, 2015 ; Ovoudaga, 2018), ces groupes fournissent aussi aux partis présidentiels « un terrain d'action [...] particulier » (Pype, 2021, p.72) pour les enjeux de gouvernance. Si les documents et les communiqués officiels qui y circulent semblent avoir pour rôle d'informer, nous les considérons surtout comme des éléments de contrôle de représentations sociales et de cadrage de l'information publique (Section 1) dans ces espaces où circulent les rumeurs et les *fakes news* (Ovoudaga, 2018 ; 2020) parfois orientées contre l'État. Car « dans le domaine politique comme ailleurs, un document s'inscrit toujours dans un riche réseau d'usages et de fonctions » (Krieg-planque, 2013). Aux partis d'opposition, ils (ces groupes) offrent de nouveaux espaces d'enjeux politiques dont ils se sont saisis particulièrement à travers non seulement la mise en visibilité de leurs discours visant à disqualifier les partis au pouvoir, mais aussi à partir de leurs actions et de leurs activités de terrain (Section 2). Ceci montre que les impératifs communicationnels des gouvernements gabonais et camerounais, comme ceux des organisations politiques de l'opposition, les invitent à investir toutes les formes d'espace public, même les plus informels qu'ils trouvent finalement pertinents pour leur besoin de communication, d'autant plus que ces espaces peuvent contribuer à « l'adhésion des publics » (Riutort, 2020, p. 83) que recherchent en réalité ces organisations officielles.

Section 1 : La politique d'investissement de groupes Facebook Infokinguélé-Libre et Le Cameroun c'est le Cameroun mise en œuvre par les partis présidentiels

Dans leur exercice du pouvoir, les partis présidentiels n'hésitent pas à porter un intérêt aux débats qui se déploient dans des espaces publics alternatifs comme les deux groupes analysés. Partant de là, l'on comprend que ces groupes informels ne fonctionnent pas sans stimuler la sphère étatique et les partis gouvernants qui ne manquent pas de réagir dans l'espace public officiel et dans ces mêmes groupes. A l'instar des « parlements de la rue » en Côte d'Ivoire qui répondaient aux stratégies de plusieurs entités politiques, parmi lesquelles le Front Populaire Ivoirien (FPI) (Banégas & al., 2012, pp. 24-25), cette section a pour principal objet de montrer comment les partis présidentiels appliquent dans les groupes Infokinguélé Libre et Le Cameroun c'est le Cameroun, leurs stratégies de gouvernance et de préservation du pouvoir. Ce d'autant plus que notre analyse permet d'identifier la présence dans ces groupes de documents officiels tels que les communiqués qui jouent un rôle de cadrage de la parole comme nous allons le démontrer. Par ailleurs, notre analyse révèle que ces partis conçoivent les deux groupes comme des lieux qui leur permettraient d'accentuer leur influence politique alors même qu'il s'agit d'espaces qui pourtant portent entre autres l'idée de l'alternance politique dans les deux pays⁹⁹. Tels sont les deux principaux axes que nous allons développer dans cette section.

⁹⁹ Les fondateurs de ces groupes que sont Marcel Djabiou pour ce qui est d'Infokinguélé-Libre et Mathieu Youbi en ce qui concerne Le Cameroun c'est le Cameroun, précisent chacun dans un texte d'accompagnement situé dans la première page de chacun de ces groupes qu'ils ont été mis en place pour donner la parole à tous les citoyens désireux de s'exprimer et aux partisans de l'alternance, surtout pour ce qui est du premier groupe mentionné. Comme ce cadrage va nous aider dans la suite de nos analyses, nous trouvons utile de faire apparaître ici ces textes en commençant par celui écrit par le fondateur cité en première position : « La dictature que nous combattons aujourd'hui contre la famille Bongo et le PDG et les autres voyous de la république nous impose une rigueur comportementale au quotidien. Tout partisan du changement véritable au Gabon doit se comporter de manière exemplaire afin de démontrer au peuple gabonais que si nous sommes demain au pouvoir, nous nous comporterons de manière correcte en respectant nos concitoyens sans la moindre velléité de bâillonnements de nos compatriotes ou la moindre tentative de confiscation du pouvoir. Si nous n'avons pas encore une parcelle de pouvoir, nous commençons à censurer l'expression des nôtres, alors que nous luttons pour la libre expression ; quelle serait notre attitude ou notre comportement si nous avons demain sous nos ordres toutes les forces de défense ? Pour dénoncer le comportement dictatorial de ceux qui se croient aujourd'hui investi d'un pouvoir politique acquis on ne sait où et sous l'onction de qui ; nous avons été amenés de créer un espace LIBRE où toutes les Gabonaises et tous les Gabonais viendront librement s'exprimer sans entrave. Car il va de la démocratie et de la liberté d'expression que la multitude s'exprime [...] (sic) » (Accès : <https://facebook.com/groups/1514374852126155/>). Par la suite, le fondateur de Le Cameroun c'est le Cameroun fixe lui aussi l'objet du groupe en ces termes : « Le Cameroun c'est le Cameroun est un espace citoyen, républicain, d'échanges, de débats sur la vie du pays dans tous les domaines. Cette plateforme se veut démocratique et indépendante non tribaliste dans le respect mutuel qui promeut le vivre ensemble et le multiculturalisme. Dans la diversité et la variété de sujets abordés, nous pouvons aussi échanger sur ce qui se passe ailleurs, mais la priorité reste le Cameroun » (Accès : <https://groups/422215331553535/>).

1.1-La diffusion du discours institutionnel comme élément de contrôle de la parole publique

1.1.1-Le relais des communiqués officiels en tant que réponse au discours des internautes

Les activités communicationnelles observables dans les groupes de discussion en ligne Infokingué-Libre et Le Cameroun c'est le Cameroun ne laissent pas indifférents les acteurs gouvernementaux qui se voient obligés de développer d'autres pratiques de communication parfois même informelles. Dans l'ouvrage collectif titré « La communication de l'État en Afrique » et dirigé par S. Ngono (2020), certaines de ses contributions traitent de l'évolution de la communication gouvernementale sur ce continent. Face à l'émergence de nouveaux espaces de communication qui permettent aux citoyens de devenir eux-mêmes producteurs de l'information, quelques chercheurs invitent les États africains à reconsidérer leurs politiques de communication. Parmi eux, nous pouvons citer T. Kone (2020) qui invite l'État ivoirien à une meilleure prise en compte des plateformes numériques dans la mise en œuvre de sa communication. Pour l'avoir compris, les gouvernements gabonais et camerounais accordent de façon moins formelle un intérêt particulier aux activités communicationnelles auxquelles ils apportent des réponses dans des communications officielles lorsqu'il le faut. Lors de l'observation des groupes, nous avons dénombré durant la période de février à mai 2023, plus de 408 publications dans Infokingué-Libre et plus de 397 dans Le Cameroun c'est le Cameroun. Ces publications sont issues des individus, des organisations privées, des médias, des partis politiques.... Et dans celles-ci, on peut identifier plusieurs thématiques telles que la politique, l'économie, le sport, la religion, le divertissement, la mise en valeur de soi, et même la sexualité, puisque nombreuses sont aussi les publications à caractère pornographique qu'on a distinguées des autres formes de publications dans les deux groupes. Autant de publications qui semblent s'éloigner des logiques politiques et qui peuvent finalement brouiller la visibilité des partis dans ces espaces. Dans leurs textes d'accompagnement, les deux fondateurs mentionnent pourtant l'objet de ces groupes comme nous l'avons montré en note de bas de page. Toutes ces publications qui viennent remettre en cause l'objet initialement défini peuvent se justifier par l'absence « de pratiques de modération [...] qui exercent une influence sur les conditions de participation aux débats des internautes » (Greffet & Wojcik, 2008, p. 30). En plus de cet aspect, ces publications pourraient aussi trouver leur explication, dans le cas de Le Cameroun c'est le Cameroun, dans le caractère flou du cadrage thématique traduit par la phrase : « dans la diversité et la variété de sujets abordés, nous pouvons aussi échanger ce qui

se passe ailleurs, mais la priorité reste le Cameroun ». Néanmoins, ces publications « hors sujet » constituent des éléments supplémentaires qui rendent compte du caractère profane de ces groupes dans lesquels les formations politiques doivent lutter pour se frayer un chemin. En effet, dans les 408 publications répertoriées dans Infokinguélé-Libre, nous en avons repéré 76 provenant du PDG, soit un taux de 18, 62%. Par ailleurs, sur les 397 posts détectés dans le Cameroun c'est le Cameroun, 57 ont été diffusés par le RDPC, soit un taux de 14, 32%. Sur les 76 publications du parti au pouvoir au Gabon, 17 ont été relayées depuis sa page Facebook officielle alors que 59 viennent des militants et sympathisants. En outre, sur les 57 posts du parti de Paul Biya, 12 sont issus également de sa page Facebook, tandis que le reste est l'œuvre de ses militants et sympathisants qui jouent désormais un nouveau rôle de relais de la communication politique partisane dans les espaces informels. Les thématiques identifiées dans ces posts tournent pour l'essentiel autour de la politique et de la gouvernance, vu qu'il y a plusieurs documents produits au sein de la sphère étatique qui ont été relayés dans ces groupes dont le fonctionnement dépend aussi des publications de ces partis en ce sens qu'elles engendrent quelques fois les commentaires, les likes, les partages. Et ce, au même titre que celles de partis d'opposition pour lesquels les enjeux de la présence dans ces groupes seront analysés dans les prochaines pages. Dans le tableau ci-dessous, nous avons organisé toutes ces publications en fonction de leur nature et du parti :

Tableau 18 : Nature et nombre de publications par parti gouvernant dans les groupes entre février et mai 2023

Nature de la publication	PDG	RDPC
Communiqués officiels produits par les services publics	19	24
Communiqués officiels produits par la présidence de la République	8	4
Communiqués officiels produits par la Mairie	9	7
Extraits du journal officiel	5	2
Arrêtés ministériels	3	0
Circulaires	0	2
Activités partisans	32	18
Total	76	57

Source : Tableau réalisé par l'auteur.

En publiant les documents officiels et ceux faisant état de leurs activités partisans dans les groupes qui n'ont pas été fondés pour servir les partis, et surtout qui sont nés dans l'optique de leur contestation, comme le dit clairement le fondateur d'Infokinguélé-Libre, le PDG et le RDPC font ce qu'on appelle dans le jargon militaire la "razzia" qui désigne une attaque armée en territoire ennemi. Mais cette "razzia", dans certains cas, peut être interprétée comme une réponse aux discussions engagées dans ces groupes. L'analyse réalisée révèle que ces groupes informels, comme d'autres espaces en ligne, influencent à leur manière la communication de l'État au Gabon et au Cameroun. Plusieurs documents qui y ont été diffusés étaient des communiqués officiels en réaction à l'activité communicationnelle qui s'y déroule. C'est le cas de ce communiqué qui a été produit par les services du ministère de la Défense nationale du Cameroun :

Figure 15 : Communiqué officiel du ministère de la défense en réaction aux discours des internautes



Source : Groupe Facebook Le Cameroun c'est le Cameroun (29/05/2023).

Dans ce communiqué, l'extrait de texte l' « apologie [de] haine menée par certains leaders [d'] opinions et individus malveillants dans [les] RS (réseaux sociaux) et autres plateformes communicationnelles », démontre que la réaction du ministère de la Défense a été suscitée par les activités de communication qui se déroulent sur les plateformes numériques que cette institution voit comme des outils favorisant la circulation rapide des discours de haine et de tribalisme dans le corps social camerounais. Cette réaction est surtout entraînée par le non-respect de la netiquette qui fait intervenir les services de ce ministère dans ce groupe à partir d'une communication qui a pour ambition de renforcer l'autorité de l'État en rappelant en cette occasion ses lois. Partant de là, le rappel du cadre légal à partir duquel peuvent être sanctionnés

les responsables de ces discours, notamment la loi n° 2019/020 du 24 décembre 2019, se donne à interpréter comme un élément qui vise à neutraliser les discussions au sein de l'espace public en créant de la peur qui peut inciter certains à s'abstenir de s'exprimer tel que nous l'avons écrit dans le chapitre 5 (pp. 204-208). Dans le groupe Infokinguélé-Libre, l'exemple retenu est une réponse du ministère de l'Enseignement supérieur aux rumeurs en ligne publiée quelques mois avant l'observation de ce groupe : « le ministère de l'Enseignement supérieur, de l'Éducation nationale, chargé de la formation civique dément toute implication concernant l'information circulant actuellement sur les réseaux sociaux, faisant notamment état de la distribution d'ordinateurs portables au sein de ses services », lit-on dans son communiqué présenté ci-dessous :

Figure 16 : Communiqué officiel du ministère de l'Enseignement supérieur gabonais en réaction aux rumeurs en ligne



Source : Groupe Facebook Infokinguélé-Libre (20/05/2023).

Mais avant d'être publiés de façon informelle dans les espaces en ligne, ces communiqués sont d'abord conçus pour être diffusés dans les espaces médiatiques officiels. En stimulant le gouvernement qui se doit de réagir de manière formelle, les discours profanes produits sur les

réseaux sociaux numériques se présentent comme les nouveaux déterminants de la communication de l'État au Gabon et au Cameroun. D'autant plus que nos observations faites dans ces groupes viennent corroborer les propos de certains cadres du PDG et de son allié le SDG qui ont établi qu'ils s'intéressent aux espaces en ligne pour réajuster la communication gouvernementale lorsqu'il le faut. Recueillis dans le cadre de nos entretiens qui ont déjà été analysés dans le chapitre 3 (pp. 132-135), nous jugeons utile de faire réapparaître ici ces propos très essentiels pour une meilleure démonstration. Ceux du Directeur du Centre d'études de l'actuel parti au pouvoir indiquaient déjà que :

« On s'intéresse à tout ce qui se dit. Mais pas seulement sur notre page, mais aussi dans les groupes [de discussions politiques sur Facebook]. Par exemple, à chaque communication gouvernementale, on reste attentifs aux réactions de la population. Si on constate que les gens ne comprennent pas bien le message que le gouvernement veut faire passer, on contacte le secrétaire général [du parti] pour dire que le message ne passe pas. C'est maintenant à lui de contacter le ministre qui est concerné par la communication que les populations ne comprennent pas. Parce que c'est lui qui est [hiérarchiquement] proche d'eux là-bas. Et là, le ministre peut passer à la télévision pour communiquer une nouvelle fois, ou bien il envoie son chargé de la communication pour préciser les choses », explique-t-il (Entretien réalisé le 03-11-2021).

Considérant ces propos, considérant nos résultats qui font état de la réaction des services publics suite aux communications en ligne qui les mettent en tension, on peut alors affirmer que la communication de l'État dans ces deux pays ne doit plus seulement être comprise à partir de leurs propres intentions, mais également à partir des activités communicationnelles qui se déploient sur les réseaux sociaux numériques. Les propos du chargé d'études du PDG qui aident à comprendre la présence de ce parti dans le principal groupe gabonais font écho à certains discours développés dans le champ scientifique, particulièrement à ceux de B. Cabedoche (2020, p. 29) quand il mentionne qu'

« en se détournant de [l'] information officielle qui ne correspond pas à ses attentes et en élargissant ainsi une part de l'offre informationnelle à des lectures non certifiées, la jeunesse africaine, en particulier, oblige la communication gouvernementale à tenter de reprendre la main, par exemple en réagissant aux fake news, rumeurs et autres thèses complotistes ».

Pour renchérir, il ajoute que « l'investissement de la communication de l'État dans les TIC au fur et à mesure du développement de celles-ci répond ainsi indirectement aux tensions auxquelles la soumettent les aspirations à une expression libre des populations » (*Ibid.*, p. 26),

rejoignant ainsi B. Miège (2010, p. 196) qui soutient aussi que l'État ne peut ne pas s'intéresser aux discussions dans les espaces de ce type. D'ailleurs, de son côté, R. Mbassi (2021, p. 205) avait aussi constaté l'intérêt que l'État accordait aux discussions profanes en ligne pendant la crise du Covid-19 au Cameroun avant d'écrire :

« en parcourant les MS [Médias sociaux], on découvrait au quotidien une multitude de blagues, de plaisanteries, de moqueries et de caricatures portant sur la pandémie et ses effets, au point où il n'est pas tout à fait exagérer de parler d'une épidémie de rire [...] qui touche un nombre important d'internautes. Ces publications humoristiques prospèrent dans un contexte où les dirigeants politiques appellent au contraire à une riposte martiale contre la nouvelle menace sanitaire. [...] Les autorités sont même montées au créneau, en faisant circuler, sous la bannière du ministère de la communication, des messages téléphoniques (SMS) dans lesquels il était rappelé que l'heure n'est pas à la blague ni aux plaisanteries irresponsables ».

Dans d'autres contextes, notamment en France, certains auteurs ont aussi remarqué la présence de l'État dans l'espace public alternatif. Par exemple, J. P. De Oliveira (2014, p. 249) a constaté que l'État s'était repositionné dans l'espace public sociétal dans lequel étaient discutées les questions relatives au VIH par plusieurs entités sociales. Pour lui, l'intégration de la communication publique dans cet espace public participe à la neutralisation des discours concurrents. C'est également dans cette logique qu'il faut comprendre la circulation des documents officiels dans les espaces publics alternatifs gabonais et camerounais.

1.1.2-Le relais des discours officiels dans les espaces publics informels en ligne par les partis présidentiels : une stratégie pour tenter d'agir sur les comportements des internautes hostiles au pouvoir

Garants de la stabilité et de l'ordre social, les États gabonais et camerounais, à partir des services gouvernementaux, n'hésitent pas à réagir aux discours des internautes à travers des communiqués dans l'espace public officiel. En réagissant aux messages des internautes, ces États cherchent à garder non seulement le contrôle sur la communication, mais aussi à agir sur les comportements des internautes. Dans le chapitre précédent, nous avons montré comment ces deux États instrumentalisent le droit dans l'optique de contrecarrer les échanges en ligne qui leur sont gênants. En observant certains documents publiés dans les deux groupes, on y repère cette dimension juridique que nous ne considérons pas seulement comme un simple rappel à la loi, mais aussi comme un procédé qui a aussi pour finalité d'agir sur les comportements des internautes. Pour le démontrer, il est nécessaire de recourir d'abord au

communiqué du ministère de la Défense précédemment présenté (figure 15) et de faire mention de ce passage :

« s'appuyant sur [les] dispositions en vigueur notamment [la] loi n° 2019/020 du 24 décembre 2019 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi 2016/007 du 12 juillet 2016, [la gendarmerie peut] procéder systématiquement à [l'] interpellation et à [l'] ouverture [d'] une procédure judiciaire à [l'] encontre [de] toute personne se rendant coupable [de] propos d'apologie de haine tribale ».

Ce communiqué rappelle dans un premier temps la puissance et le rôle de l'État en tant que garant de l'ordre public et de la cohésion sociale. Et à cette occasion, il appelle les internautes à faire attention au contenu de leurs échanges qui pourraient leur coûter des sanctions pénales. D'autres communications de l'État diffusées dans le groupe Le Cameroun c'est le Cameroun, cette fois-ci dans le cadre de l'assassinat du journaliste camerounais Martinez Zogo, mettent également en évidence cette dimension juridique :

Figure 17 : Communiqué officiel visant à agir sur le comportement des journalistes et des citoyens

LCCLC Le Cameroun c'est le Cameroun
mars 2023

2

2

0 1 MARS 2023

MINISTRE DE LA COMMUNICATION
MINISTRY OF COMMUNICATION

COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT

Alors que les enquêtes préliminaires relatives à l'assassinat de Monsieur Martinez ZOGO, Chef de chaîne de la radio urbaine « Amplitude FM », sont en train d'être menées par la Commission mixte Gendarmerie-Police mise en place par le CHEF DE L'ETAT, une certaine opinion s'élève, pour exiger une communication gouvernementale plus intense et plus régulière sur le déroulement de ces investigations, en insinuant comme une volonté délibérée de rétention de l'information.

A cet égard, le Ministre de la Communication tient à rappeler que, depuis la disparition de Monsieur Martinez ZOGO, cinq interventions publiques par voie de communiqués de presse ont été faites, par la Présidence de la République et le Gouvernement, pour condamner ce crime odieux, assurer aux uns et aux autres que les procédures en cours permettront d'établir l'identité et les responsabilités de toute personne impliquée dans cet assassinat, redire tout le soutien du CHEF DE L'ETAT à la

Source : Groupe Facebook Le Cameroun c'est le Cameroun (09/03/2023).

Dans ce communiqué produit par le ministère camerounais de la communication, plusieurs éléments relevant du droit sont identifiables. Par exemple : « ...à ce sujet, il convient de rappeler que toute communication intervenant sur une affaire, alors qu'une enquête de police judiciaire est en cours, est encadrée par les dispositions pertinentes du Code de Procédure pénale, qui dispose en son article 102, alinéa 1, que " la procédure durant l'enquête de police judiciaire est secrète" »¹⁰⁰ ; « En outre, l'alinéa 3 du même article, réserve aux seuls officiers de Police, la possibilité de publier, après visa du procureur de la République, des communiqués et documents relatifs à certaines affaires dont ils se sont saisis ». Bien qu'il s'agisse d'un rappel de principes encadrant les procédures d'enquêtes, il constitue néanmoins « un discours agissant sur les changements de comportements » (De Oliveira, 2014, p. 236) étant donné qu'il porte les menaces d'arrestation. Dans le même temps, il participe à délégitimer toute autre communication développée en dehors de ce cadre, notamment sur les réseaux sociaux numériques. Tout ceci dans l'optique de contrôler la communication liée à cet assassinat vue que les médias font même l'objet de menaces comme on peut le voir dans ce passage : « [...] lesdits communiqués et documents doivent être publiés par les organes de presse sans commentaires, sous peine des sanctions prévues par la loi, en l'occurrence les articles 169 et 170 du Code Pénal », est-il écrit dans ce communiqué qui intimide tant les citoyens camerounais que les journalistes. Ces intimidations peuvent être interprétées comme une forme d'attaque à la liberté d'expression et de la presse qui est de nature à créer chez ces agents sociaux une attitude passive. Dans des contextes gabonais et camerounais caractérisés par de nombreuses crises, notamment la crise de confiance envers les institutions publiques (Kemayou, 2012) et les acteurs politiques, la communication devient pour les gouvernements, une réelle préoccupation. Ainsi, les partis gouvernants, en relayant ces communications officielles dans les groupes, parfois par l'intermédiaire de leurs militants, nous l'avons dit, ne font qu'accompagner les gouvernements gabonais et camerounais dans cette volonté de contrôler les représentations sociales. Ces groupes, dans lesquels circulent les informations de l'État, pourraient devenir à partir de ce moment, des enjeux de contrôle de la communication publique et peut-être d'une propagande gouvernementale qui peut « s'oppose[r] au bon fonctionnement du mécanisme de la libre formation des opinions » (Breton, 2009, p. 40) des internautes gabonais et camerounais. Parce qu'en interdisant même à la presse de commenter certaines

¹⁰⁰ Ces passages ne sont pas visibles dans la partie du communiqué qui apparaît sur la page précédente. Mais on peut le lire intégralement à partir du lien suivant : <https://www.facebook.com/groupe/200371436732459/permalink/518378802839050/?mibextid=> .

décisions de justice, sous peine de sanctions pénales, ce communiqué cherche à exercer une influence sur l'opinion pour ne lui faire accepter que les informations venues de la sphère étatique. De plus, en observant certains extraits de textes dudit communiqué, on est tenté de croire que l'assassinat de ce journaliste est aussi perçu comme une opportunité pour tenter de légitimer le président de la République : « ...la commission mixte Gendarmerie-Police mise en place par le CHEF DE L'ETAT » ; « ...cinq interventions publiques par voie de communiqués officiels ont été faites par la présidence de la République [...] pour redire tout le soutien du CHEF DE L'ETAT à la profession de journaliste, ainsi que sa détermination à continuer son combat pour la démocratie » ; « ...pour la poursuite sereine des enquêtes prescrites par le CHEF DE L'ETAT sur l'assassinat de Monsieur Martinez Zogo », sont autant de formules qui semblent exposer le 2^e président de la République du Cameroun en mettant en évidence le rôle qu'il aurait joué. Dans cette intention, le choix d'écrire Chef de l'État en majuscule n'est pas sans significations, étant donné que l'emploi récurrent de cette notion et le recours aux « lettres capitales [qui] sont les indices d'élocution » (Mercier, 2021, p. 59), viseraient à « donner une indication du degré » (*Ibid.*) d'implication de Paul Biya dans cette affaire et dans la lutte pour la démocratie. Pour S. Proulx (1998, cité par Breton, *ibid.*, p. 39), ces techniques de communication s'échoueraient sur le roc que constitue désormais la capacité des individus à décoder les messages et à en faire une réception active. Cela implique néanmoins un certain capital intellectuel, une certaine culture qui permet de mieux les déchiffrer. On peut dès lors s'interroger sur ce qu'il en est des internautes engagés dans ces groupes.

Afin de déterminer comment ils déchiffrent cette communication, une étude beaucoup plus approfondie portant sur un corpus raisonnable est nécessaire. Toutefois, on a pu repérer quelques indices qui indiquent que quelques-uns de ces internautes parviendraient à comprendre les véritables objectifs de ces communications. La publication de ce communiqué gouvernemental dans lequel est mis en exergue Paul Biya et dans lequel l'État camerounais affirme son autorité et sa primauté lorsqu'il faut communiquer sur l'affaire, a entraîné dans le groupe Le Cameroun c'est le Cameroun, plusieurs commentaires. Plus d'une semaine après sa publication, elle n'a généré que 2 "Like" qui semble-t-il traduisent l'accord de deux internautes avec le contenu de ce communiqué, zéro partage et 55 commentaires, dont 38, soit 69,09% s'opposant à l'idée de la primauté de l'État dans la communication sur cet assassinat. Citons quelques-uns de ces commentaires émis le 03/03/2023, donc trois jours après la diffusion du communiqué :

-« Pourquoi vous voulé qu'on ne parle pas alors qu'on a le droit de réclamé justice ?

Quand en est-il de l'assassinat de Christiane Soppo Mbango, ex secrétaire de Marafa Hamidou Yaya ? Jusqu'aujourd'hui silence totale. Pourtant elle a été sauvagement assassiné dans son domicile depuis 2014 (*sic*) ».

-« Vous pensé que nous n'avons rien à dire dans tout ça ? (*sic*) ».

-« Nous restons concentrés, les Camerounais épris de justice restent et resteront concentrés sur les enquêtes en cours c'est tout. On a le droit de parle. Vous venez ici juste fermez les gens les yeux pour protéger les assassins (*sic*) ».

Pour s'opposer à la communication gouvernementale, les internautes évoquent le droit du public à s'exprimer sur les questions publiques et à formuler leurs avis. M. Nathan (2021, p. 49) n'a-t-il pas noté que « nous rentrons dans l'ère de la "post-vérité", où toutes communications officielles se heurtent au relativisme des opinions » ? Cette phrase : « vous venez ici juste fermez les gens les yeux... (*sic*) », apparaissant dans le dernier message, est porteuse de sens. En l'employant, l'internaute semble dénoncer le prolongement de cette communication qu'il soupçonne d'être imprégnée de propagande au sein d'un espace qu'il considère comme le sien et celui d'autres internautes : le groupe Le Cameroun c'est le Cameroun. Finalement, ce groupe, au même titre que Infokinguelé-Libre, peut aussi être analysé en tant que lieu où s'exerce une forme de tension entre les États gabonais, camerounais et les internautes défavorables au pouvoir. Cette tension est ici entendue au sens de F. Lambotte et L. Wilkin (2012) pour qui elle renvoie à « une lutte entre un dominant et un dominé, afin de préserver ou d'améliorer sa position sociale ». D'après ces deux auteurs, trois formes de tension sont à distinguer dans le domaine de la communication publique : la première tension oppose les médias traditionnels aux nouveaux médias qui sont de plus en plus présents. La deuxième, en ce qui la concerne, oppose le risque et la créativité en s'interrogeant sur la place occupée par le risque dans la communication publique. La dernière tension, qu'ils appellent « territoire de communication », met en exergue les « citoyens [qui] exigent de leurs institutions de la transparence, de la réciprocité, de l'écoute, de l'efficacité dans la transmission des informations » (*Ibid.*). C'est surtout cette dernière forme de tension dont il s'agit ici étant donné que les internautes exigent la transparence et le droit de communiquer sur ce que les médias camerounais ont appelé « l'affaire Martinez Zogo », avant qu'ils ne s'opposent à l'idée selon

laquelle les informations y réfèrent doivent forcément provenir "du haut". Ceci nous conduit alors à affirmer qu'au lieu de considérer ces groupes informels tels des lieux où les pouvoirs publics, par l'intermédiaire des partis, contrôlent les comportements des internautes, ils se donnent à voir, dans ce cadre, comme des révélateurs d'une crise entre les deux États et leurs citoyens. Si les partis présidentiels y voient des enjeux de gouvernance, il se trouve qu'ils les soumettent également à leurs stratégies politiques qui ont pour finalité la conservation du pouvoir.

1.2-Les groupes, espaces d'extension d'un discours partisan multifonctionnel

1.2.1-La stabilisation de l'expression militante à partir « des dires autorisés » par le parti

Avec l'arrivée des réseaux sociaux numériques, les dirigeants des partis politiques se retrouvent confrontés au problème de contrôle de la parole militante (Hobeika & Villeneuve, 2017, p. 215). C'est le cas de ceux du PDG et du RDPC qui trouvent utile d'investir stratégiquement les groupes créés, comme nous l'avons souligné, pour s'opposer au pouvoir, mais qui sont progressivement devenus « le[s] point[s] où convergent et s'exercent conjointement les forces de légitimation et de dé-légitimation du système » (Sedda, 2015). Étant entendu que les travaux de M. Ovoudaga (2018) ont particulièrement relevé dans le groupe gabonais la présence des internautes proches du pouvoir qui peut expliquer en partie pourquoi les documents du parti au pouvoir se retrouvent dans ledit groupe ainsi que nous allons le montrer dans les lignes suivantes. Seulement, certains internautes, parfois à la parole « très éloignée des critères de recevabilité dans l'espace public dominant » (Hobeika & Villeneuve, *Ibid.*, p. 216), ne se font pas prier pour parler au nom de ces partis. Quelques mois avant les élections générales au Gabon, certains d'entre eux ont annoncé sur leurs pages Facebook, l'organisation d'un concours qui avait pour finalité la sélection de ce qui devrait être la chanson officielle du PDG lors de la campagne. Pourtant, l'état-major de ce parti avait affirmé ne pas se reconnaître dans cette démarche. Ceci montre que l'expression de ces partis « apparaît ainsi double, voire, clivée entre une communication centralisée descendante officielle, et une production proliférante des militants et sympathisants que le parti n'a que peu les moyens de contrôler » (*Ibid.*, p. 218) avec une organisation et un fonctionnement général qui ne reposent pas sur le numérique qui leur sert surtout à mettre en valeur l'image d'Ali Bongo et celle de Paul Biya tel qu'écrit dans le chapitre 3 (pp. 129-131). Néanmoins, afin de tenter de conformer l'expression des internautes au discours officiel, ces partis diffusent dans des espaces en ligne moins formels, des « argumentaires » définis par A. Krieg-Planque (2013) comme des « document[s] qui

présente[nt] notamment un ensemble de positions, généralement argumentées, données à voir comme étant celles de l'organisation partisane sur un thème ou un sujet donné ». Dans le groupe gabonais, il nous a été donné de constater que le PDG y diffuse les documents de cette nature. Pour s'en apercevoir, il suffit dans un premier temps de se référer dans certains cas aux thématiques que renferment ces documents. A l'observation, chacun d'eux est suivi d'une prise de position, d'une orientation ou d'une précision. Dans le document intitulé « Activités provinciales du Secrétariat national Ogooué Maritime : Grande rencontre d'information », nous avons identifié les propos comme celui-ci : « le Pr. MBOUMBA MOULAMBOU a prescrit aux militants quelques conseils constructifs ». Dans l'autre document, titré " Activité du secrétariat exécutif", on y lit : « dans sa communication, le camarade Secrétaire Général Steeve Nzegho Dieko a fait le point sur les activités menées au cours de la semaine écoulée ». En outre, dans celui portant le titre « Activité provinciale du secrétariat national Estuaire », il est noté : le « Distingué Camarade président a expliqué avec précision les grands axes de ce projet de société aux populations du carrefour Leon Mba, Montagne sainte, Carrefour Hassan... ». Tous ces documents sont des manuscrits « constitués d'énoncés conçus pour être repris dans le cadre d'un travail d'argumentation mené par le militant » (*Ibid.*) avant qu'ils ne soient diffusés dans les espaces en ligne informels, à l'instar de cette note adressée au secrétaire général que nous avons décidée d'utiliser comme illustration :

Figure 18 : Document exprimant la position officielle du PDG sur un sujet précis diffusé dans le groupe Infokinguélé-Libre



Source : Groupe Infokinguélé-Libre (04 /03/2023).

Elaboré par le président de la Commission de discipline et destiné au secrétaire général, ce document qui soulève tant la question de la discipline que celle de la démocratie interne, s'inscrit d'abord dans le cadre de la communication interne du parti avant de se retrouver dans le groupe en ligne. Ce qui vient en appui aux propos de A. Krieg-planque (2013) quand elle

affirme que les documents institutionnels produits par les partis sont de fait, pris dans des dispositifs en ligne qui en accroissent la circulation et en diversifient la possibilité des usages. A notre sens, ce document assure donc deux fonctions. Document portant le logo de l'institution et le tampon qui lui confèrent une forte légitimité institutionnelle, il a d'abord pour fonction d'informer et d'affirmer l'autorité du parti qui est accentuée par la mise en gras dans ce document des éléments suivants : « note à la haute intention du camarade secrétaire général » ; « décision n° 002/PDG/SE/CPD » ; « Le Président » ; « Dieudonné Yaya ». Aussi, les énoncés qu'il renferme sont-ils conçus pour réfuter toute autre explication inhérente à la suspension de l'un de ses cadres que celle qu'on retrouve dans ce document. La mise en gras des propos du cadre suspendu : « j'ai subi des coups et je continue de subir », cette fois-ci, rend plus visible un discours qui serait contraire à l'unité du parti et qui est repris comme l'un des motifs de suspension. Ce document, en affirmant l'autorité du parti, en précisant sa position sur cette suspension, contribue à cadrer la parole militante comme le dit A. Krieg-Planque (2013) : « dans le cadre de la production du discours institutionnel, dont une des finalités est de pérenniser l'institution, les énoncés conçus qui forment les argumentaires apparaissent comme des énoncés conçus pour être repris [par les militants], assurant ainsi, la capacité du parti à parler d'une seule voix ».

Si cette deuxième fonction explique la présence du document dans le groupe, faisant de lui finalement un « document de communication externe » (*Ibid.*) du fait qu'il sort du circuit partisan, ce résultat est conforme à ceux de certains travaux réalisés en Occident, plus précisément en France où A. Hobeika et G. Villeneuve (2017) ont réalisé une étude qui visait à comprendre la relation entre le Front National et les groupes Facebook qui se réclamaient être ses soutiens. Dans cette étude, les deux auteurs expliquent que la stratégie de soutien fondée parfois sur des insultes, la violence verbale de certains membres de groupes, ne cadrerait pas avec celle du parti, au point où ses officiels se sentaient obligés d'intervenir dans ces groupes en relayant les messages officiels de Marine Le Pen (*Ibid.*, p. 232). Partant de là, la présence en ligne des militants ne constitue pas seulement un avantage pour les partis, « mais aussi un coût potentiel, par le travail nécessaire de les contrôler ou les dissocier des messages officiels du parti » comme le rapportent A. Hobeika et G. Villeneuve (*Ibid.*, p. 235). En cherchant à contrôler les militants, les institutions partisans cherchent à se présenter comme le cadre unique de la pensée (Theviot, 2018a, p. 134). Dans cette optique, les groupes Infokinguelé-Libre, Le Cameroun c'est le Cameroun, ou plus largement les réseaux sociaux numériques, se donnent à voir comme « un bon observatoire de la capacité du parti à contrôler [et à cadrer] la

parole publique qui lui est associée » (*Ibid.*, p. 236). Surtout lorsqu'on sait que la présence des militants du PDG et du RDPC dans ces groupes peut entre autres se justifier par leur volonté de se détacher d'un militantisme trop conventionnel qui ne leur accorde que peu de place. En France, A. Theviot (2018a, p. 151) observe que « certains adhérents [du PS], au bord de l'exil, voire des ex-adhérents, déçus des débats en section/circonscription, voient dans l'internet une manière de continuer à être engagés sans être contraints par des règles et des codes partisans ». Donc, dans des partis comme le PDG et le RDPC, où on ne peut pas parler de démocratie interne comme le démontre d'ailleurs l'illustration qui fait état de l'exclusion de l'un des cadres pour s'être exprimé (Cf. figure 18, p. 236), il sera moins surprenant de voir leurs militants s'exprimer dans des espaces non conventionnels, notamment les groupes Infokingué-Libre et le Cameroun c'est le Cameroun. La diffusion des documents dans ces groupes qui abritent les internautes proches du parti gouvernant comme noté *supra*, à la recherche d'une certaine liberté d'expression, pourrait être mal perçue par ces derniers. Il aurait été intéressant de voir la réaction de ces militants dans les groupes après la publication des documents officiels du parti. Mais ces publications, pendant notre période d'observation, n'ont pas généré de commentaires. Quoi qu'il en soit, la volonté d'informer leurs militants et d'autres internautes, surtout de cadrer leur parole, apparaît comme le premier niveau de relation entre les deux partis et les deux groupes informels. D'autres niveaux de relation avec les groupes ont été identifiés vu que certains documents avaient entre autres pour fonction de mobiliser les militants et les internautes particulièrement dans la perspective des élections générales d'août 2023 au Gabon que nous proposons de définir sur la base des résultats au chapitre 4, comme un nouveau rendez-vous entre un régime gabonais illégitime et les citoyens en colère, très critiques, et aspirant à l'alternance.

1.2.2-La mobilisation des électeurs isolés dans les groupes

Au-delà des enjeux de cadrage de la parole militante, les deux partis présidentiels trouvent dans les groupes des enjeux de mobilisation. Précisons-le, il ne s'agit pas de la mobilisation électorale version Barack Obama dont parle F. Greffet (2022, p. 13) et qui impliquait collecte des données, récoltes de dons, adhésions au parti. Mais il s'agit de ce qu'on propose d'appeler une « micro-mobilisation » qui ne concerne dans un premier temps que les électeurs éparpillés dans les groupes, et qui ne sont mobilisés par ces partis que sur les aspects invitation aux rassemblements politiques et à l'inscription sur les listes électorales. Elle a particulièrement été constatée dans le groupe Infokingué-Libre où le PDG s'est montré actif à partir des

publications visant à activer ses militants isolés dans ledit groupe. Engagé dans la course aux élections générales d'août 2023 à l'instar des partis d'opposition qui ont surtout investi le groupe autrement que par la mobilisation, il a tenu à maintenir le lien politique avec ces militants en investissant ce groupe. Au sein de celui-ci, il a ensuite lancé à leur endroit plusieurs appels à la mobilisation. Par exemple, on peut citer ces publications dans lesquelles il est mentionné : « rejoignez-nous pour une causerie à Owendo » ; « l'opération d'enrôlement sur la liste électorale prend fin dans quelques jours. Plus de temps à perdre. Inscrivez-vous ! ». Quand il ne s'agit pas des invitations aux meetings, il s'agit des invitations à s'inscrire sur les listes électorales. Certaines de ces publications dans le groupe apportent parfois les précisions sur les dates et les lieux d'inscription sur ces listes. Cette figure traduit mieux cette réalité :

Figure 19 : Mobilisation du PDG dans le groupe Infokinguéle-Libre¹⁰¹



Source : Groupe Facebook Infokinguéle-Libre (18/05/2023).

¹⁰¹ Pendant l'observation de ce groupe, nous avons remarqué que ses modérateurs lui ont apporté quelques modifications au niveau de l'intitulé. Au lieu d'Infokinguéle-Libre écrit en lettres capitales, comme on peut le constater sur les précédentes captures d'écran, il avait déjà pour nom infos kinguelé écrit en lettres minuscules tel qu'on peut l'observer sur cette figure. Ces modifications concernent également la page Facebook du PDG dont la photo de profil a été modifiée lors de la période de la célébration de son 55^e anniversaire. Ces modifications viennent corroborer le propos de T. Vedel (2011, p. 285) qui écrit que : « quant à l'analyse de contenu des sites web et des échanges en ligne, par-delà les problèmes traditionnels de la catégorisation et de la détermination des unités d'analyse, elle se heurte de la même façon au caractère dynamique des données numériques. La plupart des sites évoluent en permanence : des pages ou des éléments informationnels sont sans cesse ajoutés ou retirés ».

Diffusée au départ sur la page Facebook institutionnelle du parti, cette figure illustre de quelle façon l'espace numérique est pris en compte dans les stratégies de mobilisation du PDG même de manière infime et informelle. Relayée dans Infokinguélé-Libre, cette figure, comme plusieurs autres conçues sur ces pages institutionnelles avant d'être publiées dans ce groupe, oblige dans un premier temps à interroger les rapports entre les espaces en ligne partisans et les espaces en ligne informels. Bien que ces groupes n'occupent pas une place centrale dans la mobilisation politique qui implique plusieurs aspects mentionnés plus haut, ils sont néanmoins intégrés dans la stratégie de mobilisation parfois élaborée depuis la page Facebook du parti comme c'est le cas ici. S'inscrire dans une telle démarche, c'est comprendre la nécessité d'investir toute forme d'espace public. Cette nécessité réside dans le fait que ces groupes peuvent être des lieux « d'activation [des militants et] des sympathisants chargés de relayer le message partisan vers d'autres communautés particulières ou auprès de leur entourage amical » (Figeac & al., 2022, p. 143), notamment à partir du jeu de partage proposé par Facebook. Toutefois, comme on peut le voir, la publication illustrée n'a été partagée par aucun internaute au moment de la réalisation de la capture d'écran, encore moins "Likée" ou commentée. En effet, en regardant de près cette figure, il semble qu'elle n'est conçue que pour mobiliser au premier chef les partisans du parti au pouvoir. Cela se laisse voir surtout par la phrase : « en bon militant, je m'inscris, je vérifie, je vote ». Toujours est-il que le groupe Infokinguélé-Libre, lors de la période pré-électorale, est apparu comme un espace informel de mobilisation électorale qui a participé à sa manière à lutter contre l'abstentionnisme électoral en contribuant à faire circuler l'information relative à la procédure d'inscription sur les listes électorales, à faire connaître les lieux d'inscription et les dates comme nous le voyons sur la figure. Dans d'autres publications, comme celle qui est intitulée « La procédure du vote »¹⁰², y est même associé un numéro de téléphone WhatsApp (+241 02 36 81 90) plutôt que les adresses mails qui ne sont quasiment pas intégrées dans toutes les formes de communication au Gabon. Utilisé à des fins de communication politique, comme on le constate souvent sur les affiches politiques dans la rue, ce numéro permet certainement aux internautes désireux d'avoir plus d'informations, d'exprimer leurs préoccupations, de contacter directement un cadre du parti qui pourra se charger de répondre à leurs questions. On se retrouve alors face à un groupe à la base

¹⁰² Pour la première fois de son histoire politique, le Gabon organisera en août 2023 les élections générales au cours desquelles, le président de la République, les députés et les conseillers municipaux seront élus de manière simultanée. Formule nouvelle pour les électeurs, les acteurs politiques, particulièrement ceux qui sont proches du pouvoir, se sont lancés dans un exercice pédagogique qui consiste à expliquer les nouvelles procédures du vote. Parmi eux, on note le PDG qui s'est inscrit dans cette démarche en s'appuyant notamment sur sa page Facebook et le groupe Infokinguélé-Libre.

informel, mais qui joue un rôle d'intérêt général. Ce résultat est très proche de celui de C. Dugrand (2012, p. 50) qui a constaté qu'en République Démocratique du Congo (RDC), les espaces publics alternatifs constituent un phénomène qui se retrouve au cœur des mobilisations partisans. Dans d'autres contextes, comme aux États-Unis, la mobilisation électorale par les partis se déroule davantage dans des cadres institutionnalisés si l'on en croit C. Braconnier (2012) qui affirme qu'

« aux États-Unis donc, les dispositifs de mobilisation électorale sont avant tout aujourd'hui des dispositifs partisans et militants. Ils sont informels au sens où ils mettent en scène des citoyens dont la plus grande partie ne s'engagent que le temps d'une campagne et selon les modalités qui diffèrent avec les scrutins et les stratégies mises au point par les candidats. Mais ce sont bien des cadres partisans institutionnalisés qui structurent l'action de stimulation électorale ».

Ce qui n'est pas le cas au Gabon où on voit que le groupe Infokinguélé-Libre a joué un rôle dans la communication électorale. En effet, l'investissement de ce groupe en ligne pour des fins de mobilisation politique s'inscrit dans un phénomène beaucoup plus large observable en Afrique (peut-être aussi dans d'autres régions du monde), où les partis et les acteurs politiques investissent les cadres non-institutionnels, parfois non-politiques, dans l'optique d'atteindre leurs objectifs politiques : la rue, les débits de boissons (de fortune), les églises, sont là quelques endroits où se déploient la mobilisation politique. En République centrafricaine, François Bozizé, alors Chef de l'État et leader d'une église prophétique présente dans le pays depuis les années 1980, y voyait un lieu de la mobilisation politique (Fancello, 2020, p. 159). Comment expliquer alors qu'aux États-Unis, la mobilisation électorale se déroule dans un cadre partisan comme l'écrit C. Braconnier, tandis qu'au Gabon, elle déborde le cadre institutionnel ? Cela pourrait dans un premier temps se justifier par le fait que les partis américains soient mieux structurés et mieux institutionnalisés, contrairement aux partis africains et gabonais tel que l'a démontré le politologue italien G. Carbone (2006, p. 21). Leur tendance à s'inscrire dans des démarches informelles pourrait donc s'expliquer, d'une part, par une faible institutionnalisation et une faible structuration autour du numérique, et, d'autre part, par les opportunités politiques que renferment certaines structures informelles comme le groupe Infokinguélé-Libre qui nous intéresse ici. Par ses activités communicationnelles, par les conversations politiques qui s'y déroulent, par le nombre de membres¹⁰³ qu'il rassemble, par la possibilité de partage qu'il garantit à l'instar des autres espaces créés sur Facebook, ce groupe a fini par présenter au PDG

¹⁰³ Nous rappelons que ce groupe comptait 118 094 membres au moment de sa sélection pour cette étude.

des opportunités en termes de mobilisation électorale qui n'ont pas forcément intéressé les principaux partis d'opposition qui, comme nous allons le montrer dans la section 2 de ce chapitre, ont choisi de l'investir pour le disqualifier. Ces opportunités constituent, entre autres, un facteur qui permet de comprendre les liens entre ce parti et le groupe informel qu'il considère à partir de là comme l'une de ses ressources stratégiques dans l'optique de la mobilisation électorale qui devient dans ce cas le produit d'une double démarche qui s'articule entre le formel et l'informel. C'est pour cela que les recherches axées autour de la mobilisation politique et électorale en Afrique où les partis sont faiblement organisés, faiblement implantés à l'échelle nationale, notamment au Gabon ou au Cameroun, ne doivent pas négliger les structures informelles qui peuvent renfermer un potentiel politique à tel point que les partis peuvent y manifester un intérêt comme nous le voyons avec les groupes en lignes étudiés. Aussi, pour les partis au pouvoir, ces groupes ne présentent-ils pas que des intérêts en termes de mobilisation. Car les observations faites révèlent qu'ils jouent également un rôle de formation de militants en fournissant à ces partis des espaces dans lesquels ils diffusent des documents sur lesquels prend appui cette formation.

1.2.3-La formation militante des partis gouvernants permise par les groupes

Par leurs publications qui visent à contrôler les représentations de leurs militants, à les informer et à les mobiliser dans les groupes non officiels, les partis présidentiels font ce que G. Beauvalet et M. Ronai (2005, p. 281) désignent sous l'expression « entrisme virtuel » qui consiste pour un parti à investir les espaces numériques qui ne sont pas les siens. Cet « entrisme virtuel », s'il porte des finalités clairement identifiées telles la mobilisation militante, l'information, il permet également aux formations politiques d'assurer de manière inconsciente ou consciente, une autre de leurs fonctions : la formation militante qui, comme la mobilisation, se fait désormais aussi dans des cadres institués et non officiels. Cette forme de formation, précise L. Barrault-Stella (2014, p. 106), « n'a aucunement besoin d'être intentionnelle et on aurait tort de croire qu'il s'agit nécessairement des manœuvres délibérées de la part des leaders [partisans] ». Dans cette veine, A. Krieg-planque (2013) quant à elle, rapporte de son côté que

« selon les moments de la vie politique dans laquelle ils interviennent, selon les publics qui ont recours à eux, ou encore selon que l'on se place du point de vue du parti, du dirigeant ou de l'élu, de l'adhérent, du militant, du sympathisant ou du citoyen peu politisé, voire de l'adversaire ou de l'opposant, les argumentaires ont bien entendu des emplois et des fonctions diversifiées ».

Selon cette auteure, quatre d'entre elles peuvent particulièrement être soulignées, c'est à dire l'affirmation du parti comme institution, la persuasion des citoyens, l'animation de la vie politique et du débat public, la formation politique et rhétorique du militant (*Ibid.*). Ainsi, les documents du PDG qui ont été diffusés dans le groupe Infokinguélé-Libre, et que nous avons illustrés dans la partie précédente, peuvent aussi y assurer cette fonction de formation orientée dans ce cas précis vers les internautes évoluant dans ledit groupe. Dans l'un des textes diffusés depuis la page Facebook de ce parti, il est mentionné que : « le Gabon vient de finaliser un échange dette-nature de 436 millions de \$ pour financer la conservation marine. Cet accord permet de réduire notre dette, mieux conserver l'environnement et créer plus d'emplois pour les Gabonais dans ce secteur d'avenir ». A travers un tel énoncé, il peut s'agir aussi de « rendre compétent le militant du point de vue de ses connaissances factuelles, y compris dans la perspective de l'étayage » (*Ibid.*) au cours d'un débat. Parfois, d'autres documents publiés dans le groupe interpellent directement les militants par l'emploi des expressions telles que « Militantes et militants, chers camarades » comme observé dans le communiqué n° 033 PDG/SE/CPD/CAB-PDT de la Commission permanente de discipline du PDG qui a rappelé à ces derniers les dispositions légales sanctionnant les comportements inappropriés lors des élections à venir. Cette forme de formation n'a rien à voir avec une formation formelle dans laquelle sont précisément définies les thématiques prioritaires que peuvent être : la communication des valeurs de base du parti, la stimulation de la compréhension des questions politiques de fond liées à l'économie, à la société, la préparation au travail politique fondé sur la rhétorique, la préparation des manifestations, le contact avec les médias, le recrutement de membres, la gestion des campagnes électorales (Grabow & Hofmeister, 2013, p. 37). L'étude que nous avons réalisée en 2018 à l'Université Omar Bongo de Libreville dans le cadre de notre mémoire de Master révélait que le PDG était le seul parti politique gabonais à assurer l'essentiel de ces formations à certains de ses militants qui, aujourd'hui, peuvent se former autrement avec le numérique à l'instar de ceux du RDPC dont parle S. Oumarou (2020, p. 166).

En effet, au Cameroun, ce dernier a constaté que les informations proposées sur les pages d'entrée des sites des partis de ce pays, notamment sur celle du parti de Paul Biya, tendent à nourrir la socialisation partisane et la formation politique. C'est aussi le cas du groupe Le Cameroun c'est Le Cameroun qui offre au RDPC un nouvel espace de diffusion de documents qui peuvent jouer également ce rôle comme nous l'avons vu au sujet du groupe gabonais. Dans l'une de ses publications, nous pouvons lire ceci :

« La vocation, selon Claude Bernard Telep, délégué régional de l'emploi et de la formation professionnelle du Sud (Minefop), s'est ouverte dans un contexte marqué par le démarrage des projets miniers dans lesquels le chef de l'État, dans son discours à la jeunesse du 10 février 2023, a cité le secteur minier parmi ceux dont l'essor serait un véritable allié dans la lutte contre le chômage, par sa création de plus de 6000 emplois directs et 13000 emplois indirects ».

Les chiffres évoqués dans ce texte peuvent être repris et utilisés par les membres du groupe proches du RDPC dans le cadre d'un échange ou d'un débat ainsi que le disait A. Krieg-planque (2013) qui a écrit que « la fourniture de données chiffrées [...], les éléments factuels, semblent particulièrement adaptés à cette fonction de formation par apport de connaissances dont le militant pourra se servir dans le travail d'argumentation ». Ces documents en ligne pourraient donc renforcer les connaissances politiques de leurs militants surtout si l'on s'accorde avec A. Chadwick (2012, cité par Chiche & *al.*, 2015) pour qui « les caractéristiques de l'information politique disponible en ligne (sa quantité, sa richesse, son intemporalité et son accessibilité) créent un environnement médiatique bien favorable à l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires à la politique ». C'est dire qu'aujourd'hui, avec ces groupes informels en ligne, les pages Facebook, on peut parler de la « mutation des lieux » (Porte, 2018, p. 29) de formation militante qui s'étendent déjà même dans l'espace numérique. Sans faire disparaître les méthodes traditionnelles de formation politique, notamment les réunions et les séminaires, ces groupes viennent renouveler les lieux de formation où les militants pourraient apprendre la politique dans un cadre commun par la lecture des documents (notes d'information, notes d'orientation, communiqués, comptes rendus de réunion, articles de presse...), de manière individuelle, intemporelle. De cette façon, ils pourraient s'inscrire dans une démarche d'auto-formation militante qui aura lieu à chaque fois que les documents avec un contenu politique seront publiés dans le groupe. Dans un espace numérique très large, les deux groupes Facebook offrent à ces partis des cadres de référence, des espaces de diffusion, de mise à disposition des documents qui soutiennent un programme de formation militante non intentionnelle. D'autres groupes, à l'instar de Faits Divers Gabomas ou de Infos Nzeng-Ayong étudié par M. D. Ovoundaga (2021) au Gabon, de Parlons du Cameroun/Let's talk about Cameroun et bien d'autres, pourraient aussi jouer ce rôle.

Toutefois, ce type de formation ne peut concerner qu'une catégorie de militants. Si les formations politiques assurées par le PDG et le RDPC dans un cadre conventionnel exige la satisfaction d'un certain nombre de prérequis, les formations en ligne, spécifiquement dans les groupes, ne viendraient que renforcer les écarts en termes de compétences politiques existants

déjà entre ces militants. Parce que bénéficier d'une formation en ligne implique de savoir lire, de savoir se servir des technologies. Or, ces compétences techniques ne se retrouvent pas forcément chez tous les militants des partis politiques gabonais et camerounais, notamment ceux du PDG et du RDPC qui sont les formations politiques les mieux implantées sur l'ensemble des territoires gabonais et camerounais. Et qui, de ce fait, disposent de ces militants même dans les zones rurales qui ne sont que moins concernées par le numérique pour plusieurs raisons, particulièrement du fait que ces zones ne soient pas couvertes par le réseau Internet. De plus, dans ces groupes, en plus des informations diffusées par les partis présidentiels eux-mêmes, on observe une multitude d'informations politiques plurielles provenant de la société civile, de journaux en ligne, des internautes se réclamant des soutiens de ces partis... Une telle situation ne fait que créer de la confusion auprès des militants : « l'augmentation de la quantité d'informations [en ligne] entraîne des interrogations nouvelles, accentuant ainsi le degré d'incertitude et donc le besoin [d'autres] informations », indique A. Kiyindou (2009a, p. 197). Dans ces conditions, les caractéristiques de l'information politique disponible en ligne ne créent pas forcément un environnement médiatique favorable à l'acquisition de compétences politiques comme l'a indiqué A. Chadwick. Au contraire, ces compétences dont ne disposent pas certains militants dans les groupes, même *a minima*, sont préalables pour sélectionner les contenus politiques en ligne parmi les plus utiles. Faut-il rappeler qu'A. Kiyindou (2009a, p. 197) écrivait déjà que les habitants de pays en développement « sont submergés d'informations inutiles, de sujets qui ne les concernent pas ou qui ne sont pas à la hauteur de leur intelligibilité » ? C'est en cela que F. Granjon (2005, p. 29) soutient l'idée selon laquelle l'utilisation des technologies ne peut abolir les hiérarchies militantes et ne peut résoudre les inégalités en matière de compétence politique. Par ailleurs, il convient de préciser que cette forme de formation dont on comprend finalement qu'elle ne concerne qu'une catégorie de militants disposant d'un certain capital social, est aussi valable pour les militants des partis d'opposition qui n'ont pas nécessairement investi les deux groupes de la même manière que les appareils politiques en situation de pouvoir.

Section 2 : La politique d'investissement de groupes Facebook Infokingué-Libre et le Cameroun c'est le Cameroun appliquée par les partis d'opposition

A l'instar des deux partis présidentiels, les partis d'opposition, conscients du potentiel politique mobilisable que renferment les deux groupes, manifestent eux aussi un intérêt particulier pour ces nouvelles tribunes politiques qui possèdent leurs propres modes de fonctionnement. Après

avoir analysé comment les partis au pouvoir interfèrent dans ces tribunes, nous allons dans cette section, insister sur les modalités d'investissement de partis d'opposition qui, comme on le verra, font également circuler dans ces espaces, des contenus de leurs prises de positions sur l'actualité qui s'inscrivent dans le cadre de leurs fonctions de contestation et d'animation de la vie politique. Seulement, contrairement aux partis présidentiels qui ont diffusé pour l'essentiel ce que A. Krieg-planque (2013) appelle « les textes prescriptifs » qui ont pour intention de fermer le discours de l'extérieur comme on le voyait dans des régimes totalitaires qui utilisaient des aphorismes (Bonhomme, 2012), ces prises de position officielles qui se traduisent par écrit, et surtout par des discours oraux dans des vidéos plus ou moins longues, présentent des enjeux démocratiques en ce sens qu'elles occasionnent des débats publics entre les membres de ces groupes tel qu'a pu l'observer M.D. Ovoundaga (2018). Finalement, cette section est l'occasion pour nous de faire ressortir les éléments de différenciation d'investissement de groupes qui distinguent les partis d'opposition aux partis au pouvoir, étant entendu qu'ils poursuivent des objectifs différents.

2.1-Les groupes, espace d'élaboration de stratégies de disqualification du PDG et du RDPC par les formations d'opposition

2.1.1-La construction d'une image de « sauveur du Gabon et du Cameroun » dans les deux groupes

Comme indiqué dans les pages précédentes, la présence du PDG et du RDPC dans les deux groupes est beaucoup plus remarquable à partir des documents officiels conçus soit par les services de l'État, soit par l'état-major du parti. *A contrario*, celle des appareils politiques en quête de pouvoir est identifiable, non seulement à partir de la publication des documents produits particulièrement par leurs directions, mais aussi à travers des vidéos issues de "Lives" de médias privés en ligne tel que Gabonactu.com. Au Gabon, le nombre de posts du RPM a atteint 63, représentant ainsi 15, 44% de publications dans le groupe Infokinguélé-Libre pendant la période d'observation. S'inscrivant dans le cadre de la pré-campagne, ces publications avaient pour principale thématique la disqualification du PDG et la contestation du processus électoral. Avec ces chiffres, ce parti a été la formation politique de l'opposition la plus active dans le groupe contrairement au LD, l'autre parti d'opposition¹⁰⁴, qui n'a fait aucune

¹⁰⁴ Nous rappelons qu'au début de cette étude en 2019, nous avons sélectionné quatre formations politiques d'opposition au Gabon (comme au Cameroun). Au mois de novembre 2021, deux d'entre eux, à savoir le RV et le SDG ont été absorbés par le PDG et par conséquent, n'existaient plus en tant que partis lors de l'observation des groupes entre février et mai 2023.

publication pendant la même période d'observation. L'explication de ce contraste réside dans le fait que, pendant que le premier parti cité était engagé dans une pré-campagne qui précédait les élections générales, le second a vu son leader quelques mois avant, impliqué dans une affaire de justice qui a porté atteinte à la dynamique du parti¹⁰⁵ qui n'a finalement choisi que la diffusion des informations relatives à cette affaire judiciaire sur sa page Facebook. Malgré tout, nous le faisons figurer dans ce tableau qui permet d'avoir un regard un peu plus détaillé sur la nature des publications du RPM.

Tableau 19 : Nature et nombre de publications des formations d'opposition gabonaise dans le groupe Infokingué-Libre entre février et mai 2023

Nature de la publication	RPM	LD
Activités de terrain	46	0
Communiqués de presse	7	0
Note d'orientation	7	0
Décision du bureau politique	1	0
Déclarations officielles	2	0
Total	63	0

Source : Tableau réalisé par l'auteur.

Au Cameroun, les formations d'opposition sont-elles aussi présentes dans le groupe Le Cameroun c'est le Cameroun. Sachant que le nombre de toutes les publications confondues dans ce groupe s'élève à 397, pour le redire, celles du SDF représentent 12,09% (soit 48 posts) de ces publications, celles du PCRN, 8,56% (soit 34 posts), celles de l'UDC, 6, 54% (soit 26 posts), et enfin celles de l'UNDP, 3, 27% (soit 13 posts). Ces données chiffrées sont à interpréter avec prudence. Au regard de ces chiffres, on pourrait d'entrée de jeu déclarer que les formations politiques ne manifestent pas suffisamment d'intérêt pour ce groupe. Pourtant, cet intérêt n'est pas seulement perceptible à travers la seule analyse de ces groupes, qui ne permet pas de révéler toutes les pratiques des acteurs politiques. Parce que, il l'est aussi à partir des entretiens avec ces acteurs qui ont indiqué avoir intégré ces groupes dans leurs stratégies lors de nos enquêtes de terrain qui ont été analysées au troisième chapitre. Par-delà, leurs publications ont fait essentiellement appel aux thématiques liées à la délégitimation du RDPC dans un contexte d'élections sénatoriales ainsi qu'on le constate sur cette capture d'écran :

¹⁰⁵ Voir <https://information.tv5monde.com/afrique/gabon-lopposant-guy-nzouba-ndama-arrete-avec-plus-dun-milliard-de-francs-cfa-dans-ses>. Consulté le 24/06/2023.

Figure 20 : Publication du PCRN s'inscrivant dans le cadre des élections sénatoriales



Source : Groupe Facebook Le Cameroun c'est le Cameroun (24/05/2023).

A l'instar des partis gabonais, la nature des publications varie dans certains cas d'une formation politique à une autre. Ces variations peuvent dépendre de certains facteurs comme les stratégies électorales choisies, les ambitions de chaque parti, l'audience cible, mais qui s'inscrivent de manière générale dans le cadre des élections sénatoriales. Ce tableau apporte plus de détails sur la nature de ces publications :

Tableau 10 : Nature et nombre de publications des formations d'opposition gabonaise dans le groupe Le Cameroun c'est le Cameroun entre février et mai 2023

Nature de la publication	SDF	PCRN	UDC	UNDP
Activités de terrain	31	25	15	8

Communiqués de presse	6	-	4	-
Publicités	4	5	2	3
Déclarations officielles	3	3	2	1
Courriers officiels	3	1	-	1
Note d'orientation	1	-	3	-
Total	48	34	26	13

Source : Tableau réalisé par l'auteur.

Mais que viennent faire les partis d'opposition dans ces groupes ? A l'instar de partis en position de pouvoir, ils y ont vu des opportunités politiques. Si pour le parti d'Ali Bongo et celui de Paul Biya, ces opportunités résidaient notamment dans la mobilisation et le contrôle de la parole publique et politique, pour les partis d'opposition, ces groupes sont aussi les lieux de « disqualification de l'adversaire » pour parler comme P. Charaudeau (2014, p. 70). Selon ce chercheur, « c'est [...] dans la stigmatisation de la source du mal qu'il faut inscrire les stratégies de disqualification de l'adversaire, ce dernier étant un des pôles constitutifs du discours politique » (*Ibid.*). Dans cette perspective, les formations d'opposition pensent que les groupes constituent, comme les autres espaces publics formels ou pas, un lieu à investir pour construire une image positive tout en dénonçant ses adversaires. Dans les 63 posts (textes et vidéos) du RPM identifiés dans Infokinquélibre, le mot "PDG" est apparu à 32 reprises, tandis que le pronom personnel "Vous", lui, a été employé 26 fois. De leur côté, l'ensemble des partis d'opposition qui ont posté au total 121 publications dans le Cameroun c'est le Cameroun, ont mentionné le mot "RDPC" 47 fois et le nom " Paul Biya" a été prononcé à 29 reprises. Dans ce tableau, il est précisé la fréquence de prononciation de ces deux éléments selon chaque parti :

Tableau 11 : Distribution du mot RDPC et du nom Paul Biya par les formations d'opposition camerounaise

	SDF	PCRN	UNDP	UDC
RDPC	16	12	10	09
Paul Biya	08	09	07	05

Source : Tableau réalisé par l'auteur.

Dans le contexte actuel au Gabon et au Cameroun, la recrudescence du nom du président camerounais, et des sigles "RDPC" et "PDG" dans ces publications, s'inscrit dans une logique stratégique comme l'indique P. Charaudeau (2014, p. 70) :

« le discours politique, qui cherche à faire adhérer le public à un projet ou à une action, ou à le dissuader de suivre un projet adverse, insiste plus particulièrement sur le désordre social dont est victime le citoyen, sur la source du mal qui s'incarne dans un adversaire ou un ennemi, et sur la solution salvatrice qui s'incarne dans l'homme politique qui tient le discours ».

En insistant sur les noms de ces partis dans leurs publications, les partis d'opposition les présentent comme les responsables de la situation de crise multiforme que connaissent le Gabon et le Cameroun et qu'il faut remplacer à la tête de l'État. Cette stratégie a été identifiée dans le pays dernièrement cité par A. Njutapwoui (2022, p. 194) lors du scrutin présidentiel de 2018 au cours duquel il a constaté que dans leur communication en ligne, certains partis d'opposition « s'intéresse[nt] aussi aux sujets de société en relation avec la gouvernance de l'État pour démontrer l'incapacité des gouvernants ». C'est aussi cela qui peut expliquer l'emploi récurrent du pronom personnel "Vous" qui peut avoir pour fonction la recherche du soutien populaire d'après J. Gerstlé (2008, p. 23). Cela se perçoit par exemple à partir de cet extrait de texte tiré de la publication du RPM du 10 mars 2023 : « face à ces manipulations, qui renforcent encore plus le rejet de ce régime qui détruit notre pays, nous **vous** invitons à répondre avec la plus grande détermination à cette nouvelle tentative de prise en otage de la démocratie et de notre pays ». Ou à travers cet extrait issu d'une de ses publications datant du 2 mars 2023 : « Notre pays traverse depuis des années déjà une période trouble et de manque de perspectives. Nous avons besoin de nous rassembler, de nous unir, de nous parler. C'est à ce titre, que je **vous** invite à venir à notre causerie de ce week-end du côté du carrefour Kanté à Ozangué dans le 5^e arrondissement ». Employé dans les groupes, le pronom personnel "Vous" peut donc avoir pour rôle de chercher le soutien des partisans de l'alternance qui y sont présents. Dans ces groupes, l'enjeu de la publication des documents n'est pas en réalité d'informer ses membres, mais l'enjeu c'est surtout de construire un environnement de soutien, de créer de l'espoir chez les citoyens qui n'y croient plus. Donc de se présenter comme les sauveurs des peuples gabonais et camerounais. De surcroît, à l'instar des « parlements de la rue » qui sont essentiellement composés de membres se réclamant du principal parti de l'opposition congolaise l'UDPS (Dugrand, 2012, p. 50), Le Cameroun c'est le Cameroun rassembles en son sein également les militants des partis d'opposition comme le parti UNIVERS et le MRC (Njutapwoui, 2022, pp. 187-188). C'est là tout l'intérêt de la publication dans ces groupes des discours déterminés par la conjoncture politique actuelle marquée par l'illégitimité des régimes au Gabon et au Cameroun dont nous avons montré dans le chapitre 4 qu'elle se matérialise par les critiques des internautes. Et cette illégitimité ressort dans les publications identifiées dans les groupes surtout

à travers les discours des opposants qui insistent entre autres sur la dégradation des conditions de vie des populations gabonaises et camerounaises. C'est le cas de l'une des publications de l'UDC du 10 février 2023 qui s'inscrit dans le cadre de la fête de la jeunesse célébrée chaque 11 février au Cameroun. Dans ce post, il est écrit : « vous vous posez des questions dont vous n'arriverez pas à trouver des réponses. Dans un environnement où les populations vivent dans une précarité généralisée avec : les soins de santé et d'éducation devenus des denrées rares à la portée d'un nombre infime ; les accidents de circulation à n'en plus finir, coûtant la vie aux nôtres ; l'insécurité grandissante un peu plus chaque jour et en passe de devenir généralisée ; la corruption ; la pauvreté et la misère s'accroissent tous les jours ». Pour ce qui le concerne, le SDF, dans l'une de ses publications dans le groupe en lien avec la grève des enseignants au Cameroun, déclare que : « cette situation aux conséquences désastreuses sur le plan éducatif, social, et économique, tire ses origines de la mauvaise gouvernance et de l'incapacité du gouvernement de corriger la baisse drastique des salaires survenus en 1993 ». C'est ainsi que « les stratégies s'adaptent à ce contexte, et parallèlement, les groupes peuvent contribuer à façonner ou à faire évoluer le contexte » (Grossman & Saurugger, 2012). Quand les appareils contrôlant le pouvoir tentent de s'en servir pour accentuer leur domination tel qu'il est écrit dans la première section de ce chapitre, les formations d'opposition les utilisent pour essayer de les disqualifier. Au-delà des cadres formels dans lesquels elles développent leur communication, les formations d'opposition et celles de la majorité voient dans les groupes Infokinguélé-Libre et Le Cameroun c'est le Cameroun, des espaces, des réseaux qui peuvent faciliter d'un côté, la transmission d'une information qui vise la conservation du pouvoir, de l'autre, celle qui porte les enjeux d'accès au pouvoir. On comprend alors que les groupes, pourtant informels, deviennent les lieux de concurrence opposition/majorité en ce qu'ils constituent entre autres des cadres servant de communication politique abordant les questions politiques fondamentales telles que la conservation de la magistrature suprême et l'alternance. Pour l'opposition, la quête de l'accès au pouvoir passe également par la stimulation des membres de ces groupes qui pour certains ne souhaitent pas se mettre en scène parfois du fait de la capacité du pouvoir de Libreville et de Yaoundé à réprimer les internautes les plus critiques ainsi que démontré dans le chapitre 5 (pp. 204-208).

2.1.2-La stimulation des internautes (moins engagés) dans les groupes par « l'appel aux émotions »¹⁰⁶

Les plateformes numériques offrent aux Africains, comme à d'autres citoyens à travers le monde, de nouveaux espaces d'engagement politique (voir chapitre 5). Seulement, les milliers d'internautes qu'on peut retrouver dans les groupes, sur les pages Facebook partisans, etc, ne sont pas tous portés vers l'engagement. Au Nigeria, en 2019, Omoyele Sowore comptait plus de deux millions d'abonnés sur sa page Facebook. Mais lorsqu'il se présente à l'élection présidentielle cette même année, il n'obtient que deux à trois mille voix (Pype, 2021, p. 80). Au Cameroun, A. Njutapwoui (2022, p. 204) observe que lors des présidentielles de 2018, l'abonnement aux plateformes numériques des partis d'opposition n'a pas directement donné lieu à l'inscription sur les listes électorales. Cela signifie qu'il revient aux acteurs politiques, en fonction de leurs objectifs, de faire de la présence en ligne de ces citoyens, une réelle assise politique. C'est dans cette optique que se sont inscrites certaines publications des formations politiques d'opposition gabonaise et camerounaise dans les groupes Infokinguélé-Libre et Le Cameroun c'est le Cameroun dont elles ne sont pas forcément sûres que les 118 094 et 233 627 membres qui les composent respectivement y participent de manière active. Car, si on se réfère aux travaux réalisés aux États-Unis, de nombreux internautes peuvent être dans les espaces en ligne de ce genre pour des raisons cognitives qui consistent uniquement à satisfaire le besoin d'appartenir à un groupe (Kozinets, 2002, cité par Trespeuch, 2018, p. 204). A ce sujet, A. Theviot (2020, p. 109) explique que ces personnes, lorsqu'elles sont dans les groupes en ligne, ne voient pas les outils numériques comme des dispositifs d'expression et de mise en scène de soi, mais plutôt comme des outils pour rester en contact et observer la vie, les prises de décision des amis plus ou moins proches. Toutefois, dans les contextes gabonais et camerounais, certains internautes veulent bien s'exprimer et se mettre en scène, mais préfèrent tout simplement garder le silence du fait de l'autoritarisme numérique exercé dans les deux pays. Ainsi, en plus des raisons évoquées par A. Theviot, le silence de certains membres dans ces groupes peut aussi s'expliquer par cet autoritarisme numérique surtout lorsqu'on est dans des régimes autoritaires ou semi-autoritaires. Ceci pourrait contribuer à expliquer le fait que les discussions politiques en ligne sont toujours animées par des minorités ainsi que l'ont constaté plusieurs auteurs à l'instar de S. Wright (2016).

¹⁰⁶ Cette expression a été empruntée chez M. Ballet (2016).

Dans leur démarche qui est celle de captiver les internautes dans les deux groupes qui sont en plus des espaces de divertissement, les formations d'opposition ne manquent pas d'idées. Conscientes que nombreux sont les citoyens gabonais et camerounais qui ne croient que très peu à l'alternance par la voie des urnes, conscientes que leur nouveau défi consiste désormais aussi à parvenir à déconstruire la passivité des internautes afin de les amener à s'engager politiquement (Njutapwoui, 2022, p. 207), elles choisissent de faire appel aux émotions qui, dans le domaine politique, « façonnent et alimentent les opinions politiques et les comportements électoraux » d'après M. Ballet (2016). Plusieurs messages portant les marques d'affection ont été identifiés parmi les publications des partis dans les deux groupes. Dans l'un des posts du RPM dans le groupe Infokinguélé-Libre, on pouvait lire : « la souffrance à assez durer. Ce pays est le vôtre, si vous l'aimez, ne vous laissez pas faire » ; « On n'a pas d'autres pays de rechange, notre seul pays c'est le Gabon, réveillez-vous chers compatriotes ! ». Pour leur part, le mot Cameroun a abondamment été utilisé par les partis camerounais dans le groupe Le Cameroun c'est le Cameroun, d'abord par le PCRN : « nous n'allons pas laisser sombrer le Cameroun chers concitoyens », peut-on lire dans l'un de ces textes publiés. Et ensuite par l'UDC qui note que : « L'UDC appelle la jeunesse à se mobiliser malgré les épreuves, pour l'avènement d'un Cameroun où l'égalité des chances sera assurée à toutes ses filles et fils, un Cameroun qui redonne espoir ». Ces discours tournant autour des identités gabonaise et camerounaise cherchent à atteindre les émotions. C'est ce que A. Faure et E. Negrier (2017) appellent « l'instrumentalisation [...] de dispositions émotionnelles des citoyens » qui vise dans notre cas notamment à résoudre le problème de « La démobilisation collective au Cameroun » (Pommerolle, 2008) justifiée par « l'individualisme forcené d'une société en crise économique et sociale [...], par l'histoire elle-même des espaces économiques et politiques qui aurait contribué à l'éparpillement et à la fluidité des identités sociales des individus, rendant ainsi difficile l'émergence et la pérennité d'une action collective. [Et par] les contraintes particulières que pose le contexte postautoritaire et extraverti au Cameroun » (*Ibid.*, pp. 74-75). Ces discours qui insistent sur l'aspect émotif n'ont pas spécifiquement été conçus pour être diffusés dans les deux groupes. Ils ont d'abord été conçus pour être publiés dans des espaces officiels tel qu'indiqué *supra*. Mais une fois diffusés dans les groupes, ils peuvent aussi y jouer un rôle nécessaire puisque les appels au sursaut patriotique peuvent être source de motivation. C'est ce que soutient L. Trespeuch (2018, p. 208) lorsqu'il dit que « le partage du patriotisme et des valeurs communes entre les leaders du parti et les membres d'une communauté virtuelle joue un rôle important ». Ce d'autant plus que son étude a révélé que lors des élections

présidentielles américaines de 2016, les candidats Hillary Clinton et Donald Trump avaient mobilisé un discours affectif sur Twitter par l'emploi régulier du mot "Love" pour traduire leur amour pour les États-Unis qui a fini par susciter de l'émotion chez les citoyens américains (*Ibid.*, p. 207). C'est ainsi que M. Ballet (2016) indiquait que « l'amour de la Cité, l'attachement aux institutions mais aussi la peur du désordre confortent l'allégeance des citoyens ». Cela revient à dire que le sentiment d'appartenance nationale permet donc de convertir progressivement un simple curieux en un acteur politique de terrain (Heinderyckx, 2011, cité par Trespeuch, 2018, p. 209). Mais l'observation attentive des discours de motivation, de conscientisation publiés dans les groupes par les partis d'opposition, montre qu'ils participent aussi à la construction d'une perspective de participation politique qui déborde tant le cadre numérique que conventionnel. Car, nombreuses sont les publications portant des messages appelant de manière voilée à la contestation du PDG et du RDPC dans les rues. C'est le cas de ce message du RPM : « enfin, le RPM appelle les gabonais et les gabonaises à rester mobiliser pour le triomphe inéluctable de l'alternance et du changement et à ne pas se laisser voler leur victoire ». Ou encore de celui-ci publié par le PCRN : « nous n'allons pas laisser sombrer le Cameroun ». Ces deux messages ne visent pas forcément à mobiliser dans l'optique d'une participation formelle comme l'a fait le PDG. Sachant pertinemment que « le cadre institutionnel de la compétition électorale » (Souaré, 2017, p. 139) est inféodé au pouvoir (voir chapitre 1), les formations politiques d'opposition, à travers ces messages, préparent davantage les membres de ces groupes à la contestation violente comme on le voit lors de chaque élection dans les deux États. Quand A. Njutapwoui (2022, p. 196) note que l'enjeu des partis politiques de l'opposition camerounaise « est de parvenir à captiver les internautes, les politiser, les recruter et les activer au moment du scrutin », le mot "activer", dans des contextes camerounais où la contestation politique violente est un marqueur de la culture politique, ne doit pas seulement être compris sous l'angle de l'appel à participer à une action légale. Mais il doit être aussi appréhendé comme un appel à « sauter dans les rues » pour paraphraser P. Gerbaudo (2012, cité par F. Granjon, 2017). Avec M. Ballet (2016), on sait d'ailleurs que les appels à la colère nourrissent les passions révolutionnaires qui peuvent être efficaces en campagne électorale. Surtout quand ces appels sont lancés dans les groupes en ligne, où largement sur les plateformes numériques que F. Granjon (2017) dit « faire partie du répertoire des instruments nécessaires à l'entretien des logiques contestataires durant des périodes ordinaires de basse ou moyenne intensité ». Et qui à cette occasion, élargissent le spectre des participants aux dynamiques protestataires (*Ibid.*). La communication des partis d'opposition dans les groupes

oscille donc entre l'appel à la participation politique formelle et la légitimation de l'action politique dans la rue ainsi que nous le montrerons dans la partie à venir. L'intérêt pour eux étant de parvenir à appeler les internautes à une prise de conscience et à s'engager d'une manière ou d'une autre. Très dynamique à quelques mois du scrutin présidentiel au Gabon, cette stratégie a surtout été utilisée par le RPM dans le groupe gabonais tel que nous le montrerons dans les pages suivantes.

2.2-Les stratégies de délégitimation du processus électoral employées par le RPM dans le groupe Infokingué-Libre

2.2.1-Le développement d'une « communication électorale négative »¹⁰⁷ autour du processus électoral

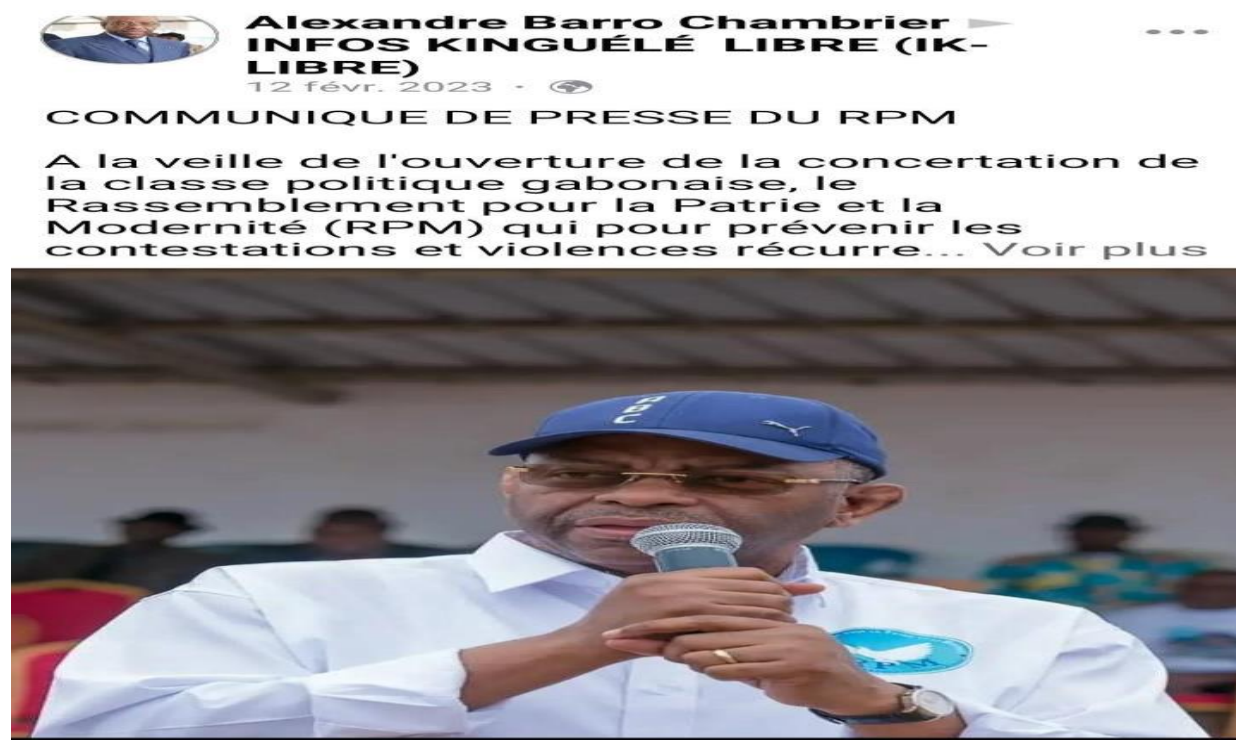
Lorsque des chercheurs tels que P. Lefébure (2020) ou T. Ridout (2020) parlent de communication électorale négative, ils désignent une campagne qui vise à discréditer un adversaire politique à partir des attaques personnelles qui prennent appui sur des publicités diffusées à la télévision, en ligne, ou sur d'autres supports. D'après le premier chercheur cité, l'objet de l'attaque « peut être d'une part, la personne (âge, genre, origine...) ou la personnalité (traits d'images, psychologie) du candidat ou ses relations (entourage, soutiens, parti d'appartenance), et d'autre part, son action à travers les accomplissements passés (décisions et votes, discours), ses idées présentes et ses propositions ou la qualité de sa campagne » (Lefébure, 2020, p. 12). Dans les nouvelles démocraties comme celle du Gabon, nous estimons que l'objet d'attaque peut ne pas être directement le candidat, mais le processus électoral que certains acteurs ont considéré être en faveur du parti présidentiel. Reprise dans notre cas, l'expression « communication électorale négative » n'aura pas strictement son sens original dans la mesure où elle sera définie ici comme les attaques contre les institutions impliquées dans le processus électoral afin de les discréditer davantage. Quasiment le seul parti d'opposition très actif durant la période précédant les élections présidentielles, le RPM a inscrit une bonne partie de sa communication électorale dans ce registre ainsi que le témoigne l'un des titres de RFI : « Nouvelle loi électorale au Gabon : le parti RPM pointe l'enveloppe de la discorde »¹⁰⁸ ou encore celui du média allemand DW diffusant dans trente langues : « Le

¹⁰⁷ Cette expression est empruntée à P. Lefébure (2020).

¹⁰⁸ Voir <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20230719-nouvelle-loi-%C3%A9lectorale-au-gabon-le-parti-rpm-pointe-l-enveloppe-de-la-discorde>. Consulté le 20/07/2023.

processus électoral décrié au Gabon »¹⁰⁹. Ces titres ont été relayés, non seulement sur sa page Facebook, mais aussi dans le groupe Infokinguélé-Libre pour mieux occuper l'espace public numérique dans l'optique d'une meilleure information des internautes sur les limites constatées du processus électoral. Lequel a en réalité commencé avec l'ouverture de la concertation politique en février 2023 qui, d'après les acteurs au pouvoir, visait à garantir la transparence et l'équité des élections générales. Alors qu'on sait avec V. Darracq et V. Magnani (2011, p. 841) que « le processus électoral s'est imposé [depuis] les années 1990 comme un moyen à partir duquel les dirigeants en place mais contestés [tel qu'Ali Bongo cherchent à] relégitimer leur régime en perte de vitesse et de se réinventer comme des promoteurs de la démocratie ». Pour l'avoir compris alors qu'il avait annoncé sa participation à cet événement, le RPM s'en est finalement retiré avant de développer une communication électorale négative dans les médias et dans le groupe étudié ainsi qu'on l'observe dans cette figure :

Figure 21 : Exemple d'une communication négative¹¹⁰ diffusée dans le groupe Infokinguélé-Libre par le RPM



Source : Groupe Facebook InfosKinguélé-Libre (24/08/2023).

¹⁰⁹ Voir <https://www.dw.com/fr/gabon-%C3%A9lections-g%C3%A9n%C3%A9rales-2023-ali-bongo-ondimba-enveloppe-poubelle-cour-constitutionnelle/a-66276098> . Consulté le 12/08/2023.

¹¹⁰ Dans la figure, cette communication n'apparaît pas intégralement du fait de sa taille. Mais elle peut être lue intégralement en ouvrant ce lien : <https://www.facebook.com/groups/1514374852126155/permalink/3688487594714859/?mibextid=rS40aB7S9UcBxw6v>. Consulté le 09/08/2023.

Directement diffusée par son leader Alexandre Barro Chambrier dans le groupe, ou par ses équipes, la communication du RPM identifie les problèmes inhérents au processus électoral tels que le non-respect du principe de parité opposition/majorité dans la désignation des membres de l'organe chargé d'organiser les élections : le CGE. Cependant, il convient de rappeler que « la communication électorale négative » autour du processus électoral n'est pas nouvelle dans le champ politique gabonais tant elle date depuis la première élection présidentielle en 1993. En revanche, ce qui est nouveau, c'est son déploiement dans l'espace numérique et singulièrement dans les groupes en ligne comme nous l'observons ici. Pour P. Lefébure (2020, p. 26), le numérique permet une réactivité et une intensification du recours à cette forme de communication selon les diverses temporalités et évolutions de la campagne. Déployée particulièrement dans le groupe Infoskinguéle-Libre, cette communication permet de toucher les catégories spécifiques que sont les jeunes gabonais qui sont toujours très actifs lorsqu'il faut contester les résultats électoraux dans la rue (Aterianus-Owanga & Debain, 2016). C'est pour cette raison que nous soulignons que la dénonciation de ce processus sous la forme d'action de communication négative en ligne et spécifiquement dans le groupe, tient une place dans la stratégie générale du RPM en ce qu'elle renforce la crise déjà existante entre certains Gabonais et les institutions chargées du processus électoral. C'est là que résident les enjeux de la communication négative en ligne du RPM qui « cherche [en réalité] à stimuler les réactions » (Lefébure, 2020, p. 10) d'un nombre important d'internautes.

En effet, le recours à Facebook est en phase avec cet objectif en ce sens que ses « caractéristiques sociotechniques [...] et les services offerts, notamment par la promotion d'un message par le partage, du soutien par le like, et de la viralité par l'image, [...] contribuent à la diffusion massive de propos racleurs, négatifs, faisant le scoop, voire de fausses informations » (Theviot, 2020, p. 106). Dans le groupe Infokinguéle-Libre, la communication négative du RPM peut donc être partagée de ce groupe vers un autre, de ce groupe vers le profil d'un ami, de ce groupe vers WhatsApp, de ce groupe vers Messenger... Les publications critiques de ce parti dans le groupe durant la période d'observation, ont généré 3077 "Likes", 436 commentaires, dont 366 exprimant clairement le soutien, et 902 "partages" qui assurent à notre sens deux fonctions : si la première vise à élargir et à rendre plus visibles les publications du parti au-delà d'un groupe dont nous avons dit qu'il était saturé d'un contenu parfois éloigné des logiques politiques, la seconde cherche à informer, donc à attirer l'attention de plus d'internautes sur les limites du processus « tout en atténuant le degré d'implication personnelle » (Babeau, 2014, p. 135). Dans cette démarche, les « partageurs » n'auront

certainement pas besoin d'être convaincus par la véracité des informations partagées puisqu'ils agissent dans une stratégie politique tel que l'avait déjà constaté A. Theviot (*Ibib.*, p. 110) en France. Ce qui peut permettre de dépasser le cercle de militants de cette formation politique pour toucher d'autres citoyens connectés. Mais la configuration technique de Facebook ne précise pas vers quel internaute, et dans quel espace en ligne, ces " 902 partages" sont précisément orientés. Peu importe, c'est surtout donc avec ces "partages" que la communication négative du RPM peut être amplifiée à telle enseigne que Facebook peut être défini dans ce cas comme un outil de délégitimation du processus électoral qui, semble-t-il, ne peut profiter qu'à ce parti qui en est lui-même à l'origine. Dans ses travaux, T. Ridout (2020, p. 36) explique que

« les systèmes multipartisans ont tendance à décourager les attaques car, plus le nombre de partis augmente, plus diminue la probabilité que celui qui est à l'origine de l'attaque envers un autre soit aussi celui qui en bénéficie. En d'autres termes, si le parti A attaque le parti B, les électeurs peuvent fort bien se détourner du parti B, mais pour se tourner vers le parti C, voire le parti D, et non vers le parti A ».

Or, durant la pré-campagne, le RPM, nous l'avons déjà évoqué, était presque la seule formation politique de l'opposition à s'opposer au PDG au point de pouvoir tirer profit de sa communication négative en rapprochant de lui les internautes hostiles au parti présidé par Ali Bongo, soupçonné d'influencer les institutions électorales (voir chapitre 1, pp. 50-53) pour que celles-ci organisent finalement une « Parodie d'élection » pour reprendre les termes de J. John-Nambo (1994) qui fait référence aux élections présidentielles de 1993.

Toutefois, cette campagne de délégitimation du processus électoral n'a pas laissé indifférent ce parti qui, à travers ses équipes de communication, a réagi dans un cadre beaucoup plus institutionnel pour tenter, contrairement au RPM, de légitimer le processus électoral. C'est ce qui ressort de sa communication intervenue quelques semaines avant les élections. Laquelle communication a été prolongée sur sa page Facebook :

Figure 22 : Communication légitimant le processus électoral remis en cause par le RPM



Source¹¹¹ : Page Facebook du PDG (18/08/2023).

¹¹¹ Au lieu de ne mentionner que la source de cette communication qui apparaît sous la forme d'une vidéo, nous avons jugé nécessaire de faire la transcription de son contenu avant de mentionner son lien d'accès : « Chers camarades, chers compatriotes. Le Gabon notre pays est engagé cette année dans un processus électoral majeur marqué par l'organisation simultanée de trois élections, à savoir l'élection présidentielle, l'élection législative et l'élection pour le renouvellement des conseils municipaux et départementaux. L'organisation de ces élections dites élections générales, est une première dans l'histoire politique de notre pays. A ce stade de l'évolution du processus, il convient de noter avec satisfaction les acquis ci-après : mise en place effective de l'ensemble des commissions électorales chargées de l'administration des élections ; examen, validation et publication par le CGE des candidatures déposées au titre de trois scrutins présidentiel, législatif et locale ; remise effective de la liste électorale au centre gabonais des élections. Prenant acte de ces acquis, le PDG se félicite à ce stade, du bon déroulement du processus électoral conformément à la ferme volonté du président de la République, son Excellence Ali Bongo Ondimba et de l'ensemble des acteurs politiques gabonais qui, lors des assises de la concertation politique de février 2023, ont pris l'engagement solennel d'œuvrer à l'organisation, dans notre pays, des élections au lendemain apaisé. S'agissant particulièrement de la décision du CGE, d'instaurer le bulletin unique, comme nouvelle modalité pour voter le président de la République et les députés à l'Assemblée nationale lors du scrutin du 26 août prochain, le PDG prend acte de cette décision, adoptée conformément aux dispositions pertinentes de la loi N° 07/96 du 12 mars 1996, portant dispositions communes à toutes les élections politiques modifiée. Cette décision, au regard de contraintes que requiert l'organisation des élections générales, permet entre autres, une simplification des opérations de votation et conséquemment un important gain de temps pour une meilleure gestion de flux dans les bureaux et centres de vote. De même, cette nouvelle modalité devrait permettre de minimiser au maximum les risques d'erreurs de manipulation de bulletins de vote, très souvent à l'origine du nombre significatif des votes nuls. A toutes fins utiles, il convient d'indiquer que l'instauration du bulletin unique, pour les deux élections uninominales est une proposition émanant de l'opposition et acceptée de façon consensuelle et unanime par l'ensemble des acteurs politiques gabonais réunis dans le cadre des assises de la concertation politique majorité/opposition organisée au mois de février 2023. Cette innovation qui vise à améliorer le processus électoral dans sa globalité, a déjà été expérimentée avec succès dans les grandes démocraties, à l'instar des Etats-Unis d'Amérique, mais aussi en Afrique, en Côte d'Ivoire et au Kenya. Aussi, nous invitons ardemment, les camarades, militants et militantes du PDG, mais au-delà de ce cadre partisan, l'ensemble de nos concitoyens, à s'approprier cette nouvelle modalité de vote adoptée par le CGE. Enfin, tout en réaffirmant son profond attachement aux principes démocratiques et à la transparence électorale, le PDG invite en cette période pré-électorale, l'ensemble de ses militants à intensifier la mobilisation en vue d'assurer au soir du 26 août prochain, le triomphe de notre candidat à l'élection présidentielle, le distingué camarade président Ali Bongo Ondimba, ainsi

Pour analyser ce communiqué, il apparaît important de se focaliser surtout sur le contexte dans lequel il s'inscrit, sur son producteur qui est le PDG, que sur le texte lui-même. Car le discours politique n'a pas pour vocation à dévoiler ses vraies intentions et « à attirer l'attention sur le travail formel qui l'engendre : il a bien plutôt tendance à le camoufler, à le cacher en effaçant les traces. C'est donc à l'analyste de les retrouver et de les mettre au jour » (Amossy, 2011). Sans s'afficher comme telle, ce communiqué est perçu comme une réponse aux attaques du processus électoral par les médias, par l'opposition, et principalement par le RPM dont il (le communiqué) oppose le point de vue sur cette question à travers les énoncés suivants : « à ce stade de l'évolution du processus, il convient de noter avec satisfaction les acquis ci-après... » ; « prenant acte de ces acquis, le PDG se félicite à ce stade du bon déroulement du processus électoral... » ; « cette nouvelle modalité devrait permettre de minimiser au maximum les risques d'erreurs et de manipulation de bulletins de vote... » ; « cette innovation qui vise à améliorer le processus électoral dans sa globalité... ». Par ce communiqué, le PDG, dans la perspective de ces élections générales, cherche à construire une image positive de promoteur de la démocratie en opposition avec celle que lui attribuent les acteurs politiques adverses. Pour y parvenir, il s'appuie sur des exemples venant des démocraties avancées tels que les États-Unis tout en élaborant son communiqué sur une triple portée pour s'adresser à trois auditoires différents. Dès le début de ce communiqué, les expressions « chers camarades, chers compatriotes » indiquent clairement qu'il est orienté d'une part, vers la ressource militante à qui le parti demande de se tenir prête pour ces élections, et d'autre part, vers les électeurs qu'il faut persuader du bien fondé de nouvelles modalités de vote pour dissiper tout soupçon, contrairement à ce que pense l'opposition, notamment le RPM. Aussi, en dépit du fait que cela n'apparaît pas de façon explicite dans ce communiqué, l'ONU et l'UA auprès de qui le Gabon est rattaché par un certain nombre d'instruments juridiques, particulièrement par la déclaration de principes pour l'observation internationale des élections et le Code de conduite, peuvent également être perçues comme les destinataires de ce communiqué. Cela peut justifier l'invitation lors de cette conférence, de la presse internationale, dont RFI qui avait elle-même déjà donné quelques temps avant la parole au leader du RPM à ce sujet¹¹². La divergence de points de vue entre les deux partis vient confirmer la théorie de science politique appelée « la

qu'une victoire éclatante pour tous les candidats investis par le PDG aux élections législatives et locales. Je vous remercie ».

Lien d'accès : <https://www.facebook.com/pdggabon/videos/319209777304518/?mibextid=rS40aB7S9Ucbxw6v>. Consulté le 18/08/2023.

¹¹² Voir <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20230719-nouvelle-loi-%C3%A9lectorale-au-gabon-le-parti-rpm-pointe-l-enveloppe-de-la-discorde>. Consulté le 20/07/2023.

compétition sur les enjeux » défendue par les chercheurs comme D. Stoks (1963, cité par Cos & Douillet, 2020, p. 10) pour qui les compétitions entre partis sont pensées comme un ensemble de prises de position conflictuelles, [contradictaires] et distinctives sur les enjeux d'action publique ». Par ailleurs, si le web a entraîné une multiplication des espaces de publication (Lafouge & *al.*, 2012, p. 31) au point où le PDG réagit sur sa page Facebook à une communication négative du RPM relayée elle-même dans les groupes en ligne, il convient donc de dire que les réseaux socionumériques permettent aux Gabonais connectés d'accéder à un espace public numérique alimenté par une information politique plurielle et contradictoire que ne garantissent pas les médias publics (Gabon TV, Gabon 24, Radio Gabon) qui ont échoué au défi du pluralisme (voir chapitre 1 ; 2 ; 3 ; 5) comme nous ne cessons de le dire. Et qui, comme d'autres médias africains, notamment les médias burkinabè étudiés par R. Balima (2014), se trouvent, grâce au numérique, confrontés à la montée de la diversité dans l'offre de l'information politique qui peut porter en filigrane des enjeux stratégiques.

2.2.2-La circulation des discours dénonçant les fraudes électorales à venir dans le groupe : une stratégie de préparation des internautes à la contestation de la potentielle victoire du PDG dans la rue

Dans l'optique de s'imposer lors des prochaines élections générales, le RPM a fait appel à une communication négative pour délégitimer le processus politique. Mais en réalité, cette communication s'inscrit dans une approche stratégique globale qui fait aussi appel à la contestation dans la rue de la probable victoire du PDG. Parler ainsi, c'est faire le lien entre l'information et la mobilisation sociale. Il ne s'agit pas de dire que l'information diffusée par le RPM dans le groupe en ligne peut mobiliser l'ensemble des internautes présents dans ce groupe. Mais il s'agit plutôt de soutenir l'idée selon laquelle les messages qui y sont diffusés par ce parti peuvent préparer les internautes politiquement actifs à une action collective si ces messages rencontrent « un effet cathartique » (Ngono, 2018, p. 140). C'est-à-dire que si les internautes dans leur majorité se montrent concernés par la question de l'alternance politique qui semble impossible à travers la voie des urnes (Essono Nguema, 2010). Dans ce cas précis, « l'information apparaît comme un élément capital à partir duquel vont potentiellement s'articuler les actions de mobilisation » (Ngono, 2018, p. 140). C'est pour cela que T. Atenga (2018) définit « la mobilisation sociale comme un processus s'appuyant sur la communication pour sensibiliser et rallier à l'action collective et/ou communautaire le plus grand nombre d'individus possible autour des questions d'intérêt général ». D'après F. Granjon (2018, p. 35),

« pour faire coïncider la construction d'un espace public symbolique avec des mobilisations dans l'espace physique, il est en particulier nécessaire de produire des récits émotionnels [...] qui circulent sur les réseaux et incitent à la contestation *in situ* ». Plusieurs discours qui s'inscrivent dans cette logique ont été publiés dans le groupe Infokinguelé-Libre par le RPM. Nous parlons là par exemple de la déclaration des partis politiques de l'opposition et de la société civile¹¹³. Dans celle-ci, on a procédé au repérage de deux principaux thèmes que sont la remise en cause du processus électoral et l'appel lancé au peuple. Le premier a été décelé derrière les nombreuses expressions suivantes : « les pratiques antidémocratiques » ; « confrontation aux conséquences imprévisibles » ; « loi inique qui remet en cause la transparence du scrutin » ; « ces manipulations inacceptables portent atteintes à l'éthique politique » ; « violation du principe constitutionnel », « modification controversée » ; « texte querellé » ; « manœuvres dilatoires » ; « manipulations diverses » ; « manigances » ; « provocations du pouvoir ». Quant au second thème, il se manifeste par ces énoncés : « mobilisation citoyenne et patriotique » ; « peuple » ; « le peuple du changement est prêt » ; « réplique proportionnelle ». Mais dans ce communiqué, les acteurs de l'opposition ne précisent nullement comment ils comptent réagir dans les limites de la Constitution à une situation qu'ils

¹¹³ Utile pour l'écriture de cette partie, nous avons trouvé nécessaire de le retranscrire ici : « Les forces politiques et sociales du changement politique au Gabon, outrées par la propension du gouvernement à naviguer dans l'impéritie politique, dans le cadre des préparatifs des élections générales de 2023, viennent une fois de plus, mettre en lumière les pratiques antidémocratiques visant à faire le lit à un climat pré et post-électoral favorable à une future confrontation aux conséquences imprévisibles. En effet, en modifiant les dispositions de la loi en vigueur, le parlement vient d'adopter une loi inique qui remet en cause la transparence des scrutins en décidant de façon unilatérale de la suppression de l'enveloppe accolée. Ce qui favorise l'achat de conscience et de commerce de votes. L'introduction de la parité majorité/opposition, dans la représentation des candidats dans les bureaux de vote, au détriment de leurs représentants par la personne de leur choix, prive les candidats de l'accès direct au procès-verbal nécessaire à la contradiction en cas de contentieux. L'organisation jamais expérimentée est susceptible de troubles et de confusions de trois scrutins dans la même salle. Ces manipulations inacceptables portent atteinte à l'éthique politique en allant à rebours du consensus issu des dialogues politiques d'Arrambo et d'Angondjé. La démarche du gouvernement ressemble à une compétition durant laquelle on change les règles du jeu alors qu'il a déjà commencé. Pour illustration, nous citons le double régime juridique qui entoure le dépôt de candidatures pour un même scrutin. Alors que la mise en place du CGE, et l'ouverture des opérations de dépôts de candidatures ont été entamées sous le régime de l'ancienne loi, voilà qu'une modification de celle-ci vient d'être adoptée par le parlement et qui modifie le fonctionnement même du CGE en violation du principe constitutionnel d'égalité de tous les citoyens devant la loi. Cette modification controversée a été conçue par un gouvernement dont presque tous les membres sont candidats aux prochaines élections. Le texte querellé a été adopté lors du conseil des ministres présidé par Ali Bongo, lui-même candidat à la prochaine élection présidentielle. Tout ceci remet gravement en cause le principe de neutralité et la transparence des scrutins à venir. Depuis le début des opérations électorales, nous constatons que par des manœuvres dilatoires, et des manipulations diverses, le gouvernement, pris de panique, se fourvoie en préparant le chaos. Cet acte, d'une extrême gravité, commande une mobilisation citoyenne et patriotique de grande ampleur pour sauver le Gabon d'un naufrage certain. Nous invitons le peuple gabonais à rester mobiliser et serein. Car malgré toutes ces manipulations et manigances, nous gagnerons. A toutes les provocations du pouvoir, le peuple du changement est prêt à apporter une réplique proportionnelle. Alors nous disons au gouvernement, qu'il ose. Je vous remercie ». Lien d'accès : <https://www.facebook.com/partipolitimeRPM/videos/255813307172790/?mibextid=rS40aB7S9Ucbxw6v> . Consulté le 18 /08/2023.

qualifient eux-mêmes « d'extrême gravité ». Comme le déclare A. Ogien (2010, p. 186) qui note que « s'engager dans un combat contre l'injustice, l'inégalité ou la domination [déloyale] est une activité qu'il faut justifier et qui doit s'exprimer sous une forme d'action politique acceptable ». A notre sens, s'ils ne recourent pas à une démarche constitutionnelle, c'est parce que la situation leur échappe à tel point qu'ils se tournent vers le peuple. C'est ce que traduit cette phrase : « le peuple du changement est prêt à apporter une réplique proportionnelle ». Mieux, dans une phrase reprise par le média en ligne *Gabon Media Time*, toujours diffusée dans le groupe, le leader du RPM Alexandre Barro Chambrier déclare : « il n'est pas acceptable alors que nous sommes engagés dans le processus électoral que les règles soient changées. Nous ne l'accepterons pas. Nous en appelons au peuple qui a le pouvoir de défaire cette oligarchie pour que chacun ait à nouveau des opportunités dans ce pays ». Cette phrase, à l'instar de la précédente, met en lumière l'impuissance de ces partis avant d'appeler de manière voilée à une intervention populaire qui ne pourra donc avoir lieu qu'en dehors d'un cadre électoral que ces opposants jugent biaisé. C'est là où nous parlons d'appel à la contestation de la probable victoire du PDG dans les rues de Libreville et celles de l'intérieur du pays. Voilà pourquoi nous disons que dans certains contextes, le discours politique n'a pas pour vocation de faire voter, mais il peut avoir pour objet d'inciter à l'insurrection ou à la démobilisation.

De plus, au-delà de ce discours que nous venons d'analyser, d'autres propos diffusés par le RPM, toujours dans le groupe Infokinguelé-Libre, font également appel au peuple. Des phrases telles que : « Mes chers compatriotes, l'heure est grave » ; « chers compatriotes, nous n'accepterons jamais les manœuvres du PDG qui cherche à tout prix à conserver le pouvoir » ; « le RPM appelle le peuple gabonais, à ne pas se démobiliser face aux fraudes électorales qui s'annoncent », ne s'inscrivent-elles pas dans ce registre ? N'est-ce pas là « autant d'adresses à partir desquelles peuvent venir s'agréger des soutiens et des "prenants-parts" susceptibles de se mobiliser, éventuellement en proposant, dans le même temps, d'autres cadres d'interprétation au problème posé » (Granjon, 2018, p. 36) ? Pour nous, ce sont là des mots qui d'entrée de jeu, semblent ordinaires, mais qui portent des intentions politiques implicites débordant le cadre conventionnel de la compétition politique dans laquelle ce parti, comme d'autres formations d'opposition, n'a quasiment aucune chance de l'emporter. Ainsi, en s'informant dans le groupe en ligne, les internautes qui sont préalablement actifs peuvent donc préparer des mobilisations dans l'espace physique. C'est ainsi que le discours que nous avons analysé, et dans lequel les partis d'opposition mettent en alerte le peuple, a généré 371 "Likes", 44 commentaires, dont

75% expriment le soutien à travers un texte parfois accompagné des émojis affichant le feu comme ces deux messages : « Le parlement à voter une loi inique. On va mettre le pays en 🔥 (sic) » ; « Nous attendons seulement le moment, le 🔥 va sortir ». En sus, 18,18% d'entre eux proposent de ne pas participer à cette élection. Et 6,81% visent à discréditer l'opposition. Par leur choix de cet emoji, ces internautes rappellent que pour eux, le feu est aussi considéré comme un instrument d'action politique qu'ils peuvent utiliser pour tenter de modifier une décision politique comme on l'avait constaté avec l'incendie de l'Assemblée nationale dans le cadre de la contestation de la victoire d'Ali Bongo nourrie particulièrement en ligne. Quelques semaines avant cette élection présidentielle de 2016, les observateurs internationaux mandatés par l'UE, les opposants et les blogueurs, avaient annoncé plusieurs irrégularités constatées dans le processus électoral. A en croire A. Aterianus-Owanga et M. Debain (2016, p. 171), « ces différentes annonces ont nourri la méfiance des Gabonais et l'inquiétude sur un possible passage en force électoral ». « Avec l'expansion des réseaux sociaux [numériques], cette suspicion conduit à de nouvelles formes de mobilisation » (*Ibid.*) le jour de la proclamation de résultats qui ont donné lieu aux violences électorales désormais intégrées comme « une donnée structurelle [...] faisant partie de la vie politique de plusieurs pays africains » (Pokam, 2005, cité par Ntolo, 2020, p. 965). La publication des discours annonçant des fraudes dans le groupe en ligne s'inscrit dans des usages qui visent à reconfigurer le paysage politique gabonais même par l'incitation à la violence qui fait partie des stratégies de l'opposition qui peuvent être ou pas conformes aux règles constitutionnelles (Souaré, 2017, p. 180). C'est dans cette logique que s'inscrit quelque fois la communication du RPM dans laquelle il met également en avant des signes comme le point levé :

Figure 23 : Une publication du RPM affichant un point levé



Source : Page Facebook du RPM¹¹⁴ (Consultée le 19/08/2023).

¹¹⁴ Dans ce chapitre, il n'était pas question d'observer les pages Facebook, mais les groupes. Nous avons néanmoins trouvé utile de recourir à cette publication pour davantage illustrer l'idée développée.

Associé à la scène de l'Europe des années 1930, qui lui a donné sa naissance, le point levé s'est pérennisé à travers des contextes et des espaces fort différents pour exprimer la solidarité, la révolte, la résistance et la lutte physique (Vergnon, 2005, p. 78). Vu le contexte pré-électoral dans lequel l'opposition dénonce vigoureusement le processus électoral, on est tenté de dire que son recours par le RPM semble s'insérer dans une stratégie de communication qui consiste à appeler à la violence sans que ce mot ne soit prononcé. Après les violences post-électorales de 2016 qui ont vu les édifices publics comme l'Assemblée nationale et le Sénat incendiés, le ministre gabonais de la communication, dans sa tournée sur les chaînes françaises, a imputé ces violences aux opposants pour les avoir nourries à partir de leur communication (Aterianus-Owanga & Debain, 2016, p. 174).

Alors soutien du candidat Jean Ping lors de cette élection présidentielle de 2016, Bertrand Zibi, ancien député du PDG ayant démissionné de ce parti quelques semaines avant le scrutin, avait prononcé une communication plus que surprenante sur les antennes de TV+ qui est une chaîne proche de l'opposition. Malgré son statut d'acteur politique évoluant pourtant dans la sphère politique officielle, il n'a pas hésité à s'adresser aux jeunes dans le « Tolibangado » qui est un langage utilisé par les jeunes des quartiers défavorisés et qui a même fait l'objet d'une recherche scientifique (Bounguendza, 2013) qui révèle qu'il est issu d'un mélange de langues vernaculaires, de l'Anglais, de l'Espagnol avant d'être associé à des comportements déviants, à la violence et au Rap. Dans son discours, on pouvait entendre les phrases suivantes : « je viens vous wise [attirer l'attention] au sujet du bled [de notre pays] Gabon » ; « n'allez pas à ses meeting, Ali Bongo c'est un faux boy » ; « every day, il vous bolè [détourne] le gain [l'argent], et vous-mêmes vous vivez dans le nguimbé [la précarité] ... »¹¹⁵. Quand il évoque la responsabilité de l'opposition dans les violences post-électorales mentionnées ci-dessus, le ministre de la Communication fait entre autres référence à ce discours qui a abondamment été relayé sur la toile. Le groupe Infokinguélé-Libre, dans de telles circonstances, peut donc contribuer à la violence politique. En Côte d'Ivoire en 2011, « lorsque la crise postélectorale a dégénéré en véritable guerre urbaine, les agoras et parlements [qui sont les espaces de même nature qu'Infokinguélé-Libre] se sont mués en centre de recrutement pour les milices du régime » (Banégas & al., 2012, p. 31). Au Cameroun, le groupe Le Cameroun c'est le

¹¹⁵ Pour suivre l'intégralité de ce discours, voir <https://www.facebook.com/LGAH6/videos/388437931871739/?mibextid=rS40aB7S9Ucbxw6v>. Consulté le 07/07/2023.

Cameroun a dû être temporairement suspendu par Facebook pour des raisons de sécurité¹¹⁶. C'est donc dire que le rôle que peut jouer ce groupe dans de telles logiques n'est donc pas à négliger.

Selon O. Fillieule (1993), « pour expliquer pourquoi telle ou telle stratégie est adoptée, il est indispensable de dire pourquoi toutes les autres n'ont pas été choisies ». Si la fraude est la principale stratégie utilisée par les partis présidentiels pour se maintenir au pouvoir, celle de partis d'opposition consiste généralement à former les coalitions (Souaré, 2017, p. 200) lorsqu'ils ne choisissent pas de boycotter les élections. Néanmoins, la formations des coalitions n'a de sens que si les élections sont crédibles et transparentes. Or, le PDG, qui est le maître du jeu politique au Gabon, n'entend pas garantir cette transparence (voir chapitre 1). Si on adhère à cette idée, l'incitation en ligne à la contestation de l'éventuelle victoire du PDG dans la rue ne se donne plus à voir comme le refus du jeu démocratique par le RPM, mais comme un acte de résistance face à un rapport de domination politique qui prend appui sur la fraude électorale à telle enseigne que cette formation politique, ainsi que les autres partis d'opposition, se voient parfois obligés d'investir la rue de manière illégale avant l'intervention de la police¹¹⁷. Dans cette perspective, on ne pourra pas dire que Facebook est à l'origine des probables violences qui pourront surgir au lendemain de la proclamation des résultats des élections générales de 2023. Car il ne fait qu'accompagner les dynamiques de contestations dont les causes se situent dans les logiques sociales, c'est-à-dire les logiques politiques qui sont depuis la première élection présidentielle organisée en 1993, à l'origine de « la violence [qui] constitue une "ressource" qui s'intègre, à côté d'autres moyens d'actions concomitants, dans les logiques de négociation et de marchandage qui gouvernent la vie politique » (Badie & al., 2015, p. 310).

Créés dans le cadre des initiatives citoyennes pour répondre à un besoin d'expression démocratique, les groupes en ligne Infokinguélé-Libre et Le Cameroun c'est le Cameroun, malgré leur statut d'espaces publics informels, font aujourd'hui l'objet d'un investissement de la part des partis politiques. Pour les partis présidentiels, ces groupes sont aussi des lieux de conservation du pouvoir et de l'affirmation de l'autorité des États gabonais et camerounais qui cherchent à canaliser les comportements de ses membres. *A contrario*, les partis d'opposition y

¹¹⁶ Voir <https://actucameroun.com/2020/07/29/cameroun-facebook-supprime-le-groupe-le-cameroun-cest-le-cameroun/>. Consulté le 07/08/2023.

¹¹⁷ Voir <https://www.la-croix.com/Actualite/Monde/Au-Gabon-l-opposition-conteste-dans-la-rue-l-election-d-Ali-Bongo-NG-2009-09-03-538897>. Consulté le 07/07/2023.

voient des espaces d'élaboration de stratégies même anticonstitutionnelles de disqualification de partis au pouvoir. C'est donc dire que ces groupes sont intégrés par les acteurs politiques gabonais et camerounais dans les espaces de la lutte politique. A cet effet, leur différence avec les espaces officiellement reconnus réside dans les possibilités stratégiques qu'ils offrent à ces partis dont la présence témoigne désormais de la connexion entre les organisations politiques formelles et les espaces publics évoluant dans l'informalité. Dans cette connexion, nous avons fait le constat que ce sont surtout les premières qui sollicitent les seconds pour tenter de se relégitimer, de revitaliser les champs politiques gabonais et camerounais affaiblis par l'abstentionnisme et par la réorientation de certains Gabonais et Camerounais vers de nouvelles formes de participation politique. Comme en Côte d'Ivoire avec la "Sorbonne" (Banégas & al., 2012), en République Démocratique du Congo (RDC) avec les « parlements-debout » (Dugrand, 2012), Infokinguélé-Libre et Le Cameroun c'est le Cameroun, constituent désormais les nouveaux espaces politiques qui assurent les fonctions de mobilisation partisane en contexte électoral. L'entremêlement de ces partis à des groupes en ligne est donc un phénomène politique qui signale l'urgence pour ces appareils politiques de communiquer même dans des espaces susceptibles de présenter des intérêts politiques qu'ils soient officiels ou non. Dans ces dernières lignes, il convient toutefois d'indiquer que ce phénomène n'est pas né avec le numérique. Mais il naît de « l'organisation partisane [...] peu réglementée et informelle » (Osei, 2006, p. 39), d'une culture politique qui autorise l'intervention des partis dans les logiques moins formelles, voire dans les affaires privées comme les funérailles (*Ibid.*), de l'émergence de structures non officielles renfermant un gain politique. Le numérique ne viendrait que lui donner une nouvelle forme et proposer plus d'opportunités.

CONCLUSION GENERALE

Dans cette thèse, il s'agissait principalement de rendre compte de l'appropriation du numérique par les premiers acteurs politiques gabonais et camerounais que sont les partis politiques. Plus précisément, il était question de voir dans une approche comparative qui consistait à étendre la compréhension du phénomène dans la sous-région d'Afrique centrale, en quoi leurs usages du numérique donnaient lieu à de nouvelles pratiques de communication politique. Si ce projet s'est inscrit dans le débat scientifique international relatif au recours aux outils numériques par les organisations partisanes, il s'est proposé de produire certaines connaissances à ce sujet dans les champs scientifiques gabonais et camerounais qui en étaient presque dépourvus. Dans cette optique, nous nous sommes appuyé sur la science politique qui nous a permis de décrire les contextes sociopolitiques gabonais et camerounais afin de mieux ressortir les enjeux de l'appropriation des outils numériques par les formations politiques. De cette description, nous avons constaté que l'hégémonie des partis au pouvoir, le contrôle autoritaire des médias, l'abstentionnisme électoral, le désengagement des citoyens de partis politiques, l'orientation de ces derniers vers de nouvelles formes d'engagement politique, les élections à un tour, constituent quelques maux des « démocraties » gabonaise et camerounaise qui ont justifié l'adoption du numérique par les partis. Pour voir comment ils se l'approprient, nous avons donc élaboré une démarche méthodologique fondée sur l'analyse des plateformes numériques des cinq premiers partis représentés à l'Assemblée nationale de chaque État avant de réaliser les entretiens semi-directifs avec leurs chargés de communication à Libreville et à Yaoundé où sont basés les sièges sociaux de ces formations politiques. Au-delà de l'analyse des plateformes, ces entretiens nous ont permis de comprendre les logiques qui fondent et structurent leurs usages du numérique.

Les principaux enseignements de la recherche

Au terme de cette étude qui a été organisée en deux axes, ses principaux enseignements sont à ressortir aussi bien sur le plan de la communication politique que celui de la participation politique.

- Les principaux enseignements sur le plan de la communication politique

Sur ce plan, nous avons dégagé trois grands enseignements que sont l'absence d'une profonde mutation des pratiques de la communication politique, l'influence des usages par le

positionnement dans le système partisan et enfin l'intégration des espaces publics informels en ligne dans les stratégies des partis politiques.

Pas de profonde mutation de la communication politique

Ce travail a mis au jour les difficultés des formations politiques gabonaises et camerounaises à s'approprier pleinement les outils numériques et à exploiter véritablement leurs fonctions interactives pour des raisons politiques et socioculturelles. Cela revient donc à dire que la résistance à une profonde mutation politique au sein de ces partis ne tient pas aux outils numériques, mais surtout aux pesanteurs socio-culturelles (Haegel, 2013, p. 236) qui sont bien plus poussées. Leur adoption ne s'inscrit donc pas dans un projet qui vise à rompre avec l'organisation traditionnelle de ces partis. Mais elle s'inscrit davantage dans une démarche qui a pour ambition de s'émanciper de la sphère médiatique classique contrôlée par les partis gouvernants afin d'en faire désormais les principaux outils d'une communication politique qui ne touche pas une bonne partie de citoyens, surtout ceux vivant dans les zones rurales mal/non desservies en réseau internet. C'est en cela que l'importance qu'on peut accorder au numérique dans les compétitions politiques se déroulant dans des contextes culturels occidentaux ne peut être la même en Afrique, au Gabon et au Cameroun où les contraintes restent encore trop nombreuses (Cabedoche, 2017, p. 11). Car, la véritable concrétisation de toutes les potentialités politiques du numérique implique un projet transversal qui fait non seulement appel à l'intervention des États camerounais et gabonais pour ce qui est de la résolution des problèmes de la fracture numérique qui est multiforme, mais aussi à la capacité des partis « de surmonter leurs pesanteurs historiques [et culturelles] (Beauvalet & Ronai, 2005, p. 306). Cela dit, tout discours sur l'efficacité du numérique dans la lutte politique ne peut être validé que s'il tient compte des spécificités politiques, sociales, culturelles de chaque pays.

L'influence des usages par le positionnement dans le système de partis politiques

En plus du premier enseignement ressorti, l'étude révèle que les usages du numérique faits par les partis gabonais et camerounais sont déterminés selon qu'ils sont partis gouvernants ou partis d'opposition. Au pouvoir, le PDG et le RDPC concentrent largement leurs usages du numérique dans la diffusion des informations visant à faire la promotion de quelques projets de développement, à informer, tant sur la politique conduite par les gouvernements gabonais et camerounais que sur les activités politiques et diplomatiques des Chefs d'État Ali Bongo et Paul Biya. De cette façon, leurs plateformes numériques se définissent comme des instruments

qui accompagnent les médias publics dans cette mission de diffusion des informations d'intérêt général qui sert une finalité politique qui est celle de conserver la magistrature suprême. Pour ce qui les concerne, les partis positionnés dans l'opposition tendent davantage à orienter leurs usages notamment vers l'encouragement des adhésions au parti, considérant ainsi le numérique comme un nouvel instrument de recrutement des adhérents, et vers la diffusion des informations axées sur la critique de la politique gouvernementale. Laquelle critique a pour ambition de favoriser l'émergence d'une prise de conscience citoyenne qui peut leur être favorable lorsqu'ils seront engagés dans les différentes élections.

L'intégration des espaces publics informels en ligne dans les stratégies des partis politiques

Le dernier enseignement en lien avec la communication politique fait état de la connexion entre les organisations formelles que sont les partis, et les groupes de discussion politique informels destinés à la base aux citoyens profanes qui ne disposent d'aucune légitimité reconnue pour prendre officiellement la parole dans les médias officiels ou dans d'autres espaces institutionnels. En effet, l'étude a démontré que ces groupes sont en train d'évoluer, non seulement comme les lieux de la participation politique des Gabonais et Camerounais lambda pour laquelle ils ont été fondés, mais aussi comme les lieux où s'exerce la concurrence entre les partis politiques qui cherchent à se rendre de plus en plus visibles dans l'espace numérique. Elle a aussi montré qu'ils cherchent à tirer profit des activités de communication qu'on y observe, soit pour renforcer leur domination pour ce qui est des partis en position de pouvoir, soit pour disqualifier ceux-ci en ce qui concerne les partis positionnés dans l'opposition. Ce qui a fait évoluer le rôle des militants dans la circulation de l'information politique étant entendu qu'ils relaient désormais dans ces groupes les messages élaborés par l'état-major de leurs organisations partisans.

➤ Les principaux enseignements sur le plan de la participation politique

Sur ce volet, nous avons ressorti deux principaux enseignements que sont l'élargissement de l'espace public et l'émergence d'un nouveau répertoire d'actions politiques.

L'élargissement de l'espace public sur les pages Facebook des partis politiques

Aussi, au-delà des deux premiers enseignements, cette recherche a-t-elle montré que l'appropriation du numérique par les partis, plus précisément du réseau social numérique Facebook, renouvelle les formes de médiation dans un contexte de méfiance et de défiance des autorités gabonaises et camerounaises. A la médiation institutionnelle et journalistique tant

décriée par nombre de Gabonais et de Camerounais, vient se superposer la médiation technique assurée par les pages Facebook qui désormais élargissent une possibilité de prise de parole politique. Laquelle s'inscrit dans le phénomène de la mutation de l'espace public marquée par « une nouvelle configuration des acteurs sociaux » (Cabedoche, 2017, p. 6) qui y voient une opportunité de se faire entendre, notamment par les États gabonais et camerounais sans filtre journalistique, même si parfois la technique aussi peut imposer ses propres contraintes comme Twitter qui ne permet de rédiger un message qu'en 280 caractères. C'est ainsi que nos analyses ont révélé que les pages Facebook des partis étudiés, ne sont pas seulement des dispositifs de communication politique partisane, mais aussi des espaces de participation politique des Gabonais et Camerounais lambda. Sur celles des partis gouvernants, ils ont surtout exprimé leurs frustrations sociales, leurs problèmes sociaux rencontrés au quotidien, leur volonté d'alternance. En un mot, comme on l'observe dans les groupes Infokinguélé-Libre et Le Cameroun c'est le Cameroun, ils ont critiqué de manière parfois violente les États gabonais et camerounais qu'ils ne trouvent pas légitimes pour apporter des réponses politiques à leurs problèmes sociaux. Ces critiques, que l'on retrouve dans plusieurs autres espaces numériques, ont certainement joué un rôle dans la chute du régime d'Ali Bongo au Gabon à la suite du coup d'État militaire intervenu le 30 août 2023 (soit quelques mois avant la fin de notre thèse). Parce qu'on connaît avec F. Granjon (2018, p. 33) que « la circulation des informations [critiques], des images, peut affecter davantage la puissance du régime vacillant ». De ce point de vue, les critiques contre le régime de Libreville, formulés largement dans l'espace numérique gabonais, peuvent avoir affaibli davantage ce régime à telle enseigne qu'elles auraient nourri les ambitions politiques des militaires dont l'acte a été salué par de nombreux Gabonais sur l'ensemble du territoire comme on peut s'en apercevoir dans cette capture d'écran :

Figure 24 : Scènes de joie dans les rues de Libreville après le coup d'État militaire



Source : Groupe Facebook Infokinguélé-Libre (06/10/2023).

Même si cela ne fait pas partie de notre travail, on aimerait néanmoins indiquer qu'après ce putsch intervenu juste à la suite de la proclamation des résultats de l'élection présidentielle qui ont vu Ali Bongo réélu avec seulement 293 919 voix (CGE, 2023) pour diriger à nouveau un pays de plus de 2. 000.000 habitants, le rôle de Facebook était de faire circuler de façon intense les informations et les scènes de joie qui tendent à légitimer ce coup d'État à travers le pays. Dès lors, se posent quelques questions qui interpellent particulièrement les chercheurs évoluant en science politique et plus spécifiquement les africanistes qui seront amenés à lire ce travail : faut-il systématiquement condamner les coups d'États militaires comme le font les organisations politiques comme l'ONU ? Eu égard au contexte de domination déloyale du PDG décrit dans cette étude, à l'exaspération des citoyens exprimée sur sa page, aux scènes de joie manifestées sur l'ensemble du territoire après le putsch, peut-on dire que le coup d'État militaire au Gabon est vertueux ? En entendant éventuellement que soient prises en charge ces questions, nous allons revenir aux aspects directement liés à notre travail pour préciser son dernier enseignement.

Le renouvellement du répertoire d'actions politiques

Pour ce qui est du dernier enseignement, il convient de dire que les citoyens lambda au Gabon et au Cameroun, sans aucun rattachement partisan ou institutionnel, investissent aussi l'espace public en ligne à partir d'un nouveau répertoire d'action politique qui distingue leurs modalités

de participation de la participation politique conventionnelle. En effet, pour exprimer leurs opinions politiques dans les groupes informels, sur les pages Facebook institutionnelles appartenant aux partis politiques, ils ont recours aux pratiques politiques incarnées par les Likes, les hashtags, les partages, les smileys... qui viennent s'intégrer à la démocratie et qui reflètent une forme d'évolution des modalités de participation politique. En l'espèce, le sens politiques que portent ces outils ne peut être compris qu'en fonction du contexte politique dans lequel ils s'insèrent. Quand ils ne sont pas employés lorsque les internautes ne veulent volontairement s'investir dans l'écriture, ils le sont pour contourner l'absence de compétence d'écriture chez certains citoyens. Aussi, dans des environnements politiques gabonais et camerounais qui exercent l'autoritarisme numérique, l'emploi des smileys, des partages, des likes par certains s'inscrit-il dans une stratégie discursive qui consiste à exprimer leurs opinions critiques sans toutefois la présenter comme telle. Ce qui atténue le degré de leur implication dans la critique au sein des espaces numériques gabonais et camerounais placés sous une surveillance assurée par les services étrangers pour des raisons politiques ainsi qu'indiqué au chapitre 5 (pp. 208-211).

Les apports de la recherche

Réalisée dans des contextes démocratiques et culturels particuliers, notre thèse a produit des connaissances nouvelles dans le domaine de l'appropriation du numérique par les organisations partisans. Par-delà les facteurs politiques comme la volonté de contrôler la communication évoquée dans la littérature occidentale sur cette question, d'autres aspects aussi importants ont été identifiés et qu'il faut intégrer quand on veut comprendre la question de la mutation de la communication politique en Afrique. Il s'agit non seulement des éléments contextuels tels que la fracture numérique, l'absence d'agences qui pouvaient pourtant favoriser la professionnalisation de la communication politique, mais aussi le fléau de la corruption à cause duquel les responsables des partis, craignant par exemple la fuite des informations confidentielles, disent ne pas être en mesure de confier la gestion de leur communication numérique à toute personne extérieure au parti aussi compétente soit-elle. Ce sont là de nouveaux éléments qui éclairent sous un nouvel angle la question de la transformation de la communication politique, et particulièrement au Gabon et au Cameroun.

S'agissant de la participation politique, l'étude réalisée présente quelques apports au concept d'espace public que nous avons utilisé comme cadre théorique. Au cours de l'analyse des pages Facebook institutionnelles des partis, il nous a donc été donné de constater que la mise en scène

des internautes sur ces pages se fait dans un climat de méfiance envers les autorités politiques moins tolérantes à l'égard de la critique à tel point que certains internautes jugent prudent d'intervenir sous anonymat pour ne pas se faire identifier et potentiellement arrêté. Bien qu'il soit issu des analyses réalisées dans des environnements politiques semi-autoritaires, ce résultat peut néanmoins inviter à dissocier les espaces publics de l'illusion libérale de la transparence démocratique avant de faire appel à une prise en compte de l'importance des dimensions invisibles du pouvoir qui pourraient influencer d'une manière ou d'une autre les échanges entre participants (Hilgers, 2013, p. 157). Y compris même dans les démocraties occidentales, comme la France où les médias qui distribuent la parole au cours des débats publics sont aussi critiqués, considérés par une partie du peuple comme les médias aux ordres du pouvoir politique (Amigo & Mercier, 2021). Voilà ce que les analyses réalisées dans ces deux espaces politiques peuvent apporter au concept d'espace public.

Toujours dans le domaine de la participation politique en ligne, nous avons proposé deux concepts. A la notion d'usage politique, nous avons ajouté des adjectifs explicites que sont "pertinent" et "légitime" dans l'optique de distinguer les usages politiques en cours dans les espaces publics gabonais et camerounais. Ce qui donne comme concepts suggérés : les "usages politiques pertinents" et les "usages politiques légitimes". Par "usages politiques pertinents", nous entendons toutes les formes d'usages qui répondent aux enjeux démocratiques de l'heure au Cameroun telle que l'alternance au pouvoir. A ce titre, ce concept désigne donc toutes les formes d'usages politiques qui sont susceptibles de participer à l'affaiblissement du pouvoir à l'instar des critiques et qui manifestent aux partis d'opposition un soutien à travers les Likes, les commentaires, les partages... A l'inverse, le concept d'« usages politiques légitimes », quant à lui, renvoie au soutien adressé aux partis gouvernants, même illégitime comme l'ont fait quelques internautes pour le PDG et le RDPC. Et ce, au nom de la démocratie et de la libre orientation politique.

Les limites de la recherche

Les limites de cette étude sont à aborder sur les plans tant de la communication politique que de la participation politique qui ont constitué les deux principaux axes de cette recherche. Sur le premier plan, les limites sont essentiellement méthodologiques. Cherchant à comprendre si l'appropriation du numérique par les formations politiques gabonaises et camerounaises donnent lieu à une évolution des pratiques de la communication politique, nous n'avons observé que leurs pages Facebook et leurs sites web. Sans totalement suivre T. Vedel (2011,

p. 284) qui, en évoquant les difficultés méthodologiques de l'étude de l'internet, écrit que « parmi le flot incessant d'applications nouvelles, il faut savoir discerner celles qui méritent une réelle attention », nous aurions pu nous intéresser à d'autres plateformes dans la mesure où les partis investissent de plus en plus de plateformes numériques : « nous essayons d'être sur toutes les plateformes [numériques] possibles », a laissé entendre le chargé de la communication du SDG. Bien que l'adoption de plusieurs plateformes numériques, parfois même les moins populaires, peut être interprétée comme la volonté de partis de se démarquer de leurs concurrents et d'apparaître de plus en plus modernes, elles ne sont pas sans enjeux scientifiques. En s'intéressant réellement à d'autres plateformes numériques telles que Twitter et Instagram que les partis ont aussi adopté dans leur système de communication, cela nous aurait permis de voir comment ces formations adaptent leur communication et leurs stratégies tout en considérant ces plateformes. Autrement dit, la prise en compte d'une diversité de plateformes aurait permis d'élargir la compréhension du phénomène de l'appropriation du numérique par les partis. Ce d'autant plus que certaines de leurs plateformes comptent des milliers d'abonnés. A titre d'exemple, on peut faire référence au compte Twitter du RDPC suivi par 24 000 internautes. Ces limites sont comparables à celles de certaines études comme celle de F. Bastien et de F. Greffet (2009, p. 218) qui, lors de leur réflexion sur l'appropriation du numérique par les partis français et québécois, ne s'étaient limités qu'à l'analyse des sites web avant qu'ils ne reconnaissent qu'il aurait été aussi nécessaire d'intégrer les réseaux sociaux numériques à cette recherche. Dans notre cas, la prise en compte d'autres plateformes, bien que moins utilisées, nous aurait néanmoins permis d'avoir, comme nous l'avons dit, une compréhension plus complète dans la mesure où certaines d'entre elles peuvent aussi jouer un rôle dans la mutation de la communication politique. Mais les contraintes temporelles liées à la réalisation d'une thèse ne nous ont pas autorisé à les considérer toutes dans cette étude.

Sur le plan de la participation politique, certaines limites sont également à relever précisément dans le chapitre 4 dont le rappel de l'intitulé donne : « les dynamiques de prises de parole sur les pages Facebook des partis politiques gabonais et camerounais ». Dans ce chapitre, précisons-le, nous avons montré comment les internautes préalablement actifs et à la recherche de nouvelles formes de participation investissent les pages des organisations politiques gabonaises et camerounaises. Mais, dans sa réalisation, la profondeur sociologique qui aurait permis de répondre aux questions suivantes n'a pas été prise en compte : qui sont ceux qui parlent de politique sur les pages Facebook des partis politiques gabonais et camerounais ? Ces pages permettent-elles d'élargir la sociologie de la participation politique

historiquement rétrécie aux hommes ? Cette profondeur sociologique aurait pu donc vérifier dans les contextes gabonais et camerounais la thèse de la mobilisation de nouveaux publics selon laquelle les caractéristiques d'internet (disponibilité et rapidité de circulation de l'information, opportunités de formes plus interactives de communication) permettraient d'inclure en politique des populations jusque-là marginalisées (Monnoyer-Smith & Wojcik, 2014, p. 11). Malheureusement, comme dans plusieurs recherches en sciences de l'information et de la communication, le dispositif technique a été le point d'entrée de notre travail qui s'est placé dans le courant de recherche française sur la participation politique qui se concentre surtout sur les usages des dispositifs participatifs plutôt qu'il ne livre des éclairages par le bas (Theviot, 2013, p. 664).

Les pistes de recherche

L'étude réalisée est loin d'épuiser toutes les dimensions de l'internet politique qui est « un objet multiforme et mouvant » (Vedel, 2011, p. 292) surtout lorsqu'il s'agit de champs d'étude comme le Gabon et le Cameroun où les réflexions sur ce sujet ne sont encore qu'au stade embryonnaire. Toutefois, elle a fourni des analyses et des éléments empiriques sur lesquels peuvent s'appuyer des réflexions complémentaires qui pourront par exemple s'articuler autour des axes suivants :

Apporter des éclairages sur les pratiques des internautes au-delà des conversations politiques

Dans la suite de notre travail, il serait intéressant de se pencher de manière plus approfondie sur les pratiques des internautes ordinaires en plus de dégager leurs profils sociologiques. Dans cette optique, pourront être étudiés dans un premier temps, « les processus d'information politique » (*Ibid.*, p. 290) sur les pages Facebook des partis et sites web chargés des informations essentiellement issues des médias traditionnels dont la crédibilité est remise en cause telle que mentionné le long de ce travail. Dans un second temps, ce sont les éventuelles mutations du militantisme relatives au numérique qui pourront être interrogées autour de la série de questions élaborées par T. Vedel (*Ibid.*) et qui, à notre sens, sont aussi applicables au cas gabonais et camerounais : « quel rôle joue le numérique en la matière ? Génère-t-il des formes d'action politique inédite ou ne fait-il que faciliter, cristalliser ou accompagner des évolutions qui étaient en gestation bien avant son développement et qui s'explique davantage en termes de valeurs et d'attitude à l'égard du politique ? ».

Apporter des éclairages sur l'articulation entre le militantisme en ligne et hors ligne

Dans les travaux réalisés en Occident, certains ont commencé à analyser les interrelations entre les comportements politiques en ligne et hors ligne (*Ibid.*). D'autres se sont intéressés plus spécifiquement aux effets de l'appropriation du numérique sur l'activité militante au sein des partis avant de pointer l'apparition d'un militantisme à double vitesse qui oppose les militants techniques attachés aux technologies numériques et les militants relationnels dont les formes de mobilisation restent traditionnelles (Jacquet & Macq, 2018, p. 2). Pour consolider notre étude, il serait également important de s'intéresser plus finement à l'engagement en ligne des militants des partis étudiés. Quel rôle peut jouer cette forme d'engagement militant dans la trajectoire politique de ces formations politiques, qui on le sait déjà, sont-elles mêmes faiblement organisées autour du numérique ? En quoi cette forme de militantisme peut-elle rejaillir sur leurs objectifs et leur fonctionnement comme l'estime T. Vedel (2011, p. 291) quand il parle de l'articulation entre « le hors ligne et le en ligne » ? Quelles relations observe-t-on entre le centre partisan et le militantisme individuel en ligne ? Dans ces partis, le numérique est-il traversé par des représentations différenciées chez les militants ? Dans quelle mesure le profil sociologique des militants en ligne diffère-t-il de celui des militants traditionnels ? Telles sont les questions qui pourront orienter cette réflexion.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Abwa Daniel, 2013, *Cameroun : Histoire d'un nationalisme, 1884-1961*, Yaoundé, Éditions Clé.

Alber Alex, Anzalone Ghilhem, Bernon Marie-Laure, 2015, « Différenciations sociales des présentations numériques de soi », *Terminal. Technologies de l'information, culture et société*, [en ligne], mise en ligne le 15/12/2015, accès : <http://journals.openedition.org/terminal/1085> . Consulté le 23/02/2023.

Alcaud David, Bouvet Laurent, 2004, *Dictionnaire des sciences politiques et sociales*, Paris, Dalloz.

Aldrin Philippe, Hubé Nicolas, 2017, *Introduction à la communication politique*, Bruxelles, De Boeck Supérieur.

Allard Laurence, Blondeau Olivier, 2007, *Devenir media. L'activisme sur internet, entre défection et expérimentation*, Paris, Éditions Amsterdam.

Amigo Laura, Mercier Arnaud, 2021, « Tweets injurieux et haineux contre les journalistes et les "merdias" », n° 125, pp. 73-91.

Arsène Séverine, 2011, « De l'autocensure aux mobilisations. Prendre la parole en ligne en contexte autoritaire », *Revue française de science politique*, n° 5, pp. 893-915.

Arsène Séverine, 2013, *Internet et politique en Chine*, Paris, Éditions Karthala.

Arsène Séverine, Mabi Clément, 2021, « L'action publique au prisme de la gouvernementalité numérique », *Réseaux*, n° 225, pp. 9-22.

Artur Muller, Liegey Guillaume, Vincent Pons, 2011, « L'abstention n'est pas une fatalité », *Esprit*, n°373, pp. 77-88.

Asingo Patrick, 2013, « Coalitions d'opposition et éviction démocratique des partis dominants. Enseignements à tirer des élections de 2002 au Kenya », *Aspj Afrique*, vol. 4, n° 3, pp. 5-27.

Atchoua N'Guessan Julien, Bogui Maomra Jean-Jacques, 2016, « La régulation des usages des TIC en Côte d'Ivoire : entre identification et craintes de profilage des populations », *Terminal* [en ligne], n°118, accès : <http://journals.openedition.org/terminal/1468>. Consulté le [18/06/2023](http://journals.openedition.org/terminal/1468).

Atchoua N'Guessan, 2016, *Les espaces publics informels en Afrique*. « Sorbonne et parlements », « grins », Paris, L'Harmattan.

Atenga Thomas, 2005, « La presse privée et le pouvoir au Cameroun. Quinze ans de cohabitation houleuse », *Politique africaine*, n°97, pp. 33-48.

Atenga Thomas, 2007, *Cameroun, Gabon : la presse en sursis*, Yaoundé, Éditions Muntu.

Atenga Thomas, 2017, « " Parler société" au Cameroun en polémiquant : l'exemple du forum "237 médias" », *French Journal For Media Research* [en ligne], accès : <http://frenchjournalformediaresearch.com/lodel-1.0/main/index.php?id=1395>. Consulté le 22/06/2023.

Atenga Thomas, 2018, « Mobilisations sociales, médias et pouvoirs en postcolonies d'Afrique francophone : identités, dynamiques et enjeux », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n° 18, pp. 97-110.

Aterianus-Owanga Alice, Debain Mathilde, 2016, « " Demain, un jour nouveau ?" Un renversement électoral confisqué au Gabon ? », *Politique africaine*, n° 144, pp. 157-179.

Auter Zachary, Fine Jeffrey, 2018, « Social Media Campaigning : Mobilization and Fundraising on Facebook », *Social Science Quarterly*, n° 1, pp.185-200.

Axelrod Robert, 1970, *Conflict of interest. A theory of divergent goals with applications to politics*, Chicago, Markam.

Babacar Guèye, 2009, « La démocratie en Afrique : succès et résistances », *Pouvoirs*, n°129, pp.5-26.

Babeau Franck, 2014, « La participation politique des citoyens "ordinaires" sur l'Internet », *Politique de Communication*, n°3, pp.125-150.

Badie Bertrand, 1995, *La fin des territoires : Essai sur le désordre international et sur l'utilité social du respect*, Paris, Fayard.

Badie Bertrand, Birnbaum Pierre, Braud Philippe, Hermet Guy, 2015, *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Paris, Armand Colin.

Badouard Romain, 2020, *Les nouvelles lois du web : modération et censure*, Paris, Seuil.

Badouard Romain, 2021, « Modérer la parole sur les réseaux sociaux. Politiques des plateformes et régulation des contenus », *Réseaux*, n° 225, pp. 87-120.

Badouard Romain, 2021, « Participer à la modération sur les réseaux sociaux : définir, appliquer et contester les règles », *Participations*, n° 29, pp. 239-247.

Bakehe Novice Patrick, Fambeu Ariel Herbert, Tamokwe Georges Piaptie, 2017, « Les fractures numériques diminuent-elles au Cameroun ? », *Réseaux*, n° 201, pp.147-174.

Balandier Georges, 1955, *Sociologie des Brazzavilles noires*, Paris, Armand Colin.

Balima Dimitri Régis, 2014, « Les médias publics face aux défis du pluralisme et de la convergence au Burkina Faso », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n° 15, pp. 147-157.

Ballet Marion, 2016, « L'appel aux émotions dans les campagnes présidentielles. État de la recherche et approche interdisciplinaire », *Mots. Les langages du politique*, n° 112, pp. 37-44.

Bamaze N'gani Essodina, 2018, « Politiser ou privatiser l'ethnie ? Réflexion à propos du bien commun en Afrique postcoloniale », *Philosophiques* [en ligne], n° 2, pp. 419-444, accès : <https://id.erudit.org/iderudit/105527ar> . Consulté le 28/11/ 2021.

Banégas Richard, Brisset-Foucault Florence, Cutolo Armando, 2012, « Espaces publics de la parole et pratiques de la citoyenneté en Afrique », *Politique Africaine*, n° 127, pp. 5-20.

Banégas Richard, 1998, *La démocratie à pas de caméléon. Transition et imaginaires politiques au Bénin*, Paris, Karthala.

Banégas Richard, Brisset-Foucault Florence, Cutolo Armando, 2012, « Parlements de la rue », *Politique africaine*, n°127, pp. 5-133.

Baranger Denis, 2017, *Le droit constitutionnel*, Paris, Presses universitaires de France.

Barbet Denis, 2007, « Quand les mots de l'abstention parlent des maux de la démocratie », *Mots. Les langages du politique* [en ligne], n°83, mis en ligne le 01 mars 2009. Consulté le 13 janvier 2022. Accès : <http://journals.openedition.org/mots/890>.

Barboni Thierry, Mermet Djamel, Treille Éric, 2011, « "Made in internet", les nouveaux adhérents du parti socialiste », dans Greffet Fabienne, *Continuerlalutte.com. Les partis politiques sur le web*, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 167-185.

Bardin Michaël, 2017, « Les partis politiques et l'outil numérique », *Pouvoirs*, n° 163, pp. 43-54.

Bardin Michaël, 2018, « Les partis politiques face au numérique : entre adaptation stratégique et émergence de nouveaux mouvements. Confluence des droits », Fatin-Rouge Stefanini Marthe, Jensel-Monge Priscilla, Severino Caterina, *La démocratie connectée : ambitions, enjeux, réalité*, Dice Éditions, Aix-en-Provence, pp. 75-98.

Barrault-Stella Lorenzo, 2014, « Former de bons représentants. Les apprentissages militants formels et informels au sein d'une association de parents d'élèves », *Les Sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle*, n° 1, pp. 95-115.

Bastien Frédéric, Greffet Fabienne, 2009, « Les campagnes électorales sur Internet : une comparaison entre France et Québec », *Hermès*, n°54, pp.211-219.

Baudais Virginie, Chauzal Grégory, 2006, « Les partis politiques et « l'indépendance partisane » d'Amadou Toumani Touré », *Politique africaine*, n° 104, pp. 61-80.

Bayart Jean-François, 1970, « L'Union nationale camerounaise », *Revue française de science politique*, n°4, pp. 681-718.

Bayart Jean-François, 1985, *L'État au Cameroun*, Paris, Presses de Sciences Po.

Beauvallet Godefroy, Ronai Maurice, 2005, « Vivre à temps réels. Le renouvellement des pratiques militantes des tics est-il possible au sein des partis de gouvernement ? », *Réseaux*, n° 129-130, pp. 275-309.

Beng Huat Chua, 2001, « Immaturité des politiques et survie face à la crise économique : le cas de l'Indonésie et de Singapour », *Revue internationale de politique comparée*, n°3, pp. 473-485.

Ben Mansour Bader, 2020, « Les acteurs de l'ombre. L'étude du profil des chargés de la communication numérique des partis politiques tunisiens », *Les enjeux de l'information et de la communication*, n° 21, pp. 67-79.

Berelson Bernard, Gaudet Hazel, Lazarsfeld Paul, 1944, *The people's Choice : How the voter Makes up his Mind in a Presidential campaigns*, New York, Cambridge University Press.

Berstein Serge, 2006, « Symbolique et politique : nature et fonction des symboles partisans », dans Agulhon Maurice, Becker Annette, Cohen Éveline, *La République en représentations : Autour de l'œuvre de Maurice Agulhon*, Paris, Éditions de la Sorbonne.

Berrou Jean-Philippe, Mellet Kevin, 2020, « Une révolution mobile en Afrique subsaharienne ? », *Réseaux*, n° 219, pp. 11-38.

Bertolt Boris, 2018, « "L'ennemi est parmi nous". Les usages politiques de la loi antiterroriste au Cameroun », *Journal des Anthropologues*, n°154-155, pp.85-107.

Biffot Laurent, 1977, « Rétrospective des partis politiques au Gabon et nécessité d'un parti unique », *Articles et communications sociologiques*, pp. 118-137.

Bitee Francine, 2008, *La transition démocratique au Cameroun de 1990 à 2004*, Paris, L'Harmattan.

Bitond Adrien, 2016, *Titraillles, interactions et construction d'un espace public autour de la presse écrite : une analyse ethnosociologique du kiosque à journaux au Cameroun*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication soutenue à l'Université Grenoble Alpes.

Blais André, Massicotte Louis, 1997, « Electoral Formulas : A Macroscopic perspective », *European Journal of Political Research*, n°32, pp. 107-129.

Blais André, Massicotte Louis, 2002, « Electoral systems », *Comparing Democracies 2. New Challenges in Study of Election and voting*, Londres, Sage, Publications, pp. 40-46.

Blanc Charlotte, 2015, « Identité numérique et réseaux sociaux », Mutelet Valerie, Vasseur-Lambry Fanny, *Qui suis-je ? Dis-moi qui tu es*, Arras, Artois Presses Université, pp. 121-130.

Blanchard Gersende, 2007, *La communication politique partisane sur internet : des pratiques et des stratégies nouvelles ?*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université Stendhal Grenoble 3.

Blanchard Gersende, 2011, « Le forum, espace ambigu de la communication du parti », dans Greffet Fabienne, *Continuerlalutte.com. Les partis politiques sur le web*, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 267-280.

Blanchard Gersende, Gadras Simon, Wojcik Stéphanie, 2013, « Analyser la participation politique en ligne : des traces numériques pratiques sociales », Barats Christine, *Manuel d'analyse du web en Sciences Humaines et Sociales*, Paris, Armand Colin, pp.166-186.

Blanchard Gersende, Greffet Fabienne, Wojcik Stéphanie, 2014, « S'engager dans la campagne présidentielle. Les formes multiples de la participation politique en ligne », *Politiques de communication*, n° 3, pp. 25-58.

Blanchard Gersende, 2018, « Les voies de la professionnalisation de la communication électorale en ligne », *Politique et Société*, n° 2, pp. 83-107.

Blumler Jay, 1990, « Elections media and the modern publicity process », *Public communication. The new imperatives. Futures directions for media research*, London, Sage, pp. 101-103.

Blumler Jay, Kavanagh Dennis, 1999, « The Third Age of Political Communication : Influences and Features », *Political Communication*, n°3, pp. 209-230.

Blumler Jay, Coleman Stephen, 2009, *The Internet and Democratic Citizenship. Theory, Practice and Policy*, Cambridge, Cambridge University Press.

Boelaert Julien, Bouvard Hugo, Lecompte Damien, Perez Déborah, 2017, « "Le respect de la boutique". L'étiollement de la discipline partisane dans le groupe parlementaire socialiste au cours de la 14^e législature (2012-2017) », *Politix*, n° 11, pp.173-199.

Bonhomme Marc, 2012, « Rhétorique de l'aphorisme et discours totalitaire », Aubry Laurence & Béatrice Turpin, *Avec Victor Klemperer, repenser le langage totalitaire*, Paris, CNRS.

Bouanga Patricia, 2021, « Réseaux socionumériques et engagement citoyen au Gabon : quand "dire-twitter" c'est informer. le cas de l'élection présidentielle de 2016 », dans Marcy Delsione Ovoudaga, *Les moyens de communication au Gabon, mutations sociopolitiques et enjeux de gouvernance*, Paris, L'Harmattan, pp.131-158.

Bouillaud Christophe, 2020, « Le Capitalisme, menace pour la démocratie ? », dans Jean-Vincent Holeindre, *La Démocratie*, Paris, Éditions sciences humaines, pp.131-136.

Boulin Myriam, Levy Elizabeth, 2018, « "Only the Fake News Media and Trump enemies want me to stop using Social Media" : La rhétorique populiste de Donald Trump sur Twitter », *Revue de la Société Stylistique Anglaise*, n° 13, pp. 67-94.

Boullier Dominique, 2008, « La nouvelle matérialité de l'espace public : Les dispositifs de la Netpolitique », Mercier Arnaud, *La communication politique*, Paris, CNRS Éditions, pp. 79-87.

Boumarkani Benjamin, 2008, « La prohibition de la "transhumance politique" des parlementaires. Etude de cas africains », *Revue française de droit constitutionnel*, n° 75, pp. 499-512.

Bounguendza Éric Dodo, 2013, *Dictionnaire du parler Toli-Bangando : Argot des jeunes Gabonais*, Libreville, Éditions Ntsame.

Bourdaloie Hélène, 2013, « Les dispositifs numériques et la question des rapports sociaux de genre et de classe », dans Kiyindou Alain, Le Moëne Christian, Vacher Béatrice, *Communication et débat public : les réseaux numériques au service de la démocratie ?*, Paris, L'Harmattan, pp. 67-74.

Boutolini Mounanga Gaëlle, 2021, « La participation de la femme gabonaise au débat politique dans les nouveaux espaces médiatico-numériques », dans Marcy Delsione Ovoundaga, *Les moyens de communication au Gabon, mutations sociopolitiques et enjeux de gouvernance*, Paris, L'Harmattan, pp.179-205.

Boyardjian Julien, 2016, « Les usages politiques différenciés de Twitter. Esquisse d'une typologie des "twittos politiques" », *Politiques de communication*, n° 6, pp. 31-58.

Boyardjian Julien, 2020, *La participation politique en ligne des jeunes à travers le prisme des inégalités socio-culturelles*, INJEP, Rapport d'études.

Brack Nathalie, Weinblum Sharon, 2011, « Oppositions politiques et politiques de l'opposition », *Revue internationale de politique comparée*, n° 2, pp. 7-14.

Braconnier Cécile, 2012, « Voter ensemble. Dispositifs informels de mobilisation et compensation des inégalités de politisation », dans Le Gall Laurent, Offerlé Michel, Ploux François, *La politique sans en avoir l'air : Aspects de la politique informelle XIX^e-XX^e siècle*, Presses universitaires de Rennes [en ligne], accès : <https://doi.org/10.4000/books.pur.128715>. Consulté le 23 /06/2023.

Braud Philippe, 2006, *Sociologie politique*, Paris, LGDJ.

Bréchon Pierre, 2010, *La signification de l'abstentionnisme électorale*, Séminaire doctoral, Université Libre de Bruxelles.

Breton Philippe, 2009, « La démocratie, matrice de la propagande ? », dans Ollivier-Yaniv et Rinn Michael, *Communication de l'État et gouvernement du social*, Grenoble, PUG, pp. 39-47.

Broersma Marcel, Herder Bas den, Schohus, 2013, « A question of power. The changing dynamics between journalists and sources », *Journalism Practice*, n° 4, pp. 388-395.

Bué Nicolas, Desage Fabien, 2009, « Le "monde" réel des coalitions. L'étude des alliances partisans de gouvernement à la croisée des méthodes », *Politix*, n° 88, pp. 7-37.

Buijtenhuijs Robert, 1994, « Les partis politiques africains ont-ils des projets de société ? L'exemple du Tchad », *Politique africaine*, n° 56, pp. 119-135.

Cabedoche Bertrand, 2017, « Deconstructing and reconfiguring ICTs Social Change in the Third Millennium. A state of African contribution », *Les enjeux de l'information et de la communication*, n° 18/3A, pp. 5-50.

Cabedoche Bertrand, 2020, « La communication de l'État en Afrique, de la brutalité de l'injonction verticale à la subtilité de l'art de faire et de faire savoir tous azimuts », dans Ngono Simon, *La communication de l'État en Afrique : discours, ressorts et positionnements*, Paris, L'Harmattan, pp. 19-41.

Cadoux Jean-Noël, 1974, « Le Parti Démocratique Gabonais. A la recherche de la nation », *Le Monde diplomatique* [en ligne], accès : <https://www.monde-diplomatique.fr/1974/07/CADOUX/32487> . Consulté le 01/10/ 2021.

Cahen Michel, 2006, « Lutte d'émancipation anticoloniale ou mouvement de libération nationale ? Processus historique et discours idéologique. Le cas des colonies portugaises, et du Mozambique en particulier », *Revue historique*, n°637, pp. 113-138.

Calafateau Adina Marina, 2018, « Les outils de communication au service de l'apprentissage de l'identité et de la citoyenneté par les "natifs du numérique" », *Point de vue sur la jeunesse*, vol. 4, pp. 75-80.

Capitant Sylvie, 2008, « La radio en Afrique de l'Ouest, un " média carrefour " sous-estimé ? L'exemple du Burkina Faso », *Réseaux*, n° 150, pp. 189-217.

Capitant Sylvie, Frère Marie-Soleil, 2011, « Les Afriques médiatiques. Introduction thématique », *Afrique contemporaine*, n° 240, pp. 25-41.

Capitant Sylvie, Leclerc-Olive Michèle, 2013, Avant-propos, *Cahiers Sens Public*, n° 15-16, pp. 7-8.

Carbone Giovanni, 2006, « Comprendre les partis et les systèmes de partis africains. Entre modèles et recherches empiriques », *Politique africaine* [en ligne], n°104, pp.18-37. Accès <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2006-4-page-18.htm> . Consulté le 14 septembre 2021.

Cardon Dominique, 2008, « Le design de la visibilité. Un essai de cartographie du web 2.0 », *Réseaux*, n° 152, pp. 93-137.

Cardon Dominique, 2010, *La démocratie internet. Promesses et limites*, Paris, Seuil.

Cartapanis André, 2012, « L'État défaillant », dans Lorenzi Jean-Hervé, *Qui capture l'État ?*, Paris, PUF, pp. 19-22.

Chabal Patrick, 2005, « Debates-Area studies and comparatives politics : Africa in context », *Africa-Spectrum*, n° 3, pp. 471-484.

Chacon Geneviève, Giasson Thierry, 2018, Greffet Fabienne, « Relever le défi de l'hybridité. Les objectifs des stratégies de campagnes numériques lors des élections françaises et québécoise de 2012 », *Politique et sociétés*, n° 2, pp. 19-46.

Chanvrlil Flora, Le Hay Viviane, Vedel Thierry, 2011, « Usages des médias et politique : Une écologie des pratiques informationnelles », *Réseaux*, n° 170, pp. 45-73.

Charaudeau Patrick, 2011, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck Supérieur.

Charaudeau Patrick, 2014, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Limoges, Éditions Lambert-Lucas.

Chazan Naomie, John Stedman Stephen, Lewis Peter, Robert Mortimer, Rothchild Donald, 1999, *Politics and Society in Contemporary Africa*, Colorado, Lynne Rienner.

Chéneau-Loquay Annie, 2012, « La téléphonie mobile dans les villes africaines. Une adaptation réussie au contexte local », *L'Espace géographique*, n° 1, pp. 82-93.

Chiche Jean, Koc-Michalska Karolina, Vedel Thierry, 2015, « Connaissances politiques et participation politique à l'ère du numérique : ce que change l'internet », *Sciences de la société*, n° 94, pp. 177-198.

Chouala Yves Alexandre, 2004, « L'action internationale de l'opposition : la transnationalisation de la vie internationale camerounaise », dans Sindjoun Luc, *Comment être opposant au Cameroun ?*, Nouvelles éditions numériques, pp. 295-329.

Ciss Gorgui, Talla Jean-Bosco, 2013, « Les alliances et forces progressistes. Facteurs du succès », dans Friedrich Ebert Stiftung, *L'impératif des alliances en démocratie*, Yaoundé, Presses universitaires d'Afrique, pp. 47-61.

Cissé Bangali Hadj, Jimbira Mohamed Sakho, 2018, « L'usage d'internet dans les classes populaires sénégalaises. Le cas de marabouts, marchands ambulants et femmes de ménage », *Réseaux*, n° 208-209, pp. 173-197.

Clark Peter, Wilson James, 1961, « Incentives systèmes : A theory of organizations », *Administrative Science Quarterly*, vol. 06, n° 2, pp. 129-166.

Clarke John, Critcher Charles, Brian Roberts, Hall Stuart, Jefferson Tony, 1993, *Policing the Crisis : Mugging, the State, and Law and Order*, London, Macmillan.

Cohen Samy, 1999, *L'art d'interviewer les dirigeants*, Paris, PUF.

Converse Philip, 1975, « Public opinion and voting behavior », *Political Science Review*, n° 4, pp.75-169.

Cos Rafaël, Douillet Anne-Cécile, 2020, « Comment les partis politiques travaillent-ils l'action publique ? », *Gouvernement et action publique*, n° 4, pp. 9-27.

Crawford Kate, 2009, « Following you : disciplines of listening in social media », *Continuum : Journal of Media & Cultural Studies*, n° 4, pp. 525-535.

Croissant Valérie, 2022, « Les publics de l'information en ligne : "faire" public au temps de l'information par les réseaux socio-numériques », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n° 23, pp. 129-141.

Cumbe César, Péliissier Maud, 2015, « Le journalisme citoyen au Mozambique : nature, légitimité et enjeux sociétaux », *Communication, technologies et développement* [en ligne], n°2, accès : <http://journals.openedition.org/ctd/1655>. Consulté le 22/07/2023.

Dacheux Éric, 2009, *Les sciences de l'information et de la communication*, Paris, CNRS Éditions.

Dacheux Éric, Rouquette Sébastien, 2013, « Quand le débat académique des sic éclaire le débat public », dans Kiyindou Alain, Le Moëne Christian, Vacher Béatrice, *Communication et débat public : les réseaux numériques au service de la démocratie ?*, Paris, L'Harmattan, pp. 165-173.

Dacheux Éric, 2014, « Jacques Noyer, Bruno Raoul, Isabelle Paillart, *Médias et territoires : L'espace public entre communication et imaginaire territorial* », *Questions de communication* n°26, pp. 424-425.

Dahlgren Peter, 2000, « L'espace public et internet. Structure, espace et communication », *Réseaux*, vol. 18, n°100, pp.157-186.

Dahlgren Peter, 2007, *Young Citizens and New Media : Learning for Democratic Participation*. New York, Routledge.

Dahlgren Peter, 2009, *Media and Political Engagement. Citizens, Communication and Democracy*, Cambridge, University Press.

Dahlgren Peter, 2012, « Web et participation politique : Quelles promesses et quels pièges ? », *Questions de communication*, n° 21, pp. 13-24.

Dahl Robert, 1998, *On Democracy*, New Haven University Press.

Daloz Jean-Pascal, Quantin Patrick, 1997, *Transitions démocratiques en Afrique*, Paris, Karthala.

Dalton Russel, Wattenberg Martin, 2000, *Partis without partisans : Political change in advanced industrial democracies*, Oxford, Oxford University Press.

Darracq Vincent, Magnani Victor, 2011, « Les élections en Afrique : un mirage démocratique ? » *Politique africaine*, n° 4, pp. 839-850.

Datidjo Ismaïla, Tchinda Armand, Yotedje, 2021, « La survie des partis politiques et le militantisme transhumant et errant au Cameroun », *European Scientific Journal, ESJ* [en ligne], n° 17, accès : <https://doi.org/10.19044/esj.2021.v17n16p95> . Consulté le 30/08/2022.

Daucé Françoise, Loveluck Benjamin, Musiani Francesca, 2023, *Genèse d'un autoritarisme numérique*, Paris, Presses des Mines.

Debain Mathilde, 2009, « Chronique d'une victoire assurée : retour sur la campagne présidentielle de 2009 au Gabon », *Politique africaine*, n°115, pp.27-46.

Debbasch Odile, 1966, « La formation des partis politiques africains », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, pp. 51-54.

De la Brosse Renaud, 1999, *Le rôle de la presse écrite dans la transition démocratique en Afrique*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université Bordeaux 3.

Del Duchetto Jean-Charles, Foster Émilie, Giasson Thierry, Ouellet Catherine, 2018, « Données, ciblage et positionnement. Les grands axes de la production scientifique sur les pratiques de marketing politique », *Histoires de communication politique : Pratiques et état de savoirs*, Québec, Presses universitaires du Québec, pp. 301-322.

Delfosse Pascale, 2008, « La théorie des clivages. Où placer le curseur ? Pour quels résultats ? », *Revue internationale de politique comparée*, n° 3, pp. 368-388.

De Oliveira Jean-Philippe, 2014, « La communication publique à l'appui d'une stratégie de repositionnement de l'État dans l'espace public », *Questions de communication*, n° 26, pp. 235-255.

Diamond Larry, Gunter Richard, 2001, *Political Parties and Democracy*, Londres, Johns Hopkins University.

Dieko N'zegho Steeve, 2014, *Démocratie et organisation des partis politiques au Gabon*, halshs-00942757.

Dijk Van, 2005, *The deepening divide. Inequality in the Information Society*, London, Sage.

Diyani Effague Sing, 2011, « Le système majoritaire uninominal à un tour, contribution à la stabilité sociopolitique en Afrique : L'exemple du système électoral camerounais », *Actualité juridique du village* [en ligne], accès : <https://www.village-justice.com/articles/systeme-majoritaire-uninominal,11181.html> . Consulté le 09/12/ 2021.

Djaboudi Arthur 2017, *Les médias d'État au Gabon. Permanences et mutations*, Paris, L'Harmattan.

Djaboudi Arthur, 2021, « Les médias publics et l'élection présidentielle d'août 2016 au Gabon », dans Ovoudaga, *Les moyens de communication au Gabon : mutations sociopolitiques et enjeux de gouvernance*, Paris, L'Harmattan, pp. 71-104.

Dosquet Frédéric, 2012, *Marketing et communication politique*, Paris, Éditions EMS.

Doukouré Évariste, Gadras Simon, 2020, « Le concept d'espace public à l'épreuve de ses actualisations en contexte de mobilisations politiques numériques en Afrique subsaharienne », *Communication et langage*, n°205, pp.129-146.

Duarte Laurent, 2019, « Afrique, quand la démocratie se joue en ligne », *Revue Projet*, n° 371, pp.60-67.

Dubois Philippe, 2019, « Médias sociaux et élections locales : les stratégies sur Facebook des formations politiques québécoises lors des municipales 2017 », Communication présentée au 15^e Congrès de l'Association française de science politique, Bordeaux, du 2 au 4 juillet.

Dubow Jacqueline, Rogy Michel, 2014, *Technologies de l'information et de la communication, Langues vernaculaires et stimulation du Haut Débit au Gabon*. Note pour le ministère de l'Économie Numérique, de la Communication et de la Poste.

Dufau-Rossi Hélène, 1998, « Les NTIC et l'Afrique : communication et utopie », *Revue scientifique francophone en communication organisationnelle*, [en ligne], accès : <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.2142> . Consulté le 18 avril 2022.

Dugrand Camille, 2012, « "Combattants de la parole" : parlementaires-debout et mobilisation partisane à Kinshasa », *Politique Africaine*, n° 127, pp. 49-69.

Dupuis-Déri Francis, 2009, « L'abstention : nouveau péché capital », *Liberté*, n° 4, pp. 104-115.

Duverger Maurice, 1981, *Sociologie de la politique*, Paris, Presses universitaires de France.

Eboussi Boulaga Fabien, Nkolo Ayissi Ernest, 2011, *Les jeunes et la politique au Cameroun : quelles perceptions pour quelle participation ?*, Yaoundé, Friedrich-Ebert-Stiftung.

Ekambo Jean-Chrétien, 2016, « Multiplicité médiatique et multipartisme en Afrique : symétrie des déficiences », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n° 172, pp. 83-90.

Enongoué Flavien, 2015, *Au petit déjeuner de l'esprit*, Libreville, Raponda-Walker.

Enongoué Flavien, 2021, « L'absurde prolifération des partis politiques : un problème pour la démocratie », *gabonmediatime.com* [en ligne], accès : <https://www.gabonmediatime.com/labsurde-prolifération-des-partis-politiques-un-probleme-pour-la-democratie/> . Consulté le 20/09/ 2021.

Erdmann Gero, 2003, « Party research : Western European bias and the Africa Labyrinth », *Democratization*, n° 3, pp. 63-87.

Essono Nguema Jean-Marc, 2010, *L'impossible alternance au pouvoir en Afrique centrale*, Paris, L'Harmattan.

Étoughé Dominique, Ngadi Benjamin, 2003, *Refonder l'État au Gabon : contribution au débat*, Paris, L'Harmattan.

Eyries Alexandre, 2015, *La communication poli-tweet. La politique gagnée par les TIC*, Paris, L'Harmattan.

Eyries Alexandre, 2018, « Une généalogie de la communication politique numérique », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [en ligne], accès : <http://journals.openedition.org/rfsic/3424> , mis en ligne le 01 janvier 2018, consulté le 04 juillet 2022.

Fancello Sandra, 2020, « La religion du président Bozizé. Rhétorique guerrière d'un chrétien céleste », *Politique africaine*, n° 159, pp. 169-190.

Fassassi Idris, 2017, « Les effets des réseaux sociaux dans les campagnes électorales américaines », *Les nouveaux Cahiers du Conseil constitutionnel*, n° 57, pp. 69-86.

Faure Alain, Négrier Emmanuel, 2018, « La politique à l'épreuve des émotions », *Questions de communication*, n° 33, pp. 372-374.

Figeac Julien, Ratinaud Pierre, Smyrnaio Nikos, 2022, « Faire campagne sur Facebook : analyse lexicale des publications des mouvements politiques lors de la campagne présidentielle de 2017 », *Mots. Les langages du politique*, n° 130, pp. 143-162.

Fillieule Olivier, 1993, « L'émergence de la violence dans les manifestations de rue. Eléments pour une analyse étiologique », *Cultures et Conflits* [en ligne], accès : <https://doi.org/10.4000/conflits.212>. Consulté le 28/09/2023.

Flichy Patrice, 2008, « Internet, un outil de la démocratie ? », *Réseaux*, n° 150, pp. 159-185.

Fofana Habibou, 2015, « "L'espace public" : un concept opératoire en contexte africain ? », *Participations*, n° 12, pp. 245-256.

Fogue Kuate Francis Arsène, 2020, « Les voies téléphoniques de l'émancipation des jeunes femmes en milieu musulman et chrétien au Cameroun », *Réseaux*, n° 222, pp. 113-138.

Fokou Éric, 2020, « De l'idéal démocratique de l'équilibre à la réalité politique du déséquilibre des pouvoirs », *Les annuels du droit* [en ligne], n°14, pp. 37-68, mis en ligne le 01 juin 2021, accès : <https://doi.org/10.4000/add.1807> . Consulté le 04 décembre 2021.

Foucher Vincent, 2009, « Difficiles successions en Afrique subsaharienne : persistance et reconstruction du pouvoir personnel », *Pouvoirs*, n° 129, pp. 127-137.

Franck Christian, Isnard Lisa, 2009, « Un vote-sanction asymétrique », *Revue internationale de politique comparée*, n° 4, pp. 607-621.

Frère Marie-Soleil, 2005, « Médias en mutation : de l'émancipation aux nouvelles contraintes », *Politique africaine*, n° 97, pp. 5-17.

Frère Marie-Soleil, 2009, *Élections et médias en Afrique centrale. Voie des urnes, voie de la paix ?*, Paris, Karthala.

Frère Marie-Soleil, 2020, *Journalismes d'Afrique*, Paris, De Boeck supérieur.

Fretel Julien, (2017), « La crise du militantisme », *Pouvoirs*, n°163, pp. 71-81. Article disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2017-4-page-71.htm>. Consulté le 18 février 2022.

Friedrich Ebert Stiftung, 2014, *Les jeunes et l'engagement en politique*, Yaoundé.

Fromentin Thomas, Wojcik Stéphanie, 2008, *Le profane en politique. Compétences et engagement du citoyen*, Paris, L'Harmattan.

Gadras Simon, 2016, « La médiatisation de et par internet lors de la campagne présidentielle française de 2012 », *Les enjeux de l'information et de la communication*, n° 17, pp. 115-127.

Galibert Olivier, 2021, « La figure de l'érudit au risque d'Internet », *Hermès, la Revue*, n° 87, pp. 181-188.

Galley Yawo Gagnu, Loungou Serge, 2007, « Marquage ethnique, marquage sociopolitique à Libreville et Lomé », *Villes du Gabon*, n°40-41, pp. 56-79.

Gambotti Christian, 2014, « Gabon, pays émergent : Les ambitions du plan stratégique Gabon émergent 2025 », *Géoéconomie*, n° 68, pp.159-170.

Gaudet Daniel, 2016, *Les méthodes de promotion de la démocratie au sein des partis politiques* [enligne], accès : https://aceproject.org/electoral-advice-fr/archive/questions/113160951/mobile_conversation_view . Consulté le 11/01/ 2022.

Gaxie Daniel, 2002, « Les critiques profanes de la politique : enchantements, désenchantements, réenchantements », Briquet Jean-Louis, *Juger la politique : entreprises et entrepreneurs critiques de la politique*, Presses Universitaires de Rennes, 2002, pp. 217-240.

Gaxie Daniel, 2005, « Rétribution du militantisme et paradoxes de l'action collective », *Swiss Political sciences Review*, vol. 11, n° 01, pp. 157-188.

Gazibo Mamoudou, 2005, *Les paradoxes de la démocratisation en Afrique : Analyse institutionnelle et stratégique*, Montréal, Presses de l'université de Montréal.

Gazibo Mamoudou, 2006, « Pour une réhabilitation de l'analyse des partis en Afrique », *Politique africaine*, n°104, pp. 5-7.

Gazibo Mamoudou, 2007, « Mobilisations citoyennes et émergence d'un espace public au Niger depuis 1990 », *Sociologie et sociétés* [en ligne], n° 2, pp. 19-37, mis en ligne le 07 octobre 2008. Accès : <https://id.erudit.org/iderudit/019082ar> . Consulté le 22 octobre 2021.

Gerbaudo Paolo, 2022, « Le parti plateforme. La transformation des organisations politiques à l'heure du *Big data* », *Réseaux*, n° 236, pp. 37-56.

Gesma, 2020, *L'économie mobile. Afrique subsaharienne 2020*.

Gerstlé Jacques, 1992, *La communication politique*, Paris, Presses Universitaires de France.

Gerstlé Jacques, 2008, *La communication politique*, Paris, Armand Colin.

Gerstlé Jacques, 2012, *La communication politique*, Paris, Armand Colin.

Gerstlé Jacques, Piar Christophe, 2016, *La communication politique*, Paris, Armand Colin.

Giasson Thierry, Verville Mélanie, 2011, *Les partis politiques provinciaux québécois à l'heure du Web 2.0 et des médias sociaux*, Communication présentée dans le cadre du Congrès de l'Association canadienne de science politique, Waterloo, 16-18 mai 2011.

Giasson Thierry, 2017, « Du marketing politique à la science électorale », *Le parlementarisme canadien*, Laval, Presses de l'Université Laval, pp. 151-171.

Gibellini Alexis, 2016, « Nicolas Bué, Karim Fertikh, Mathieu hauchecorne, *Les programmes politiques. Genèse et usages* », *Lectures* [en ligne], mis en ligne le 19 juillet 2016. Accès : <http://journals.openedition.org/lectures/21152> . Consulté le 18/10/2022.

Gibson Rachel, Ward Stephen, 2011, « Renouveler le parti ? Les stratégies de campagne et d'organisation en ligne des partis britanniques », dans Greffet Fabienne, *Continuer la lutte.com. Les partis politiques sur le Web*, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 109-122.

Gibson Rachel, Lusoli Wainer, Ward Stephen, 2008, « Nationalizing and Normalizing the local ? A comparative Analysis of Online Campaigning in Australia and Britain », *Journal of information Technology and Politics*, n° 4, pp. 15-30.

Gilbert Claude, Henry Emmanuel, 2012, « La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion », *Revue française de sociologie*, n° 1, pp. 35-59.

Gilles Alain, 2015, « Pourquoi tant des partis politiques ? Et à quoi sont-ils utiles ? », *Haïti Perspectives*, n° 3, pp. 7-11.

Goasdoué Guillaume, 2015, « Pratiques et normes journalistiques à l'ère numérique. Ce que les logiques d'écriture enseignent », *Politiques de communication*, n° 5, pp. 153-176.

Gossart Cédric, 2010, « L'émergence des problèmes publics à l'ère du numérique », Journée d'études interdisciplinaires ETOS « *Ethique et politique de la coexistence dans la société de l'information. Éléments pour une écologie sociale* », Paris.

Goupil Sylvie, 2004, « Médiatisation de l'espace public et nouvelles technologies de l'information et de la communication : vers le citoyen virtuel ? », Communication présentée lors du Congrès annuel de la société Québécoise de Science politique, Montréal, 26-28 mai.

Grabow Karsten, Hofmeister, 2013, *Les partis politiques et la démocratie*, Konrad-Adenauer-Stiftung.

Granjon Fabien, 2005, « L'internet militant. Entretien avec Fabien Granjon », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 79, pp. 24-29.

Granjon Fabien, 2009, « Inégalités numériques et reconnaissance sociale. Des usages populaires de l'informatique connectée », *Les Cahiers du numérique*, n° 1, pp. 19-44.

Granjon Fabien, 2017, « Résistances en ligne : mobilisation, émotion, identité », *Variations* [En ligne], n° 17, accès : <http://journals.openedition.org/variations/819>. Consulté le 09/08/2023.

Granjon Fabien, 2018, « Mouvements sociaux, espaces publics et usages d'internet », *Pouvoir*, n° 164, pp. 31-47.

Greffet Fabienne, 2001, « Les partis politiques français sur le web », Andolfatto Dominique, Olivier Laurent, *Les partis politiques. Quelles perspectives ?*, Paris, L'Harmattan, pp. 161-178.

Greffet Fabienne, Wojcik Stéphanie, 2008, « Parler politique en ligne. Une revue des travaux français et anglo-saxons », *Réseaux*, n° 150, pp. 19-50.

Greffet Fabienne, 2011, *Continuerlalutte.com. Les partis politiques sur le web*, Paris, Presses de Sciences Po.

Greffet Fabienne, 2012, « Le Web dans la recherche en science politique, nouveau terrain, nouveaux enjeux », *Revue de la BNF*, n° 40, pp. 78-83.

Greffet Fabienne, 2022, « Les partis politiques par temps de plateformes. Mobilisations électorales, transformations organisationnelles, initiatives citoyennes », *Réseaux*, n° 236, pp. 9-33.

Grossman Emiliano, Saurugger Sabine, 2012, *Les groupes d'intérêt. Action collective et stratégies de représentation*, Paris, Armand Colin.

Gruson-Daniel Célya, Mabi Clément, 2018, « Formes et mouvements politiques à l'ère numérique », *RESET*, [en ligne], n° 7, mis en ligne le 29/10/2018. Consulté le 01/03/2023.

Guéneau Catherine, 2005, « L'interactivité : une définition introuvable », *Communication et langage*, n° 145, pp. 117-129.

Guignard Thomas, Le Caroff Coralie, 2020, « Gouvernementalité et plateformes numériques : l'influence de Facebook sur la participation et les médias d'actualité », *Études de communication* [en ligne], n° 55, mis en ligne le 01 mars 2021. Accès :

<https://www.cairn.info/revue-etudes-de-communication-2020-2-page-135.htm> . Consulté le 24 mars 2022.

Habermas Jürgen, 1992, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Éditions Payot.

Habert Philippe, Perrineau Pascal, Ysmal Colette, 1993, *Le vote sanction. Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, Paris, Presses de Sciences Po.

Haegel Florence, 2013, *Les droites en fusion : transformation de l'UMP*, Paris, Presses de Sciences Po.

Hassenteufel Patrick, 2010, « Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics », *Informations sociales*, n° 157, pp. 50-58.

Heungoup Hans de Marie, Theophilus Tanda, 2019, « Réseaux sociaux numériques et processus de démocratisation en Afrique centrale : entre système hégémonique et nouveau régime de dissidence », *Egmont Paper*, n°108, pp.1-23.

Hilgers Mathieu, Mazzocchetti Jacinthe, 2010, *Révoltes et oppressions dans un régime semi-autoritaire. Le cas du Burkina Faso*, Paris, Karthala.

Hobeika Alexandre, Villeneuve Gaël, 2017, « Une communication par les groupes du parti ? Les groupes Facebook proches du Front national », *Réseaux*, n° 202-203, pp. 213-240.

Hodgkin Thomas, 1961, *African Political Parties*, Londres, Penguin Books.

Hooghe Marc, Stolle Dietlind Stolle, 2005, « Inaccurate, Exceptional, One-Sider or Irrelevant ? The Debate about the Alleged Decline of Social Capital and Civic Engagement in Western Societies », *British Journal of Political Science*, n° 1, pp. 149-167.

Huntington Samuel, 1993, « The clash of civilizations ? », *Foreign Affairs*, vol. 72, n° 3, pp. 22-49.

Huret Romain, 2009, *De l'Amérique ordinaire à l'État secret*, Paris, Presses de Sciences Po.

Ion Jacques, 1997, *La fin des militants ?*, Paris, Éditions de l'Atelier.

Issekin Yvan, 2018, « Le vote communautaire est-il intermittent au Cameroun ? La géopolitique du RDPC à l'élection présidentielle de 2018 », *L'espace politique* [en ligne], n°

40, mis en ligne le 21 octobre 2020, accès : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/7822> . Consulté le 02/10/ 2021.

Iyengar Shanto, 2011, *Media Politics a citizen's guide*, New York, W.W. Norton & Company.

Jacquemot Pierre, 2019, « Les élections en Afrique, marché de dupes ou apprentissage de la démocratie », *Revue internationale et stratégique*, vol. 2, n° 114, pp. 52-64.

Jacquet Vincent, Macq Hadrien, 2018, « S'engager dans un cyberparti. Internet et militantisme au sein du parti pirate belge », *Reset* [en ligne], mis en ligne le 29 octobre 2018, accès : <http://www.journals.openedition.org/reset/1102> , consulté le 22 juillet 2022.

Jean Pascal, 2018, Propos introductif aux actes du Colloque du 10 novembre 2016, *La démocratie connectée : ambitions, enjeux, réalité*, Dices Éditions, pp. 71-75.

Jeanne-Perrier Valérie, 2018, *Les journalistes face aux réseaux sociaux ? Une nouvelle relation entre médias et politiques*, Paris, Mkf éditions.

Jobard Thierry, 2011, « Le métabolisme complexe des régimes autoritaires », *Sciences humaines*, n° 227, p. 20.

Joffe Helene, 2007, « Le pouvoir de l'image : persuasion, émotion et identification », *Diogène*, n° 217, pp. 102-115.

John-Nambo Joseph, 1994, « Parodie d'élection présidentielle au Gabon », *Politique africaine*, n° 55, pp. 133-139.

Joignant Alfredo, 2007, « Compétence politique et bricolage. Les formes profanes du rapport au politique », *Revue française de science politique*, n° 6, pp. 799-817.

Jouët Josiane, 2000, « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, n° 100, pp. 487-521.

Kamga Osée, 2019, « Difficile émergence d'un journalisme objectif en Afrique », *Communication* [en ligne] n°1, accès : <http://journals.openedition.org/communication/9827>. Consulté le 12/06/2023.

Kamto Maurice, 1999, *La déchéance du politique*, Yaoundé, Mandara.

Kaptchouang Celestin, 2016, « La transhumance politique au Cameroun (1990-2014) », *African Journal of Democracy and Governance*, [en ligne], n°1, accès : <https://journals.co.za/doi/abs/10.10520/EJC197449> . Consulté le 23/02/2023.

Kemayou Louis Roger, 2012, « La communication publique entre mythe et réalité au Cameroun : une gouvernance de défiance vis-à-vis des citoyens-usagers ? », *Revue du Centre d'Études et de Recherche en Administration*, n° 24, pp. 151-170.

Kerbrat-Orecchioni Catherine, Petitjean André, 2017, *Cadre participatif et adresse*, hal-01704097.

Kies Raphaël, « Forum en ligne et partis politiques. Analyse des " Radicali italiani" », *Réseaux*, n° 150, pp. 133-158.

Kiyindou Alain, 2009a, *Les pays en développement face à la société de l'information*, Paris, L'Harmattan.

Kiyindou Alain, 2009b, *Fractures, mutations, fragmentations : de la diversité des cultures numériques*, Paris, Hermès-Lavoisier.

Kiyindou Alain, Le Moëne Christian, Vacher Béatrice, 2013, *Communication et débat public : les réseaux numériques au service de la démocratie*, Paris, L'Harmattan.

Kondratov Alexander, 2015, *Ancrage politique et social des dispositifs socio-numériques de communication dans la société russe postsoviétique*, Thèse de doctorat, en SIC, Université Grenoble Alpes.

Kone Tahirou, 2020, « Côte d'Ivoire : les nouveaux défis de la communication gouvernementale », dans Ngonon Simon, *La communication de l'État en Afrique : discours, ressorts et positionnements*, Paris, L'Harmattan, pp. 149-175.

Kougniazondé Christophe, 2008, « Historique des partis politiques au Bénin des indépendances à nos jours », dans Engels Niklas, Stroh Alexander, Wantchékon Léonard, *Le fonctionnement des partis politiques au Bénin*, Cotonou, Cotonou Édition Copef, pp. 23-52.

Krieg-Planque Alice, 2011, « Les "petites phrases" : un objet pour l'analyse des discours politiques et médiatiques », *Communication et Langages*, n° 168, pp. 23-41.

Krieg-Planque Alice, 2013, « Un discours sur prescription : les "argumentaires" des partis politiques comme éléments de cadrage de la parole », *Argumentation et analyse du discours*, n°10, [en ligne], accès : <https://doi.org/10.4000/aad.1438>. Consulté le 27/07/2022.

Kuepi Mathias, Sougane Arouna, 2014, « Participation citoyenne au Mali : entre mobilisation associative et engagement politique », *Lien social et politique*, n° 71, pp. 197-215.

Lafouge Thierry, Marty Emmanuel, Rebillard Franck, Pouchot Stéphanie, 2012, « Diversité et concentration de l'information sur le web », *Réseaux*, n° 176, pp. 27-72.

Lafrance Jean-Paul, 2010, *Critique de la société de l'information*, Paris, CNRS Éditions.

Lamarche Thomas, Villalba Bruno, 2005, *La domestication d'internet dans le jeu politique*, [en ligne], accès : www.revue-terminal.org. Consulté le 22 avril 2022.

Lambotte François, Wilkin Luc, 2012, « La communication publique en tension », *Pyramides*, n° 24, pp. 19-27.

Lancelot Alain, 1968, *L'abstentionnisme électoral en France*, Paris, Presses de Sciences Po.

Latzko-Toh Guillaume, Proulx Serge, 2015, « Appropriation des technologies », dans Bouchard Frédéric, Doray Pierre, Prud'homme Julien, *Sciences, technologies et sociétés de A à Z*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal [en ligne], accès : <https://books.openedition.org/pum/4256>. Consulté le 18/06/2023.

Lawson Kay, 1980, *Political Parties and Linkage. A Comparative Perspective*, Londres, Yale University Press.

Lebada Tomás, 2009, « Le système électoral en République tchèque et ses conséquences politiques », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, n°40, pp. 45-70.

Le Breton Michel, Van Der Straeten Karine, 2017, « Alliances électorales et gouvernementales : La contribution de la théorie des jeux coopératifs à la Science politique », *Revue d'économie politique*, n°4, pp. 637-736.

Le Caroff Coralie, 2015, « Le genre et la prise de la parole politique sur Facebook », *Participations*, n° 12, pp.109-137.

Le Caroff Coralie, 2021, « Tufekci, Z., Twitter et les gaz lacrymogènes. Forces et fragilités de la contestation connectée », *Études de communication*, n°56, pp.199-202.

Lecoutre Delphine, 2020, « La diaspora gabonaise d'opposition en France. Une mobilisation politique à l'épreuve de la crise post-électorale de 2016 », *Études de l'Ifri*, pp.1-38.

Lefebvre Rémi, 2013, « Le militantisme socialiste n'est plus ce qu'il n'a jamais été. Modèle de « l'engagement distancié » et transformations du militantisme au Parti socialiste », *Politix*, n°102, pp.7-33.

Lefébure Pierre, 2020, « De la castagne en campagne : la communication électorale négative, fait politique et objet d'étude », *Questions de communication*, n° 38, pp. 9-32.

Liegey Guillaume, Muller Arthur, Pons Vincent, 2011, « L'abstention n'est pas une fatalité », *Esprit*, n° 374, pp. 77-78.

Lipset Seymour Martin, Rokkan Stein, 2008, *Structures de clivages, systèmes de partis et alignement des électeurs : une introduction*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.

Lipsky Michael, Smith Steven, 2011, « Traiter les problèmes sociaux comme des urgences », *Tracés*, n° 20, pp. 125-149.

Löfgren Karl, Smith Colin, 2003, « Political Parties and Democracy in the Information Age », Gibson Rachel, Nixon Paul, Ward Stephen, *Net Gain ? Political Parties and the Internet*, Londres, Routledge, pp. 39-59.

Maarek Philippe Jean, 2007, *Communication et marketing de l'homme politique*, Paris, Éditions LexisNexis, 3^e édition.

Mabi Clément, 2021, « Quel(s) numérique(s) pour la démocratie ? », *Cahiers de l'action*, n° 57, pp. 89-100.

Madiba Georges, 2010, « Mutations socioprofessionnelles et enjeux citoyens du cyber-journalisme dans l'espace public au Cameroun », *Les Enjeux de l'information et de la communication* [en ligne], n°11/3A, accès : <https://lesenjeux-univ-grenoble-alpes.fr/2010/supplement-a/04-mutations-socioprofessionnelles-et-enjeux-citoyens-du-cyber-journalisme-dans-lespace-public-au-cameroun>. Consulté le 28/06/2023.

Mahiou Amed, 1969, *L'avènement du parti unique en Afrique noire, l'expertise des États d'expression française*, Paris, LGDJ.

Maingueneau Dominique, 1996, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil.

Mainwaring Scott, Scully Timoty, 1995, *Building Democratic Institutions : Party systems in Latin America*, Stanford, Stanford University Press.

Makanga Bala Martial Pépin, 2010, *Le Gabon et la question de la société de l'information. Approche spatiale des réseaux et des enjeux géopolitiques des technologies de la communication*, thèse en Géographie, Université de Bordeaux 3.

Manga Edimo Ruth Mireille, 2010, « Les TIC, nouvelles formes d'action politique : le cas des diasporas camerounaises », *Afrique contemporaine*, n°234, pp. 127-140.

Manga Jean-Marcellin, 2018, « "Appels et contre-appels du peuple" à la candidature de Paul Biya : affrontement préélectoral, tensions hégémoniques et luttes pour l'alternance politique au Cameroun », *Politique africaine*, n°150, pp. 139-150.

Mankou Arsène Brice, 2007, « Le tribalisme, source de violence politique et ethnique en Afrique », *Le portique* [en ligne], accès : <http://journals.openedition.org/leportique/1404>. Consulté le 21/01/ 2022.

Marchand Pascal, Ratinaud Pierre, 2017, « Entre distinctivité et acceptabilité : les contenus de sites Web de partis politiques », *Réseaux*, n° 204, pp. 71-91.

Marcoccia Michel, 2003, « Parler politique dans un forum de discussion », *Langage et société*, n° 104, pp. 9-55.

Marcoccia Michel, 2006, « Les webforums des partis politiques français : quels modèles de discussions politiques ? », *Mots. Les langages du politique* [en ligne], n° 80, accès : <http://journals.openedition.org/mots/512>, mis en ligne le 01 mars 2008. Consulté le 30/08/2022.

Margetts Helen, 2006, « Cyberparties », *Handbook of Party Politics*, London, Sage.

Margolis Michael, Resnick Daniel, 2000, *Political as Usual. The Cyberspace « Revolution »*, Londres, Sage.

Martel Guy, 2009, « Construction de l'image médiatique des politiciens. Des stratégies en plusieurs genres pour toutes les identités », Communication dans le cadre d'un Colloque, *Le français parlé dans les médias : les médias et la politique*, Lausanne.

Martin Daniel-Constant, 1991, « Le multipartisme pour quoi faire ? Les limites du débat politique : Kenya, Ouganda, Tanzanie, Zimbabwe », *Politique africaine*, n° 43, pp. 21-30.

Martin Pierre, 1997, *Les systèmes électoraux et les modes de scrutins*, Paris, Monchrestien.

Marx Karl, 1982, *Le capital. Critique de l'économie politique. Livre I. Le développement de la production capitaliste*, Moscou, Éditions du progrès.

Marzin Régis, 2019, « démocratie et dictature en Afrique : bilan 2018 et perspectives 2019 », *Regardexcentrique*[enligne].Accès :<https://regardexcentrique.wordpress.com/2019/02/13/democraties-et-dictatures-afrique-bilan-2018-et-perspectives-2019/> . Consulté le 12/02/ 2022.

Massiah Gustave, 2020, « Les mouvements sociaux à l'ère du numérique. A partir de *Twitter et gaz lacrymogènes* de Zeynep Tufekci », *EcoRev*, n° 48, pp. 144-161.

Massicotte Louis, 2017, « Les systèmes électoraux dans les pays démocratiques », *Revue d'analyse économique*, vol. 93, n°1-2, pp. 23-45.

Matos Heloiza, 2008, « Engagement civique et participation politique : controverses sur les TICs et le déclin social », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°1, pp.57-71.

Matsiegui Mboula Fortuné, 2015, *Les élections politiques au Gabon de 1990 à 2011*, Paris, L'Harmattan.

Mattelart Tristan, 2009, « Les diasporas à l'heure des technologies de l'information et de la communication : petit état de savoir », *tic&société* [en ligne], n° 1-2, pp. 10-57, accès :10.4000/ticetsociete.600. Consulté le 18/01/ 2022.

Mayaffre Damon, 2003, « Dire son identité politique. Etude du discours politique français au XX^e siècle », *Cahiers de la Méditerranée*, n°66, pp. 247-264.

Mbang Menie Grâce, 2022, *La presse d'opposition au Gabon, un entrepreneur de l'alternance politique : les cas d'Echos du Nord et le Mbandja*, thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université Grenoble Alpes.

Mbassi Alexandre Rodrigue, 2021, « Rire en situation de crise. La réception sociale du Covid-19 au Cameroun sous le prisme de l'humour en ligne », *Réseaux*, n°228, pp.203-232.

Mbembe Achile, 2000, *De la postcolonie, Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala.

Mbilongo Eleme Laure, Owona Ndounda Nicolas, 2013, *Les mutations de la scène politique au Cameroun depuis la réunification*, Colloque du cinquantenaire de la réunification du Cameroun, Douala.

McCombs Maxwell, Shaw Donald, 1972, « The Agenda-Setting Function of Mass-Media », *Public Opinion Quarterly*, n° 2, pp. 176-187.

Médard Jean-Francois, 1977, *L'État sous-développé au Cameroun*, Paris, Pedone.

Menthong Hélène-Laure, Owona Nguini Mathias Éric, 2018, « Gouvernement perpétuel et démocratisation janusienne au Cameroun », *Politique Africaine*, n° 150, pp. 97-144.

Mercantin-Guérin Maria, 2010, « Facebook, un nouvel outil de campagne : Analyse des réseaux sociaux et marketing politique », *La Revue des sciences de gestion*, n° 242, pp. 17-28.

Mercier Arnaud, 2008, *La communication politique*, Paris, CNRS Éditions.

Mercier Arnaud, 2015, « Twitter, espace politique, espace polémique. L'exemple des twitt-campagnes municipales en France (janvier-mars 2014) », *Les Cahiers du numérique*, n°4, pp.145-168.

Mercier Arnaud, 2020, « Gilets jaunes », *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critiques des publics* [en ligne], mis en ligne le 16 mars 2020, accès : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/gilets-jaunes/> . Consulté le 02/08/2023

Mercier Arnaud, 2021, « Les modalités de la colère citoyenne sur Twitter », *Quardeni*, n° 104, pp. 49-62.

Messiant Christine, 2009, *L'Angola postcolonial. 2. Sociologie politique d'une oléocratie*, Paris, Karthala.

Métegué N'Nah Nicolas, 2006, *Histoire du Gabon : des origines à l'aube du XXI^e siècle*, Paris, L'Harmattan.

Midepani Lévi Martial, 2006, « Pratiques électorales et reproduction oligarchique au Gabon. Analyse à partir des élections législatives de 2006 », *Politique africaine*, n° 115, pp. 47-65.

Midepe Thierry Aristide, 2011, « La question ethnique, entre histoire et mythologie. Pour une lecture de l'histoire politique du Gabon », dans Moundounga Mouity Patrice, *Transition politique et enjeux post-électorales au Gabon*, Paris, L'Harmattan, pp. 79-106.

Miège Bernard, 2004, *L'information-communication, objet de connaissance*, Bruxelles, De Boeck Supérieur.

Miège Bernard, 2007, *La société conquise par la communication. III. Les Tic entre innovation et ancrage social*, Grenoble, PUG.

Miège Bernard, 2010, *L'espace public contemporain*, Grenoble, PUG.

Milandou Augustin-Marie, 2001, « Politicien congolais, l'ethnie et les représentations collectives du pouvoir d'État », *Anthropologie et sociétés*, vol.1, n°3, pp. 69-84.

Minteu-Kadje Danielle, Premat Christophe, 2019, « Leçons de l'élection présidentielle camerounaise de 2018. Le changement dans la continuité », *Sens public* [en ligne], mis en ligne le 11 février 2020, accès : <https://id.erudit.org/iderudit/1067431ar> . Consulté le 16/11/ 2021.

Monga Celestin, 1995, « L'indice de démocratisation : comment déchiffrer le nouvel aide-mémoire de l'autoritarisme », *Afrique 2000 : revue trimestrielle*, n° 22, pp. 63-77.

Monnoyer-Smith Laurence, 2011, « La participation en ligne, révélateur d'une évolution des pratiques politiques ? », *Participations*, n°1, pp.156-185.

Monnoyer-Smith Laurence, Wojcik Stéphanie, 2014, « La participation politique en ligne, vers un renouvellement des problématiques ? », *Participations*, n° 8, pp. 5-29.

Montigny Éric, 2010, « Le déclin du militantisme dans les partis », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 19, n° 1, pp. 89-96.

Morozov Evgeny, 2011, *The Net delusion : The dark side of Internet freedom*, New York, Public Affaires.

Mouangoye Omer Arsène, 2021, *Compétition politique, conquête et conservation du pouvoir d'El Hadj Omar Bongo Ondimba à Ali Bongo Ondimba*, Paris, L'Harmattan.

Moundounga Mouity Patrice, 2011, *Transition politique et enjeux post-électorales au Gabon*, Paris, L'Harmattan.

Munoz Céline, 2005, « Internet et les partis politiques : quelle place réelle pour le citoyen ? », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n° 1, pp. 66-76.

Mutz Diana, 2006, *Hearing the Other Side*, New York, Cambridge University Press.

Muxel Anne, 2007, « L'abstention : déficit démocratique ou vitalité politique ? », *Pouvoirs*, n° 120, pp. 43-55.

Muxel Anne, 2008, « Abstention : défaillance citoyenne ou expression démocratique ? », *Cahiers du Conseil constitutionnel*, n°23, pp. 1-6.

Mve Ondo Bonaventure, 2018, « Critique de la gouvernance numérique », *Communication, technologies et développement* [en ligne], n°5, accès : <http://journals.openedition.org/ctd/301>. Consulté le 08/07/2023.

Mykkänen Juri, Tenscher Jens, 2014, « Two Levels of Campaigning : An Empirical Test of the Party-Centred Theory of Professionalisation », *Political studies*, n°2, pp. 20-41.

Nambo John Joseph, 1994, « Parodie d'élection présidentielle au Gabon », *Politique africaine*, n° 53, pp. 137-138.

Nathan Michaël, 2021, « La communication gouvernementale : un outil stratégique au service de la démocratie », *L'ena hors les murs*, n° 508, pp. 49-50.

Ndembi Mboumba Delcia, 2020, *Les pratiques et usages du téléphone portable par les jeunes urbains au Gabon. Analyse des enjeux communicationnels, affectifs et socioculturels*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université Stendhal Grenoble 3.

Ndembi Mboumba Delcia, 2021, « Les perceptions éthiques en contexte numérique : cas des jeunes connectés au Gabon, leurs pratiques et leurs usages dans les réseaux socionumériques », dans Marcy Delsione Ovoundaga, *Les moyens de communication au Gabon, mutations sociopolitiques et enjeux de gouvernance*, Paris, L'Harmattan, pp. 157-177.

Ndombet Wilson, 2009, *Partis politiques et Unité nationale au Gabon (1957-1989)*, Paris, Karthala.

Nga Ndongo Valentin, 1993, *Les médias au Cameroun. Mythes et délires d'une société en crise*, Paris, L'Harmattan.

Ngono Simon, 2017, « La médiatisation de la parole profane dans les émissions de débats radiophoniques au Cameroun : enjeux et logiques de la constitution d'un espace public », *Radiomorphoses*, n°2, pp.1-11.

Ngono Simon, 2018, « Les réseaux sociaux comme nouvel espace de mobilisation dans des contextes postautoritaires. Le cas de "l'affaire" Éva au Cameroun », *Les cahiers du numérique*, n° 3-4, pp. 129-149.

Ngono Simon, 2020, *La communication de l'État en Afrique : discours, ressorts et positionnements*, Paris, L'Harmattan.

Ngouloure Jean Pierre, Sidi Njutapwoui Aboubakar, 2015, « Réseaux sociaux et défi démocratique : l'exemple du cyberspace camerounais », *Communication, technologies et développement*, [en ligne], mis en ligne le 12 juin 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ctd/1772> . Consulté le 11 /06/ 2022.

Nguegang Tsana Rames, 2015, « Campagnes électorales, partis politiques et personnel politique intérimaire au Cameroun : entre échange conjoncturel et clientélisme », *Politique et Société*, n° 2, pp. 133-163.

N'guessan Kouamé, 2015, « Une réflexion récente en Côte d'Ivoire sur le multipartisme et l'ethnisation de la vie politique : faut-il regarder le parti unique ? », dans Salvaing Bernard, *Pouvoirs anciens, pouvoirs modernes de l'Afrique d'aujourd'hui*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 169-194.

Nie Norman, Verba Sidney, 1972, *Participation in America : Political democracy and social equality*, New York, Harper and Row.

Nimmo Dan, Swanson David, 1990, *New Directions in Political communication. A resource Book*, New York, Sage Publications.

Njoya Jean, 2002, « Démocratisation, divergences ethniques et politisation de la pluralité au Cameroun », *Revue canadienne des études africaines*, n° 2, pp. 239-280.

Njutapwoui Sidi Aboubakar, 2022, « Plateformes numériques et participation politique dans une démocratie inaboutie. Le cas des partis politiques camerounais », *Réseaux*, n°236, pp. 179-210.

Nocetti Julien, 2017, « Internet renforce-t-il l'autoritarisme ? Le Web est politique, le Web sert les politiques », *Ramses 2018 : La guerre de l'information aura-t-elle lieu ?*, Paris, Dunod, pp. 162-165.

Norris Pippa, 1999, *Critical citizens : Global support of democratic Government*, London, Oup Oxford.

Norris Pippa, 2000, *The Virtuos Cicle : Political Communications in Post-industrial societies*, New York, Cambridge University Press.

Norris Pippa, 2003, « Preaching to the converted ? Pluralism, Participation and Party Websites », *Party Politics*, n°9, pp. 21-45.

N'tambwe Tshimbulu Raphaël, 2006, *La politisation de l'internet en Afrique en question*, Communication dans le cadre du colloque international, Douala.

Ntolo Nzeko Aubran Donadoni, 2020, « Les solutions aux contestations des élections politiques nationales dans les États d'Afrique noire francophone », *Revue française de droit constitutionnel*, n° 124, pp. 965-985.

Nzamba Sylvain, 2011, « Candidatures multiples et projets de société introuvables : chronique d'une quête du pouvoir pour le pouvoir », dans Moundounga Patrice, *Transition politique et enjeux post-électorales au Gabon*, Paris, L'Harmattan, pp. 107-112.

Nze-Nguema Fidele-Pierre, 1998, *L'État au Gabon : de 1929 à 1990 : le partage institutionnel du pouvoir*, Paris, L'Harmattan.

O'Donnell Guillermo, Schmitter Philippe, 1986, *Transition from Authoritarian rule. Tentative conclusions about Uncertain Democracies*, Baltimore, The John Hopkins University Press.

Offerlé Michel, 2012, *Les partis politiques*, Paris, Presses universitaires de France.

Offerlé Michel, 2018, *Les partis politiques*, Paris, PUF.

Ogien Albert, 2010, « Opposants, désobéisseurs et désobéissants », *Multitudes*, n° 41, pp. 186-194.

Ollivier-Yaniv Caroline, 2000, *L'État communicant*, Paris, Presses Universitaires de France.

Ollivier-Yaniv Caroline, Rinn Michael, 2009, *Communication de l'État et gouvernement du social*, Grenoble, PUG.

Ollivier-Yaniv Caroline, 2010, « De l'opposition entre "propagande" et "communication publique" à la définition de la politique du discours : proposition d'une catégorie analytique », *Quaderni*, n° 72, pp. 87-99.

Ollivier-Yaniv Caroline, 2011, « Les "petites phrases" et " éléments de langage" ». Des catégories en tension ou l'impossible contrôle de la parole par les spécialistes de la communication », *Communication & langages*, n° 168, pp. 57-68.

Olodo Kochikpa, Sossou Damasse, 2008, « Militantisme et identification ethnique », dans Engels Niklas, Stroh Alexander, Wantchékon Léonard, *Le fonctionnement des partis politiques au Bénin*, Cotonou, Éditions Copef, pp. 109-122.

Ologeanu-Taddei Roxana, Staii Adrien, 2008, « L'épineuse question de l'appropriation : approches et méthodes d'études », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n° 09/2[en ligne], accès : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2009/supplement-a/09-lepineuse-question-de-lappropriation-approches-et-methodes-detudes>. Consulté le 06/07/2023.

Omar Diop El Hadji, 2006, *Partis politiques et processus de transition démocratique en Afrique noire. Recherches sur les enjeux juridiques et sociologiques du multipartisme dans quelques pays de l'espace francophone*, Paris, Publibook.

Onana Jean Baptiste, 2005, « Bamiléké vs Cameroun ? », *Outre-terre*, n°11, pp. 337-344.

Orfali Brigitta, 2011, *L'adhésion*, Bruxelles, De Boeck Supérieur.

Osei Anja, 2006, « La connexion entre les partis et les électeurs en Afrique : le cas ghanéen », *Politique africaine*, n° 104, pp. 38-60.

Ossé Lionel, Wali Wali Christian, 2020, « Les gabonais revendiquent leur attachement à l'identité nationale mais sont méfiants vis-à-vis des autres », *Afrobarometer* [en ligne], n° 380, accès : <https://afrobarometer.org/fr/node/5101> . Consulté le 06/12/ 2021.

Otayek René, 2001, « L'Afrique au prisme de l'ethnicité : perception française et actualité du débat », *Revue internationale et stratégique*, n°43, pp. 129-142.

Oumarou Bouba Sali, 2020, « Les usages des sites web par les partis politiques camerounais », *Politique et sociétés*, n° 2, pp. 159-173.

Ovoundaga Marcy Delsione, 2018, « Les réseaux sociaux du web et les nouvelles formes d'engagement politique au Gabon. Le cas de Facebook », *French Journal For Media Research* [en ligne], mis en ligne le 28/06/2018. URL : <https://frenchjournalformediaresearch.com>. Consulté le 03/09/2021.

Ovoundaga Marcy Delsione, 2019, « La communication au Gabon », Appel à contribution [en ligne], accès : <https://calenda.org/657273> . Consulté le 04/07/2022.

Ovoundaga Marcy Delsione, 2020, « Réseaux socionumériques et campagnes électorales au Gabon », *Sur le journalisme* [en ligne], Vol.9, n°1, Accès : <http://www.surlejournalisme.com/rev>. Consulté le 03 novembre 2021.

Ovoundaga Marcy Delsione, 2021, *Les moyens de communication au Gabon, mutations sociopolitiques et enjeux de gouvernance*, Paris, L'Harmattan.

Owona Ndounda Nicolas, Sigankwe Tièmeni, 2020, *La « faim » politique au Cameroun. Analyse prévisionnelle sur la vulnérabilité crisogène en milieu jeune* , hal-02872926.

Owona Nguini Mathias Éric, 2013, « De l'utilité et de la pertinence des alliances et des coalitions », dans Friedrich Ebert Stiftung, *L'impératif des alliances en démocratie* », Yaoundé, Presses universitaires d'Afrique, pp. 26-46.

Papaevangelou Charis, Smyrniaios Nikos, 2020, « Le signalement sur les réseaux sociaux, un moyen de modération mais aussi de censure », *La Revue des médias* [en ligne], accès : <https://larevuedesmedias.ina.fr/signalement-reseaux-sociaux-moderation-censure>. Consulté le 21/02/2022.

Pareto Wilfredo, 1968, *Traité de sociologie générale*, Genève, Librairie Droz.

Pénard Thierry, Poussing Nicolas, Zomo Yebe Gabriel, 2012, « Usage de l'Internet et de la téléphonie mobile en Afrique : une comparaison des déterminants d'adoption sur données gabonaises », [en ligne], accès : <https://ideas.repec.org/p/irs/cepeswp/2012-15.html> . Consulté le 17/11/ 2022.

Perraudeau Éric, 2001, « Le système des partis sous la V^e République », *Pouvoirs*, n° 99, pp. 101-115.

Perrineau Pascal, 2006, *La dissonance politique et électorale : cœur de cible de la campagne des candidats pour gagner*, Paris, CEVIPOF.

Peters Guy, 2007, « Problèmes et solutions pour les politiques publiques en Europe », dans Campana Aurélie, Henry Emmanuel, Rowell Jay, *La construction des problèmes publics en Europe. Emergence, formulation et mise en instrument*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, pp. 49-71.

Petitfils Anne-Sophie, 2007, « L'institution partisane à l'épreuve du management. Rhétorique et pratiques managériales dans le recrutement des "nouveaux adhérents" au sein de l'Union pour un Mouvement Populaire (UMP) », *Politix*, n° 79, pp. 53-76.

Pfetsch Barbara, 2014, *Political Communication Cultures in Western Europe : Attitudes of Political Actors and Journalists in Nine Countries*, New York, Palgrave Macmillan.

Pigeaud Fanny, 2011, *Au Cameroun de Paul Biya*, Paris Karthala.

Pokam Hilaire De Prince, 2008, « La participation des universitaires au processus de construction/reconstruction de l'espace public au Cameroun », *Codesria* [en ligne], accès : http://www.codesria.org/IMG/pdf/Hilaire_de_prince_Pokam.pdf. Consulté le 08/07/2023.

Pommerolle Marie-Emmanuelle, 2008, « La démobilisation collective au Cameroun : entre régime postautoritaire et militantisme extraverti », *Critique internationale*, n° 40, pp.73-94.

Proulx Serge, 2005, « Penser les usages des TIC aujourd'hui : enjeux, modèles, tendances », *Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels*, tome 1, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, pp. 7-20.

Pype Katrien, 2021, « La politique (en ligne) par le bas en Afrique subsaharienne. Bas, débats, combats », *Politique africaine*, n°161-162, pp. 71-97.

Quantin Patrick, 2009, « La démocratie en Afrique à la recherche d'un modèle », *Pouvoirs*, n°129, pp. 65-76.

Quermonne Jean-Louis, 1988, *L'alternance au pouvoir*, Paris, PUF.

Randall Vicky, 2003, « Political Parties in Africa and the representation of social group », Communication orale à la Conférence AEGIS, « How people elect their leaders. Parties, Party system and elections in Africa », Hambourg, Institut für Afrika-kund.

Richaud Coralie, 2017, « Les réseaux sociaux : nouveaux espaces de contestation et de reconstruction de la politique ? », *Les nouveaux cahiers du Conseil constitutionnel*, n° 57, pp. 29-44.

Ricoeur Paul, 2019, *Politique, économie et société. Écrits et conférences, IV*, Paris, Seuil.

Ridout Travis, 2020, « La négativité dans les campagnes électorales aux États-Unis », *Questions de communication*, n° 38, pp. 33-55.

- Riutort Philippe, 2020, *Sociologie de la communication politique*, Paris, La Découverte.
- Rizza Caroline, 2006, « La fracture numérique, paradoxe de la génération internet », *Hermès, La Revue*, n° 45, pp. 25-32.
- Roginsky Sandrine, 2015, « Les députés européens sur Facebook et Twitter : une ethnographie des usages », *Communication & Langages*, n° 183, pp. 83-109.
- Rosselet Chloé, Willemin Alexandre, 2013, « La campagne électorale suisse de 2011 sur Facebook : vers une mutation des pratiques de communication politique », Kiyindou Alain, Le Moëne, Vacher Béatrice, *Communication et débat public : les réseaux numériques au service de la démocratie ?*, Paris, L'Harmattan, pp. 433-441.
- Rouquette Sébastien, 2009, *L'analyse des sites Internet. Une radiographie du cybersp@ce*, Bruxelles, De Boeck Supérieur.
- Sabi Djaboudi Arthur, 2017, *Les médias d'État au Gabon. Permanence et mutations*, Paris, L'Harmattan.
- Salih Mohamed, 2003, *African political parties. Evolution, Institutionnalisation and Governance*, London, Pluto Press.
- Sartori Giovanni, 2011, *Partis et systèmes de partis. Un cadre d'analyse*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles.
- Schapiro Leonard, 1966, « Gouvernement and opposition », *The conflict between Tsar and Society*, n° 2, pp. 271- 278.
- Schmeil Yves, 2012, *Introduction à la science politique. Objets, méthodes, résultats*, Paris, Dalloz.
- Schofield Norman, Laver Michael, 1985, « Bargaining theory in European coalition Governments 1945-83 », *British journal of political science*, vol. 15, n° 2, pp. 143-164.
- Scott James, 2009, *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris, Éditions Amsterdam.
- Sebbah Brigitte, Smyrniaios Nikos, 2019, « Les Gilets jaunes, étude sur la structuration d'un mouvement social en ligne », *L'Ena hors les murs*, n°494, pp.19-21.

Seck-Sarr Sokhna Fatou, 2017, *La presse en ligne en Afrique francophone. Dynamiques et défis d'une filière en construction*, Paris, L'Harmattan.

Sedda Paola, 2015, « Espaces numériques oppositionnels et mobilisation en Italie », *Communication, technologies et développement* [en ligne], accès : <http://journals.openedition.org/ctd/1758>. Consulté le 23/08/2023.

Seiler Daniel-Louis, 1993, *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin.

Seiler Daniel-Louis, 2003, *Les partis politiques en Occident. Sociologie historique du phénomène partisan*, Paris, Ellipses.

Socpa Antoine, 2000, « Les dons dans le jeu électoral au Cameroun », *Cahiers d'Études africaines*, n°157, pp. 91-108.

Somalie Kossi, 2008, *Le parlement dans le nouveau constitutionnalisme en Afrique*, Thèse de doctorat en Droit public, Université Lille 2.

Souaré Issaka, 2017, *Les partis politiques de l'opposition en Afrique*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

Stroh Alexandre, Wantchékon Léonard, 2008, *Rapprochement des partis politiques béninois*, Cotonou, Éditions Copef.

Strom Kaare, 1990, « A Behavioral theory of competition parties », *American journal of political*, vol. 34, n° 2, pp. 565-598.

Subileau Françoise, 1992, *Les facteurs de l'abstention*, Paris, CEVIPOF.

Subileau Françoise, 1997, « Abstentionnisme : apolitisme ou stratégie ? », dans Mayer Nonna, *Les modèles explicatifs du vote*, Paris, L'Harmattan, pp. 245-267.

Tamokwe Piaptie Georges Bertrand, 2013, « Les déterminants de l'accès et des usages d'Internet en Afrique subsaharienne. Analyses des données camerounaises et implications pour une politique de développement des TIC », *Réseaux*, n°180, pp.95-121. .

Theviot Anaïs, 2013, « Qui milite sur Internet ? Esquisse du profil sociologique "du cyber-militant" au PS et à l'UMP », *Revue française de science politique*, n° 3-4, pp. 663-678.

Theviot Anaïs, 2015, « Dépoussiérer les partis politiques français sur internet ? », *Savoir/Agir*, n° 32, pp. 37-43.

Theviot Anaïs, 2016, « Rénover les partis politiques avec internet ? », *Revue politique parlementaire*, n° 1080, pp. 51-58.

Theviot Anaïs, 2017, « Les partis politiques sur les réseaux sociaux : un entre-soi ? », *La Revue des médias* [en ligne], mis en ligne le 26/01/2017, accès : <http://larevuedesmedias.ina.fr/les-partis-politiques-sur-les-reseaux-un-entre-soi> , consulté le 10/07/2022.

Theviot Anaïs, 2018a, « Militer sur internet ou militer à (bonne) distance du parti. entre exit et carrière militante : analyse "au microscope" de la trajectoire d'(ex-) adhérents du Parti Socialiste », *Politique et société*, n°2, pp. 133-155.

Theviot Anaïs, 2018b, *Faire campagne sur internet*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.

Theviot Anaïs, 2020, « Facebook, vecteur d'amplification des campagnes négatives ? Le cas d'Ali Juppé lors de la primaire de la droite et du centre en 2016 », *Questions de communication*, n° 38, pp. 101-124.

Thomas Louis-Vincent, 1979, « De l'oralité à l'écriture : le cas négro-africain », dans Michaud Guy, *Négritude : traditions et développement*, Paris, PUF, pp. 119-150.

Tiabas Houlai Bernard, 2019, *L'autopsie des « partis politiques africains ». Cas particulier de la Côte d'Ivoire*, Paris, l'Harmattan.

Touir Ghada, 2017, « L'analyse des sites web à partir des stratégies numériques des acteurs sociaux », Rouquette Sébastien, *Site internet : Audit et stratégie*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, pp. 25-50.

Toulabor Coulon, 1981, « Jeu de mots, jeu de vilains : lexiques de la dérision politique au Togo », *Politique africaine*, n° 3, pp. 55-77.

Tozzo Émile, 2005, « La réforme des médias publics en Afrique de l'Ouest. Servir le gouvernement ou le peuple ? *Politique Africaine*, n° 97, pp. 99-115.

Transparency international, 2020, *Indice de perception de la corruption*.

Trespeuch Léo, 2018, « Quels liens unissent les internautes au sein des communautés virtuelles ? Le cas des partis politiques », *Hermès, La Revue*, n° 81, pp. 201-2011.

Tsandzana Dercio, 2019, « Communication politique en ligne au Mozambique : vers un renouvellement des stratégies ? », *Esquisses* [article en ligne], accès : <https://elam.hypotheses.org/1891> . Consulté le 08 avril 2022.

Tudesq André-Jean, 1995, *Feuilles d'Afrique : Études de la presse de l'Afrique subsaharienne*, Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.

Tull Denis, 2013, *L'impératif des alliances en démocratie*, Yaoundé, Presses Universitaires d'Afrique.

Vaccari Christian, 2013, *Digital Politics in Western Democracies : A comparative study*, Londres, Johns Hopkins University Press.

Valenduc Gérard, Vendramin Patrick, 2003, *Internet et inégalités. Une radiographie de la « fracture numérique »*, Bruxelles, Éditions Labor.

Van de Walle Nicolas, 2003, « Presidentialism and clientelism in Africa's emerging parties systems », *Journal of Modern Africa studies*, vol. 41, n° 2.

Van Dievoet Lara, 2020, « Changement et permanence de la communication politique dans un contexte numérique », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n° 21, pp. 41-49.

Vedel Thierry, 2011, « L'internet, continuation de la (science) politique sous d'autres formes », dans Greffet Fabienne, *Continuer la lutte.com. Les partis politiques sur le web*, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 28-293.

Vedel Thierry, 2017, « L'internet et la démocratie : une liaison difficile », *La démocratie de l'entre-soi*, Paris, Presses des Sciences Po, pp. 73-88.

Vitalis André, 1994, *Médias et nouvelles technologies. Pour une socio-politique des usages*, Rennes, Éditions Apogée.

Wamé Baba, 2018, « Réseaux sociaux numériques et minorité. Stratégies médiatiques et lutte pour la visibilité des anglophones du Cameroun », *Les Cahiers du numérique*, n°4, pp.107-127.

Weber Max, 1959, *Le savant et le politique*, Paris, Union générale d'éditions.

Wolton Dominique, 2008, « La communication politique : construction d'un modèle », Mercier Arnaud, *La communication politique*, Paris, CNRS, pp. 29-59.

Wright Scott, 2016, « Les conversations politiques en ligne au quotidien : design, délibération et "tiers espace" », *Questions de communication*, n° 30, pp. 119-134.

Yanoshevsky Galia, 2010, « Les réseaux sociaux et l'échange entre l'homme politique et les internautes : le cas de Facebook après les élections présidentielles en France », *Argumentation et analyse du discours* [en ligne], n° 5, 2010, mis en ligne le 20 octobre 2010. Accès : <https://journals.openedition.org/aad/1008> . Consulté le 24 mars 2022.

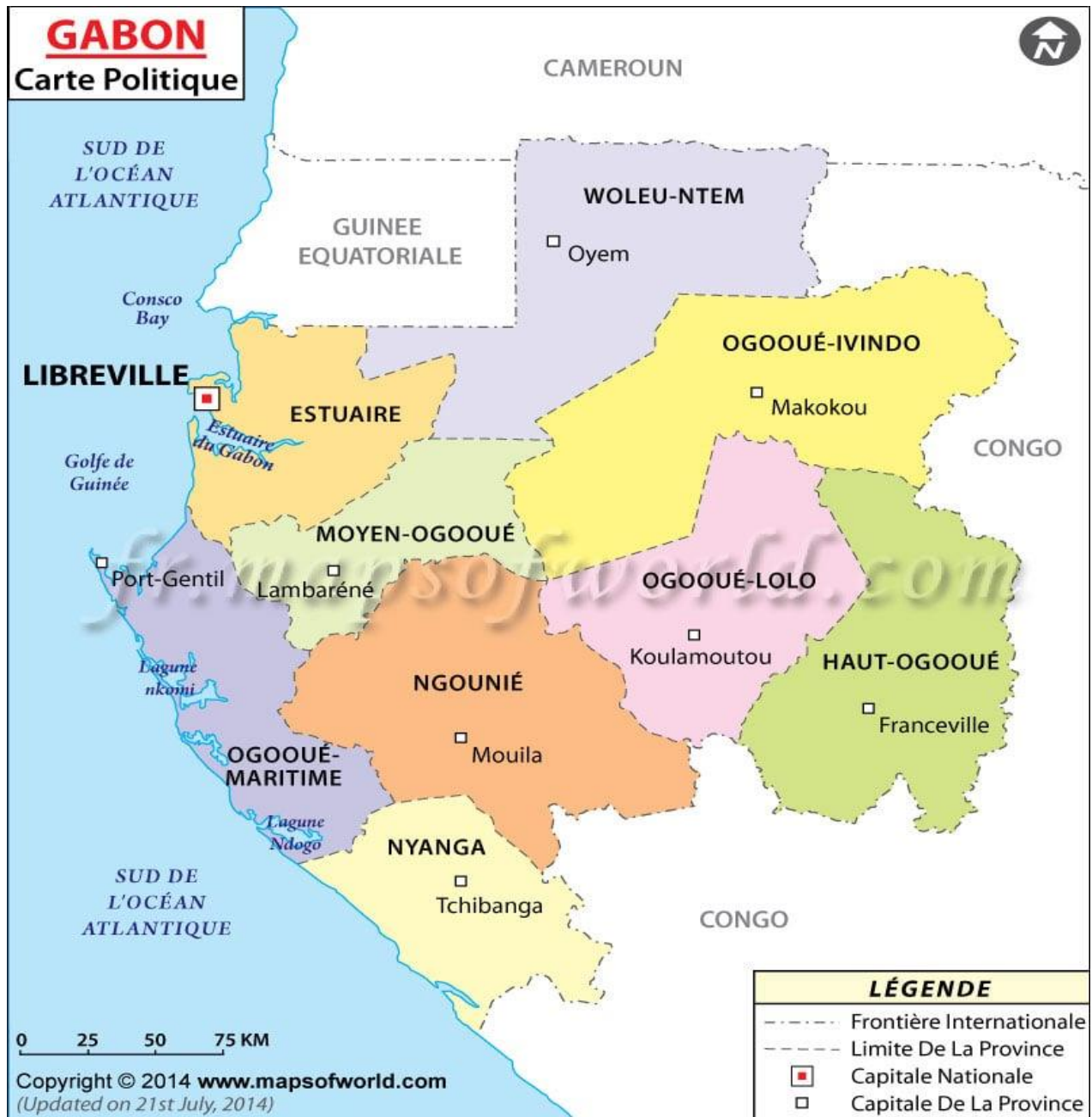
Yengo Patrice, 2002, « La fraude électorale "démocratique". Les associations congolaises des droits de l'Homme se mobilisent », *Politique africaine*, n°85, pp.108-105.

Yenshu Vubo Emmanuel, 2011, *Inventer un nouvel espace public en Afrique*, Paris, L'Harmattan.

Zomo Yebe Gabriel, 2011, « Profils des utilisateurs, adoption et appropriation de la téléphonie mobile au Gabon : Une étude économétrique sur données de Libreville et de Port-Gentil », *Marché et organisation*, n° 14, pp. 167-193.

ANNEXES

Annexe 1 : Carte du Gabon



Annexe 2 : Carte du Cameroun



Annexe 3 : Liste de tous les partis politiques gabonais et camerounais représentés à l'Assemblée nationale

A-Listes des partis politiques gabonais

Partis politiques	Nombre de sièges
Parti Démocratique Gabonais	96
Les Démocrates	10
Rassemblement Patrie et Modernité	7
Restauration des Valeurs Républicaines	7
Les Sociaux-Démocrates Gabonais	7
Centre des Libéraux Réformateurs	1
Démocratie Nouvelle	1
Front d'Égalité Républicaine	1
Parti Social-Démocrate	1
Union pour la Démocratie et l'Intégration sociale	1
Union Nationale	1
Union pour la Nouvelle République	1
Total	134

Source : Tableau réalisé par l'auteur.

B-Liste des partis politiques camerounais

Partis politiques	Nombre de sièges
Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais	152
Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès	7
Front social Démocratique	5
Parti Camerounais pour la Réconciliation Nationale	5
Union Démocratique du Cameroun	4
Front pour le Salut National du Cameroun	3
Mouvement pour la Défense de la République	2
Union des Mouvements Socialistes	2
Total	180

Source : Tableau réalisé par l'auteur.

Annexe 4 : Les guides d'entretiens

I-Guide d'entretiens adressé aux chargés de la communication des partis

A-Les représentations en politique

- 1-Que représente Internet pour vous ? Quels en sont vos usages ?
- 2-Quelle est votre perception de la contribution de l'Internet à la démocratie dans votre pays ?
- 3- Selon vous, quel rôle peut jouer Internet dans la conquête du pouvoir dans votre pays ?

B-Les sites web et les pages Facebook : les tendances de la communication politique classique

- 1-Pourquoi avoir intégré Facebook dans la communication politique de votre parti ?
- 2-Pourquoi votre page Facebook met-elle davantage en valeurs des contenus politiques produits par de sources extérieures au parti comme la télévision ?
- 3-Pourquoi votre parti ne dispose-t-il pas de site web ?/ Pourquoi votre site web ne dispose-t-il pas de dispositifs de prise de parole par les citoyens ordinaires ?
- 4-Dans quelle mesure internet peut-il favoriser la promotion de votre parti ?

II-Guide d'entretiens adressés aux webmasters¹¹⁸

A-La sélection du contenu à mettre en ligne

- 1- Quels sont les facteurs qui déterminent le choix du contenu à mettre en ligne ?
- 2-Quelles sont vos principales tâches et en quoi consistent-elles ?
- 3-Comment se passe la collecte des informations à mettre en ligne ?
- 4-Avec quelle.s instance.s du parti travaillez-vous au quotidien ? En quoi consistent vos échanges ?

B-La validation du contenu à mettre en ligne

- 1-Pouvez-vous m'expliquer comment se passe la mise en ligne du contenu ?

¹¹⁸ Ce guide d'entretien avait pour objectif de comprendre la relation entre les webmasters potentiellement recrutés et les instances du parti dans la mise en œuvre de la communication numérique. Une fois sur le terrain, nous avons constaté que les outils numériques étaient gérés par les cadres du parti eux-mêmes comme décrit dans le chapitre 3. Ce guide n'a donc pas été utilisé.

2-Quel est votre rôle dans ce processus ?

3-Quels sont les acteurs qui décident en dernier ressort du contenu à publiciser ?

Annexe 5 : Lettre de recommandation



Roubaix le 15 novembre 2021

Bruno RAOUL
Professeur en Sciences de l'Information et de la
Communication – Département Infocom et
Laboratoire Gériico
Responsable de l'Axe 2 (« Culture et médias dans
l'espace public ») du laboratoire

Madame, Monsieur

Depuis décembre 2019, Charly Otomo réalise une thèse de doctorat sous ma direction et la codirection de Gersende Blanchard, Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication. À travers ce travail de recherche doctorale, il s'agit pour Charly Otomo d'étudier, d'une part, l'évolution des pratiques de communication au sein des principaux partis politiques gabonais et camerounais et, d'autre part, les échanges au sein des groupes de discussion à vocation politique qui se sont mis en place sur des plateformes numériques, en dehors du cadre institutionnel de ces partis. Il entend ainsi s'intéresser à l'évolution de l'espace public dans ces deux pays, le Gabon et le Cameroun, sous le prisme du numérique.

Dans le cadre de ce travail, il lui faut mener une enquête de terrain dans ces deux pays et ainsi, entre autres, réaliser des entretiens auprès des acteurs étudiés (notamment responsables de partis et/ou responsables de communication de ces partis) et recueillir des matériaux produits par ces acteurs.

Considérant l'importance que revêt cette enquête dans le cadre de ce travail de recherche doctorale, je vous serais reconnaissant de toute l'attention que vous accorderez à la sollicitation qu'il vous adressera.

En vous remerciant d'avance de cette attention, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sincères salutations.

Bruno Raoul

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bruno Raoul', with a large, sweeping flourish at the end.

Annexe 6 : Présentation de quelques prises de parole sur les pages Facebook des partis politiques analysées



A [redacted]
Pardon chambrier ne fait pas semblant dit nous la vérité Ali à déjà gagné !

1 an J'aime Répondre



Oscar Ognangoye
Mes félicitations pour votre Candidature que Dieu vous benisse

1 an J'aime Répondre



Oscar Ognangoye
Pensez Gabon d'abord bonne chance

1 an J'aime Répondre



Aubin Fourn Obassani
Nous attendons le Candidat consensuel . Bravo ABC.


1 an J'aime Répondre  1



Augustin JJ Delicat
Appel à candidature unique.

5 mois J'aime Répondre  



P [redacted]
Fière de mon parti    
honneur et fidélité à nous 



Super fan
Le Cameroun est Debout

2 sem. **J'aime Répondre**



Abou Bakar Hamjanguir
Les partis comme pcrn on beaucoup de polémique c'est fort possible qu'il ne vont pas aller au élections

2 sem. **J'aime Répondre**  1



C
Le code électoral admet la possibilité d'une candidature indépendante.
Curieux que tu ne fasses pas allusion.
Docteur du ventre

2 sem. **J'aime Répondre**



Jo
Donc l'UPC n'a plus de députés?

2 sem. **J'aime Répondre**



Sylvain Martial
MR nintcheu ne cesse pas d'être

Annexe 7 : Un des titres des médias en ligne faisant état du rapport que les citoyens gabonais entretiennent aux médias publics

Gabon : La confiance perdue des médias publics demeure en 2024

par **Rédaction GMI** — 5 septembre 2024 dans Tribune Libre



Annexe 8 : Quelques exemples de titres faisant état du contrôle autoritaire des médias au Cameroun



Des médias et des journalistes sanctionnés au Cameroun Médias : Le Cameroun perd 3 places au classement mondial de la liberté...

Liberté de la presse : la préoccupante situation des médias ...

Deux faibl



Cameroun - Présidentielle : l'opposition dénonce des médias publics pro ...



Cameroun : sanctions du Conseil de la communication contre plusieurs médias



La presse camerounaise minée par plusieurs maux – DW – 07/07/2020



Cameroun - Liberté de la presse: Reporters Sans Frontières dénonc...



Cameroun - Liberté de la presse: Reporters Sans Frontières dénonc...



Le Cameroun classé 7ème pays le plus intolérant contre les journalistes ...



Cameroon-Info.Net:: Liberté de la presse: Classé à la 129ème place ...



Cameroun : les éditeurs de presse contre la suspension des médias par ...



L'organe de régulation des médias du Cameroun suspend les journalistes ...



Attention : la presse camerounaise est en danger

Annexe 9 : L'intérêt manifesté au groupe Infokinguélé-Libre par le premier magazine africain Jeune Afrique

DOSSIER

Réseaux sociaux : Kinguélé 2.0

Enfin un lieu d'expression libre ! Grâce à un groupe Facebook, portant le nom d'un quartier frondeur de Libreville et fondé par le mystérieux AK, les Gabonais se lâchent sur la Toile.



Le quartier de Kinguélé est situé dans le 3ème arrondissement de la capitale. © Xavier Bourgois

ISSU DU DOSSIER

Libreville dans tous ses états

Sommaire

jeuneafrique

Éclairez, décryptez

Annexe 10 : Le fondateur du groupe Inkinguélé-Libre entendu à la Direction générale des recherches



Infos Kinguélé : Marcel Djabioh entendu à la DGR

poste par Alix-Ida Mussavu / 25 février, 2020



Page Facebook très suivie au Gabon, « Infos Kinguélé » publierait des informations qui porteraient atteinte à certaines personnes. Pour expliquer le fonctionnement de cette page, Marcel Djabioh, l'un des administrateurs, a été entendu ce 25 février à la Direction générale des recherches (DGR). L'homme est surtout connu comme fervent militant de l'Union nationale (UN, opposition) où il est Commissaire national.

TOYOTA GABON

RUMION FÊTE SON INDÉPENDANCE

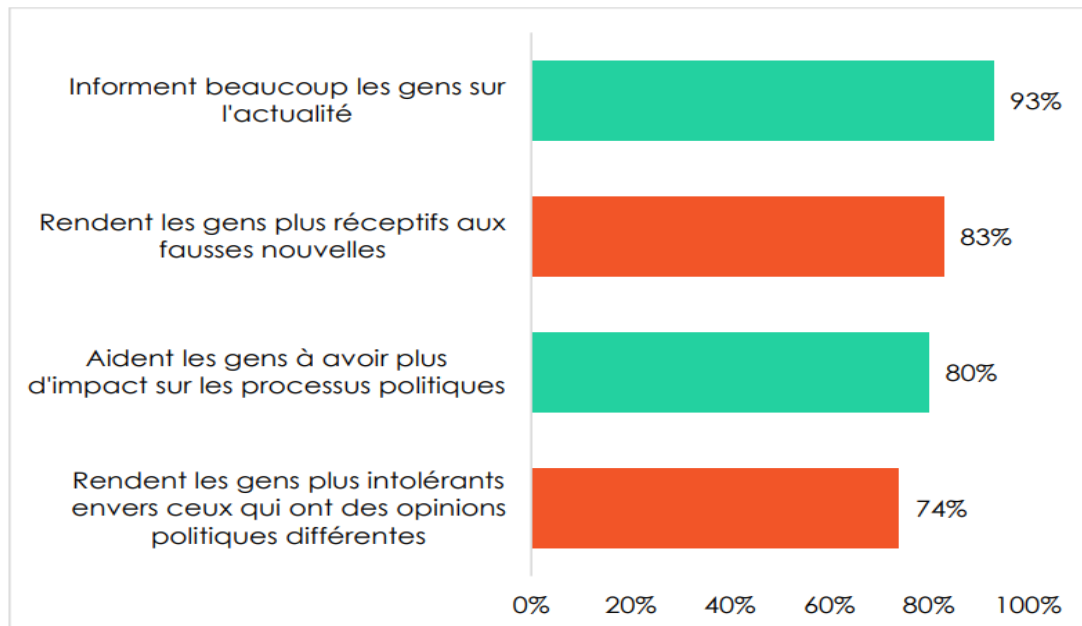
11 500 000	13 500 000	15 000 000
13 900 000	16 000 000	17 500 000

DU 19 AOÛT AU 19 OCTOBRE 2024

www.toyota-gabon.com

Annexe 11 : Avis des Gabonais sur les réseaux sociaux numériques recueillis par afrobarometer

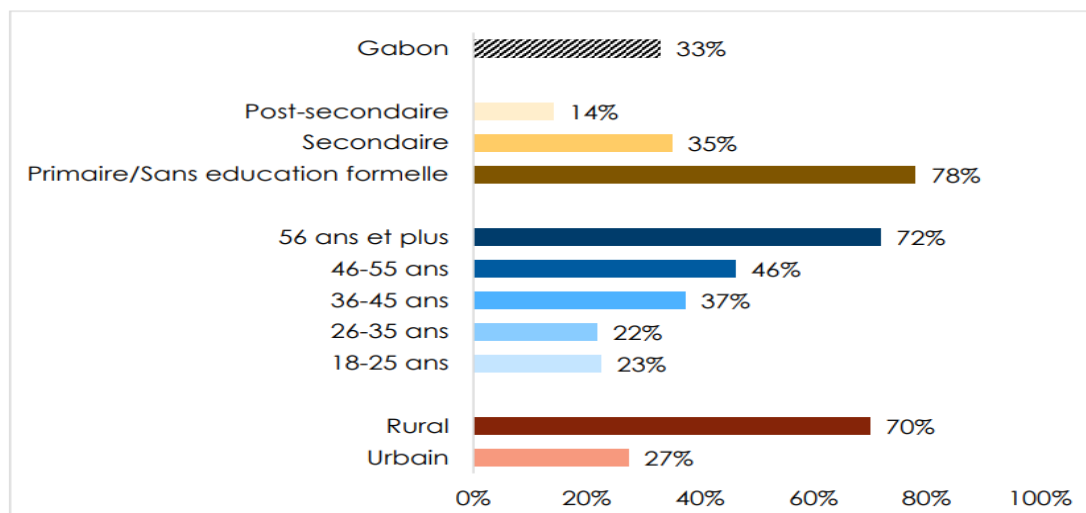
Figure 1: Avis sur les réseaux sociaux | Gabon | 2020



Questions posées aux répondants qui ont entendu parler des réseaux sociaux: Que vous utilisez personnellement ou non les réseaux sociaux, dites-moi s'il vous plaît si vous êtes d'accord ou en désaccord pour dire que les réseaux sociaux, ... (% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord », avec chaque affirmation) (Les répondants qui n'ont pas entendu parler des réseaux sociaux sont exclus.)

Annexe 12 : Données d'accès à internet des Gabonais sur le téléphone mobile produites par le groupe Afrobarometer

Figure 3: Accès à l'Internet sur le téléphone mobile | Gabon | 2020



Question posée aux répondants: Lesquels de ces biens possédez-vous personnellement: Téléphone portable? [Si oui:] Votre téléphone a-t-il un accès à l'Internet? (% « oui ») (Les répondants qui n'ont pas de téléphone mobile sont exclus.)

Annexe 13 : Un autre exemple de circulation de documents officiels sur les réseaux sociaux numériques



La cybercriminalité au Cameroun : Cap sur la circulation de documents officiels des administrations sur les réseaux sociaux

*
23 AVRIL 2020 5 H 56 MIN
PAR DIGITAL BUSINESS AFRICA

EXPERTS SLIDEHOME TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE	17
Contexte et choix du sujet.....	17
Objet d'étude.....	19
Intérêt du sujet.....	20
Quelques repères documentaires sur l'appropriation du numérique par les partis.....	21
Problématique et hypothèses	25
Cadrement méthodologique.....	28
Approche conceptuelle.....	34
Annonce du plan.....	37
PREMIERE PARTIE : LES ENJEUX DE L'APPROPRIATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION NUMERIQUE DANS LA QUETE DU POUVOIR PAR LES PARTIS POLITIQUES GABONAIS ET CAMEROUNAIS	39
CHAPITRE 1 : LA CRISE DE LEGITIMITE DES PARTIS POLITIQUES GABONAIS ET CAMEROUNAIS	39
Section 1 : L'institutionnalisation des systèmes de partis politiques au Gabon et au Cameroun comme approche de la consolidation démocratique	40
1.1-L'approche sociopolitique des systèmes de partis gabonais et camerounais.....	41
1.1.1- La genèse des partis politiques gabonais et camerounais.....	41
1.1.2-La mise en place de systèmes multipartites comme facteur de consolidation démocratique.....	43
1.1.3-La fibre ethnique comme facteur d'antagonisme entre partis.....	46
1.2-La dynamique interne des systèmes des partis.....	48

1.2.1-L'ineffectivité substantielle du multipartisme intégral.....	48
1.2.2-L'hégémonie des partis au pouvoir.....	51
1.3-La nature des systèmes électoraux et ses répercussions sur le système politique.....	51
1.3.1-Les modes de scrutins présidentiels et parlementaires.....	54
1.3.2-Les répercussions des modes de scrutins dans les stratégies d'acteurs.....	57
Section 2 : Les faibles perspectives d'accès au pouvoir des partis politiques de l'opposition.....	60
2.1-La faiblesse de l'alternative politique.....	60
2.1.1-Le déclin du militantisme.....	60
2.1.2- L'absence de programmes politiques.....	63
2.1.3- Le contrôle autoritaire des médias traditionnels par les acteurs au pouvoir.....	65
2.1.4-La croissance du phénomène d'abstentionnisme.....	67
2.2-L'émergence de nouvelles formes d'engagement politique.....	69
2.2.1-Le développement des espaces informels d'expression politique en ligne.....	69
2.2.2-Les mutations du militantisme partisan.....	72
CHAPITRE 2 : LES OPPORTUNITES OFFERTES PAR LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION NUMERIQUE AUX ORGANISATIONS POLITIQUES ET LEURS LIMITES EN CONTEXTE PARTISANS GABONAIS ET CAMEROUNAIS.....	75
Section 1 : La communication politique partisane au prisme du numérique.....	75
1.1-Le processus de développement de l'internet politique en Occident.....	76
1.1.1-Les premiers "pas" des organisations partisans occidentales sur internet.....	76
1.1.2- L'évolution des partis politiques vers les réseaux sociaux en ligne.....	78
1.2-Les stratégies de campagnes électorales et d'organisation permises par le numérique.....	80

1.2.1-L'émancipation de la sphère médiatique classique dans le processus de diffusion de la communication politique.....	80
1.2.2-La conception et la rationalisation d'une communication politique orientée vers les électeurs indécis.....	83
1.2.3-La désinstitutionnalisation des relations entre les électeurs de base et les dirigeants.....	86
1.2.4-Le renforcement relatif de la démocratie interne du point de vue du processus de prise de décisions.....	89
1.2.5-L'apparition des professionnels d'un nouveau genre dans le champ de la communication politique partisane.....	91
Section 2 : La limitation du potentiel des campagnes en ligne par l'environnement social gabonais et camerounais.....	93
2.1-La remise en cause de l'idéal prêté au numérique dans le domaine politique par les contraintes sociales.....	94
2.1.1-La limitation de la portée de la communication politique par la fracture numérique.....	94
2.1.2-La limitation du potentiel interactionnel du numérique par l'analphabétisme dans la lutte politique.....	98
2.2-La faible participation politique des femmes dans les espaces en ligne et l'exposition des organisations partisanes à la politique de modération des plateformes numériques.....	102
2.2.1-La faible participation politique des femmes dans les espaces en ligne.....	102
2.2.2-L'exposition des organisations partisanes à la politique de modération des plateformes numériques.....	105

**DEUXIEME PARTIE : LES PARTIS POLITIQUES GABONAIS ET CAMEROUNAIS
FACE AUX MUTATIONS DE LA COMMUNICATION POLITIQUE.....110**

**CHAPITRE 3 : LA PREGNANCE DES PRATIQUES DE LA COMMUNICATION
POLITIQUE CLASSIQUE.....111**

**Section 1 : Une présence remarquée des partis politiques gabonais et camerounais sur le
web.....108**

1.1-Les motivations d'intégration du numérique dans la communication des partis..... 112

1.1.1-La présence massive des jeunes en ligne.....112

1.1.2-Le contrôle des médias classiques par les acteurs au pouvoir comme un des facteurs
d'intégration du numérique dans la communication des partis d'opposition.....116

1.2-Un choix des plateformes numériques quelque peu différencié entre les partis des deux
pays.....119

1.2.1-Intégration par les partis gabonais de Facebook comme principale plateforme
numérique.....119

1.2.2-Intégration conjointe des sites web et de Facebook par les partis camerounais.....122

**Section 2 : Les usages du numérique des partis politiques gabonais et
camerounais.....126**

2.1-Les usages du numérique faits par les partis au pouvoir.....126

2.1.1-La construction de l'image de partis dynamiques et proches des populations par la
publication des activités internes et externes.....123

2.1.2-Le relais des informations produites par les chaînes de service public.....129

2.1.3-Facebook : un outil au service de la communication gouvernementale ?.....132

2.2-Les usages du numérique faits par les partis d'opposition.....135

2.2.1-La promotion des rares activités organisées.....135

2.2.2- Le relais des informations produites majoritairement par les médias privés en
ligne.....136

2.3-L'esquisse d'une mutation de la communication politique ?.....	140
2.3.1-Des usages tendant vers une transformation de la communication politique révélés.....	140
2.3.2-Vers un nouveau mode de recrutement ?.....	142
2.3.3-L'absence des agences de communication politique en ligne sur le marché de la communication politique au Gabon et au Cameroun : un obstacle à la réalisation des stratégies communicationnelles.....	146
CHAPITRE 4 : LES DYNAMIQUES DE PRISES DE PAROLE SUR LES PAGES FACEBOOK DES PARTIS POLITIQUES GABONAIS ET CAMEROUNAIS.....	150
Section 1 : Les prises de parole sur les pages Facebook des partis présidentiels.....	150
1.1. Les pages Facebook des partis au pouvoir comme espace de soutien de citoyens et des organisations juridiquement constituées.....	151
1.1.1-Le soutien intéressé apporté aux partis présidentiels dans une dimension multiforme.....	151
1.1.2- Le soutien manifesté aux Chefs d'État dans l'exercice de leurs fonctions.....	154
1.2-Les pages Facebook comme lieux de remise en cause de la légitimité des États gabonais et camerounais.....	157
1.2.1-La dénonciation de l'inefficacité des États gabonais et camerounais quant à la résolution des problèmes sociaux.....	157
1.2.2-Les critiques aux allures de défiance orientées vers les Présidents de la République.....	161
Section 2 : Les prises de parole sur les pages Facebook des partis d'opposition.....	167
2.1-Les pages Facebook des partis d'opposition comme dispositifs d'affirmation d'une identité politique et d'un soutien par nécessité.....	168
2.1.1-L'affirmation d'une identité politique plus ou moins légitimée.....	168

2.1.2-L'expression d'un soutien profane sans conviction.....	171
2.2-Les pages Facebook : un espace de décrédibilisation des formations d'opposition.....	173
2.2.1-La dénonciation du caractère transhumant des acteurs politiques de l'opposition.....	173
2.2.2-La dénonciation de l'absence de stratégies et propositions des internautes.....	176

TROISIEME PARTIE : LES PARTIS POLITIQUES GABONAIS ET CAMEROUNAIS A L'EPREUVE DES ESPACES DE DISCUSSIONS CITOYENNES EN LIGNE SITUES EN DEHORS DE TOUT CADRE INSTITUTIONNEL.....184

CHAPITRE 5 : LA PARTICIPATION POLITIQUE A L'ERE DU NUMERIQUE AU GABON ET AU CAMEROUN ENTRE MEFIANCE ET DEFIANCE DES AUTORITES185

Section 1 : L'élargissement de l'espace public à des formes de participation politique moins exigeantes.....185

1-1-Les mutations des sphères publiques gabonaise et camerounaise.....	186
1.1.1- Évolution de l'espace public depuis les indépendances.....	186
1.1.2-L'émergence de « nouveaux publics numériques » situés hors de l'espace public officiel.....	190
1.1.3-L'apparition de nouveaux registres d'expression politique.....	193
1.2. Les espaces publics alternatifs comme lieu de la contestation de l'espace public médiatique et de l'espace politique officiels.....	196

1.2.1-La remise en cause de la légitimité des journalistes des médias du secteur public.....	196
1.2.2-La contestation en ligne en vue d'un changement politique.....	199

Section 2 : Les facteurs politiques contraignants de l'espace public alternatif au Gabon et au Cameroun.....203

2.1-L'instrumentalisation du droit comme moyen de neutralisation de l'espace public numérique.....	204
--	-----

2.1.1- La mise en place d'un cadre juridique constituant un point d'appui à l'oppression des internautes critiques en ligne.....	204
2.1.2- L'espace numérique, une fenêtre servant à pratiquer une surveillance de masse dans l'optique de réprimer les internautes gênants du pouvoir.....	208
2.2-La pratique d'une politique de déconnexion des citoyens des réseaux numériques.....	211
2.2.1-La limitation de l'accès à l'espace numérique par la fixation de prix élevés de l'internet mobile.....	211
2.2.2-La coupure de la connexion internet, une technique de répression des appels à la mobilisation politique contre les régimes.....	215
CHAPITRE 6 : LES INSTITUTIONS PARTISANES GABONAISES ET CAMEROUNAISES DANS LES ESPACES INFORMELS D'EXPRESSION POLITIQUE EN LIGNE DESTINES AUX PROFANES.....	220
Section 1 : La politique d'investissement de groupes Facebook Infokingué-Libre et Le Cameroun c'est le Cameroun mise en œuvre par les partis présidentiels.....	221
1.1-La diffusion du discours institutionnel comme élément de contrôle de la parole publique.....	222
1.1.1-Le relais des communiqués officiels en tant que réponse au discours des internautes.....	222
1.1.2-Le relais des discours officiels dans les espaces publics informels en ligne par les partis présidentiels : une stratégie pour tenter d'agir sur les comportements des internautes hostiles au pouvoir.....	228
1.2-Les groupes, espaces d'extension d'un discours partisan multifonctionnel.....	234
1.2.1-La stabilisation de l'expression militante à partir « des dires autorisés » par le parti.....	234
1.2.2-La mobilisation des électeurs isolés dans les groupes.....	238
1.2.3-La formation militante des partis gouvernants permise par les groupes.....	242

Section 2 : La politique d’investissement de groupes Facebook Infokinguelé-Libre et le Cameroun c’est le Cameroun appliquée par les partis d’opposition.....	245
2.1-Les groupes, espace d’élaboration de stratégies de disqualification du PDG et du RDPC par les formations d’opposition.....	246
2.1.1-La construction d’une image de « sauveur du Gabon et du Cameroun » dans les deux groupes.....	246
2.1.2-La stimulation des internautes (moins engagés) dans les groupes par l’appel aux émotions.....	252
2.2-Les stratégies de délégitimation du processus électoral employées par le RPM dans le groupe Infokinguelé-Libre.....	255
2.2.1-Le développement d’une communication électorale négative autour du processus électoral.....	255
2.2.2-La circulation des discours dénonçant les fraudes électorales à venir dans le groupe : une stratégie de préparation des internautes à la contestation de la potentielle victoire du PDG dans la rue.....	261
CONCLUSION GENERALE.....	264
Rappel de la démarche méthodologique.....	264
Les principaux enseignements de la recherche.....	264
L’apport de la recherche.....	269
Les limites de la recherche.....	270
Les pistes de recherche.....	271
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	278
ANNEXES.....	316
TABLE DES MATIERES.....	328